L'ÉPILEPSIE

ET

LA RAGE

CHEZ L'HOMME ET CHEZ LES ANIMAUX

[illegible]

A l'usage

DES MÉDECINS,

PHARMACIENS ET MÉDECINS VÉTÉRINAIRES, [illegible]

PAR

Antoine-Emmanuel Laville de La Plaigne,

[illegible]

Prix : 5 Fr.

BAYONNE.

[illegible]

1864.

L'ÉPILEPSIE

ET

LA RAGE

CHEZ L'HOMME ET CHEZ LES ANIMAUX

Traitées suivant la Médecine spécifique naturelle,

A L'USAGE

DES MÉDECINS,

PHARMACIENS ET MÉDECINS VÉTÉRINAIRES, ETC.,

PAR

Antoine-Emmanuel Laville de La Plaigne,

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, Membre de plusieurs Sociétés académiques médicales et autres de la France et de l'étranger.



Prix : 5 Fr.

BAYONNE,

IMPRIMERIE DE VEUVE LAMAIGNÈRE, RUE CHEGARAY, 39.

1864.

INTRODUCTION.

Je n'ai pas toujours habité la campagne ; j'ai exercé pendant longtemps ma profession dans de grands centres ; j'ai fait des voyages pour étudier l'épilepsie sous divers climats.

Si je me suis retiré dans les montagnes des Basses-Pyrénées, j'y ai été appelé, après de longues et grandes fatigues, par l'air pur que l'on y respire, et le désir de résumer mes travaux dans la solitude.

Il est toujours un temps, un âge, où le médecin, si ignoré qu'il paraisse être, doit, par conscience et par devoir, faire connaître dans

l'intérêt de l'humanité tout ce qu'une longue expérience a pu lui enseigner.

Pénétré de cette pensée, je me suis mis à l'œuvre, j'ai fait en huit années de travail un traité complet de pathologie interne et externe, plus un traité de matière médcale et une pharmacopée, le tout au point de vue de la *Médecine par les spécifiques*. Mon intention est de publier ces livres par souscription si je reçois quelques encouragements de la part de ceux qui me liront.

Pour savoir si je pourrai mériter ces encouragements, je livre à la publicité quelques pages extraites de mon traité de pathologie interne, sur les moyens d'obtenir la guérison des deux maladies les plus réputées incurables, l'*Épilepsie* et la *Rage*.

Je dois dire avec franchise que la pensée de publier un livre sur deux sujets aussi graves n'est pas pour moi sans émotions.

Cependant, j'espère que tout lecteur sans prévention ne me blâmera pas d'avoir entrepris une aussi rude tâche, que je viens essayer

d'accomplir, dans l'espoir d'être encore, après moi, utile à l'humanité.

J'ose exprimer le désir de voir expérimenter ma méthode, soit dans les hôpitaux, soit dans la clientèle civile.

Le hasard est souvent un maître; c'est lui qui m'a commandé : aussi m'empresserai-je de faire connaître les motifs qui m'ont conduit à étudier pendant de longues années l'épilepsie et les maladies nerveuses qui ont avec elles des rapports remarquables, et la rage.

Je jetterai d'abord, pour me faire bien comprendre, un coup d'œil général, rapide et rétrospectif, sur les lois qui régissent les divers systèmes de l'art de guérir qui ont été admis dans la cure de ces maladies, et ces systèmes eux-mêmes depuis le commencement de notre siècle.

J'indiquerai les médicaments du règne animal, minéral et végétal, applicables au traitement de l'épilepsie et de la rage, les doses auxquelles ils peuvent être employés.

Je commencerai par l'épilepsie, étudiée et traitée depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse

chez l'homme. Je terminerai l'article épilepsie par son appréciation chez les animaux et par des indications médicamenteuses curatives applicables à ceux des animaux domestiques qui y sont le plus sujets.

Je traiterai ensuite de la rage sur l'homme et sur les animaux ; j'indiquerai les médicaments propres à prévenir son développemeut après la morsure ; enfin ceux qui sont appelés à la guérir, même lorsqu'elle s'est complétement caractérisée.

Conciliant par nature et par caractère, je tâcherai d'être clair et précis, sans aucune expression fâcheuse pour les hommes et les systèmes qui peuvent ne pas être d'accord avec mes opinions personnelles. Et si, par inadvertance, il s'échappait de ma plume quelques mots critiques en apparence, que le lecteur veuille bien les attribuer à l'histoire, plutôt qu'aux hommes des temps passés et présents.

Joanna, commune de Bassussary, bureau de poste de Biarrits (Basses-Pyrénées).

Dr A.-E.-L. DE LA PLAIGNE.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Des motifs qui m'ont fait étudier d'une manière spéciale l'Epilepsie et la Rage.

Dans la nature, les sciences et les arts, chacun a sa raison d'être : si je suis médecin, médecin spécifiste; si depuis le commencement de ma carrière je me suis toujours occupé de recherches sur l'épilepsie et la rage, je le dois à une circonstance toute particulière, que j'ai hâte de faire connaître.

Mon grand-père maternel, ancien officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, fut chargé, au lit de mort d'un de ses amis, de la tutelle d'une jeune fille épileptique par hérédité. Son père était atteint de cette même maladie et mourut peu de temps après son mariage.

Cette jeune fille, après avoir épuisé toutes les ressources de l'art, grandit dans ses souffrances. Vers l'âge de quinze ans, dans un mouvement convulsif, trop subit et trop imprévu, elle mordit à l'index de la main droite sa mère, qui lui donnait ses soins.

Les résultats de cette morsure furent des plus extraordinaires : la mère devint épileptique à son tour. *L'ora epileptica* se manifesta dans la plaie ; mais, ce qui fut plus grave et plus surprenant encore, aux accès d'épilepsie succédèrent des accès de rage, après lesquels la gangrène se déclara dans le doigt mordu, se prolongea sur l'avant-bras, qui dut être amputé ; enfin, la malheureuse périt dans un accès d'épilepsie et de rage ; sa fille mourut vers l'âge de trente ans, malgré les soins de toute espèce que mon aïeul lui fit prodiguer.

Qu'il me soit permis de cacher les noms de cette malheureuse famille !

L'épilepsie, sans aucun motif appréciable, est une des maladies auxquelles on attache dans le monde la plus grande répulsion, comme le dit le docteur Sandras, dans son savant *Traité pratique des maladies nerveuses*. (1)

(1) *Traité pratique des maladies nerveuses*, par C.-M.-S. Sandras, etc., Paris 1851.

« L'épée de Damoclès, dont on parle si souvent, « n'est rien en comparaison de la maladie épileptique, « et si l'on peut citer quelques hommes exception- « nels, comme César, Mahomet et Pétrarque, que « cette infirmité n'a pas condamnés à une vie obscure « et misérable, on est forcé de reconnaître que la « presque universalité des épileptiques est vouée au « malheur et à la honte. »

J'aurai, dans le cours de cet ouvrage, à citer quelques observations importantes. Je serai toujours dans le vrai, *mais je ne nommerai jamais les malades qui en font le sujet.*

Si nous nous reportons au triste épisode que je viens de faire connaître, on comprendra que mes études sur l'épilepsie devaient me conduire à celles de la rage. Ce fait aussi important qu'anormal une fois connu, il serait difficile de ne pas en conclure *à priori,* que ces deux maladies ne sont pas sans quelque rapport entre elles.

J'ai vu dans ma clientèle, et d'autres comme moi ont pu observer dans la leur, même chez les enfants, des épileptiques furieux, qui, avant et quelquefois après l'accès, cherchaient à mordre, se jetaient presque avec rage sur leur entourage; mais comme ils étaient bien contenus, je n'ai pu constater si leur morsure aurait pu communiquer l'épilepsie et déterminer les symptômes de la rage.

J'ai vu des épileptiques adultes des deux sexes de-

venir furieux hors des accès, battre et frapper avec le premier objet trouvé sous leur main, déchirer leurs vêtements et ceux des personnes qu'ils pouvaient saisir; on était forcé de les mettre promptement dans le corset de force. Ces symptômes sont-ils sans analogie avec ceux de la rage?

Poussant plus loin mes investigations, je me suis demandé si la rage ne pouvait pas être spontanée chez l'homme, qu'il soit épileptique ou non; je me suis demandé si les accès plus ou moins intermittents de la folie furieuse, spontanée, avec cris, pleurs de méchanceté, volonté et efforts pour mordre, pour battre, déchirer, le tout avec violence et plus ou moins de férocité, n'étaient pas des accès de rage spontanée, plus ou moins caractérisés.

Ce serait pour l'humanité et pour la science un problème bien important à résoudre.

J'ai fait l'analyse des symptômes de l'épilepsie simple, de l'épilepsie furieuse, de la folie furieuse, et des symptômes de la rage.

Tous ces symptômes mis en regard les uns des autres, examinés à leurs degrés respectifs, m'ont présenté des rapports analogiques excessivement appréciables, non quant à leur marche individuelle, mais quant à leur conséquence finale.

Si l'on compare dans leur marche, et non dans leur ensemble, les symptômes de l'épilepsie simple

avec ceux de l'épilepsie furieuse, ceux de l'épilepsie urieuse avec ceux de la folie furieuse, ceux de la folie furieuse avec ceux de la rage, on ne trouvera de différence que dans la lenteur de la marche des uns avec là grande rapidité de la marche des autres.

Il serait de la plus haute importance que, dans les hôpitaux, on pût recueillir de la bave d'épileptiques furieux, de fous furieux, pour en essayer l'inoculation sur des animaux.

Après cette analyse, longue et difficile, quoique simple, il fallait produire une synthèse rationnelle. Je pense l'avoir trouvée dans la médication même de ces maladies, si différentes en apparence.

Je me résume, et je dis que tous les médicaments spécifiques propres à *guérir l'épilepsie simple sont aptes à guérir l'épilepsie furieuse et la rage*, m'abstenant de parler de la folie furieuse, qu'il est à peu près impossible de traiter dans la clientèle civile, ces malades devant toujours, pour la sûreté des familles, être séquestrés dans les maisons de santé ou les hôpitaux *ad hoc*.

Je puis néanmoins conclure que l'épilepsie simple, l'épilepsie furieuse et la rage ne sont qu'une seule et même maladie, dont la simple convulsion de l'enfance est le *minimum*, la rage le *maximum*. *Je ne veux pas dire pour cela*, Dieu m'en gardé, *que tous les épileptiques sont enragés ; mais je puis as-*

surer que tous les ENRAGÉS *sont épileptiques au* MAXIMUM, parce que ces maladies, bien que se manifestant sous des formes différentes, peuvent être guéries par les mêmes médicaments, pourvu que le médecin sache les choisir, les faire bien préparer, et les appliquer suivant les symptômes qui les appellent.

Mon opinion ne manquera pas sans doute de contradicteurs.

Ennemi de toute polémique, je les préviens qu'à mon âge avancé, et fort d'une longue expérience, ils n'obtiendront jamais de moi d'autre réponse que celle que je leur adresse dès à présent :

Expérimentez, observez consciencieusement les résultats de vos expérimentations ; essayez ma médication sans parti pris, sans partialité : vous arriverez avec le temps à vous convaincre des vérités que j'avance ; si vous trouvez bonne la marche que je trace, suivez-la, vous perfectionnerez mon œuvre ; dans le cas contraire laissez-la, et tâchez, dans l'intérêt de l'humanité, de faire mieux ; je n'ai pas de plus ardent désir. Il y a, personne ne l'ignore, dans la médecine, une lacune pathologique si grande quant aux traitements de l'épilepsie et de la rage, que la cure de ces deux maladies est presque entièrement tombée de nos jours dans le domaine de l'empirisme et du charlatanisme.

Je suis loin de me poser en novateur, en réformateur, encore moins en critique.

Je n'ai rien inventé : le médecin n'inventa jamais ni les maladies, ni les ressources que la nature possède pour les guérir : tout a été fait avant moi, et le mal et les médicaments : il ne fallait que savoir déterminer et choisir.

Je pourrais ajouter à ces réflexions, ces paroles de Benoît Albert-le-Grand, le savant professeur de Saint-Thomas :

« Les médecins se servent, pour traiter les mala-« des, plutôt des médicaments découverts par leurs « devanciers, que de ceux qu'ils ont pu découvrir « eux-mêmes. »

L'épilepsie et la rage ont existé de tout temps; dans tous les siècles elles ont provoqué des essais de toute sorte. Le nombre des célébrités de tous les âges de la médecine qui s'en sont occupées ; le grand nombre de médicaments proposés pour les combattre en sont la preuve.

Tous ces médicaments, préconisés dans chacun des siècles qui nous précèdent, et même pendant le nôtre, n'ont presque jamais été employés seul à seul. On en a fait des mélanges informes, des décoctions, des potions, des électuaires de toute espèce. Dans ces préparations hétérogènes, on attribuait souvent à tel ou tel médicament des vertus qu'il ne possédait pas,

tandis que d'autres, modestement placés à côté de ces prétendus vainqueurs de la maladie, en étaient les seuls guérisseurs.

Il a fallu, pour trouver la vérité enfouie dans ces amas de notes, de noms, de formules plus ou moins incohérentes, une longue persévérance, un dévouement opiniâtre.

Pour apprécier la valeur individuelle des médicaments préconisés par mes devanciers dans leurs formules complexes, j'ai dû les étudier un à un, les administrer un à un. J'ai consacré à ce travail une partie de mon existence.

Ma persévérance m'a permis de faire parmi tous les anti-épileptiques, anti-rabiens, employés jusques à présent, un choix utile. Pour me rendre compte et sans illusion de la manière d'agir de tous ces médicaments, je les ai expérimentés suivant leurs effets *physiques, chimiques* et *physiologiques*. J'en ai apprécié les actions *aromales*, *miasmatiques*, *anesthésiques* et *parasyticides*. Je suis parvenu à distinguer les actions spécifiques de tous ces médicaments en primitives et secondaires, à les classer en *spécifiques généraux relatifs*, applicables à toutes les épilepsies, à tous les symptômes de la rage ; en *spécifiques positifs*, applicables aux cas particuliers, suivant l'âge, le sexe, les causes et les formes spéciales de toutes les variations de l'épilepsie et de la rage. Il est de

fait impossible de trouver pour l'épilepsie, pour la rage un spécifique unique, pas plus que pour toutes les autres maladies qui affligent l'espèce humaine. Tous ceux qui proclament et vendent des remèdes spécifiques uniques contre l'*épilepsie* et la *rage* et autres maladies, sont dans l'erreur, l'empirisme ou le charlatanisme.

II.

Des lois et des systèmes en général.

Au début de mes travaux sur l'épilepsie et la rage, je n'ai pu que suivre la marche des écoles, varier mes essais, mes traitements suivant leurs théories, leurs progrès, et même leurs erreurs. Ces erreurs, mes insuccès comme les leurs me les ont démontrées : l'étude raisonnée des *lois* qui régissent la médecine et tous ses *systèmes* a pu seule m'en affranchir.

J'ai dit *systèmes*, parce que la médecine, telle qu'elle a été et qu'elle est, n'est pas encore parvenue à l'état de *doctrine*. Les systèmes ont tous un mode de guérison relatif à un nombre quelconque de maladies : la *doctrine* seule est applicable à la cure de toutes celles que la nature permet de guérir.

Qu'il me soit permis, pour plus amples explications sur la valeur des lois et des systèmes en médecine, de jeter sur les uns et les autres un coup d'œil rapide.

Hippocrate de Cos constitua la science médicale, désigna les maladies, leurs traitements, créa l'école dogmatique sous la puissance de deux lois ; celle des *contraires*, CONTRARIA CONTRARIIS CURANTUR ; celle des *semblables*, VOMITUS VOMITU CURATUR : toutes deux filles des souffrances humaines, destinées à vivre côte à côte pendant les siècles à travers les systèmes les plus opposés.

Est-il possible de déterminer laquelle des deux fut l'aînée, c'est-à-dire la plus ancienne ?

Si le temple d'Esculape n'eût pas été incendié, nous pourrions savoir si l'une ou l'autre de ces lois et peut-être toutes les deux, ne furent point déjà inscrites dans les œuvres des premiers philosophes médecins ; quelle fut leur origine, quelle fut leur date : quoiqu'il en soit, il ne sera peut-être pas impossible de résoudre ce problème de primogéniture en descendant jusqu'aux racines de leur arbre généalogique.

III.

De la loi des contraires.

CONTRARIA CONTRARIIS CURANTUR. *Les contraires sont guéris par les contraires.* — Qu'est-ce qu'un contraire en médecine? Hippocrate ne l'a pas suffisamment expliqué, et bien que cet aphorisme, devenu loi, régisse depuis Galien toutes les Facultés de médecine de l'univers, que tous les corps savants, officiels ou non, en médecine, s'y soumettent à quelques légères exceptions près, on n'en trouve nulle part la définition rationnelle.

La loi des *contraires*, à première vue, ne paraît pas manquer d'une certaine logique : le médecin muni des médicaments, qui sont ses armes contre les maladies, peut dire : je les combats, je fais la guerre contre elles, comme l'on dit ailleurs, contre son en-

2

nemi ; mais les princes et les peuples, quand ils font la guerre, qu'opposent-ils ? L'homme à l'homme, le fer au fer, le canon au canon, le feu au feu, moyens tous semblables ; d'où l'on pourrait conclure, en cette circonstance, que le véritable *contraire* d'un *contraire* ne serait qu'un semblable.

Cette loi essentiellement perturbatrice n'agit sur l'économie que par secousses, d'une part ; de l'autre, ses partisans les plus dévoués sont dans l'impossibilité de constater qu'alors qu'ils croient s'en servir avec la plus franche sincérité de leurs vues, ils ne se trouvent, sans le prévoir et sans s'en douter, dans la loi des semblables.

A preuve, passons à l'emploi d'un médicament contraire quelconque contre une maladie connue, la constipation, par exemple. Le médecin agira contre elle avec un purgatif. Il y aura exonération plus ou moins abondante, résultat de l'action primitive de ce contraire ; mais après cette action, la constipation reparaîtra sous l'influence secondaire et semblable du purgatif. Si le médecin persiste dans l'emploi du purgatif, il rencontrera toujours l'action primitive contraire et l'action secondaire semblable ; et s'il persiste encore, il fera, sous la pression de cette action secondaire semblable, passer la constipation à l'état chronique. Cela, parce qu'il y a dans l'action de tous les médicaments deux puissances contradictoires, l'une

contraire, l'autre semblable ; deux actions qui n'ont pas toujours été assez appréciées, étudiées, séparées l'une de l'autre. Quelle que soit alors la confiance du médecin dans la loi des contraires, il ne peut assurer qu'il ne s'en écarte jamais, quelle que puisse être sa force de volonté pour s'y maintenir.

Ce que nous venons de constater par un seul fait, l'observation, dépouillée de tout préjugé, le démontre toujours, dans toutes les applications médicamenteuses et dans tous les cas de maladies.

Qu'est donc la loi des contraires? C'est une loi mixte, mal étudiée et peut-être mal interprétée qui, en somme, n'explique rien, si ce n'est que la maladie est le contraire de la santé, et *vice-versâ*. (Paracelse. — *Paragrani tractatus*, p. 196, b.)

IV.

De la loi des semblables.

Vomitus vomitu curatur. Similia similibus curantur.
(*Les semblables sont guéris par les semblables.*)

Cette loi, dans les livres, est définie plus facilement et mieux que la précédente, parce qu'elle est plus en harmonie avec les attractions et les affinités qui régisssent la nature. Cependant, comme la loi des contraires, elle n'est pas toujours admissible dans toute la force de son acception.

Prenons chez les partisans de cette loi un livre appelé *Pathogénésie*, et pour rapprocher l'exemple actuel de celui que nous avons pris pour argument contre la loi des contraires, ouvrons à l'article *nux vomica, noix vomique*, nous trouverons de suite sous

la puissance de ce médicament, à l'article selles, deux actions opposées : 1° *Constipation, constipation chronique;* 2° *Diarrhée, diarrhée muqueuse, diarrhée dyssentérique.* — Dans le traitement de la constipation, l'une de ces deux actions peut être primitive et semblable, l'autre secondaire et contraire, et *viceversâ,* suivant le tempérament, la constitution du malade; or, le partisan de la loi des semblables peut-il affirmer qu'il traite toujours suivant cette loi et jamais suivant la loi des contraires ?

Si nous continuons nos recherches dans cette *Pathogénésie*, nous ne trouverons pas un seul médicament sans actions primitives et secondaires, semblables ou contraires.

Pour sortir de ce dilemme suffisamment démontré dans les deux lois qui nous occupent, il importe de se livrer à une étude nouvelle de tous les médicaments, d'en constater avec soin les actions primitives, secondaires, contraires ou semblables, et de caractériser sérieusement ces actions, non-seulement suivant l'âge, le sexe, le tempérament du malade et la nature de la maladie dont il est atteint; mais encore suivant la dose à laquelle ces médicaments sont employés; car à chaque fois qu'un médicament varie dans ses doses, qu'elles soient pondérables ou impondérables, il devient un médicament nouveau, dont il faut encore apprécier les actions nouvelles, pri-

mitives et secondaires, semblables ou contraires. Cela fait, il sera peut-être possible de comprendre l'unitéisme qui, dans l'intérêt de la science et de l'humanité, doit les réunir en une seule, la *loi des semblables :* ce que nous aurons, je l'espère, la possibilité de confirmer dans la suite de cet opuscule.

V.

Des systèmes en médecine.

Les systèmes parus depuis l'enfance de la médecine jusqu'à nous, sont autant de révolutions produites par l'esprit de recherche, qui fut toujours l'apanage du médecin pour pénétrer des vérités difficiles à saisir.

Quels que soient la pensée et l'esprit qui ont présidé à la création de ces systèmes ; quelle que soit l'opinion de leurs auteurs ; que ces opinions se rapprochent plus ou moins des véritables lois de la nature ; qu'elles aient reçu beaucoup d'adhésions, éprouvé de fortes répulsions ; personne n'a le droit de leur imposer un blâme dans l'esprit comme dans la lettre de leur existence.

Tous les systèmes, dans leur succession progressive, n'ont servi qu'à faire grandir la science ; leurs auteurs ont tous bien mérité; ils ont apporté à la ruche commune le fruit de leur travail.

Pour nous résumer, disons donc avec le savant professeur Lordat, de Montpellier : « Il existe un « corps d'actions médicales perpétuel et progressif « depuis Hippocrate jusqu'à nous...... C'est une « science toujours la même dans son essence, quelquefois obscurcie, mais éprouvée par le temps, qui « ne fait que la justifier en l'appliquant....» (Paracelse. *Medicina ars perpetua*, 182, *prefatio in librum paragranum*).........................

« C'est une science arrêtée et non fermée : elle a ses « lois et sa méthode, et les plans nouveaux trou« vent leur place dans le plan général..... » (1)

Notre intention n'étant pas de faire un cours d'histoire de la médecine, nous nous contenterons pour le moment d'explorer les systèmes parus à la fin du siècle dernier et dans le siècle présent, afin de

(1) Les pensées sus-exposées, excepté la citation que je fais de Paracelse qui, sans doute, inspira le savant professeur, sont extraites ou résumées du livre sur la *Perpétuité de la Médecine*, de M. le professeur Lordat. (Thèse: *Considérations sur les origines de l'histoire de la Médecine*, par le docteur Labrune, de Besançon. *Montpellier*, le 29 août 1844.)

voir s'ils sont destinés à passer à l'état de *doctrine*, sans oublier de faire quelques citations importantes sur certains systèmes anciens et leurs auteurs.

L'école médicale officielle de toutes les nations civilisées s'appelle ***Hippocratique***, parce que, de tout temps, sous le patronage de ce nom immortel, gravé depuis des siècles sur les tables d'airain de son histoire, c'est au nom d'Hippocrate qu'elle a toujours proclamé ses succès et dissimulé ses revers. Elle a négligé et peut-être entièrement oublié la loi des semblables, pour ne conserver au fronton de ses temples, comme au frontispice de ses livres, que la loi des contraires. Aphorisme mobile dont elle a varié indéfiniment le principe, en l'appliquant sans réserve aux théories les plus opposées des systématiques qui se sont succédés.

Cette école fut florissante sous la puissance du vaste génie de ***Boerhave***, véritable rénovateur de l'enseignement clinique.

C'est à tort que l'on a infligé à Boerhave le nom d'éclectique, il ne le mérita pas, il exprima simplement le désir que le médecin n'ignorât aucune science, afin de puiser des moyens d'instruction dans toutes, même dans celles qui ne paraissaient pas devoir être considérées comme accessoires à l'art de guérir.

C'est après Boerhave, sur la fin du dix-septième siècle, que parut ***Brown***.

VI.

Ere de Brown. — BROWN.

Brown (Jean), né en 1736 dans le comté de Berwick, mort en 1783, élève de Cullen, exposa à la Faculté d'Edimbourg ses idées personnelles (1780) dans son *Elementa medicinæ*. Avec la prétention de changer la marche de la médecine au moyen d'un système basé sur l'*incitation*, expression que beaucoup ont regardé comme imaginaire, mais qui n'est autre qu'une interprétation différente de l'*archée*, principe vital trouvé par *Vanhelmont* dans Paracelse, placé par ce dernier dans l'estomac, que lui Brown plaça partout, dans l'économie.

Au moyen de l'*incitation*, Brown espéra pouvoir définir les actions plus ou moins *incitantes* des agents extérieurs sur l'organisation, et *vice-versâ*,

tout en faisant consister la maladie dans l'excès ou le défaut d'incitation ; ce qui se réduisit en somme à démontrer d'une manière plus ou moins satisfaisante que toutes les maladies devaient leur cause à l'atonie, soit faiblesse partielle, soit générale de l'individu.

D'après ce principe, la raison curative de Brown fut de ne jamais affaiblir, de fortifier toujours, par tous les moyens hygiéniques et thérapeutiques.

Ce système eut beaucoup d'adeptes : l'école officielle l'accepta et déclara, de *par la loi des contraires*, qu'il fallait toujours fortifier pour guérir. Cette théorie d'une application générale impossible, ne put passer à l'état de *doctrine* : combattue d'abord par *Pinel*, qui plus tard devint plus *Brownien* que Brown, elle tomba sous le ridicule des exagérations de ses sectaires, bien qu'elle eût été acceptée, comme toutes celles qui l'avaient précédée, *de par la loi des contraires*.

Les œuvres complètes de Brown ont été publiées à Londres, 1814. 3 volumes in-8°.

VII.

Ere de Brown. — PINEL.

Pinel (Philippe), né en 1745, à Saint-Paul près Lavaur (Tarn), mort en 1826 à Paris, reçu docteur de la Faculté de Toulouse en 1764, alla se perfectionner dans son art à Montpellier, à Paris, où il coopéra à la *Gazette de Santé* et au recueil intitulé : *La médecine éclairée par les sciences physiques*. Nommé en 1792 médecin à *Bicêtre*, il y fit toutes les améliorations que son grand cœur et ses connaissances scientifiques lui conseillèrent, améliorations qu'il porta en 1794 à la Salpêtrière. Il fit aux mêmes époques, à l'Ecole de Médecine, un cours d'hygiène et de pathologie interne.

Nous devons à Pinel une *Nozographie philosophique* qui rendit à son époque de grands services à la science, en même temps qu'elle acquit à son auteur une

réputation qui fut devenue plus grande encore, s'il n'eût pas eu le malheur de se livrer à la médecine *expectante*, cette médecine des médecins qui ne le sont pas, des médecins qui méconnaissent leurs devoirs envers l'humanité ; cette médecine enfin, qui laisse souffrir et mourir, à moins que les forces d'une *nature plus amie* ne viennent sauver le malade.

Ce système *castré*, qui fut toujours impuissant, n'en fut pas moins accepté par l'école officielle, et toujours de par *la loi des contraires*.

Les œuvres laissées par Pinel sont : *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale*, Paris 1791 et 1809; *Nozographie philosophique, ou la Méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, 1798 ; *Médecine clinique*, 1814.

VIII.

Ere de Brown. — BARTHEZ.

Barthez ne créa pas de système, mais il fut un savant révélateur. A ce titre, il doit trouver ici une large place.

Barthez (Paul-Joseph), médecin célèbre, né à Montpellier le 11 décembre 1734, mort à Paris le 15 octobre 1806, fut docteur en médecine à l'âge de 20 ans. Il vint ensuite à Paris où il se lia avec Falconnet, chirurgien du roi, avec d'Alambert, Mairan, Caylus et Barthélemy, et travailla au *Journal des Savants*, à l'*Encyclopédie*. En 1789, à la suite d'un brillant concours, Barthez fut nommé professeur à l'école de Montpellier, où ses leçons lui attirèrent une grande réputation, mais il ne put s'y concilier l'affection de ses collè-

gues, ce qui ne dut point l'étonner : réformateur et novateur, il subit la chance de tout temps commune à ceux qui ont voulu se dégager des vieilles routines. Il publia plusieurs mémoires de physiologie, qui furent amèrement critiqués et même *accusés* à Rome.

Fatigué de ces disputes, Barthez, désirant revenir à Paris, se fit recevoir bachelier en droit, obtint une place de conseiller à la cour des aides, fut plus tard médecin du duc d'Orléans, qui lui obtint une place de conseiller d'Etat en 1789. Nommé membre de l'Institut en l'an VIII et médecin du gouvernement en 1802, il travailla à son livre sur les maladies goutteuses. Médecin consultant de Napoléon Ier, membre de la Légion d'Honneur et d'une foule d'Académies, il mourut de la pierre après beaucoup de souffrances. Son caractère naturellement vif et impérieux était aigri, sur la fin de sa vie, par la maladie et les contradictions qu'il avait rencontrées de la part de ses adversaires, Dumas, Cabanis, etc. Ses principaux ouvrages sont : *Nouveaux éléments de la science de l'homme*, Montpellier, 1778 ; —*Nouvelle mécanique des mouvements de l'homme et des animaux*, Carcassonne, 1798 ; — *Traité des maladies goutteuses*, 1802. Barthez a remanié toute la science physiologique, en reconnaissant dans l'économie animale un principe distinct de la matière, et qui l'anime : il l'appela *principe vital*.

Ce principe vital, le savant Barthez ne l'a pas personnellement découvert, il n'en est que le révélateur.

Il a dû le trouver parfaitement expliqué, dans les œuvres de Crolius, médecin *spargiriste* allemand, commentateur de Paracelse, livre traduit du latin par J. Marcel de Boulêne, Lyon 1624. Il l'a trouvé dans les œuvres de Paracelse, dans les livres d'Arnauld de Villeneuve, alchimiste du XIIIe siècle, savant dont la France et l'Espagne se disputent le berceau, qui professa avec beaucoup d'éclat la médecine à l'école de Montpellier, dont il fut régent; ensuite médecin de Pierre III à Barcelonne, de Charles II à Naples, de Frédéric d'Aragon en Sicile, et médecin du pape Clément V, bien que ses œuvres, comme celles du savant Barthez, eussent été *censurées*.

Barthez, par la révélation à temps de ce principe vital, éclaira le génie de Bichat, lui fit créer ses grandes et belles œuvres, son *Traité des membranes*, ses *Recherches sur la vie et la mort ;* ouvrit à Broussais sa brillante carrière dans la médecine physiologique.

La révolution que Barthez fit subir à la science, quelque grande qu'elle fût, ne fut pas moins généralement acceptée *de par la loi des contraires*.

L'héritier des gloires et du nom de Barthez possède à juste titre la confiance de l'Empereur Napoléon III : médecin du Prince Impérial, l'avenir d'une dynastie lui est confié.

IX.

Controverse.

Nous trouvons dans un atlas historique et biographique, que nous consultons pour nos besoins, livre dû à la plume et au talent d'un médecin haut placé et recommandable sous tous les rapports (1), une critique amère de *Schelling* et ses élèves; de *Fourcroy*, de *Rasori* et de *Hahnemann*. Nous nous permettons de la citer pour la réfuter aussi logiquement que possible.

(1) *Atlas historique et bibliographique de la médecine, etc., par Casimir Broussais, etc., Paris, J.-B. Baillère, etc.,* 1834.

«.....Mais, en Allemagne, les uns, élèves de « Schelling, créent les doctrines tout hypothétiques « de la *polarité*, tandis que d'autres, d'après *Four-* « *croy*, veulent tout expliquer par les combinaisons « chimiques. En même temps les doctrines du *con-* « *tro-stimulus* et de l'*homœopathie*, aussi abstraites « et hypothétiques en théorie qu'empiriques en pra- « tique, dont l'un administre à doses énormes les « mêmes médicaments que l'autre donne à des mil- « lionièmes de grains, etc...... »

Ces lignes, tracées en 1834, témoignent assez de la répulsion que l'école hippocratique universelle et officielle avait infligée à cette époque à toutes nouvelles révélations. Sous cette malheureuse influence, notre savant historien oublia les préceptes de l'Anglais Bacon de *Vérulam*, qu'il a lui-même parfaitement définis, en démontrant que les sciences doivent se fonder au moyen de l'indication, en partant de l'expérience, et non par déduction, en partant des idées. Il a oublié aussi Lordat, qui a dit que toutes les pensées nouvelles en médecine et leur développement doivent être acceptés jusqu'à ce que le temps et l'expérience en aient démontré la nullité.

X.

Ere de Brown. — SCHELLING et ses élèves.

Schelling (Frédéric-Guillaume-Joseph), né en 1775, à Leonberg (Souabe), fut un des plus savants philosophes du siècle passé et du nôtre; il vécut jusqu'en 1854. Docteur en médecine de l'université de Landshut, ami de Schiller et de Goëthe et condisciple du savant Hégel, il enseigna dès l'âge de 23 ans, tour à tour, la philosophie, la médecine et les beaux-arts.

Dans les beaux-arts il fut *similiste* (1), il ne pouvait en être autrement. Dans les beaux-arts, pas plus que dans la poésie, la musique et la peinture, il n'y a pas de vérité et de grandeur possible sans l'imitation.

(1) Partisan de la loi des semblables.

C'est là que la loi des semblables domine partout, comme dans la nature qui en est le modèle : ce sont les abeilles qui inspirèrent à Virgile le *Susurrus*, et les plus belles pages du célèbre peintre Redouté n'existeraient pas, si la nature ne lui eût fourni des roses.

Les raisonnements de Schelling, en médecine comme en philosophie, prirent pour base la philosophie positive par opposition à la philosophie négative, espèce de polarité de la pensée, pas assez bien définie par lui, pas plus que par Paracelse où il a dû la trouver.

Il n'est pas étonnant que ses disciples, Reil (1), Hildebrand (2), Wildebrandt (3) aient écrit sur le même thème pour développer la théorie de la polarité en médecine; — mais ils ne sont empiriques, ni le maître, ni les disciples. Quoique combattue, ensuite abandonnée, la polarité n'en a pas moins été acceptée pendant un temps, et surtout en Allemagne, et toujours *de par la loi des contraires*. Elle doit survivre encore à cet abandon prématuré.

La polarité nous a révélé, dans les actes de la vie nerveuse, des phénomènes qui sans elle n'auraient jamais pu être constatés. D'une part,

(1) Reil, 1795.

(2) Hildebrandt, 1796.

(3) Wildebrandt, 1810, à la même époque où Hahnemann publia son *Organon*.

les affinités et les répulsions physiologiques de tels ou tels médicaments, existant dans la nature de tel ou tel individu, auquel ils sont administrés, répulsion qui se manifeste chez ces malades par l'appréhension ou le dégoût, qui peuvent varier suivant les doses employées. D'autre part, la polarité nous explique l'appétence du malade pour tel ou tel médicament, bien qu'il en ignore les propriétés ; son désir de telle ou telle boisson, de tel ou tel aliment, de même que l'impuissance de tel ou tel médicament sur tel ou tel sujet : car il est des malades que l'on ne peut ni purger ni faire vomir.

C'est la polarité qui détermine l'affinité d'action d'un médicament quelconque vers tel ou tel organe, ou viscère malade, sur telle ou telle partie du corps, à droite ou à gauche.

C'est la polarité qui a inspiré au célèbre docteur allemand *Bonninghausen* son précieux travail sur les côtés du corps et les affinités des médicaments sur telles ou telles de ses parties constituantes. (1)

C'est au défaut ou à l'absence de cette polarité que l'on peut attribuer dans les épreuves sur l'homme sain les insuccès de quelques substances sur certains sujets sur lesquels le médicament n'a point d'affi-

(1) *Les Côtés du corps ainsi que les affinités des médicaments*, par le Docteur C. de Bonninghausen, trad. de l'allemand, par le Docteur Ph. de Molinari, *Bruxelles*, 1857.

nité, ou bien le sujet sur lequel l'expérimentation a lieu manque aussi de polarité pour le médicament.

C'est au moyen de ces différences d'affinités et de répulsions qu'il devient possible d'apprécier les actions primitives et secondaires des médicaments, tant à l'endroit de la loi des contraires, qu'à celui de la loi des semblables, et la variation de ces actions, suivant les doses variables des médicaments, depuis la dose pondérable jusqu'à la fraction la plus minime de la dose impondérable.

C'est encore par la polarité que nous pouvons expliquer logiquement les absorptions par la voie nerveuse, si rapides quelquefois qu'il est impossible de les attribuer à l'absorption vasculaire qui doit toujours exiger un temps relatif à la longueur de la route qu'elle doit parcourir, pour faire sentir son action sur un point quelconque de l'organisme.

L'absorption par la voie des nerfs ne peut pas être révoquée en doute : ils sont le télégraphe électrique de l'économie animale en général, au physique et au moral. Nous aurons plus tard l'occasion de développer ce paradoxe d'une manière probablement satisfaisante.

Nous pouvons répéter, d'après ce qui vient d'être dit, que Schelling et ses disciples n'étaient pas des empiriques, l'utilité de leurs travaux en médecine étant démontrée. Nous reviendrons dans peu sur ce sujet en parlant du *rasorisme* et de l'*homœopathie.*

XI.

Coup-d'œil rétrospectif.

Il existe dans les sciences des hérédités de successions qui se présentent à des temps indéterminés et plus ou moins éloignés.

Nous avons étudié avec soin l'histoire et les œuvres d'un homme d'un caractère violent, médecin, chimiste, spargiriste, astrologue et chiromancien, etc., imbu de tous les préjugés scientifiques de son temps; mais déiste et chrétien par excellence, si l'on en juge par une épigraphe de ses œuvres : QUOD TIBI FIERI NON VIS, ALTERI NE FECERIS. *Ne fais pas à ton semblable ce que tu ne veux pas qu'on te fasse*, vrai type de la loi des semblables à son point de vue moral. Cet homme détesta les Arabes, brûla à Bâle les livres de

Galien, méprisa *Aviscenes* et toute la scholastique. Nul n'a été plus maltraité que lui dans toutes les bibliographies médicales, l'encyclopédie des hommes célèbres. Les uns l'accusent d'ivrognerie, les autres d'avoir mené une vie crapuleuse, d'autres le font mourir misérable dans un cabaret ou un hôpital.

Ses partisans, au contraire, disent qu'il mourut pieusement chez lui, donnant tous ses biens aux pauvres.

La distance qui nous sépare de l'époque où il est né, 1493, à Insiedlen, près de Zurich, et celle de sa mort qui eut lieu en 1541, à Saltzbourg, où le révérend père Wesner fit l'ouverture de son testament tout en faveur des pauvres (*Anno Domini*, 1541, *Die conceptionis beatæ Virginis*); la distance, disons-nous, qui nous sépare de ces époques ne nous permet pas d'approfondir et de discuter ces divers documents historiques; mais nous pouvons affirmer en fait, que ***Philibe-Oréole-Theophraste Paracelse Bombaste de Hoenheim***, tels sont ses noms, mort pauvre, a laissé après lui de nombreux successeurs, riches en honneurs et en fortune des biens qu'il a légués à la science. Ce que nous ne tarderons pas à prouver.

Notre intention n'est pas de faire Paracelse plus grand qu'il n'a été ; mais qu'il nous soit permis de dire, en simple observateur, ce que nous pensons

de ses œuvres, considérees au point de vue des progrès dont nous jouissons aujourd'hui.

Théophaste Paracelse, pénétré des œuvres d'Hermes trismégiste, de Gerber, de Lulle, d'Arnauld de Villeneuve, possédait, vu son époque, de grandes connaissances en chimie, qui permettent de dire qu'il fut le Lavoisier de son temps. Ses travaux sur l'opium, le mercure, le soufre, l'antimoine et l'arsenic, sont, sans contredit, les premiers pas faits vers la chimie médicale.

On lui a reproché d'avoir désigné notre globe sous le nom de *macroscome*, grand monde, et l'homme sous celui de *microscome*, petit monde.

Cette critique n'a pu lui être imposée que par des hommes dépourvus de perspicacité et d'espérance dans l'avenir ; des hommes qui n'ont pas su comprendre alors tout ce que devaient apporter un jour au développement et à la grandeur de l'art médical, les pensées et les travaux de Paracelse.

A l'époque où Paracelse professa à Bâle la médecine, la chirurgie, la physique et la chimie, cette dernière commençait seulement à poindre; la physique, bornée aux quatre éléments primitifs, n'était point encore expliquée, l'électricité n'avait pas encore été découverte. Cependant il chercha à faire comprendre le tonnerre, dont il dit, à travers toutes ses élucubrations : *Hoc est, spiritus vitæ majoris mundi sub-*

sultus ; pensée grande et sublime ! car, l'électricité avec laquelle on fait de nos jours des choses si surprenantes, sera toujours, jusqu'à ce qu'un génie privilégié vienne nous apprendre d'une manière positive ce que c'est que cette électricité, elle sera toujours et pour tous le *spiritus vitæ majoris mundi subsultus.*

Paracelse connut l'aimant et devina en quelque sorte le magnétisme animal.

C'est à Paraclese que nous devons l'amélioration de l'alchimie, la cessation des folles recherches de la pierre philosophale, car en faisant l'application de la chimie à la médecine, il a non-seulement changé la route, mais encore assaini les idées.

C'est cette nouvelle impulsion donnée, qui nous a fait connaître peu à peu toutes les substances constituantes de notre planète qu'il nomma *macroscome*, et que l'homme, qu'il appela *microscome*, résume en lui toutes les parties constituantes du *macroscome*.

Les travaux successifs de la chimie ne sont-ils pas venus confirmer cette vérité?

L'anatomie aidée de la physique n'est-elle pas venue nous prouver que le *microscome* ou petit monde est un parfait modèle de mécanique. (*Barthez, Nouvelle mécanique des mouvements de l'homme et des animaux.*) Et plus tard, le microscope n'a-t-il pas

démontré que l'homme *microscome*, petit monde, est aussi habité. *Raspail*. (1)

Peut-on trouver dans aucun livre de l'époque de Paracelse des pensées plus grandes de prévisions, qui prouvent qu'il a su étudier la nature et la prendre en quelque sorte sur le fait. Cela expliqué, qui pourra dire que toutes les illustrations de notre siècle n'ont pas puisé dans l'héritage à eux laissé par Paracelse.

On a aussi reproché à Paracelse d'avoir fait de la médecine astrologique; Hippocrate, le père de la médecine, n'en fut pas exempt. (*Traité de l'air, des lieux, des eaux et des saisons*.) Au temps de Paracelse, l'astronomie commençait à faire de grands progrès, il fut tout naturel que la médecine y cherchât quelques modes d'explications philosophiques hygiéniques, relatives aux influences occultes sur la vie de l'homme, soit à l'état de santé, soit à l'état de maladie.

L'astronomie médicale est peut-être, à certains points de vue, trop négligée de nos jours. Nous y trouverions peut-être des explications rationnelles sur les développements de certaines maladies, telles que les convulsions, les attaques épileptiques, sur les terminaisons critiques de beaucoup de maladies, sur

(1) *Histoire naturelle de la santé et de la maladie, etc.* F.-V. Raspail, *Paris*, 1845.

les retards et les variations de la menstruation, sur les naissances précoces et tardives, et sur beaucoup d'affections intermittentes.

Paracelse, médecin *spargiriste*, appelait du nom de *spécifiques* les médicaments qu'il employait; il ne connut pas le nom de l'*homœopathie*, mais il n'ignora aucune des lois sur lesquelles elle a été fondée ; il fut *similiste*, partisan des lois des semblables et des analogues.

Fidèle observateur de la nature, même dans ses plus petits détails, c'est lui qui nous a appris que beaucoup d'oiseaux atteints de certaines maladies, s'en guérissent en mangeant des insectes atteints de cette même maladie.

Il employa un grand nombre de substances végétales étudiées d'après leur confrontation relative à celle des divers organes ou viscères de l'homme, afin d'en apprécier à *priori* l'action médicinale sur ces diverses parties devenues malades. Cette méthode, appelée autrefois *signature*, totalement abandonnée de nos jours, a laissé néanmoins dans notre matière médicale, comme dans la pharmacopée de Hahnemann, un grand nombre de médicaments dont les actions curatives ne sont pas contestables.

Paracelse caractérisa la loi des semblables sous le nom de *similia similium*, par opposition à Galien qui fut *contrariste*, prônateur de la loi des contraires, *con-*

traria contrariis curantur. Il sut apprécier les doses infinitésimales, désigner sous le nom de *karena* la vingt-quatrième partie d'une goutte, et sur le mot *arcanum*, il a dit, en parlant de ces doses :

« *Arcanum est res secreta incomparabilis, atque* « *immortalis, quæ cognosci non potest nisi experien-* « *tia. Est enim virtus cujus quæ rei quæ millies plus* « *operantur, quam res ipsa.* »

On lui a reproché d'être *chiromancien;* il ne put échapper à cette fantaisie de son époque, dont quelques-uns ont voulu faire une science, ce qui fut peut-être arrivé si la chiromancie n'eût été entourée d'un prestige en quelque sorte fanatique. Il ne nous reste de cette science perdue que la description de la main du *phthisique*.

Plus homœopathe que Hahnnemann, Paracelse voulut que le médecin choisît, pour guérir une maladie, parmi les plantes qui fleurissent et mûrissent sous le même signe du zodiaque sous lequel la maladie s'est développée, et recueillies sur les lieux où le malade a été atteint. Cette pensée qui n'est pas de lui, personne n'en a encore démontré l'inutilité; elle est consignée dans les œuvres du moine Lulle, un siècle et demi avant Paracelse.

Paracelse, conservant dans ses œuvres l'archée de

Valantin (*Basile*) (1), donna les premiers indices sur l'*irritation* et l'*irritabilité;* il plaça dans l'estomac cette archée dont il attribua l'existence aux influences des astres.

C'est cette archée entité-mobile, présentée sous des formes différentes, suivant l'esprit d'appréciation, ou l'idée de ceux qui s'en sont emparés, qui fit *Wan Helmont*, *Brown*, *Schelling* et ses élèves, *Barthez*, *Rasori*, *Broussais* et *Hahnemann*; en un mot toutes les célébrités de la fin du siècle dernier et du nôtre, sans en excepter ***Raspail*** (2), car ce savant observateur de la nature a encore trouvé dans Paracelse d'importants travaux sur les parasites qui dévorent l'homme pendant sa vie et après sa mort.

Le caractère violent et tranchant de Paracelse n'est certainement pas exempt de reproches; son latin extraordinaire, très-peu correct, son style souvent hiéroglyphique rendent l'étude de ses livres très-difficile.

Si nous lui avons réservé dans cet opuscule une aussi grande place, c'est pour rappeler les grands services qu'il a rendus à notre médecine contemporaine, et pour démontrer qu'il est loin d'avoir mérité toutes les critiques dont quelques historiens l'ont accablé, à défaut d'avoir su consciencieusement l'interpréter.

(1) Valantin (*Basile*), moine bénédictin d'Erfurt, 1413, près de cent ans avant Paracelse.

(2) Raspail. *Histoire de la Santé et de la Maladie*, introduction, pag. xxxix, etc.

XII.

Ère de Brown. — FOURCROY.

Fourcroy (Antoine-François de), né à Paris en 1755, mort en 1819. Doué d'une éloquence et d'un génie transcendants, remplaça *Macquer*, en 1784, dans la chaire de chimie, au Jardin du Roi. Appelé à la Convention en 1792, il sut, tout en suivant les phases de la Révolution, toujours manifester ses goùts et son protectorat pour les sciences, devint un des membres les plus influents et les plus actifs du comité de l'instruction publique; obtint l'agrandissement du Jardin des Plantes. Après le 18 brumaire, il fut appelé par le premier Consul au conseil d'Etat, où il resta jusqu'à

sa mort. Il avait bien mérité de la patrie, fondé l'Ecole Polytechnique, posé les bases de l'Ecole Normale et fait comprendre l'instruction publique, l'Institut, dans l'acte constitutionnel de l'an III. Il était dû à un aussi grand homme de poursuivre l'œuvre trop longtemps oubliée de Paracelse, d'en continuer l'application à la médecine. Je ne parlerai pas de tout ce qu'il a écrit pour y parvenir ; ce livre n'a pas une suffisante étendue. On compte parmi ses travaux les plus importants, ses découvertes relatives à plusieurs composés qui détonnent par la simple percussion. Nous croyons sans crainte pouvoir avancer que le savant successeur de Paracelse trouva la base de ces travaux sous le nom de *calx solis* (or fulminant) dans les œuvres de Crolius, commentateur de Paracelse, alchimiste déjà cité. (1)

Les œuvres de Fourcroy, dans leur application de la chimie à la médecine, ne furent pas sans apporter un grand trouble dans les idées médicales de son époque ; elles furent néanmoins acceptées, et toujours de *par la loi des contraires*.

---

(1) *La Vénérable chimie,* de Crolius.

XIII.

Ère de Brown. — RASORI.

Rasori, vers la fin de l'ère de Brown, et toujours d'après le principe de l'*incitation* établie par ce dernier, vint proclamer le nouveau système du *contro-stimulus* qui consistait dans l'emploi des médicaments à doses variées et très-exagérées, principalement de l'émétique dans les traitements de la pleurésie, de la pleuro-pneumonie, et surtout de la pneumonie.

Dans ce genre de traitement, l'émétique employé à doses fréquemment répétées de 30 centigrammes à 3 grammes dans les 24 heures, paraît des plus empi-

riques *à priori*. Cependant il déprime et diminue l'état morbide par son action appelée *contro-stimulante*, sans vomissements, sans superpurgation.

L'auteur de ce système appelle cette annihilation de l'action préconçue de l'émétique, la *tolérance*. Cette méthode paraît puissante dans les traitements de pleurésie, de pleuro-pneumonie et de pneumonie, dans le cas où la saignée rencontre de la part des sujets malades des contre-indications formelles, ou lorsque la saignée n'a pas produit les bons effets que l'on peut en attendre.

Rasori, par ces indications, nous a démontré pour les cas précités l'utilité de l'emploi des médicaments à très-hautes doses ; mais il n'a pas été complet dans ses explications : il a oublié de préciser la valeur physiologique de ce qu'il appelle la *tolérance* qui, suivant lui, voudrait tout simplement dire qu'il est des médicaments qui peuvent être administrés à de très-fortes doses tant que l'estomac les *tolère* sans accidents appréciables.

Cette méthode des plus hasardeuses, et dont beaucoup ont malheureusement trop abusé, ne doit être suivie qu'avec la plus grande prudence et dans les seuls cas où toutes les autres médications, moins périlleuses, seraient inapplicables, ou auraient précédemment échoué. A l'appui de ce que nous disons, nous pouvons citer les paroles du savant professeur

d'anatomie et de physiologie, Docteur *Magendie*.

Magendie, en parlant des malades qui possèdent certaines dispositions à supporter les hautes doses d'émétique, dit : (1)

« Enfin, nous pourrions nous appuyer de la prati-
« que des médecins italiens que, dans le monde mé-
« dical, on nomme en ce moment *contro-stimulistes*.
« Si on les croit, ils administrent l'émétique à la dose
« d'un ou de deux gros par jour, et cela dans les ma-
« ladies les plus graves. A cette dose, disent-ils,
« l'émétique fait rarement vomir et ne cause aucun
« dommage, etc.

« Pourtant l'émétique qu'ils emploient est le même
« qu'ils conseillent à la quantité d'un ou deux grains
« pour exciter le vomissement; etc.

« Nous nous abstiendrons de faire usage des obser-
« vations qu'ils rapportent à l'appui de leur assertion.
« Quand on cherche de bonne foi la vérité, il faut se
« garder de croire sur parole (quelque confiance
« qu'ils inspirent d'ailleurs), les sectateurs zélés et
« exclusifs de telle ou telle doctrine. L'histoire des
« sectes, et les sectes ne font pas exception, permet
« de suivre cette conduite sans être taxé d'un excès
« de sévérité. »......

(1) *De l'influence de l'émétique sur l'homme et les animaux*, 1815, Crochard, Paris.

Cette manière de contredire Rasori et ses sectaires, de la part du savant professeur, peut être louable au point de vue des craintes d'empoisonnement que peut inspirer une méthode aussi hardie, mais elle n'est pas suffisamment explicative au point de vue du fait physiologique observé, la *tolérance*.

Si, prenant pour base de nos réflexions à ce sujet les travaux du savant auteur du *Traité de l'influence de l'émétique* et du *Mémoire sur les vomissements* (1), nous étudions les actions de l'émétique depuis la dose la plus minime jusqu'à la dose rasorienne la plus élevée, nous trouverons peut être quelques renseignements bons à noter et à conserver.

Ne pourrions-nous pas répéter ici ce que nous avons déjà dit plus haut.

Tous les médicaments sont variables dans leurs actions, suivant les doses auxquelles ils sont employés et que suivant, la variation de ces doses, depuis le *minimum* jusqu'au *maximum*, chaque médicament devient un remède nouveau, dont il faut faire une étude nouvelle suivant les différentes fractions de doses auxquelles il est employé.

Exemple. — L'émétique, employé à dose très-impondérable dans les besoins de vomir manifestés par

(1) *Mémoire sur les vomissements.* Magendie, Crochard, Paris, 1815.

langue blanche, jaunâtre, dégoût et régrugitation des aliments, renvois avec odeur de bile, quelquefois bouche pleine de salive imprégnée de *muqus* bilieux partant de l'estomac, cette dose impondérable suffit pour faire cesser tous ces accidents, sans que le malade vomisse. — Première action de l'émétique sur l'homme.

L'émétique employé dans les mêmes circonstances à la dose de deux à trois ou quatre grains, surtout en lavage dans un litre d'eau, produit des vomissements fréquents, vide complètement l'estomac, descend dans les intestins, produit des selles abondantes et quelquefois de fortes superpurgations. — Deuxième action de l'émétique sur l'homme.

L'émétique employé suivant la méthode rasorienne, à doses excessivement pondérables en raison de ses actions toxiques, ne produit ni vomissements ni selles, et les accidents qu'il est destiné à détruire se dépriment peu à peu, cessent, enfin la guérison se manifeste. C'est le troisième mode d'action de l'émétique sur l'homme, parfaitement démontré, suivant les doses différentes auxquelles il est administré. Tâchons d'expliquer ces trois différences d'actions si opposées:

1° A doses impondérables, comme cela est expliqué dans la pathogénésie des homœopathes, l'émétique jouit de toutes les propriétés spécifiques qui lui sont attribuées, tant sur l'estomac que sur le tube digestif

et sur l'ensemble de l'économie, sans en modifier le vitalisme d'une manière appréciable ; de plus, il devient intoxiquant des infusoirs qui vivent dans les liquides contenus dans l'estomac et le tube digestif. En un mot, la minime infériorité de sa dose n'en détruit pas la polarité. Il va partout où la nature l'appelle, selon ses affinités d'action.

Affinités essentiellement physiologiques, prouvées par les faits, affinités d'actions providentielles que l'on rencontre à chaque instant dans la pratique de la médecine, et dans l'étude des actes de la nature en général et celle de l'homme en particulier. Modes divers d'opérations médicamenteuses sur l'économie, et que la pensée la plus hardie ne peut ni atteindre ni comprendre, encore moins expliquer, sans la polarité.

2° Personne n'ignore que l'émétique ingéré dans l'estomac à la dose de deux, trois et quatre grains, produit le vomissement.

Le célèbre physiologiste docteur Magendie prétend, soit dans son *Mémoire sur le vomissement* (1), soit dans son *Traité de l'influence de l'émétique sur*

(1) *Mémoire sur le vomissement*, lu à la première classe de l'Institut de France, par M. Magendie ; 1813, Crochard, Paris.

l'homme et les animaux (1) ; que l'émétique ne fait pas vomir par le fait de son action directe sur les fibres musculaires de l'estomac, que le vomissement n'a lieu que sous l'influence des contractions du diaphragme pressant sur l'estomac gonflé et maintenu de la circonférence au centre par les muscles abdominaux, opinion acceptée à l'Institut, bien qu'elle soit toute en opposition avec celle du savant et laborieux Haller et de Lieutaud. Nous ne nous permettons pas de juger une aussi grave question qui pourrait difficilement trouver ici sa place ; mais, tenant compte des faits physiologiques énoncés, soit par le Dr Magendie, soit par Lieutaud et Haller, nous savons que l'émétique produit, d'après Magendie, le vomissement par son action contractive du diaphragme en agissant primitivement sur les nerfs diaphragmatiques, et secondairement sur les nerfs spineaux. Que le vomissement peut être provoqué par des doses de deux, trois et quatre grains, jusqu'à vingt-cinq, trente et quarante grains, sans procurer des lésions mortelles. Quelle est l'action de l'émétique dans cette circonstance ? La dose étant changée, sa polarité l'est aussi; au lieu d'agir pour ainsi dire par expansion dans tout l'ensemble de l'économie, comme il le fait

(1) *De l'influence de l'émétique sur l'homme et les animaux*, par M. Magendie; 1813, Crochard, Paris.

quand il est administré à dose impondérable, sa polarité appelle son action sur les nerfs diaphragmatiques et spineaux, puissance qui détermine le vomissement. Peut-on assurer que, dans ce dernier cas, les tissus musculaires de l'estomac ne participent pas au travail de vomiturition par le seul fait des anastomoses ou remanescences nerveuses des nerfs stomachiques avec les nerfs spineaux et le grand sympathique? Nous ne saurions certifier le contraire, parce que l'action d'un médicament donné dans une expérimentation sur l'animal peut souvent être différente sur l'homme, ce que l'expérimentation sur l'homme sain ne démontre que trop souvent.

L'émétique administré en lavage, à la dose de deux, trois à quatre grains, suivant la force du sujet, dans un ou deux litres d'eau, et quelquefois plus, produit des vomissements très-abondants, des selles copieuses et fréquentes, bilieuses et muqueuses; il semble que sa polarité contractive se multiplie en raison de l'étendue des surfaces avec lesquelles il est mis en rapport. Il débarrasse du haut en bas le tube digestif, comme si l'on y faisait passer la raclette ou la fascine d'un ramonneur; ce que chacun de nous a pu observer, c'est le gros de là chose, qui satisfait quelques hommes qui, ne visant pas plus loin, se disent avec satisfaction : le malade a vomi, et il a été bien purgé. *(sic.)*

Ce n'est pas tout. Après l'action perturbatrice produisant vomissements et selles, et malgré son utilité souvent très-appréciable, l'émétique possède comme tous les autres médicaments une autre action qui se manifeste surtout après l'emploi des grandes doses; c'est l'action aromale, à polarité diffusive, telle qu'elle se produit sous l'influence des doses très-impondérables et décèle pendant un temps plus ou moins long chez le malade un plus ou moins grand nombre des symptômes indiqués dans la pathogénésie du tartre stibié, phénomènes toujours appréciables pour l'observateur sérieux.

3° Etudions l'action de l'émétique à doses rasoriennes ou contre-stimulantes; cette grande augmentation de dose en fait un médicament nouveau qui varie encore par sa polarité.

Dans ce cas l'émétique agit encore sur les nerfs diaphragmatiques et spinaux qui s'anastomosient ou se joignent avec le pneumo-gastrique par l'entremise du grand sympathique.

Le docteur Magendie admet implicitement la *tolérance* des hautes doses d'émétique : il en cite, dans son *Traité sur l'influence de l'émétique*, plusieurs cas à la suite d'empoisonnements volontaires; il recule, néanmoins, devant l'emploi des hautes doses contre-stimulantes que les rasoriens ne peuvent expliquer que par la *tolérance*, mot vide de tout sens physiologique, in-

capable de démontrer l'action des doses énormes d'émétique, autrement que par la différence de susceptibilité de l'estomac; en confondant la cause avec l'effet et l'effet avec la cause.

Comment se fait-il que ces doses extra-rationnelles ne provoquent pas, suivant Magendie, les contractions du diaphragme, suivant Haller et Lieutaud les contractions de l'œsophage, de l'estomac, même du *duodenum?* Pourquoi alors l'émétique, au lieu d'être diffusif, excitant et perturbateur, devient-il plus calmant que l'opium et ses congénaires? Cependant, sous l'influence de ces grandes doses, la nature du mal s'affaiblit, celle de l'homme se relève, et le malade se trouve très-souvent guéri.

Responde mihi : si magnes nihil trahit, quæ causa ejus est? Si te helleborus non advomitum agit, quæ illa causa est? Quæ cacare et vomere quidem faciant, novisti. Sed quæ sanandi arcana sint paulo ante dicta, hic frater ignorantiæ es. Dic mihi cuinam in operibus ac viribus rerum naturalium fidendum est? Paracelse, *Paragrani tractatus* iii, *page 210. B.*

La polarité du médicament étant changée par l'élévation de la dose rasorienne, son action sur le système nerveux du diaphragme, sur les nerfs spineaux, le grand sympathique et le pneumo-gastrique l'est aussi; l'émétique est devenu, par le seul fait de cette exagération de dose, *anesthésique*, ce qui nous permet

d'expliquer physiologiquement la *tolérance;* telles sont enfin les trois actions variables de l'émétique suivant les trois doses différentes auxquelles il est employé.

En somme, le système de Rasori est un des plus pauvres parmi tous ceux que nous avons cités. Il n'a pas été assez expliqué, assez généralisé, parce qu'il est peu de médicaments toxiques ou non, capables de supporter une telle exagération de dose après laquelle le malade reste, bien que guéri, toujours troublé plus ou moins longtemps par l'action aromale diffusive du médicament; action aromale dont nous caractériserons plus loin la définition et les véritables effets.

Le système du *contro-stimulus* n'a pu et ne pourra jamais passer à l'état de doctrine; il a cependant pendant quelque temps été accepté, surtout en Italie, et toujours *de par la loi des contraires*. Il est encore de nos jours beaucoup de médecins qui l'emploient avec quelque succès dans les cas trop difficiles.

Si nous avons parlé si longuement de l'émétique et du système de Rasori, c'est pour démontrer qu'il n'est pas de système si mauvais en apparence qui n'ait son côté séduisant, soit dans la pratique, soit dans les études physiologiques qu'il peut provoquer.

Les réflexions que nous venons d'exposer sur les différentes propriétés de l'émétique, suivant ses doses, démontrent assez que les médicaments sont, sui-

vant leurs doses variables, des médicaments nouveaux, qui méritent d'être encore étudiés comme tels dans l'intérêt de la science et de l'humanité, chose que nous avons déjà dite, mais dont nous chercherons toujours à démontrer l'importance.

XIV.

Ere de Brown. — HAHNEMANN.

L'histoire de Hahnemann, bien que déjà très-connue, est plus difficile à refaire qu'on ne le pense, parce que ceux qui l'ont publiée ont toujours confondu l'histoire du novateur avec celle du système dont on lui attribue la création. Ces historiens sont trop loin de la vérité, pour que nous n'usions pas de toute notre impartialité pour démontrer leur erreur.

Le docteur Imbert Gourbeyre, médecin de l'Hôtel-Dieu de Clermont (Puy-de-Dôme), voulant à bon droit rétablir dans la pharmacopée homœopathique l'antimoine à l'endroit du traitement des maladies de

la peau, a dit dans le ***Bulletin de la Société médicale homœopathique de Paris***, tome II, n° 2, 1er juin 1861, p. 77 :

« L'histoire est bien quelque chose en médecine,
« et il me semble qu'on la néglige trop aujourd'hui.
« C'est surtout en thérapeutique qu'on a pris l'habi-
« tude de dédaigner les travaux de nos devanciers. »

Il a été facile de raconter la vie de Hahnemann; mais on a oublié de chercher dans l'histoire de la thérapeutique celle de son système, qui s'y trouve démontré, de temps immémorial, dans toutes les conditions de son existence établies par son auteur : la loi des semblables, l'expérimentation sur l'homme sain, les triturations, les dilutions, les doses infinitésimales ; le tout consigné dans l'histoire bien des siècles avant Hahnemann.

Les premières œuvres de Hahnemann ont paru en 1793. En 1810 il proclama l'homœopathie comme son œuvre personnelle.

Notre intention étant de ne pas confondre l'histoire de l'auteur avec celle de son système, nous tracerons d'abord la vie de cet homme célèbre, nous réservant celle de l'homœopathie pour la véritable époque de son apparition en France, de 1827 à 1830, après avoir parlé de l'ère de Broussais, 1816.

Cette séparation de temps entre cette histoire et celle de la vie de l'auteur et de ses exposés, ne fera que

mieux apprécier ce que nous avons à dire à l'endroit du maître comme à celui de ses prétendues créations.

Notre franchise sera peut-être mal accueillie par les homœopathes dits *purs;* cependant nous croyons que, dans l'état actuel de la science, rien ne doit y rester obscur.

Nous avons l'espoir qu'à mesure que le travail historique que nous proposons jettera quelque lumière sur des faits jusque-là passés inaperçus, nous verrons cesser les dissensions qui divisent les médecins en deux camps.

Nous serons peut-être assez heureux pour voir se rapprocher et se serrer la main des hommes sérieux qui combattent au nom de l'humanité, sous le même drapeau, avec des armes différentes en apparence, dans le but de soulager l'homme dans ses souffrances, et de prolonger son existence dans les limites du possible.

HISTOIRE DE HAHNEMANN.

Hahnemann (Samuel-Christian-Frédéric) naquit le 10 avril 1755 à Meissen (Saxe); fils de Christian-Godefroy Hahnemann, peintre en porcelaine dans la fabrique de Meissen ; mourut à Paris le 2 juillet 1843.

Il vécut jusqu'à l'âge de douze ans dans sa famille où se faisaient remarquer les nobles sentiments de l'ouvrier vertueux qui en était le père. A douze ans,

entré à l'école provinciale, il mérita la confiance et la protection de Muller, son vénérable directeur. Il quitta cette école pour aller terminer ses classes et commencer ses études médicales à Leipsick.

En 1777, il partit de Leipsick pour se rendre à Vienne où il ne put rester que neuf mois, vu l'exiguité de ses ressources. De Vienne il alla à Leopoldstadt où il sut mériter l'amitié et la protection du célèbre J. Quarin, qui l'autorisa à soigner les malades à l'hôpital des moines et à exercer sous sa surveillance la médecine en ville.

Appelé en qualité de bibliothécaire et de médecin du gouverneur de Transylvanie, il délaissa Leopoldstadt après un court séjour pour se rendre dans la capitale de la Transylvanie, Hermanstadt.

Son séjour à Hermanstadt fut une des plus heureuses étapes de sa vie : peu de travail comme médecin, une riche et nombreuse bibliothèque ; en un mot, beaucoup de loisir pour mettre ses lectures à profit. C'est là qu'il put lire et méditer les œuvres d'Hermes, trismegiste, de Gerber, d'Arnaud de Villeneuve, de Lulle son savant contemporain, de Paracelse et de Crolius. C'est aussi dans les œuvres de ces célébrités de leur époque qu'il puisa les initiatives et les matériaux nécessaires à tous ses travaux en chimie et en médecine, ce que nous démontrerons d'une manière irrécusable lorsque nous écrirons l'histoire de

l'homœopathie séparée de celle de la vie de Hahnemann.

Riche des recherches faites pendant son séjour en Transylvanie, Hahnemann se rendit en 1779 à Erlangen, où le 10 août il soutint sa thèse inaugurale, *Conspectus affectuum spasmodicorum œtiologicus et theraperaticus*. Après avoir reçu le grade de docteur en médecine, Hahnemann devint plus cosmopolite que jamais, sans motifs appréciables. Il semble que dès lors il s'est inspiré de l'*actium* qui suit, extrait de Paracelse et cité par Crolius, page 218, *préface admonitoire* :

« L'Ecole de médecine n'est pas couverte que de « tuiles, mais du firmament ; c'est pourquoi il faut « feuilleter le livre de la nature avec les pieds, c'est-« à-dire en courant le pays, comme le dit Para-« celse. »

Paracelse prœfatio id labyrenthum medicorum errantium, page 265, démontre combien les voyages sont utiles aux médecins, combien dans leurs rapports avec les médecins étrangers ils apprennent à reconnaître les erreurs qu'ils commettent ; combien ils s'éclairent et sont utiles eux-mêmes aux médecins étrangers avec lesquels ils sont en contact. Outre ces raisons scientifiques, il y a un autre avantage bien grand : celui des rapports d'amitié qui s'établissent entre étrangers, rapports qui peuvent constituer les

médecins en une seule et grande famille; aussi les hommes qui commandent dans un pays devraient-ils faire tous les efforts possibles pour créer des congrès médicinaux de département à département, de nation à nation, non par sectes de médecins, mais par des réunions forcément composées de toutes les sectes en nombre à peu près égal, pour que la lumière se fasse dans son plus grand jour par le contact des hommes et les savantes discussions qui pourraient surgir de ces relations annuelles et officielles.

Les comices agricoles, qui sont essentiellement protégés par la sagesse de l'Empereur Napoléon III, rendent de jour en jour des services immenses aux développements de l'agriculture rationnelle. Pourquoi, sous la protection du grand homme, ne serait-il pas fondé des comices, des réunions annuelles pour les médecins, qui sont naturellement appelés à conserver la santé, à prolonger l'existence, non-seulement des agriculteurs, mais encore de tous les citoyens.

Cette pensée nous conduit à une autre qui pourrait commencer à habituer les jeunes étudiants à ce genre de lutte dans les comices médicaux.

Ne pourrait-on pas, — nous n'osons le dire, nous médecin retiré sur une roche du pays Basque, — ne pourrait-on pas, lorsque les jeunes étudiants en médecine sortent des écoles préparatoires, leur faire passer une année à Montpellier, une autre à Strasbourg,

une autre à Paris, leur laissant le droit de soutenir leur thèse dans celle des trois Facultés qu'il leur plairait de choisir; mais après avoir, chaque année, fait partie d'un comice médical où seraient appelés de chaque Faculté des élèves de même année dans chacune d'elles ?

L'habitude des savantes discussions se développerait dans leurs jeunes têtes, la thèse serait plus facile à faire et à soutenir, et l'on préparerait ainsi grand nombre d'hommes érudits disposés à l'avance à la gymnastique des savantes et grandes dissertations médicales.

Que le lecteur nous pardonne cette digression. (1)

Hahnemann, à ne pas en douter, connaissait les réflexions de Paracelse sur les pérégrinations des médecins. Aussi le voyons-nous partir pour Heltstadt, Deffau, de là à Gommern près de Magdebourg, toujours actif au travail, se reprendre pendant ses pérégrinations à l'étude de la chimie.

(1) *Nous avons fait des voyages importants pour étudier l'épilepsie du Nord au Midi. Les heureux enseignements que nous avons reçus de beaucoup de médecins et les bons rapports que nous avons eus avec le plus grand nombre, nous ont inspiré les lignes que nous venons de tracer, et nous espérons qu'elles ne nous feront éprouver aucun blâme de la part des hommes sincèrement dévoués à l'art de guérir.*

En 1785, après avoir accepté à Gommern l'emploi de médecin public, Hahnemann se maria avec Henriette Kuchler, fille d'un pharmacien, et de laquelle il eut onze enfants. En 1787, il se rendit à Dresde, qu'il quitta trois ans après pour revenir à Leipsick ; nous le voyons ensuite à Francfort, de là à Georgenthal, à Brunswick, à Kingslutter, à Hambourg, Eclembourg et Torgau, qu'il quitta en 1811 pour revenir encore à Leipsick. Dans toutes les villes ci-dessus désignées, il avait exercé sa médecine homœopathique en composant et délivrant lui-même ses médicaments: en contradiction continuelle à une loi qu'il croyait impossible de subir dans les nouvelles conditions où il se trouvait, il n'en fut pas moins fatigué et pourchassé, malgré les services éminents qu'il pouvait rendre. Il put cependant, de 1811 à 1820, rester à Leipsick. A cette époque, de nouvelles persécutions s'élevèrent contre lui ; même dans cette ville, où il avait déjà fait tant de bien.

Bien qu'aussi patient que courageux, il se lassa de les subir, demanda au prince Ferdinand Anhalt de Koëthen un asile et une protection qu'il savait bien ne devoir pas lui être refusés. Hahnemann connaissait *ad unguem*, son Crolius, l'un des plus célèbres commentateurs de Paracelse ; il n'ignorait pas que ce Crolius, médecin spargiriste distingué, avait été un des plus savants promoteurs de la loi des semblables, en un mot, de l'homœopathie ; il n'igno-

rait pas que Crolius, pauvre comme lui, avait été soutenu en France par une riche famille appelée d'*Esnée*, et en Allemagne par le célèbre maréchal de l'empire, *Bappenheim*, protections qu'il avait dues au très-digne prince Christien Anhalt, qui, par amour pour la science, le releva de tous ses frais d'études et d'expérimentations chimiques, médicales et physiologiques. A Koëthen, Hahnemann était donc assuré de trouver des souvenirs de famille qui lui procureraient à lui, chimiste similiste comme Crolius, une véritable et assurée protection, qu'il obtint tout de suite du prince héréditaire, mais que lui refusa pendant longtemps la population. Il habita cependant Koëthen pendant 15 années, où, par la protection et la munificence du prince et des grands personnages qui, de toutes parts, vinrent le consulter, il put continuer ses travaux presque sans sortir de sa maison.

Là, il avait trouvé la tranquillité, la gloire et le bien-être; en 1827, Henriette Kuchler mourut. En 1833, Mlle Mélanie d'Hervilly, Française, recevait à Nice les soins du célèbre docteur Coindet père, de Genève, qui se voyait mourir avec le regret de ne pas avoir suffisamment étudié l'homœopathie. Coindet lui conseilla, *dit-on*, peu avant de mourir, de se rendre à Koëthen pour consulter Hahnemann, ce qu'elle fit; *après l'avoir guérie*, le savant vieillard l'épousa, quoiqu'il fût âgé de soixante-dix-neuf ans.

Après ce second mariage, il se décida à quitter Koëthen pour se rendre à Paris, où il fut bientôt entouré du grand nombre de disciples qui l'y avaient précédé; il y exerça la médecine depuis juin 1835, malgré son grand âge, avec toute la force et la justesse de raisonnement qui constitue les grandes intelligences, et mourut le 2 juillet 1843.

Hahnemann était pieux comme Crolius et Paracelse ses devanciers, et protestant comme Arnauld de Villeneuve, précurseur de Luther. Arnauld de Villeneuve fut similiste et le principal fondateur de l'expérimentation sur l'homme sain.

Pour compléter l'histoire de Hahnemann, il nous reste à fixer nos lecteurs sur les titres et les dates de ses nombreuses œuvres.

Nous devons d'abord dire que les premiers travaux de Hahnemann furent des traductions en allemand d'ouvrages français et anglais, travail ingrat qui lui fournit cependant quelques ressources qui l'aidèrent à achever ses études.

Sa première œuvre, comme pour tous les médecins, fut sa thèse déjà citée : *Conspectus affectuum spasmodicorum ætiologicus et therapeuticus.* Leipsick, 1779.

De l'empoisonnement par l'arsenic, les moyens d'en détruire les effets et d'en constater légalement la présence. Leipsick, 1786.

Du charbon de terre et les moyens d'améliorer ce combustible et de l'utiliser dans le chauffage des fours. Leipsick, 1787.

Instructions sur les maladies vénériennes, indication d'une nouvelle préparation mercurielle. Leipsick, 1789.

Ses travaux dans les annales de Crell, *Des moyens de vaincre les difficultés que présente la préparation de l'alcali minéral par la potasse et le sel marin.*

De l'influence que certains gaz exercent sur la fermentation du vin.

Recherches chimiques sur la bile et les calculs biliaires.

Moyen très-puissant pour arrêter la putréfaction.

Lettres sur le spath pesant.

Nouveau principe constituant de la plombagine.

Réflexions sur les principes astringents des végétaux.

Les modes exacts de préparer le mercure soluble.

De l'insolubilité de quelques métaux et de leurs oxydes dans l'ammoniaque liquide.

Des moyens de prévenir la salivation et les effets désastreux du mercure.

Note sur la préparation du sel de Gauber.

Tous ces travaux furent publiés soit dans des journaux scientifiques, soit dans des opuscules, de 1787 à 1792. Il en trouva la juste et digne récompense

dans l'appel qui lui fut fait par la Société économique de Leipsick et l'Académie des sciences de Mayence qui s'honorèrent en le recevant dans leur sein.

Il publia quelques travaux dans le journal l'*Ami de la Santé*. Francfort, 1792.

Le Dictionnaire de Pharmacie. Leipsick, 1793.

La Véritable préparation du jaune de Cassel. Francfort, 1793.

En 1805 parurent les fragments de *Viribus medicamentorum, sive sin sano corpore humano*, qu'il ne faut pas confondre avec les deux petits volumes in-12, publiés en allemand, par le docteur Jahr, bon livre aussi, et traduit par Noirot et Mousin, de Dijon. *Douillier*, éditeur. (1)

Les fragments des *viribus* ne traitent que de 26 médicaments, mais à une telle hauteur, avec tant de soins, qu'il semble en lisant que les 26 médicaments doivent suffire dans toutes les pratiques de la médecine.

Ce chef-d'œuvre est enrichi de notes parfaites et précieuses sous ce titre : *Observata Aliorum*. J'ai lu ce livre en 1833, chez l'excellent docteur Dufresus père, de Genève, dont le fils est un des rédacteurs

(1) *Ce petit livre est le plus précieux* VADE-MECUM *que puisse trouver le praticien homœopathe.*

distingués du journal l'*Art Médical*. On a donné dans ce journal des fragments de ce livre qui, détachés les uns des autres, lui faisaient beaucoup perdre de sa valeur. (Nous apprenons avec plaisir que M. le Dr Quin, à Londres, en a donné une nouvelle édition.)

En 1810 parut à Dresde l'*Organon de l'art de guérir*, ou *Organon de la médecine rationnelle*.

En 1811 parut le 1er volume de la *Matière médicale pure* et le *Traité des maladies chroniques*.

1812. *Dissertatio de Helleborismo veterum* (faite avec beaucoup d'érudition et de sagacité, l'Hellebor des anciens serait notre *veratrum album). Atlas historique de M. Casimir Broussais*. Hahnemann avait trouvé l'initiative de ce travail, *in dissertatione* de Schulser (*J. H. Disp. de Helleborismo veterum*, in-4°, 1743).

Tel est l'ensemble des travaux de Hahnemann, tous ses ouvrages ont été tellement lus par ses critiques et ses admirateurs qu'ils ont été très-souvent réédités.

XV.

Ère de Broussais. — BROUSSAIS.

Broussais (François-Joseph-Victor), célèbre médecin, né à Saint-Malo, le 17 décembre 1772, mourut à Paris, le 17 novembre 1838. Après avoir fait ses études à Dinan, il fut reçu chirurgien dans la marine militaire où il servit pendant six ans.

Depuis, appelé aux armées de l'Empire, il fit les campagnes de Hollande, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. Nommé, en 1814, médecin ordinaire et second professeur à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, où il remplaça, en 1820, le baron Desgenette,

comme premier professeur; il obtint, en 1830, la chaire de pathologie et de thérapeutique générale à la Faculté de médecine de Paris. Il entra à l'Académie des sciences morales en 1832, et fut inspecteur général du service de santé des armées. Un monument lui a été élevé au Val-de-Grâce en 1841.

Broussais, médecin des armées impériales, servant avec honneur, avait compris, à travers les fatigues et les loisirs des camps, que depuis longtemps la médecine avait besoin de subir des réformes ; il tenta de les faire, mais il ne parvint à renverser Brown et ses sectaires qu'en se plaçant en quelque sorte à leur *antipode*.

Comme Van Helmont, Brown et Barthez, il subit l'influence de l'archée-antité de Paracelse, qu'il interpréta totalement en sens inverse de Brown, en substituant à l'*incitation* ou *incitabilité*, l'*irritation*, dont il plaça, comme Paracelse, le principal siége dans l'estomac et dans le tube intestinal.

Cette contrefaçon inverse du système de Brown n'aurait eu que bien peu de valeur si Broussais n'eût su s'élever au-dessus des controverses de ses critiques par la rénovation de l'anatomie pathologique, la création de la pathologie physiologique, dont il usa hypothétiquement d'abord pour placer le siéges des fièvres continues dans le tube intestinal, hypothèse démontrée vraie par les faits ; mais qui fut plus tard

mieux caractérisée par Raspail, à l'endroit de ses causes multiples et continuelles. (Raspail, *Histoire de la santé et de la maladie*, etc.; Paris, 1835.) Broussais n'avait pu connaître encore les travaux de Raspail, mais il sut élever son système au-dessus de celui de Brown, qui s'éteignait, faute de mieux, dans les bras de la médecine expectante de Pinel.

Le nouveau système de Broussais fut encore accepté *officiellement de par la loi des contraires*, lettre morte depuis longtemps, épuisée de fatigue par la rude gymnastique que lui avait fait subir jusqu'alors l'école hippocratique universelle et officielle, à l'encontre de tous les systèmes divers qui, de siècle en siècle, s'étaient succédés. Elle est enfin venue expirer devant le berceau de la médecine physiologique.

Si, pour se distraire des préoccupations du moment, qui lui occasionnent des discussions plus ou moins scientifiques à l'endroit des monographies, nosographies, technologies nouvelles, discussions toutes abortives en vue des progrès de l'art de guérir, cette école universellement officielle, se rendait sur la tombe de la loi mortelle des *contraires*, à elle creusée par le savant Broussais, elle pourrait y lire l'épitaphe qu'il lui a infligée : ***Dura lex sed ablata, tollitur effectus.***

Les œuvres de Broussais furent écrites avec toute la fermeté, la vigueur et l'élégance de style qui le caractérisèrent. Ce style élevé respirait toute la gran-

deur de sa science ; Broussais fut appelé par ses élèves le Napoléon *de la médecine*.

Aussi hardi que Paracelse son premier maître, il vint, avec la même force de conviction, attaquer de front les systèmes de Brown et de Pinel. Paracelse brûla les livres de Galien ; Broussais plaça son camp sous les murs du temple de l'Ecole officielle, et détruisit tout l'échafaudage des systèmes de Brown et de Pinel.

J'ai vu ce bon Pinel, respectable et savant vieillard, l'Hippocrate de son temps, répandre des larmes devant le petit nombre d'élèves qui, depuis l'apparition de Broussais, n'allaient plus l'entendre que rarement, et dire hautement :

« N'ai-je donc tant vécu, tant étudié, tant appris,
« que pour comprendre aujourd'hui que je ne sais
« pas assez. » *Ars longa, vita brevis.*

La théorie de Broussais était simple et facile à suivre, en même temps qu'elle était satisfaisante par ses explications pathologiques et physiologiques ; elle résumait en elle une médication qui n'appelait aucun effort de la pensée, aucun effort de méditation, de la part du médecin vulgaire.

Broussais, comme tous les systématiques ses devanciers, s'occupa plus de son mode de fondation, des formes à lui donner, que de ses conséquences au point de vue curatif. Tout son système, créé à l'in-

verse de celui de Brown, basé sur la pléthore en opposition à l'anémie brownienne, ne présente d'autres éléments curateurs que la saignée, les sangsues, les ventouses, les vésicatoires, le sirop de gomme, les boissons émollientes, les cataplasmes et lavements de même nature, les bains tièdes et la diète sévère.

Les adeptes de Broussais devinrent plus broussaisiens que lui, furent plus exagérés que lui, et, ne mesurant plus les forces de la médication sur celles de la vie, le sang coula à grands flots, par la lancette, la sangsue et les ventouses. Ils portèrent la même exagération dans la diététique affaiblissante : quelques gouttes de bouillon de veau ou de poulet, quelques gouttes de lait souvent mélangé d'eau, étaient à grand'peine accordées de loin en loin à de malheureux patients qui s'éteignaient exsangues dans les angoisses de la faim.

Broussais, doué d'un grand génie et d'une belle âme, ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait par ses écrits donné à la science un grand développement, au point de vue des progrès physiologiques ; mais qu'il avait au point de vue curatif délaissé la matière médicale, la pharmacie ; que l'art de formuler était devenu complétement inutile ; que sa méthode favorisait la paresse et souvent l'ignorance ; que les abus de la diète et des évacuations sanguines laissaient après eux de graves accidents ; qu'en un

mot ses sectaires exagérés avaient sous son patronage, et sans s'en douter peut-être, remis en pratique le fatal *sangradorisme* du romancier Lesage.

Dès lors il compta plus sévèrement avec les ressources de la vie; il devint plus avare d'émissions sanguines, moins sévère dans la diète, deux causes irrévocables des affections chroniques, innombrables et souvent mortelles, qui se manifestaient à chaque instant chez les malades qui avaient pu résister aux exagérations débilitantes de ce genre de traitement.

Il serait bien à désirer que ceux qui restent encore parmi ses vieux adeptes se permissent les mêmes réformes; ils auraient la conscience plus tranquille; mais ils sont d'une fierté, d'une insuffisance incorrigibles. *Que la terre leur soit un jour légère !*

Broussais s'aperçut, enfin, qu'il avait outrepassé, mais en sens inverse, les erreurs de Brown. Il revint peu à peu, sans sortir de ses théories, à la thérapeutique des anciens de son école, où il ne trouva que l'empirisme le plus désordonné, ou l'éclectisme le plus impudent, qu'il ne tarda pas à combattre à outrance.

Que devait faire ce savant, ennemi de l'empirisme et de l'éclectisme, qu'il savait apprécier à leur juste valeur ? Il ne pouvait rentrer dans l'empirisme, ni se livrer à l'éclectisme. (F.-J.-V. Broussais, *Du prétendu éclectisme médical, discours préliminaire des Anna-*

les de la médecine physiologique, 1829.) Il eut la noble franchise d'avouer son doute et ses inquiétudes; il les démontra par une sorte d'abdication en faveur des doctrines nouvelles qu'il espérait et appelait de tout cœur. (BROUSSAIS, *Discours préliminaire des Annales de la médecine physiologique, n° 4*, de janvier 1833.) Il fut servi à souhait; c'est à cette époque que le système de Hahnemann commença à se faire comprendre en Europe.

Les principales œuvres laissées par Broussais sont :

Histoire des phlegmasies chroniques. Paris, 1818.

Examen de la doctrine médicale, 1817.

Ce fut son *Organon*.

Traité de physiologie appliquée à la pathologie, 1822.

Annales de la doctrine physiologique, de 1832 à 1834.

Traité de l'irritation et de la folie, 1828.

On lui doit encore un *Cours de pathologie et de thérapeutique à la Faculté de Paris*, publié par Gaubert, de 1834 à 1835 ;

Son *Cours de phrénologie*, qui parut en 1836.

Malgré toutes ses œuvres, aussi savantes que brillamment écrites, aussi critiquées qu'admirées, Broussais ne put conduire sa médication à l'état de doctrine. Comme toutes celles qui l'ont précédée et beaucoup de celles qui doivent lui succéder, sa théorie

s'éteignit à l'état de système, par la raison que nous avons déjà indiquée plus haut.

LES SYSTÈMES *ne peuvent guérir qu'un certain nombre de maladies.* LA DOCTRINE *seule peut guérir toutes celles que la nature permet de guérir.* (CHAPITRE Ier. — *Des lois et des systèmes.*)

Broussais, personne ne peut en douter, fut un des savants les plus remarquables de notre siècle ; mais, beaucoup de médecins ignorent peut-être, qu'affligé de voir l'art de guérir dans l'ornière où il se croyait forcé de l'abandonner, il sut mettre de côté orgueil et gloire, dépouiller le vieil homme, et, en simple expérimentateur, étudier l'homœopathie et en essayer l'application.

A preuve de ce que nous avançons, nous copions ici une consultation donnée par Broussais à un de nos malades, qui alla le consulter à Paris en juin 1838, peu de temps avant sa mort qui eut lieu le 17 novembre même année. Nous avons conservé avec soin cette consultation et la conserverons toujours comme un gage d'amour pour la science et de parfaite abnégation de la part du grand homme. Il serait à désirer, dans l'intérêt de la science et de l'humanité, que cet exemple fût suivi par tous ceux qui pensent l'avoir dignement remplacé dans les chaires de nos écoles et sur les chaises curales de nos académies.

Nous voudrions les voir ne rien repousser, tout étudier, tout expérimenter, et dire toujours avec Paracelse et Lordat : *Medicina ars perpetua.*

CONSULTATION DE BROUSSAIS.

« ASTHME PÉRIODIQUE.

« *M. X. est affecté d'une dyspnée périodique*
« *qui a tous les caractères de ce qu'on nomme*
« *asthme nerveux. Il est difficile d'assigner un*
« *siége permanent à cette maladie; cependant*
« *le soussigné pense qu'il y a certaines parties*
« *signalées par les symptômes, sur lesquelles on*
« *peut diriger l'action de quelques moyens thé-*
« *rapeutiques. Ces parties sont la région cer-*
« *vico-dorsale de la moëlle épinière, le sommet*
« *du poumon gauche et le cœur. En consé-*
« *quence, il proposerait de suivre le traitement*
« *ci-après :*

« 1° *Appliquer des sangsues ou des ventou-*
« *ses scarifiées, alternativement sur les appo-*
« *phises épineuses des cinq ou six premières*

« *vertèbres dorsales, au-dessous de la clavicule* « *gauche et sur la pointe du cœur. On mettrait* « *quatre à cinq jours d'intervalle entre chaque* « *application; et si l'on remarquait du mieux* « *à la suite de l'une d'elles, on insisterait sur* « *les saignées locales pratiquées sur la région* « *où cette application viendrait d'être faite.*

« 2° *Suivre un régime composé de potages,* « *viandes blanches, œufs, poissons, peu de lé-* « *gumes, quelques fruits, eau rougie pour bois-* « *son. S'abstenir de café, car il irrite l'appa-* « *reil digestif et empêche l'emploi des médica-* « *ments que l'on veut essayer. M. X. doit se* « *nourrir suffisamment sans se sur-irriter.*

« 3° *Ce traitement préparatoire ayant été* « *suivi pendant deux semaines et même trois,* « *on essayera de quelques médicaments anti-* « *spasmodiques; mais le soussigné ne voudrait* « *en user qu'à doses très-faibles. Il propose* « *successivement de tenter :*

« (A) *La belladone (teinture bien chargée),* « *deux gouttes dans quatre onces d'eau, tous les* « *matins une cuillerée à bouche étendue dans* « *un verre d'eau pure :* 10 *ou* 15 *jours.*

« (B) *La douce amère, infusion d'un gros*
« *de la plante dans une chopine d'eau (une*
« *livre d'eau), à prendre trois fois dans la soi-*
« *rée pendant une quinzaine de jours.*

« (C) *La fleur de soufre, cinq grains triturés*
« *avec un gros de mucilage et poudre de*
« *gomme arabique, le tout partagé en trente*
« *pilules, une à prendre chaque matin, boire*
« *par dessus une tasse d'eau sucrée.*

« N. B. *Il est nécessaire de commencer les*
« *essais par les deux premiers médicaments ci-*
« *dessus indiqués et de faire suivre le soufre,*
« *attendu que la maladie date d'une impression*
« *du froid.*

« (D) *La gomme ammoniaque à la dose d'un*
« *quart de grain à la fois, incorporée avec*
« *deux grains de mie de pain à prendre pen-*
« *dant huit jours le matin à jeun; une demi-*
« *tasse d'eau par dessus.*

« (E) *La ciguë en poudre (conium macula-*
« *tum), fraîche autant que possible, de un à*
« *trois grains, incorporée avec un mucilage;*
« *huit ou dix jours de suite.*

« (F) *La digitale en poudre, aussi de un à* « *six grains par jour.*

« (G) *La poudre de colchique à un dixième* « *de grain, incorporée avec du mucilage de* « *gomme arabique et de la poudre de réglisse;* « *huit ou dix jours de suite.*

« (H) *La noix vomique (sa teinture bien* « *chargée); une demi-goutte serait mise dans* « *une bouteille d'eau pure, même distillée, et* « *M. X. en prendrait deux cuillerées à bouche* « *pendant sept ou huit jours.*

« 4° *S'interdire l'usage des épices, du poi-* « *vre, muscade, girofle, cannelle et de tout* « *condiment jouissant d'une propriété médi-* « *camenteuse. Ainsi, point d'ail, d'oignons, de* « *persil, de cerfeuil, de vinaigre, un peu de* « *sel avec des aliments nourrissants et non* « *venteux, et le lait s'il passe, voilà tout.*

« 5° *Se préserver de toute émotion morale,* « *d'impatience et éviter les rapports sexuels.*

« N. B. *Les formules des médicaments sim-* « *ples indiquées ci-dessus ne seront essayées* « *que l'une après l'autre, en laissant même dix*

« *ou douze jours d'intervalle entre chaque re-*
« *nouvellement de formule pour voir si la der-*
« *nière a influé sur l'accès. Si l'on en rencon-*
« *tre une qui réussisse on y insistera, mais*
« *il sera toujours bon d'en essayer une autre,*
« *lorsqu'elle perdra son action, ou seulement si*
« *les progrès vers la guérison se ralentissent.*

« *Paris, 2 juin* 1838.

« *Signé :* Broussais. »

Si parmi nos lecteurs il s'en trouvait qui voulussent douter de l'authenticité de cette consultation, nous nous faisons fort de leur en faire parvenir *une copie notariée.*

Cette consultation ne permet pas de commentaires sur les intentions et le but que se proposait son auteur. Qu'il nous soit permis, cependant, d'exposer nos réflexions à ce sujet.

Après avoir expliqué la maladie et son siége d'une manière aussi physiologique que possible dans le premier paragraphe, l'auteur se montre dans le second toujours broussaisien ; il essaie encore d'obtenir ou de préparer la guérison par les évacuations sanguines, et la révulsion par les ventouses.

Dans le troisième, il trace le régime à suivre, ré-

gime bien plus confortable que celui de la diète antiphlogistique dont il avait l'habitude d'user, rapproché de celui indiqué par Hahnemann.

Dans les paragraphes A, B, C, D, E, F, G, H, il indique les médicaments qu'il propose simplement à titre d'essai, bien que le choix qu'il en a fait démontre déjà une étude approfondie de la thérapeutique de Hahnemann.

Réservé dans son amour-propre doctrinaire, ou pas assez hardi pour employer tout de suite les préparations infinitésimales indiquées par Hahnemann, il use sans s'en douter peut-être d'un mode faux et destructeur de la puissance médicatrice des agents qu'il emploie. Il laisse cependant entre chacune de ces puissances un temps normal pour la durée d'action de chacune d'elles, ce qui prouve qu'il veut juger prudemment de cette durée d'action déjà préjugée par Hahnemann.

Il termine enfin par prescrire l'abstention de la part du malade de toute épice, en un mot de tout médicament capable de troubler l'action de ceux qu'il emploie, et cela après avoir proscrit précédemment l'usage du café, antidote de beaucoup de médicaments à dose homœopathique.

Tout l'ensemble de cette consultation dénote le bon vouloir de l'auteur, le ferme désir qu'il a de découvrir ce que le système qui en est la base possède

de vérité ou de mensonge. En somme, dans tout ce travail on ne peut que louer la bonne foi de Broussais ; il est grandement à regretter que la mort soit venue trop tôt l'enlever à la science, à ses admirateurs, à sa famille et à ses amis. Il n'eût pas tardé à publier franchement ses opinions sur le système homœopathique qu'il eût foudroyé de toutes les forces de son brillant style s'il l'eût trouvé faux, ou fait grandir avec toute la puissance de son génie s'il l'eût reconnu vrai.

Nous ne pouvons dès à présent que jeter sur sa tombe les couronnes de la reconnaissance et le remercier des essais qu'il a faits pour découvrir la vérité, et solliciter de la part des savants qui lui ont succédé les mêmes essais pratiques pour continuer son œuvre. Lecteur assidu des journaux de médecine de diverses opinions, nous avons l'espoir qu'un grand homme, un savant qui marque dignement sa place parmi ses pairs, ne tardera pas à jeter de nouvelles et grandes lumières sur la situation médicale du jour. Que le ciel l'éclaire et que, suivant l'exemple de Broussais, il dépouille bientôt le vieil homme !

XVI.

Ere de Broussais. — L'HOMŒOPATHIE.

Nous avons dû séparer la vie de Hahnemann de l'histoire de l'homœopathie, afin de rester vrai dans nos descriptions comme dans nos conclusions.

On pourrait, mais ce n'est pas utile, diviser l'existence de l'homœopathie, de même que la vie de Hahnemann, en deux temps. Le temps de la grandeur croissante du novateur, pendant que simple chimiste il enrichissait la science de découvertes nouvelles et les bibliothèques d'ouvrages précieux, *premier temps*.

Deuxième temps, celui où il cherche à fonder une doctrine nouvelle en médecine. Il ne trouva alors que des frondeurs, des critiques de toute espèce, même parmi ceux qui de prime-abord l'avaient porté aux nues; témoin Orfila qui le combla d'éloges comme chimiste et le foudroya comme médecin. Il nous serait cependant difficile d'indiquer quel fut le plus médecin des deux; de plus éclairés que nous pourront le dire peut-être.

Nous nous sommes interdit, dès le début de cet opuscule, toute espèce de critique; nous nous contenterons donc de faire l'histoire de l'homœopathie avec la même impartialité qui nous a guidé dans l'histoire de Hahnemann et de tous les autres systématiques dont nous l'avons fait précéder et suivre.

Le premier livre qui parut en France sur l'homœopathie eut pour titre : *Examen théorique et pratique de la méthode curative du docteur Hahnemann, nommée* HOMŒOPATHIE, *par le docteur* BIGEL, médecin français au service de la Russie, médecin de l'École de Strasbourg, de l'Académie de St-Pétersbourg, professeur d'accouchement, assesseur au collége de l'empire de Russie, et médecin de *Son Altesse Impériale Monseigneur le grand-duc* CONSTANTIN CÉSAREWITSCH. Varsovie, *N. Gluckberg, imprimeur de l'Université royale*, 1827.

Le docteur Bigel, avant de publier ses deux volu-

mes sur l'homœopathie, avait accompagné son impérial malade auprès de Hahnemann à Koëthen, où il était resté jusqu'à l'époque de sa guérison. Pendant ce temps, le docteur Bigel, avide d'instruction, avait suffisamment fréquenté Hahnemann, pour vérifier et apprécier sa méthode. Son livre néanmoins, et malgré tous les titres honorifiques de son auteur, passa presque inaperçu, bien que l'Académie de médccine de Paris en eût reçu plusieurs exemplaires.

En 1830, M. le comte Sébastien des Guidi, docteur en médecine de la Faculté de Strasbourg, docteur ès-sciences, ancien professeur de mathématiques au collége de Tournon, aux lycées de Lyon et de Marseille, plus tard inspecteur de l'Académie à Lyon, officier de l'Université, chevalier de la Légion d'Honneur, introduisit dans cette ville, sa patrie adoptive, la médecine homœopathique après l'avoir étudiée à Naples auprès des docteurs Romanini, médecin de la reine mère de Naples, et de Horattis. Ce dernier était médecin de l'hôpital militaire de La Trinité, à Naples.

A la même époque, à peu près, les docteurs Dufresne père et Peschier l'introduisaient à Genève avec l'aide du savant M. Pictet, qui traduisait en français les livres allemands de Hahnemann. Ils y fondèrent la *Société homœopathique gallicane*, et par suite le journal *La Bibliothèque homœopathique gallicane*. C'est dans ce journal que le docteur Dufresne a le

premier donné une notice assez complète de la vie de Hahnemann, mais absolument rien sur l'histoire de l'homœopathie.

Il ne dit qu'un seul mot sur la découverte de l'homœopathie :

« En 1790, après avoir traduit la matière médicale « de Cullen, Hahnemann fut si mécontent des hypo« thèses gratuites par lesquelles on tentait d'expli« quer la puissance fébrifuge du *quina*, qu'il résolut « d'éclairer cette question en faisant sur lui-même « quelques essais avec cette substance.

« Il observa dès lors que le quina, par son action « relative, pouvait produire sur l'homme sain une « fièvre intermittente analogue à celle qu'il guérit le « mieux. »

Ce fut, dit-on, par cet essai qu'il découvrit le premier fait, qui lui permit de reconnaître la véritable puissance des actions médicamenteuses sur l'homme sain, et qui lui donna à penser que toutes les autres substances médicinales devaient être expérimentées de la même manière, et que dès ce jour Hahnemann devint *immortel* en créant l'*homœopathie.*

C'est une erreur : avant de tenter cette expérimentation, Hahnemann connaissait les œuvres de ses prédécesseurs dont il a dans ses livres trop souvent copié et l'esprit et la lettre, ce que nous ne tarderons pas à démontrer.

Pendant que Dufresne et Peschier, de Genève, or-

ganisaient la *Société gallicane* et le journal du même nom, Pétroz, ami et compatriote de Dufresne, initié par lui aux lois de l'homœopathie, se posait à Paris en homme savant comme le chef de ce système. Son frère y fondait une pharmacie homœopathique, dont les successeurs, MM. Catalan frères, ont pris la suite et rendu, par la multiplicité de leurs efforts, la grande sévérité qu'ils ont apportée dans leurs préparations et leur grande propagande, en créant à Paris des pharmacies homœopathiques en nombre considérable, d'éminents services aux progrès de l'homœopathie ; mais ils n'ont eu ni les uns ni les autres les honneurs de l'initiative. C'est à M. Pelletier père, de Lyon, que les adeptes de Hahnemann doivent la création de la première pharmacie homœopathique. Nous pouvons dire qu'il prépara les médicaments de la nouvelle pharmacopée avec un soin, une exactitude, qui ne laissèrent rien à désirer même pour l'homœopathe le plus exigeant. Son fils *Jean-Baptiste Pelletier*, son successeur, a apporté à la préparation des médicaments homœopathiques , les mêmes soins et la même sévérité. Les amis du progrès homœopathique leur doivent des éloges.

Nous devons dire cependant, en historien fidèle, que la pharmacie Pelletier, de Lyon, fut formée sous l'influence du docteur H.-C. Gueyrard aîné, fils du docteur Gueyrard, médecin militaire, médecin en chef divi-

sionnaire à l'Hôtel-Dieu de Lyon et frère du docteur Gueyrard, médecin en chef de l'Hôtel des Invalides d'Avignon.

H.-C. Gueyrard, disciple homœopathe du comte des Guidi, précéda de peu de temps Pétroz à Paris; mais trop jeune encore et sans antécédents allopathiques, il ne put faire dans cette immense cité, ce que Pétroz, déjà connu par une grande réputation allopathique, y fit *à priori* et sans coup *férir*, dans la propagande du nouveau système institué par Hahnemann. H.-C. Gueyrard, d'une faible constitution, est mort trop jeune pour la science, IL A LAISSÉ UN BON PETIT LIVRE INTITULÉ : LA DOCTRINE HOMŒOPATHIQUE EXAMINÉE SOUS LES RAPPORTS PRATIQUES ET THÉRAPEUTIQUES. C'est le premier livre sur l'homœopathie qui fut imprimé en France.—*Paris*, *J.-B. Baillèris*, 1834.

Plus tard son second frère lui succéda dans la pratique homœopathique; mais, comme son aîné, il mourut trop jeune.

C'est avec une satisfaction grande que je rappelle au souvenir des homœopathes, H.-C. Gueyrard, ce jeune néophyte, mon camarade de collége et presque mon contemporain dans mes études médicales.

Après les pharmacies dont nous venons de parler, M. Weber, homœopathe alsacien, en a fondé une très-bonne à Paris; Bordeaux connaît et admire celle de M. Alexandre; Marseille en possède plusieurs.

Presque toutes les grandes villes de France en ont aujourd'hui, ou purement homœopathiques où mixtes. Bayonne possède celle de M. *Darracq* qui est pure, complétement séparée de tout mélange allopathique. Ce progrès pharmaceutique témoigne en général du développement immense que prend l'homœopathie, malgré toutes les oppositions qu'elle rencontre. Que sera-t-elle donc? lorsque, dépouillée de toutes les entraves qu'elle possède en elle-même, et réduite à la spécificité pure, c'est-à-dire rappelée à sa véritable origine, qui depuis des siècles est tracée dans l'histoire de la médecine !...

Nous avons parlé des pharmacies pour faire connaître les progrès du système homœopathique en France ; nous pourrions parler aussi des divers auteurs qui ont écrit sur cette matière. Si nous osons dire avec regret que ce travail bibliographique nous éloignerait beaucoup trop du sujet de ce livre, nous pouvons dire aussi que le système homœopathique n'a pas encore été complétement traité nulle part ; que parmi tous les livres homœopathiques qui nous arrivent de tous les pays où ce système a pénétré, et le nombre en est immense, il n'en est pas un de complet. Chacun d'eux, il est très-vrai, apporte un trait de lumière, expression positive du génie de son auteur, mais aucun d'eux ne peut toucher au véritable but, qui doit conduire, non-seulement au progrès de

la science médicale, mais encore à ce que nous croyons devoir appeler, nous, l'art de guérir. Cela, parce qu'ils ignorent, ou feignent d'ignorer l'histoire de la médecine en général, et malheureusement celle de l'homœopathie en particulier. Hahnemann ne fut pas un Messie, mais un savant imitateur et un sage révélateur.

Nous ne devons cependant pas oublier de parler du livre de M. le docteur P.-J. Lafitte, *Symptomatologie homœopathique*, etc. (J.-B. Baillières, Paris, 1843.) La pensée, le travail et l'exécution de ce livre annonçaient chez son auteur un grand dévouement, une longue persévérance. Rendu complet, c'eût été une œuvre de perfection, mais la mort a ravi trop tôt ce modèle de patience, son livre en est resté à la moitié, et personne encore n'a osé entreprendre de le finir. Nous pouvons dire que les hommes comme M. Lafitte sont rares; il avait compris le complément des œuvres de Hahnemann, et à l'endroit du système de ce dernier, le docteur Lafitte s'est immortalisé, bien que son œuvre soit restée incomplète.

Héring, de Philadelphie, a grandement enrichi la matière médicale. Ses travaux ne périront pas; ils deviendront utiles un jour à tous les médecins de tous les systèmes, s'ils sont de vrais amis de l'humanité.

L'Allemagne nous a fourni de très-bons livres;

rien, cependant, n'y est complet, bien que l'Allemand soit penseur, long et réfléchi dans ses travaux, et vise partout sans éclat au positivisme.

Parmi les homœopathes allemands, nous devons citer en première ligne Hahnemann, Boninghausen, etc., sans oublier parmi les allopathes de notre siècle le célèbre Huffland, écrivain aussi fécond qu'inépuisable, vrai successeur de Pierre d'Abano, *Petrus Aponensis conciliator*, et du savant Boerhaave, qui voulait que le médecin ne restât étranger à aucune science.

Dans cet essai historique, n'oublions pas de mentionner la session de la société homœopathique gallicane, qui eut lieu à Paris le 15 septembre 1835, à laquelle furent conviés tous les homœopathes suisses, français, allemands, anglais et italiens. Cette session se fit remarquer par trois faits ou incidents remarquables.

Le premier de ces incidents pourrait ne pas paraître vrai, et être révoqué en doute, s'il n'eût pas eu, comme les deux autres, quelques centaines de témoins; il possède en lui quelque chose de grotesque qui aurait pu à son époque, s'il eût été rendu public, fournir un beau modèle historique aux praticiens de la charge et de la caricature. Le fait se passa en septembre 1835.

Nous l'avons dit plus haut : le ban et l'arrière-ban de tous les homœopathes de diverses nations avaient été appelés à cette séance, dont tous les membres devaient apporter des armes pour combattre toutes les erreurs de l'allopathie ; de là, grande et générale panique.

L'Académie Royale de Médecine, le gouvernement lui-même, ne virent pas cette réunion sans émoi ; ils n'avaient cependant l'un et l'autre rien à en redouter. La peur était une maladie de l'époque, les académiciens eux-mêmes ne savaient s'en guérir.

Pendant les quelques jours qui précédèrent cette réunion, les membres du bureau ne purent obtenir ni un local ni l'autorisation de se réunir. Les homœopathes, disait-on, ne pouvaient être que des perturbateurs de la science, de la morale et de la tranquillité publique ; enfin la reconnaissance, cette vertu si rare dans tous les siècles, vint triompher de toutes les craintes académiques et gouvernementales.

Le docteur Pétroz, président élu pour cette mémorable séance, avait donné des soins à M. *Madié de Monjeau*, alors membre de la chambre des députés. Cet honorable représentant avait été guéri par le docteur Pétroz de coliques très-graves contre lesquelles l'allopathie avait épuisé toutes ses ressources.

Pétroz, lassé de toujours attendre une autorisation

qu'on lui promettait, et qu'on ne lui accordait pas, alla trouver M. Madié de Monjeau, lui fit part de l'embarras où se trouvaient les membres de la Société gallicane devant l'impossibilité de se réunir.

M. Madié de Monjeau, plein de reconnaissance envers le docteur Pétroz et de bienveillance pour le nouveau système, se hâta de se rendre chez le ministre, qui, sur sa demande, autorisa la session : mais, hélas ! à quelle condition ! L'honorable député s'engagea à assister à toutes les réunions, même aux banquets qui pourraient en être la conséquence : ce qui eut lieu.

M. Madié de Monjeau put constater que partout l'ordre et le calme régnèrent dans toutes les réunions, malgré les éléments nationaux divers qui les composaient.

Les membres de cette Société ne visaient dans leur ensemble qu'à un seul but, celui de s'éclairer mutuellement sur les études et les travaux de chacun relatifs au nouveau système préconisé par Hahnemann.

Etrangers à tout mouvement politique, la science médicale était tout pour eux.

Dès lors, le ministre et l'Académie se trouvèrent guéris de leur fausse frayeur.

Second incident. Le plus remarquable de tous, fut l'entrée triomphale du vénérable Hahnemann parmi

ses disciples néophytes, tous désireux de voir et d'entendre le savant révélateur. A peine le vénérable vieillard est assis, le président Pétroz déclare la séance ouverte. Hahnemann est proclamé président d'honneur.

Pas assez familiarisé avec la langue française pour parler en public, Hahnemann remit à M. le docteur Léon Simon, l'un des vice-présidents, son petit discours d'ouverture, pour le communiquer à ses adeptes.

« Le docteur Léon Simon lit d'une voix sonore le discours de Hahnemann, dans lequel il annonce qu'il ne reconnaît pour ses disciples, comme vrais homœopathes, que ceux qui ont renoncé à tout mélange d'homœopathie avec les procédés de la *médecine homicide*, et qu'il séjourne en France pour chercher à préserver l'homœopathie de toute détérioration.

« Ce discours est suivi d'applaudissements redoublés. » (Extrait du journal la *Bibliothèque de Genève*, tome 6, page 4.)

Ce discours du vénérable Hahnemann, bien qu'applaudi d'une manière générale, ne fut pas accepté sans oppositions.

Dans toutes les réunions d'hommes, pour quel motif que ce soit, il y a toujours des Panurges, mais il arrive souvent que tous les moutons ne sautent pas.

Troisième incident. Il y avait dans cet auditoire des médecins qui devaient traiter de la médecine homœopathique au point de vue de la spécificité indiquée par nos anciens ; leur travail n'était pas connu, mais il avait été annoncé. Ce mot spécificité avait douloureusement frappé les oreilles de Hahnemann, qui craignait peut-être *in petto* que ces audacieux interprètes de sa doctrine n'eussent puisé leur dissertation là où il avait lui-même recueilli toutes ses œuvres.

Cependant il n'en était rien alors : cette découverte tentée par nous-même, ne pouvait pas encore être complétement mise à jour.

Néanmoins, soit que l'émotion de Hahnemann se fût communiquée de proche en proche, soit qu'il eût donné des ordres à cet effet, deux des membres du bureau se détachèrent pour prier ces Messieurs de ne pas traiter la question de la spécificité homœopathique. Ils se hâtèrent de condescendre à cette demande, heureux qu'ils étaient de ne pas troubler le bonheur de cette fête et la tranquillité du vénérable patriarche qui, somme toute, en était l'ornement le plus précieux et le véritable motif.

D'autres membres trouvèrent les quelques mots prononcés par M. le docteur Léon Simon, au nom de Hahnemann, trop exagérés. Ils ne comprenaient pas sans doute que le patriarche voulait que son système fût complétement séparé dans la pratique du, ou des

systèmes allopathiques. C'était cependant son droit. Le révélateur voulait complétement séparer dans la pratique l'homœopathie de l'allopathie. Il ne voulait pas de mélanges dans sa thérapeutique, afin d'être bien compris par les néophytes, aussi bien que par les malades. Il ne voulait pas qu'on pût attribuer à une saignée, un cataplasme, un vésicatoire, ou un cautère, un purgatif ou un vomitif, une guérison qui, selon lui, devait être obtenue par une médication plus simple, l'*emploi des doses infinitésimales*.

D'autres trouvèrent que l'épithète de *médecine homicide*, accordée maladroitement à la médecine officielle, était loin d'être convenable, ou opportune. Ils avaient raison d'une part, le mot n'était pas *parlementaire*. D'autre part, ils avaient le plus grand tort. *A preuve*.

De notre temps, c'est-à-dire à l'époque où nous étions sur les bancs des Écoles de Médecine, nos professeurs, tant dans leurs leçons que dans leurs livres, nous citaient une masse de guérisons, ainsi que les moyens qu'ils employaient pour les obtenir ; ils donnaient à leurs élèves l'espoir de devenir un jour, comme eux, les soutiens de l'humanité souffrante. Le zèle des étudiants était surexcité par le récit et surtout par les résultats de leurs belles observations.

Aujourd'hui, comme au temps où Hahnemann lança

cette malencontreuse épithète à la face de la médecine officielle, la monomanie de l'anatomie pathologique avait conduit à la monomanie de la nécropsie, d'où il est résulté que tout savant professeur n'est plus obligé de guérir ; bien au contraire, il doit, dans ses leçons comme dans ses livres, tuer tous ses malades, afin de donner à ses élèves l'histoire complète de leur maladie, depuis son invasion jusqu'à l'autopsie du cadavre, sans pouvoir apprécier ni tenir compte des phénomènes qui se sont passés au moment de la mort, et sur le cadavre depuis l'instant du décès jusqu'à celui de l'autopsie.

Les temps sont bien changés : autrefois nos professeurs nous citaient des guérisons, aujourd'hui ils ne présentent à leurs élèves que le hideux tableau de la mort avec tous ses accessoires. *Ce que nous disons là n'est pas de la critique, c'est de l'histoire.* Hahnemann pouvait donc avoir raison.

Troisième incident. « M. le docteur Tournier, de Besançon, lit un morceau étendu sur *la loi homœopathique*, etc., dans lequel, se fondant sur ce que les guérisons ne s'opèrent pas toujours par une voie *absolument* directe, il exprime son opinion, qu'il est permis à l'homœopathe, qui n'est pas encore possesseur d'une longue expérience pratique, d'appeler à son aide les traitements indirects.

« M. Simon objecte aux vues de ce mémoire, que

le système homœopathique est exclusif; qu'à la vérité chaque médecin a le droit de l'adopter ou de le rejeter; mais qu'une fois adopté, il doit être maintenu dans toute son intégrité, attendu qu'il offre au praticien des ressources infinies pour l'application des remèdes. En définitive, il condamne sans retour tout éclectisme en médecine, et démontre que là, comme en philosophie, l'éclectisme n'est autre chose que la nullité de doctrine, principe négatif par l'application duquel il est impossible d'obtenir aucun résultat positif.

« M. Tournier se défend de toute tendance à l'éclectisme, mais il le croit pardonnable chez le néophyte homœopathe, auquel les moyens homœopathiques ne sont pas encore bien connus. »

(Extrait du journal la *Bibliothèque homœopathique de Genève*, tome 6, pages 11 et 12.) (1)

M. Léon Simon eut grandement raison de stigmatiser, comme l'eût fait Broussais, l'éclectisme et son impuissance; mais il eut grand tort de poser l'homœopathie, dont la théorie et la pratique étaient alors

(1) *M. le docteur Tournier, actuellement professeur d'anatomie à l'école de Besançon, lassé de ces débats qu'il considérait comme un abus d'intolérance scientifique, cessa dès ce jour de se livrer aux études et à la pratique de la médecine homœopathique.*

moins éprouvées qu'aujourd'hui, comme le *nec plus ultrà* de l'art de guérir. Nous ne pensons pas, avec les allopathes, que l'école *officielle* ait fixé les limites de la science. Nous ne pensons pas, avec les homœopathes *orthodoxes*, que Hahnemann, le *révélateur*, ait posé des bornes au développement de l'art de guérir.

La science médicale est un colosse, son existence est égale à celle des mondes et à leur durée, ses pieds reposent sur l'univers, ses bras étreignent toutes les sciences, son cœur bat à la pensée de toutes les souffrances humaines, sa tête un jour touchera le ciel.

De l'*orthodoxie*, il en faut toujours pour aider à la création et au développement des systèmes naissants; mais à mesure qu'ils grandissent, c'est un lange dont il faut les laisser se débarrasser, car alors cette *orthodoxie* les enchaîne et devient une barrière infranchissable, ennemie de tous les progrès auxquels ils sont naturellement appelés.

Le Banquet. « La troisième séance de la session a été suivie d'un banquet auquel ont pris part la presque totalité des membres de la société et que Hahnemann a honoré de sa présence. *M. le député Madié de Monjeau y était assis à sa droite.* Inutile de dire quels sentiments d'affection mutuelle, d'encouragements réciproques, de satisfaction générale, ont animé tous les assistants et se sont fait jour pendant

toute la durée du repas. Un grand nombre de toast ont été portés; nous ne citerons que celui-ci : *A l'union des allopathes et des homœopathes ; à la justice que les premiers ne tarderont pas à rendre à nos efforts constants pour activer les progrès de l'art de guérir !* » (Journal la *Bibliothèque homœopathique de Genève*, page 25, tome 6.)

Quand cette union des allopathes et des homœopathes aura-t-elle lieu ? Il y a 27 ans que ce toast a été porté, et les rapports d'allopathes à homœopathes n'en sont devenus que plus distancés, témoin *certain procès* dont nous parlerons bientôt.

Depuis 27 ou 30 ans, les homœopathes se sont trop maintenus dans l'orthodoxie du dogme-Hahnemannien, *la loi des semblables*, *les doses infinitésimales*. Non-seulement ils n'ont fait aucune concession au progrès de leur système, mais encore ils se sont, sous l'influence de leur purisme, laissé entraîner à des exagérations destructives de toute marche ascendante. Nous ne parlerons pas de la loi des semblables, nous avons dit ce que nous en pensons au chapitre IV de ce livre, page 16. Elle est immuable tant dans ses actions primitives que secondaires, il importe simplement de bien se rendre compte de ces différences d'actions.

Si nous nous permettons autant de sévérité dans tout ce que nous écrivons, c'est que nous croyons y avoir quelque droit.

Nous nous honorons d'avoir été en France un des premiers qui ont mis à l'épreuve l'œuvre homœopathique, longtemps même avant d'en avoir entendu prononcer le nom, longtemps encore avant d'avoir connu Hahnemann et ses œuvres.

Nous avons dit au chapitre 1er de ce livre, paragraphe 1er, sous une forme différente peut-être, ce que nous devons répéter ici :

Ce n'est pas l'homme qui fait les circonstances : ce sont les circonstances qui font l'homme, quelle que soit la carrière qu'il parcoure.

En 1817, nous avons acheté, à Paris, un précieux *bouquin* qui nous a mis sur la trace des recherches, des découvertes et des révélations faites par Hahnemann.

Ce bouquin a pour titre la *Royale Chimie de Crolius :* là, nous avons trouvé parfaitement décrite la loi des semblables, tant au point de vue homœopathique actuel qu'à celui des *signatures*, qui en fait n'était qu'une expression et une appréciation vulgaire de la loi des semblables.

La lecture répétée de ce livre, dès longtemps sans doute relégué dans la poussière des bibliothèques comme *œuvre* inutile, nous a fait connaître d'autres auteurs anciens, chez lesquels nous avons pu trouver toute l'histoire de ce que l'on appelle l'*homœopathie ;* mais il nous fallait une longue expé-

rience et une circonstance opportune pour faire connaître nos travaux sur cette matière.

Cette circonstance se présente favorable aujourd'hui, nous en profitons.

En 1823, alors que fort jeune encore nous étions secrétaire de M. le docteur Cartier, ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, nous connaissions les expérimentations sur l'homme sain, les actions primitives et secondaires, les doses infinitésimales ; mais nous devons avouer franchement que nous n'osions alors les aborder à d'aussi minimes fractions que celles indiquées depuis par Hahnemann.

Quand on annonce un fait semblable, il faut le démontrer ; pour nous la chose est facile ; nous n'avons qu'à citer un petit livre dont nous sommes l'auteur.

(Mémoire *sur les eaux minérales*, etc., imprimé chez MM. *Durand* et *Perin*, Lyon 1824). (Ce Mémoire nous procura l'honneur d'être agréé comme membre correspondant de la *Société Académique médicale de Nîmes*, *de la Société de médecine*, *alors royale de Marseille*.)

On peut y lire, page 99, chapitre IV :

Réflexions Générales.

Des substances qui entrent dans la composition des eaux minérales.

On peut y lire, aussi, page 102, que nous avons fait à cette époque, de 1823 à 1824, des expérimentations sur l'homme sain, non-seulement à l'endroit des sels qui constituent les eaux minérales, mais encore à celui des gaz qui entrent dans leur composition.

Toutes les expérimentatations que nous avons consignées dans ce mémoire sur les eaux minérales s'y trouvent suivies de leur application à la thérapeutique, autant qu'il était possible de le faire alors par un tout jeune praticien. Toutes les opérations que nous avons à citer y sont indiquées dans l'ordre qui suit :

Page 102. Le *gaz acide carbonique*.

Page 104. Le *gaz oxigène*.

Page 105. Le *gaz hydrogène* et le *gaz hydrogèno-sulfuré*.

Page 68. L'*eau magnésienne*.

Page 69. Le *petit lait magnésien*.

Page 74. L'*eau hydrogène-carbonée*, l'*eau oxigénée*.

Page 76. L'*eau iodurée*.

Tous ces travaux sont notre propriété, personne avant nous ne s'en étant occupé avant 1823, au point de vue spécial de l'expérimentation physiologique sur l'homme sain.

Nous faisons ici ces diverses citations dans deux buts. Le premier démontre à nos lecteurs que nous ne

leur en imposons pas, en avançant que nous nous sommes livré à ce genre d'expérimentation longtemps avant d'avoir connu Hahnemann et son système.

Notre second but est de prouver que nous devons réclamer notre droit, contre un article du journal homœopathique de Paris, l'*Art Médical*, article qui nous enlève notre propriété, en attribuant à un autre médecin les résultats de notre initiative, et en lui accordant sur nous une priorité qu'il ne possède pas.

On lit dans l'*Art Médical*, numéro de janvier 1862, page 27 :

« *Première note sur la préparation et l'emploi de* « *l'eau* OXIGÉNISÉE *en Thérapeutique*, présentée à l'A- « cadémie des Sciences le 4 Novembre 1861, par le « docteur CH. OZANAM. »

Nous engageons nos lecteurs à prendre connaissance de cet article, dont nous réclamons pour nous la priorité, bien qu'à l'époque où nous nous sommes livré aux travaux précités, nous ne les ayons pas soumis aux lumières de l'Académie des Sciences, nous étions trop jeune alors pour avoir une pensée aussi hardie, qui nous aurait paru plus que téméraire.

Pour bien juger notre position et celle de M. Ozanam, le lecteur n'aura qu'à confronter nos dates, celles de 1823 à 1824 pour ce qui nous concerne, et celles de 1861 à 1862 pour ce qui touche M. Ozanam.

De plus, à part quelques modifications apportées dans les nomenclatures chimiques de l'époque actuelle, relativement à celles où j'ai écrit de 1823 à 1824 mon article sur l'eau oxigénée, on pourra penser que cet article a été presque littéralement copié sur mon livre.

A ces réflexions nous pouvons ajouter qu'en 1824 nous avons remis nous-même à M. Ozanam, médecin à Lyon, un exemplaire de ce livre dans la bibliothèque duquel M. Ch. Ozanam a pu le trouver.

Ceci bien exposé, tout en admettant que deux hommes s'occupant de la même science, aient pu, à des époques différentes et même très-éloignées, avoir les mêmes pensées, les mêmes idées d'expérimentation, nous devons espérer que MM. les rédacteurs du journal l'*Art Médical* et M. Ozanam lui-même, s'empresseront de nous rendre la justice que nous réclamons.

D'après ce que nous venons de dire, nos lecteurs ne seront pas étonnés que nous ayons été un des premiers à accepter et à mettre à l'épreuve toute l'œuvre homœopathique hahnemanienne aussitôt qu'elle a paru en France.

Elle devait posséder toutes nos sympathies.

(Ces mêmes sympathies nous ont conduit à des travaux qui nous ont appelé à la *Société Homœopathique Gallicane*, dont plus tard, nous avons été élu vice-président ; à la *Société Homœopathique de la*

Côte-d'Or, dont nous avons été président ; à la *Société Homœopathique Rhénane des spécifiques*, titres dont nous avons dû nous honorer sans doute, mais qui n'ont pas dû nous empêcher de chercher dans l'histoire de la médecine les erreurs commises dans celle de l'homœopathie, ainsi que les écueils dont elle peut être entourée dans la pratique, et que l'organisation de son système lui fait comporter naturellement en elle-même. Ecueils qui ne sont pas toujours sans quelque gravité, ce qui nous engage à en dire quelques mots inspirés par notre expérience.)

1° *Sur les doses infinitésimales;*

2° *Sur la durée d'action des médicaments homœopathiques ;*

3° *Sur les effets médicamenteux désignés sous le nom d'aggravation.*

§. 1er. Les doses infinitésimales.

Depuis que nous nous sommes consacré à l'étude de la médecine homœopathique, nous avons vu grand nombre de praticiens suivre notre exemple. Ils ont appris comme nous, et par les mêmes expérimentations, que la puissance des doses infinitésimales n'est point un *leurre*, mais bien un fait légitimement acquis, bien longtemps avant Hahnemann et ses critiques.

Les premiers qui ont essayé de la méthode homœopathique, n'ont pas plus que nous dépassé les

limites fixées par Hahnemann aux doses infinitésimales, c'est-à-dire au plus la *trentième dilution*, ou la *décillionième puissance*. Cela pour certains médicaments, car il ne les administra pas tous à un degré de dilution aussi élevé.

Il en est venu d'autres après nous, qui ont poussé le ridicule du fractionnement des petites doses au delà des bornes de la raison, aussi indulgente qu'elle puisse être pour un enthousiasme infinitésimal sans fin. Amis dangereux d'une vérité que leur imagination caresse, ils semblent destinés à conduire le *deuil* de l'homœopathie jusqu'à la tombe prochaine que leur exagération lui creuse trop vite et trop tôt.

Qu'ils veuillent bien, ces fanatiques de l'infinitésimalité, se rappeler que tous les systèmes qui ont devancé l'homœopathie, même celui de *Broussais*, ont été tués par les exagérations de leurs sectaires.

Assistant à une réunion de médecins qui avaient l'intention de fonder en province un journal de médecine homœopathique, nous avons entendu dire par un de ces fanatiques de l'infinitésimalité, qu'un journal *essentiellement et véritablement homœopathique*, ne devrait jamais citer d'autres guérisons que celles obtenues par les *millionièmes* et *deux millionièmes* atténuations ou dilutions, etc.

Nous nous sommes permis de dire à ce médecin, que nous ne devons pas nommer, qu'en pareil cas il

était important de tenir compte des guérisons obtenues par la nature : il fit une grimace et nous tourna le dos.

Nous devons à un pharmacien allemand, Jaeniken, la création de cette pharmacopée nouvellement infinitésimale, dont il a fait un secret, à tel point que pour satisfaire à cette frivole passion de subdivisibilité, les pharmaciens de tous les pays et grand nombre de médecins tirent directement de son officine les quinze cents et les deux millionièmes dilutions dont lui seul possédait les véritables moyens de subdivision. Ce secret de préparation qu'il a livré à son successeur, nous a fort l'air de n'être autre chose qu'une adroite spéculation, pour ne pas dire une *forte mystification*.

Nous ne sommes pas de ceux qui doutent de la subdivisionabilité de la matière ; mais en faisant connaître avec franchise notre manière de penser sur les préparations *archi-infinitésimales* de Jaeniken, nous osons dire que s'il procède pour les obtenir par la méthode indiquée par Hahnemann, il est dans le faux, induit ses partisans dans l'erreur, et force beaucoup d'homœopathes trop crédules à faire très-malheureusement et toujours la médecine *expectante* et que, dans ce cas, les guérisons qu'ils croient obtenir et qu'ils proclament, ne doivent être attribuées qu'aux simples efforts de la nature, cette bonne mère souvent plus forte en l'art de guérir que tous les savants systéma-

tiques exagérés à quelque système médical qu'ils appartiennent.

En outre de notre opinion sur ce sujet, nous pouvons en appeler à celle de pharmaciens compétents en cette matière, même parmi les plus partisans de cette excessive infinitésimalité, qui pensent que, passé la soixantième dilution, les médicaments n'ont plus d'action; d'autres, plus francs peut-être, nous ont assuré que n'ayant ni le temps, ni la patience pour se livrer à la *gymnastique* exigée par de telles préparations qui ne leur inspiraient aucune confiance, ils satisfaisaient la passion infinitésimale de ces amateurs, en leur donnant des *troisièmes*, *quatrièmes* et *sixièmes* dilutions, dont, à n'en pas douter, ils ont paru toujours très-satisfaits.

Pour bien juger les préparations dont Jaeniken a fait un secret, il faudrait, nous le répétons, connaître la manière dont il comptait en faisant ses dilutions ou atténuations. Comptait-il suivant les indications de Hahnemann ou suivant celles de *Paracelse* et de *Lulle?* S'il comptait comme Hahnemann, ses quinze cents, ses deux millièmes sont plus impuissantes encore que les soixantièmes dont nous venons de parler, et les médecins qui s'en servent sont plus que jamais dans la médecine expectante. S'il a compté comme Paracelse et Lulle, il était dans le vrai, car ces derniers ne portaient les fractions infinitésimales

qu'à deux, trois et quatre mille au plus, ce qui était loin d'approcher des dilutions *hahnemaniennes* dont la première marque cent, la deuxième dix mille et la troisième un million, etc.

Les découvertes révélées par deux savants de Heidelberg (1), le chimiste *Bunsen*, inventeur de la pile à charbon, et *Kirckhoff*, professeur de physique, nous viennent fort à propos pour juger de la valeur thérapeutique des préparations archi-infinitésimales homœopathiques de Jaeniken.

L'*opto-chimie*, nous pouvons dire aussi l'*opto-physique*, car en cette circonstance ces deux sciences sont inséparables l'une de l'autre, sont venues fort à propos pour nous fixer sur le point où doivent cesser les actions infinitésimales des médicaments, constater leur insuffisance médicale, quelle que soit la subdivision infinie d'une substance donnée.

Les épreuves faites jusqu'à présent par les opto-chimistes n'ont pas, dit-on, démontré la présence des puissances médicamenteuses au delà des neuvièmes dilutions ou triturations. On dit que les opto-chimistes prétendent que plus tard ils pourront démontrer la présence et la puissance des médicaments dans les dilutions ou triturations les plus élevées.

(1) *Revue des sciences* CRITERIUM, *des doses infinitésimales.* LES DOSES INFINITÉSIMALES *devant la découverte* BUNSEN. *Journal l'Art Médical, page* 60 *et les suivantes, numéro de janvier* 1862 (L'OPTO-CHIMIE, *par le docteur* OZANAM).

En attendant ces nouveaux prodiges de la science, les adeptes de Hahnemann emploient beaucoup de substances médicinales aux trentièmes dilutions ou triturations, ce qui est bien loin de la neuvième, car la trentième représente dix décillions. Ils obtiennent néanmoins de ces immenses fractions infinitésimales des résultats médicamenteux et des guérisons sous leur influence. Ces résultats médicamenteux et ces guérisons sont-ils produits par la substance que l'on a incorporée pour former soit la dilution soit la trituration? Ou le fait même de l'action médicamenteuse des substances dans lesquelles on les a incorporées, soit le sucre de lait pour les triturations, soit l'alcool pour les dilutions? C'est ce qu'il importe de caractériser consciencieusement dans l'intérêt des médecins, dans celui du malade, comme aussi dans l'intérêt du progrès scientifique.

Pour arriver à ce but, il faut d'abord être fixé sur les puissances médicales de l'alcool que l'on emploie pour les subdivisions des dilutions, lequel alcool est un véritable médicament. Les anciens lui avaient primitivement donné, et par de bonnes raisons sans doute, mais à un degré inférieur à celui de l'esprit de vin, le nom d'*aqua vitæ*.

Pour nous rendre compte des puissances médicatrices de l'alcool au point de vue homœopathique, nous avons cru de notre devoir d'en faire la *pathogénésie*,

pathogénésie que nous avons consignee dans un travail particulier et qui ne pourrait trouver ici sa place entière, mais qui nous permet d'affirmer positivement que l'alcool dilué dans l'eau distillée, employé depuis son état normal pur jusqu'à la sixième dilution, est un médicament puissant applicable en diverses circonstances, car d'après cette pathogénésie il est congénaire de l'*aconit*, de la *noix vomique*, de l'*opium*, du *camphre*, du *café* et sur quelques sujets exceptionnels ; il présente beaucoup de symptômes analogues à ceux du *phosphore*, etc.

Il résulte de ces faits bien expliqués, que l'alcool se trouvant toujours dans toutes les dilutions depuis son premier degré, qu'il serait permis en quelque sorte d'appeler sa teinture-mère, jusqu'à la trentième dilution, que l'homœopathe, qui croit donner des dilutions d'*aconit*, de *noix vomique*, d'*opium*, de *café*, de *camphre* ou de *phosphore*, ne donne réellement à son malade et sans le savoir que de l'alcool, vu qu'à partir de la neuvième jusqu'à la trentième dilution et même d'après l'opto-chimie, il peut se faire qu'il n'y ait plus dans l'alcool ni aconit, ni voix vomique, ni opium, ni café, ni phosphore; les effets qu'il attend de l'un ou de l'autre de ces médicaments ne se manifestent pas moins sur le malade par analogie d'action, comme dans l'expérimentation sur l'homme sain, mais ils donnent purement et simplement l'expression de l'action individuelle de l'alcool.

Ce que nous venons d'exposer ici à l'endroit de l'aconit, de la noix vomique et de l'opium, du café, du camphre, du phosphore, etc., nous pourrons sans doute plus tard et par de nouvelles expérimentations le poser en thèse générale pour un plus grand nombre d'autres médicaments homœopathiques employés au-dessus des sixièmes et neuvièmes dilutions ou triturations; ce qui fait que dans notre pratique, nous avons l'habitude de n'employer que les basses dilutions, surtout depuis que nous avons fait la pathogénésie de l'alcool, notre intention n'ayant jamais été de faire de cet alcool, comme d'autres le font sans le vouloir et qui mieux est sans le savoir, une *panacée.*

Nous venons de constater la puissance médicamenteuse de l'alcool, d'après des expérimentations sérieusement faites par nous-même et pour notre satisfaction personnelle, dont nous avons déduit des conséquences assez perturbatrices du laisser-aller où se trouvent la majorité des homœopathes qui ne se sont pas permis les mêmes réflexions et les mêmes expérimentations.

L'alcool sert de véhicule aux dilutions, le sucre de lait sert de véhicule aux triturations. Chacun de nous sait que le sucre de lait est préparé dans des bassines en cuivre non étamé; qu'il faut, avant de l'employer dans les triturations, qu'il soit entièrement privé du plus minime atôme de cuivre; ce qui

n'est pas toujours complétement facile ni complétement obtenu, et si par l'incurie d'un pharmacien quelconque, il en reste seulement un millième de grain dans quatre-vingt-dix-neuf *grains*, chiffre toujours total dans chaque trituration, ce millième ne fait que s'acroître depuis la première trituration jusqu'à la trentième, de trente millièmes de cuivre, d'où il résulte qu'au fur et à mesure que le médicament trituré dans le sucre de lait diminue de quantité à chaque trituration, la somme de cuivre contenue dans le sucre de lait augmente, et qu'enfin sa puissance surpasse celle du médicament incorporé dans les triturations. Qu'arrive-t-il alors? C'est que si on a incorporé dans le sucre de lait du soufre, par exemple, le médecin qui croit administrer à son malade du soufre, lui administre du cuivre, etc. Cela peut avoir lieu assez souvent sans accidents pour le malade, mais c'est une grande erreur, peu pardonnable, commise par des médecins soi-disant *très-orthodoxes*.

Nous ne saurions trop recommander aux pharmaciens la plus grande sévérité dans la dépuration du sucre de lait, comme aussi nous avons désiré depuis longtemps qu'il pût être remplacé par une poudre plus inerte pour la préparation des triturations. Nous nous sommes occupé aussi de ce remplacement et nous espérons qu'avant peu nous pourrons indiquer des moyens certains pour l'obtenir, en raison directe

et analogique de chacun des médicaments employés dans les triturations de la pharmacie *homœopathique spécifique;* car nous sommes effectivement, essentiellement *spécifiste*.

Nous espérons que ces sages observations ne seront pas repoussées par les homœopathes consciencieux, qui voudront bien comprendre, que si l'on ne procédait pas ainsi, pour être définitivement fixé sur les actions médicinales des médicaments que l'on incorpore pour les besoins des malades, soit dans l'alcool pour les dilutions, soit dans le sucre de lait pour les triturations, les ennemis de l'homœopathie, et *elle en a beaucoup*, seraient autorisés à dire :

1° Que dans l'emploi des doses infinitésimales exagérées, les homœopathes ont fait de l'alcool et du sucre de lait une panacée universelle ;

2° Que passé les neuvièmes subdivisions, ils ne donnent absolument rien à leurs malades ; ce qui a déjà *malheureusement trop souvent été répété ;*

3° Que dans bien des cas ils sont réduits à faire, même sans le vouloir, la médecine expectante, et que ceux de leurs malades qui guérissent soit sous cette nullité médicatrice, soit par les actions individuellement propres à l'alcool ou au sucre de lait, ne doivent leur guérison qu'à certain empirisme involontaire, parce qu'avant d'incorporer dans ces deux véhicules un médicament quelconque, ils n'ont pas eu

la sage précaution de faire *à priori* la pathogénésie de ces véhicules.

Nous aurions encore beaucoup à dire sur ce sujet, mais nous n'usurperons pas au profit de ce livre, ce que nous devons laisser à notre *Traité de matière médicale*. En attendant, nous confions ces lignes à tous les médecins qui s'occupent d'homœopathie, et en particulier à notre très-savant confrère, M. Ch. Ozanam, qui a promis, dans le journal homœopathique l'*Art Médical*, d'élucider complétement toutes les graves questions de dilutions et de triturations infinitésimales, au moyen de l'*opto-chimie* et de l'*opto-physique*, qui nous paraissent destinées à détruire bien des doutes dans l'esprit des ennemis de l'homœopathie et à maintenir la confiance chez les médecins comme chez les malades partisans de ce système, en fixant d'une manière naturelle, irrévocable et très-scientifique, les bornes des infinitésimales puissances des médicaments homœopathiques dans les dilutions et les triturations, service immense rendu à la science et à l'humanité !

§ 2. De la durée d'action des Médicaments Homœopathiques et des doses infinitésimales.

Cette durée d'action doit être examinée à trois points de vue :

1° Comme puissance médicamenteuse en préparation conservée pour les besoins pharmaceutiques ;

2° Durée d'action pendant l'expérimentation du médicament sur l'homme sain, afin d'apprécier sa *spécificité* à l'endroit des semblables ;

3° Durée d'action médicamenteuse *de usu in morbis*, c'est-à-dire pendant l'emploi du médicament, dans le traitement d'une ou plusieurs maladies ; car tous les médicaments spécifiques sont, en temps donnés, doués d'une spécificité relative à une ou plusieurs maladies et d'une spécificité positive pour une ou plusieurs autres maladies, toutes choses dont il est très-important de savoir tenir compte.

§ Ier. Au premier Chef.

La durée d'action du médicament conservé pour les besoins pharmaceutiques, nous est fixée par la nature elle-même :

Les végétaux médicamenteux, et l'on peut dire qu'ils le sont presque tous, et même qu'ils le seraient tous, s'ils étaient tous suffisamment étudiés.

Les plantes sont annuelles, bis-annuelles, vivaces ; mais à laquelle de ces trois diverses classes qu'elles appartiennent, elles naissent, renaissent, croissent et mûrissent chaque année suivant les saisons, toujours sous le même signe du *Zodiaque* et toujours en rapport de temps avec les besoins de toutes les maladies qui se présentent pendant ces mêmes saisons et sous ces mêmes signes du *Zodiaque*. La main provi-

dentielle qui a compris le mal a toujours su placer à côté le bien, c'est-à-dire la puissance médicamenteuse pour combattre ou détruire ce mal. Personne parmi les médecins de tous les temps n'a mieux saisi et compris cet acte providentiel de la Divinité, que le savant Lulle, moine espagnol, dont nous avons déjà parlé, car il a indiqué dans un cadran zodiacal, au point de vue de l'état où en était la science médicale à son époque, les maladies naissant sous chaque signe zodiacal, et cela à l'endroit du *sec* et de l'*humide*.

Quant à nous, nous avons cru, dans l'intérêt de la médecine par les *spécifiques*, imiter dans notre *Traité de Pathologie interne*, en la complétant, cette œuvre de Lulle, à lui toute enseignée par la nature.

Nous avons considérablement agrandi le tableau circulaire, créé primitivement par ce savant ingénieux. Nous l'avons composé de huit cercles dont les premiers sont divisés en douze sections correspondant aux douze mois de l'année, c'est-à-dire aux douze signes du *Zodiaque*.

1° Au *premier cercle*, que nous nommons *cercle végétal*, nous avons placé toutes les maladies qui se présentent ordinairement pendant l'année sous chaque signe du *Zodiaque*, en leur conservant leur dénomination généralement acceptée à notre époque;

2° Au *deuxième cercle* nous avons placé toutes les plantes aptes à produire ces maladies et à les gué-

rir d'après la loi des semblables, base essentielle de toute puissance spécifique, chacune sous le signe du *Zodiaque* où elles sont, par leur maturité, appelées au traitement des maladies indiquées sous chacun de ces signes au cercle numéro premier;

3° Au *troisième cercle* nous avons placé, toujours suivant l'ordre des douze signes du *Zodiaque*, les maladies produites sous l'influence du règne animal, en suivant les époques de l'année où elles se manifestent ordinairement;

4° Au *quatrième cercle*, nous avons placé tous les animaux reconnus venimeux en Europe, à quelle classe, espèce, ou famille zoologique qu'ils puissent appartenir. Nous les y avons classés sous les époques zodiacales où chacun d'eux est par sa nature venimeuse appelé à commettre le plus de ravages, par conséquent les plus fréquents et les plus nombreux accidents. Ils sont placés dans ce *quatrième cercle*, non-seulement comme causes des maladies animales, mais encore comme moyens curatifs, vu que par l'expérimentation et en vertu de la loi des semblables, tous les venins dont ces animaux sont porteurs, sont, à très-peu d'exceptions près, *curatifs spécifiques* des accidents ou maladies plus ou moins graves qu'ils peuvent produire chez l'homme et chez les animaux;

5° Au *cinquième cercle* nous avons placé les mala-

dies sous influences minérales, que Paracelse a si justement appelées *maladies métalliques*. C'est dans ce *cinquième cercle* que commence la série des maladies accidentelles métalliques, dont le nombre est très-grand : cependant nous les avons indiquées toutes dans notre *Traité de Pathologie interne*, à ce *cinquième cercle*, sans pouvoir, d'après l'état actuel de la science, leur attribuer une place quelconque parmi les douze signes du *Zodiaque*. Malgré cette difficulté, à la suite de cette première catégorie des maladies accidentelles métalliques, nous avons établi un *sixième cercle;*

6° Au *sixième cercle* nous indiquons, il est vrai, toujours en dehors des douze signes du *Zodiaque*, les médicaments tant du règne minéral que du règne végétal, préconisés tant par leur *spécificité relative* que par leur *spécificité positive*, soit pour combattre, soit pour guérir ces maladies métalliques ;

7° Au *septième cercle* nous avons classé en dehors des maladies métalliques une deuxième série de maladies accidentelles, telles que les apoplexies sanguines et pulmonaires, certaines aberrations dans les fonctions des organes des sens, des viscères, dont la bonne action normale constitue physiologiquement l'état de santé;

8° Au *huitième cercle* nous avons indiqué tous les médicaments spécifiques propres à attaquer et à gué-

rir les maladies accidentelles de cette autre série qui, comme la précédente, ne peut encore être corelationnée avec les signes du *Zodiaque*.

Enfin, nous avons fait tous nos efforts pour mettre en relief l'ingénieuse pensée de Lulle. Si nous nous sommes imposé pour cela une tâche difficile, il nous reste la satisfaction de pouvoir présenter dans son ensemble un modèle nouveau de *Tableau synoptique* de toutes les maladies et de tous les médicaments doués des propriétés *spécifiques relatives* et *positives*, pour obtenir leur guérison autant que la nature peut le permettre. Dans ce travail, où le médecin peut embrasser d'un seul coup d'œil toute la pathologie interne et la médication instructive de la nature, nous avons tâché, sous les inspirations de Lulle, de prendre, autant que possible, la *nature sur le fait*.

Nous espérons que cette faible esquisse de notre *Tableau synoptique*, si simple qu'il puisse paraître, pourra plaire à ceux de nos lecteurs qui placent dans les études médicinales les actes précieux de la nature au-dessus de tous les raisonnements systématiques.

Rentrons, après cette digression peut-être trop longue, dans le véritable plan de ce chapitre.

Toutes les plantes acceptées comme médicinales destinées à être conservées doivent être cueillies à leur maturité, c'est-à-dire au moment de la fin de la floraison et au commencement de la maturité de

la graine. On recueille alors la plante entière, racines, tiges, feuilles, fleurs et fruits, s'il y en a : après avoir laissé un peu évaporer au soleil ou dans une étuve peu chauffée leur eau de végétation, on en remplit des flacons de verre noir ou recouverts de papier noir, pour les priver du contact de la lumière ; on y bourre toute la plante hachée et on la couvre d'alcool rectifié au plus haut degré, ce qui procure une forte et précieuse alcoolature qui, bien bouchée et conservée avec soin, doit servir de base aux dilutions et triturations spécifiques.

Quant à la durée d'action des plantes médicamenteuses ainsi préparées en conserve, elle est naturellement calculable. Cette durée date du moment où la plante commence à pousser jusqu'à celui où elle atteint sa maturité. A preuve de ce que nous avançons : que le pharmacien qui prépare le médicament en conserve, comme nous venons de l'indiquer, soit observateur, il remarquera toujours dans chaque bouteille contenant des médicaments en préparation conserve, même après les avoir décantés et filtrés au besoin, qu'il s'y forme un précipité, chaque année, au moment où la plante ainsi préparée touche au terme de sa maturité. Si la plante parvient à sa maturité au bout de trois mois, ce précipité aura lieu tous les trois mois ; si elle ne mûrit qu'après quatre mois, le précipité aura lieu

tous les quatre mois ; ainsi de suite tous les cinq, tous les six mois, etc., pour les plantes qui sont plus longtemps à obtenir leur maturité. Ce précipité indique qu'il se fait dans le mélange alcoolique une déperdition de la substance médicinale, déperdition qui lui enlève une grande partie de ses propriétés, d'où il résulte que les médicaments employés rationnellement depuis l'époque de la naissance de la plante jusqu'à sa maturité ont, quoiqu'on en puisse dire, une puissance d'action supérieure à celle des médicaments que l'on conserve d'une année à l'autre. Cependant, il est bon de dire que l'on peut reprendre plus ou moins complétement le précipité dont nous venons de parler, en ajoutant dans le flacon une nouvelle quantité d'alcool suffisante pour remettre ce précipité en suspension. Il en est ainsi pour les vins en conserve, qui présentent chaque année, à l'époque de la floraison de la vigne et souvent à celle de la vendange, des maladies dans lesquelles les uns laissent précipiter leurs principes vineux, d'autres leur matière colorante, d'autres une très-grande quantité de tartre, toutes choses que l'on peut quelquefois améliorer par une certaine addition d'alcool.

Cet artifice ramène la liqueur à son état de limpidité primitive, mais il ne rend pas sa première puissance au médicament, et au vin sa valeur comme qualité.

Les médicaments végétaux employés annuellement suivant la date de leur croissance à celle de leur maturité, possèdent toujours une action curative plus positive, action désignée par la nature elle-même. C'est ainsi que le *colchique* d'automne et l'*inula anti-dyssentérica* et autres possèdent pendant cette saison une puissance curative bien supérieure qui décroît pendant toutes les autres saisons de l'année, bien qu'ils aient été préparés avec le plus grand soin en provision pendant l'automne, car ils perdent de leur propriété à mesure qu'il s'en éloignent. Ce que nous disons de ces deux plantes est applicable à toutes les plantes médicinales dont la durée d'action est fixée par la nature; ce que l'on peut démontrer dans l'application de ces médicaments à l'expérimentation sur l'homme sain comme dans leur emploi sur l'homme malade.

§ II. Au second chef.

La durée d'action du médicament végétal n'est pas aussi longue dans l'expérimentation sur l'homme sain que celle qu'il possède dans sa préparation alcoolique conserve, ou teinture-mère.

Tous les médecins qui écrivent plus ou moins à l'endroit de la médecine homœopathique, parlent toujours de l'expérimentation des médicaments sur l'homme sain, pour caractériser la spécificité curative de ces médicaments, au point de vue de la loi des

semblables. Nous sommes disposé à croire que sur ce point scientifique il y a plus de parleurs et d'écrivains que d'expérimentateurs, parce qu'ils sont loin d'être d'accord sur les doses à employer pour cette expérimentation, aussi bien que sur leur durée d'action, que les uns estiment à 30, 40 et même 60 jours, tandis que beaucoup d'autres s'abstiennent sur ce sujet, qui ne manque cependant pas d'une certaine importance.

Nous ne trouvons même pas dans les livres de Hahnemann une indication ni positive ni rationnelle des doses plus ou moins variables en quantité pour obtenir, dans ce genre d'opération, les résultats positifs désirés par l'homme sage qui ne veut rien livrer au hasard.

Hahnemann n'est pas plus l'inventeur de l'expérimentation sur l'homme sain qu'il ne l'a été des doses infinitésimales. Quant à ces dernières, lisez Lullius ou Lulle. Les quintessences et l'alcool rectifié étaient connus de lui, il connaissait les dilutions et les pratiquait à sa manière; il les opérait, autant que j'ai pu le comprendre, à chaud, et les portait à 100, 200 et plus. Voir son livre, *Lulli testamentum*, page 207, chapitre XXX:

Quo modo se multiplicant medicinæ de bono in melius et de uno in plures.

Dans le chapitre suivant, XXXI, page 208, il fait la contre-partie de l'article que je viens de citer :

De multiplicatione medicinæ in quantitate.

Ce médecin était large dans ses pensées, il admettait toutes les doses variables suivant tous les besoins de la nature malade. Il ne chercha pas, bien qu'il la connût, à étreindre ses adeptes dans le cercle étroit de l'infinitésimalité, il ne chercha pas à fonder un système, il enseigna suivant son intelligence et son expérience. Hahnemann aurait bien dû en faire autant. L'homœopathie aurait pu grandir au lieu de s'éteindre peu à peu comme elle paraît le faire, quel que soit le mérite scientifique de ses adeptes.

Quant à l'expérimentation sur l'homme sain, Hahnemann en reçut les enseignements de deux grands maîtres. Nous ne parlerons dès à présent que de ces deux là, nous réservant d'en indiquer d'autres plus tard.

MITHRIDATE VII, *Eupator* ou *Dionysos*, qui vécut de 123 à 163 avant JÉSUS-CHRIST, fut un des premiers (1) qui pensèrent à l'expérimentation sur l'homme sain, expérimentations qui, si nous nous en rapportons à l'histoire, doivent souvent avoir été faites sur lui-même. Mais comme l'homme cruel, et il l'était, recule rarement devant le crime, il a dû pratiquer

(1) ATTALE, roi de Pergame, *et peu après* MÉANDRE DE COLOPHON, *se livrèrent aux mêmes expériences pour reconnaître les poisons et leurs antidotes.*

ses expériences sur grand nombre de ses sujets et à grandes doses.

Laissons parler un instant MICHAUD, dans sa *Biographie ancienne et moderne*, tome 28 :

« MITHRIDATE *se croyant sans cesse exposé au poison, il étudia l'*Histoire naturelle des plantes *pour en connaître les plus venimeuses, et pour trouver le moyen de se mettre à l'abri de leurs atteintes. Il en fit sagement usage et parvint, dit-on, à se familiariser avec elles au point qu'il n'eût plus rien à redouter. Un ouvrage, composé par le roi de Pont, et qui fut traduit du latin par ordre de* POMPÉE *(1), était la preuve sinon de ses succès, du moins des recherches et du savoir de ce monarque dans cette branche de connaissances naturelles. Toutes ces précautions sont pour nous l'indice certain des orages qui agitèrent la cour de Mithridate pendant les premières années de son règne.* »

D'après ce que nous venons de lire, il est probable que Mithridate était un fort savant médecin pour son époque, qu'il connaissait les six livres d'Hermès, et qu'il procédait à l'étude des poisons par l'expérimentation sur l'homme sain, et la cure des accidents produits par ces mêmes poisons, par l'*analogie*.

(2) *Nous avons fait l'impossible pour nous procurer ce livre, nous n'avons pu réussir.*

Or, Hahnemann est bien loin d'avoir inventé l'expérimentation sur l'homme sain comme on voudrait nous le faire croire.

Nous devons, pour prouver encore plus complétement que Hahnemann n'est pas l'inventeur de l'expérimentation sur l'homme sain, citer un des médecins les plus savants qui ait existé entre la période de Galien à celle de Paracelse, et dont les œuvres seraient encore grandement admirées de nos jours si on les lisait davantage. Ce savant s'appelle Arnaud de Villeneuve, dont les travaux sont consignés dans un livre ayant pour titre : *Opera omnia*.

C'est dans ce livre que Hahnemann a trouvé tous les éléments propres à constituer son système, et pour être convaincu de la vérité de ce que nous avançons, nos lecteurs n'ont qu'à nous suivre dans les diverses citations que nous allons faire.

Arnaud de Villeneuve connaissait la loi des semblables.

Page 171, *Speculum, introductionis medicinæ*: COMMENTARIUS.

Simila cum similiari, similiaris cum organico, similiaris, etc., il connaissait les doses infinitésimales, pages 532 et 533.

COMMENTARIUS. Arnaud explique la subdivision des médicaments et la puissance des doses infinitésimales d'après la thèse et les indications d'*Alkindus*, et à la

page 534, il dit que cette puissance des doses infinitésimales est difficile à expliquer, mais qu'il faut y croire parce qu'elle existe, expressions que Hahnemann a littéralement consignées dans son *Organon*. (Voyez l'*Organon*, traduction de Jourdan.)

Arnaud de Villeneuve connaissait la Psore, page 830, *Super scabiem*. Ici l'auteur parle de la gale comme Hahnemann, ou mieux, c'est Hahnemann qui parle comme son devancier. Arnaud dit aussi, touchant l'action de la gale sur l'homme: *Reddit hominem senem et ipsa qui dmestitiam et pigritiam possidere facit.*

Chapitre XIX, page 57, avant d'arriver à l'expérimentantion du médicament sur l'homme sain, Arnaud de Villeneuve dit : *De complexionato, ut est cibus, ut est medicina.*

Les médicaments sont ou des aliments ou des médicaments, et souvent l'un et l'autre. Aliments dans une partie du tube intestinal, médicaments dans d'autres, soit par leur action chimique, physique ou aromale. Actions primitives ou secondaires d'où il est facile de comprendre qu'il faut connaitre toutes ces actions. (*Magendie, Traité de l'émétique.*)

Arnaud a appris à Hahnemann que les expérimentations faites sur les animaux n'ont pas la même portée que celles faites *de usu in sano eorpore humano*, et dit à ce sujet, chapitre XX, pages 57 et 58 : *De*

modo cognoscendi virtutes complexionatorum per experimentationem. Il faut dans l'expérimentation tenir compte des actions individuelles des substances employées sur tel ou tel sujet.

Il s'explique en disant que le serpent et le lézard sont des aliments pour la cigogne, et pour l'homme des poisons. La jusquiame, aliment pour les passereaux; pour l'homme, poison ou médicament.

D'où il résulte que, pour s'éclairer, l'on ne doit administrer à l'homme malade que des substances expérimentées sur lui-même et à l'état sain.

Pages 58 et 59, même chapitre, l'auteur indique les conditions dans lesquelles doit se trouver le sujet sur lequel l'expérimentation doit être faite.

Dispositio requisita in subjecto in quo fit experientia.

Dispositio vero quæ requiritur in subjecto, in quo fit experientia debet esse optima, vel simplex et æqualis, inter enim humana corpora, solum illud, quod est optime dispositionis, est aptum ad manifestandum in se ipso virtutes, omnis causa salubris, potest immutare corpus humanum pro ut est sanabile. (L'auteur emploie *sanabile* pour *sanus*.)

N'est-ce pas là la description complète de l'état sain où doit se trouver l'individu sur lequel on fait l'expérimentation, suivant les indications données par Hahnemann, indications qu'il a littéralement copiées dans les œuvres d'Arnaud de Villeneuve?

Ce savant connaissait et admettait les actions primitives et secondaires, chapitre XXIII, page 85 : *De investigatione primarum et secondarum virtutum complexionatorum.* Dans la définition de ces deux puissances des médicaments, il s'appuie encore sur l'action des médicaments sur l'homme sain.

Au même chapitre, page 66, l'auteur dit que, pour bien apprécier la puissance des vertus primitives et secondaires des médicaments, il faut, tant dans l'expérimentation sur l'homme sain que sur l'homme malade, les employer seul à seul et sans aucun mélange.

Au tableau page 83, l'auteur n'est pas de l'avis de Hahnemann et de ses disciples qui prétendent que la trituration augmente la puissance des médicaments. Il dit à ce sujet que la trituration diminue le volume et la puissance des médicaments, mais aussi qu'elle en diminue et détruit souvent l'action vénéneuse. Il cite à preuve l'*agaricus* et le *bedelium*, qui perdent par la trituration leur action vénéneuse.

D'après ce que nous venons de dire sur les prétendues inventions de Hahnemann, nos lecteurs doivent être convaincus que, pour composer son système, que l'on a bien injustement décoré du titre de *doctrine*, il n'a rien inventé, qu'il a tout trouvé, mais qu'il a tout révélé comme étant le propre de ses inspirations personnelles. Ne l'accablons pas par l'épi-

thète malsonnante de *plagiaire;* remercions - le , au contraire, car en arrachant à la poussière de vieux livres de grands secrets, beaucoup de belles choses très-savantes, qui depuis longtemps attendaient, dans l'ombre et dans l'oubli, sa main et son génie scrutateur ; en remettant à jour les puissances des médicaments à doses infinitésimales et la loi des semblables, il nous a apporté tout un nouveau système qui sert de complément à tous les autres que nous connaissons, *nihil novi sub sole.* Tout ce que nous venons de faire connaître, nous l'avons écrit avant la mort de Hahnemann, mais par respect pour ses vieux ans et les services qu'il a rendus à la science, nous avons attendu jusqu'à ce jour pour le publier ; nous espérons que ses cendres n'en seront pas troublées.

Qu'il nous soit permis d'exposer comment nous procédons nous-même à l'expérimentation des médicaments sur l'homme sain : Nous choisissons deux sujets de même sexe, de même âge, et autant que possible de même tempérament et de même force, en apparence aussi sains que possible ; nous procédons sur le premier avec un médicament donné quelconque à la dose impondérable, *troisième dilution,* en augmentant peu à peu cette dose de manière à l'élever, pendant l'expérimentation, jusqu'aux limites les plus prudemment fixées de la dose pondérable, et nous inscrivons tant que ces actions durent tous les phénomènes ou symptômes morbides qui se manifestent.

Sur le second sujet nous expérimentons en sens inverse avec le même médicament, en donnant de suite la dose pondérable sagement acceptée, et nous descendons progressivement à la dose infinitésimale, *troisième dilution*, et nous inscrivons tous les jours, comme pour le premier sujet, tous les symptômes anormaux qui se présentent. De cette manière tous ces divers symptômes sont donnés et inscrits, pour le premier, sur une échelle ascendante, et pour le second sur une échelle descendante. Nous les réunissons ensuite par ordre des temps où ils se sont manifestés, et nous avons un ensemble des symptômes produits sur l'homme sain, depuis la dose infinitésimale jusqu'à la dose pondérable. La dose pondérable en vue de l'expérimentation sur l'homme sain n'est jamais élevée par nous au-dessus de 4, 5, 6 et 8 gouttes au plus de la teinture-mère, suivant la puissance du médicament expérimenté. C'est dire que nous avons brisé le cercle étroit de l'infinitésimalité où nous étreignait une orthodoxie mal entendue, car nous avons la certitude qu'il faut à certaines maladies et à certains malades des doses infinitésimales, à d'autres des doses un peu pondérables; nous avons soin d'éviter les excès des doses allopathiques très-fortes, consignées de temps immémorial dans beaucoup de livres de nos devanciers, cela même pour les médicaments parasiticides.

Le médicament appliqué sur l'homme sain à une dose donnée convenable, manifeste de suite les propriétés phénoménales qui lui sont propres. Cette manifestation première est toujours la meilleure que l'on puisse constater et recueillir, parce que, bien que le sujet sur lequel on expérimente ait été choisi parmi ceux reconnus pour les plus sains en apparence, choix qui ne peut jamais être complet ni parfait, parce qu'il y a toujours chez l'homme qui paraît le plus sain des tares, des défauts héréditaires, des états ou des dispositions morbides qui ne se décèlent pas à l'œil le plus expérimenté et le plus scrutateur. Qu'arrive-t-il alors ?

Le médicament expérimenté jouissant par sa polarité d'affinités positives pour différentes situations morbides, et d'attractions variables de la part de l'un ou de l'autre de ces états morbides, agit sur le sujet sur lequel on expérimente à l'insu de l'expérimentateur et donne des symptômes pathogénéitiques qui ne sont pas le résultat de son action primitive sur l'homme sain, mais bien de celui de son action secondaire sur les infirmités ou les vices cachés, ou les dispositions morbides du sujet sur lequel se fait l'expérimentation. Dès lors nous concluons que si l'expérimentateur veut rester dans le vrai sur la véritable action du médicament expérimenté, il ne doit tenir compte dans la pathogénésie que des symptômes obtenus dans la première période

de l'expérimentation, jusqu'au dixième, au douzième et au quinzième jour au plus de l'expérimentation.

Il pourrait bien se faire que beaucoup de médecins n'acceptent pas notre manière d'expérimenter, mais c'est la nôtre; nous nous en trouvons bien dans nos résultats pratiques dans l'homœopathie spécifique; c'est pour cette raison que nous la leur communiquons, non-seulement sans crainte, mais encore avec l'intention de leur être utile; car pour obtenir d'un médicament expérimenté une bonne et véritable pathogénésie à l'endroit des semblables, il importe que l'expérimentateur ne confonde jamais les actions propres aux médicaments avec celles que ce médicament peut développer sur les états ou les dispositions morbides cachés du sujet sur lequel il fait l'expérimentation. Ceci est d'autant plus vrai que l'homme complétement sain est aussi difficile à être cherché qu'à être trouvé.

§ III. Au troisième chef.

La durée d'action du médicament *de usu in morbis*, c'est-à-dire sur l'homme malade. Cette durée d'action n'est jamais relative à celle de l'expérimentation sur l'homme sain, mais bien à l'état d'acuité de la maladie, car plus la maladie est aiguë, plus les affinités du médicament sont positives et plus les attractions morbides se l'approprient promptement, s'il est bien

choisi. Dans ce cas ce médicament ou ceux qui doivent lui faire suite doivent être répétés aussi promptement que possible, au fur et à mesure qu'un ou plusieurs symptômes disparaissent et sans attendre l'*aggravation*.

Dans les maladies chroniques, le médicament choisi possédant moins d'affinités pour l'état morbide, recevant moins d'attraction de cet état, dont la polarité se manifeste toujours plus lentement, sa puissance d'action se trouve plus durable et plus prolongée, et le praticien tenant compte des actions primitives et secondaires de ce médicament, peut le laisser agir pendant quatre à cinq jours, huit jours et rarement au plus quinze jours, somme de temps que nous avons admise pour la véritable durée d'action des médicaments dans les expérimentations sur l'homme sain, et cela au point de vue des symptômes morbides variables et quelquefois très-fréquents qui se développent pendant cette expérimentation.

Que la maladie à traiter soit aiguë ou chronique, le véritable spécifiste doit toujours éviter ce phénomène que grand nombre d'homœopathes attendent ou sollicitent pour obtenir la guérison et qu'ils appellent l'*aggravation*, phénomène qui hurle de se trouver dans la parole comme dans les écrits de beaucoup d'homœopathes, même dans les livres d'Hahnemann où il proclame orgueilleusement le *tuto*, *cito*

et jucunde de sa méthode curative, car si le médecin procure par sa médication une augmentation de la maladie, c'est-à-dire une aggravation, le *tuto*, le *cito* et le *jucunde* disparaissent, il n'y a pas à en douter.

Il est malheureusement parmi les praticiens fidèles sectaires de Hahnemann des médecins qui pensent que, sans cette aggravation, il n'y a pas de guérison possible. Ils la désirent, l'attendent et souvent la provoquent de tous leurs efforts. Ils ont grand tort; cette aggravation est une grande erreur pratique. Le médecin qui désire cette aggravation médicamenteuse la *voit* toujours, et pour peu qu'il n'ait pas choisi un médicament essentiellement curatif pour le cas donné, la maladie marchant et augmentant sans cesse, il constate une aggravation médicinale dont il attend la fin pour donner un nouveau médicament; mais cette aggravation n'étant naturellement qu'une augmentation des symptômes propres à la maladie, symptômes dont il est fort difficile de caractériser la différence d'avec ceux qui peuvent être le résultat de l'aggravation produite par le médicament employé, la maladie marche, et le malade meurt. Nous avons connu beaucoup de ces médecins, partisans de cette aggravation, qui exercent avec peu de succès, il est vrai, qui perdent leurs malades, et laissent souvent mourir ce qu'ils ont de plus cher au monde, les uns leurs pères, d'autres leurs épouses, d'autres enfin leurs enfants.

Tels sont les écueils dont nous nous sommes fait un devoir de prévenir ceux des médecins qui n'ont pas su les reconnaître dans la théorie comme dans la pratique ; sans avoir cependant l'intention de nous poser en maître.

Ce que nous venons de dire relativement aux plantes médicinales est applicable avec quelques variations, quant à leur durée d'action, aux substances animales qui très-malheureusement ne figurent pas en assez grand nombre dans les pharmacopées homœopathiques, pas plus que dans les allopathiques. C'est dans cette classe de médicaments que la nature, toujours providentielle, nous a réservé des moyens curatifs, dont la puissance aujourd'hui, si elle n'est pas oubliée, n'en est pas moins ni reconnue, ni adoptée. Nous aurons à faire connaître des données importantes à ce sujet, que nous développerons plus tard dans d'autres chapitres; l'étude de la médecine n'étant pour nous et sans raisonnements inutiles, que l'étude de la nature qui sera toujours notre guide et notre maître.

La durée d'action des substances médicales du règne animal mises en conserve ou teinture-mère pour les préparations pharmaceutiques est relative à la durée de l'animal depuis le moment où il est apte à la reproduction jusqu'à celui où l'âge ne lui permet plus de se reproduire, et s'il devient improductif par l'âge

ou par la maladie, il ne doit plus être compté comme médicament.

Les minéraux ne sont médicaments que lorsqu'ils ont resté dans la terre assez de temps pour y être formés de toutes pièces, autrement dit lorsqu'ils sont parvenus à leur état de *maturité*. Cependant leur durée d'action comme médicaments pharmaceutiques ne saurait et ne doit être calculée par le temps qu'ils mettent à parvenir à cet état de maturité, parce que le contact de l'air et des gaz les transforment en divers autres médicaments dont il importe à nouveau d'étudier les actions séparément. Cependant nous pouvons dire qu'en général les médicaments tirés du règne animal et du règne minéral ont une plus grande durée d'action *de usu in morbis*, c'est-à-dire dans le traitement des maladies, que ceux tirés du règne végétal.

Qu'il nous soit permis, avant de terminer ce chapitre sur l'histoire de l'homœopathie, de dire un mot sur le choix du médicament, choix qui ne se fait pas toujours sans quelques erreurs de la part du praticien.

En général, ce choix se fait de la manière suivante : le médecin homœopathe interroge le malade, prend note exacte de tous les symptômes de sa maladie : il cherche ensuite dans la pathogénésie de Hahnemann le médicament qui, par son analogie avec ces symptômes, en couvre le plus grand nombre ; dès lors le médioament qui représente le plus de ces symp-

tômes devient le *quotient* de ces divers chiffres et le médicament le plus propre en apparence à guérir la maladie qui fait le sujet de cette consultation entre le médecin et le livre de Hahnemann, les symptômes déclarés par le malade et le médicament qui est la conséquence de ce genre de recherches.

Cette méthode est la plus simple et la plus commode, d'abord pour les médecins qu'on désigne en homœopathie sous le nom d'homœopathes *laïques*, dont la plupart sont des hommes de bien, mus par un grand sentiment de bienfaisance et de dévouement envers les pauvres, et qui font avec l'homœopathie la médecine de charité tout aussi bien que beaucoup de riches propriétaires, de grands châtelains qui possèdent des pharmacies allopathiques pour l'usage de leurs fermiers, de leurs valets et des pauvres de leur commune. Les uns et les autres sont on ne peut plus louables dans leur bienfaisante générosité, ils soulagent bien des misères et bien des souffrances ; mais dans l'accomplissement de leurs bonnes œuvres, les laïques homœopathes sont bien plus heureux que les laïques allopathes, car si les premiers se trompent, ils ne peuvent, avec les doses infinitésimales, faire aucun mal, tandis que, avec les doses plus ou moins pondérables de l'allopathie, les laïques allopathes peuvent en faire, avec la meilleure volonté possible de ne faire que beaucoup de bien.

Cette manière de rechercher le médicament homœopathique curatif par des chiffres de symptômes, dont le médicament doit être le *quotient*, peut bien être permise aux homœopathes laïques qui manquent des connaissances primitives et dont le but charitable est de tâcher de rappeler à la santé des malheureux souvent abandonnés dans leurs souffrances et leurs misères, ce qui nous reporterait presque à ces temps où, dans l'enfance de l'art de guérir, on exposait devant leurs portes les malades, qui demandaient à chaque passant un secours, un médicament pour soulager leurs souffrances et les ramener à la santé, à la vie.

Cette manière de choisir le médicament curatif par les homœopathes laïques bienfaisants, peut encore être tolérée, faute d'un guide meilleur, et chez les allopathes qui commencent à passer dans le rang des homœopathes, chez les jeunes gens qui, sortant des écoles et qui, sans avoir usé de la bonne pratique allopathique, veulent, soit par conviction, soit par ambition, se faire homœopathes d'emblée. Ceux-là restent toujours dans le faux. C'est peut-être par ce motif que beaucoup de jeunes homœopathes, hardis, mais enthousiastes, ont échoué dans les expériences ou essais qu'ils ont demandé à faire dans les hôpitaux allopathiques.

C'est peut-être par ce même motif que les allopa-

thes ennemis du système de Hahnemann échouent toujours, à leur plus grande *satisfaction*, dans les expériences qu'ils font pour avoir l'air de faire des expériences concluantes, qui finissent toujours, d'après leur dire, par prouver la nullité des puissances curatives infinitésimales.

Nous venons d'indiquer le mauvais côté de la méthode en quelque sorte mathématique de choisir le médicament homœopathique curatif. Nous ne sommes pas dans l'intention d'imposer à qui que ce soit notre manière personnelle de faire le choix du médicament curatif *spécifique* dans une maladie quelconque.

Nous dirons seulement à ce sujet, que pour être bon homœopathe spécifiste, il est important d'avoir primitivement été bon allopathe, c'est-à-dire d'avoir fait de bonnes études, mûries plus tard par les succès d'une sage pratique ; ce que nous avançons ici ne peut être démenti, et nous espérons pouvoir démontrer plus tard que tous les systèmes médicaux éclos et présentés jusqu'à ce jour, sont inséparables les uns des autres, et que leur raison d'être est de constituer un ensemble médical qui doit conduire l'art de guérir à l'état complet de *doctrine invariable* et par conséquent, *toujours positive*, ce que personne jusqu'à présent n'a pu démontrer, ni obtenir. Si nous pouvons par nos efforts mettre sur cette bonne voie quelques intelligences supérieures à la nôtre, capables de résoudre

ce grand problème, nous aurons accompli une belle et grande œuvre, sur nos vieux jours.

Si nous jetons, à preuve de ce que nous venons de dire, un coup d'œil sur le présent et le passé de l'homœopathie depuis qu'elle est parue en France jusqu'au moment actuel, nous verrons que toutes les célébrités homœopathiques, et notamment HAHNEMANN, les *Dufresne*, *Labrune*, *Schwitz*, *Héring*, *Grieslich*, *Pétroz*, *Groserio*, *Gastier*, *Teissier*, *Kircheleger*, professeur à la faculté de Strasbourg, et beaucoup d'autres célébrités françaises et étrangères, s'étaient acquis dans la pratique allopathique des réputations grandes et bien méritées, avant de devenir les adeptes de l'homœopathie. Ceci posé en thèse générale, nous nous hâtons de faire connaître comment nous faisons pour nous-même, pour notre propre compte comme pour celui du malade qui nous accorde sa confiance, le choix du ou des médicaments en toutes circonstances, sans avoir, comme nous l'avons déjà dit, la moindre prétention d'imposer notre méthode à qui que ce soit, si rationnelle qu'elle puisse nous paraître. Dans tous nos traitements, que la maladie soit aiguë ou chronique, nous débutons par l'emploi de l'aconit, dont nous varions les doses suivant l'âge, le tempérament du malade et le plus ou moins d'acuité de la maladie.

1° Parce que l'aconit est, d'après sa pathogénésie,

l'un des médicaments les plus actifs de toute la pharmacopée spécifique, que cette plante possède en elle une puissance et une promptitude d'action qui ne laissent rien à désirer au praticien expert, car par son action primitive, elle fait souvent disparaître, dès le début, les symptômes les plus alarmants en apparence, et que par son action secondaire elle éclaire le diagnostique et fixe par conséquent le pronostic, et qu'elle prédispose avantageusement le malade à recevoir les médicaments qui doivent lui faire suite dans tous les traitements, quels qu'ils soient ;

2° Parce que dans le début de toutes les maladies, le médecin peut compter sur les effets de l'aconit pour satisfaire à cet *actium* d'Hippocrate, Galien, Arnaud de Villeneuve, Paracelse, Crolius et autres, qui disent que, dans toutes les maladies, le médecin prudent doit toujours s'occuper du cœur, le surveiller et le soulager. L'aconit possède au plus haut degré les propriétés nécessaires pour obtenir ce que conseillent ces hommes immortels, car en fixant l'attention du praticien sur le cœur, ce véritable pendule de la vie, ils ont voulu parler aussi de la circulation en général. A ce point de vue, nous pouvons dire que ces philosophes médecins avaient grandement raison, car dans toutes les maladies où il y a turgescence sanguine, comme dans celles où il n'y en a pas, il n'y a jamais ni trop, ni trop peu de sang, il y a simplement défaut d'équilibre,

le sang se portant de préférence sur les parties où l'élément morbide s'est concentré, où le sang est malade lui-même, parce que, sous quelques influences plus ou moins appréciables, il manque des éléments qui constituent en lui les forces vitales, toutes choses dans lesquelles l'aconit nous vient puissamment en aide, par ses propriétés physiques, chimiques et physiologiques, qui ne sont peut-être pas encore assez étudiées et appréciées ; ce médicament équilibre toujours plus ou moins promptement la circulation, et par ses propriétés chimiques il donne au sang la puissance vivifiante qui lui manque, et le colore comme on pourrait l'obtenir par l'action du fer, etc.

SIMPLE EXEMPLE :

Les praticiens, suivant la médecine officielle, ont parfaitement compris l'*actium* précitée d'Hippocrate, Galien, Arnaud de Villeneuve, Paracelse et Crolius; mais pour parer aux besoins du cœur, au défaut d'équilibre de la circulation et aux mauvaises conditions du sang, ils débutent quand même, dans presque tous leurs traitements, par la saignée locale ou générale, ce qui n'améliore pas la qualité du sang, jette beaucoup de perturbation et de faiblesse dans l'économie, en enlevant trop souvent à la nature les forces qu'elle possède en elle-même, soit pour guérir, soit pour faciliter la guérison. Tout en disant cela, nous ne pré-

tendons pas combattre l'utilité des évacuations sanguines dont les allopathes abusent trop et dont les homœopathes *purs* ne savent jamais se servir en temps voulu, les évacuations sanguines possédant dans beaucoup de cas une puissance médicatrice *spécifique* relative ou positive, qui seule peut être repoussée par l'orthodoxie systématique.

Après l'emploi de l'aconit, nous cherchons les médicaments qui doivent lui faire suite d'après les symptômes morbides qui restent après son emploi. Mais nous ne donnons jamais la préférence à celui des médicaments qui couvre mathématiquement le plus grand nombre de ces symptômes ; nous donnons toujours la préférence aux médicaments dont la pathogénésie se trouve le plus en rapport avec la ou les causes de la maladie, et nous poursuivons toujours ainsi notre traitement jusqu'à la guérison du malade. - *Ablata causa, tollitur effectus.*

Cependant il peut se rencontrer des cas où cette manière de choisir n'est pas toujours aussi facile qu'on pourrait le supposer *à priori ;* elle est quelquefois momentanément impossible. Dans ces cas, nous procédons différemment : nous choisissons deux médicaments dont l'un couvre les symptômes généraux, et l'autre parmi ceux qui, suivant notre expérience, nous offrent le plus de chances d'attaquer la ou les causes, bien que pathogénésiquement ils n'en

couvrent aucun des symptômes. C'est en pareille circonstance que l'expérimentation de *usu in morbis* vient comme en aide au praticien sage qui ne sait pas la repousser, mais au contraire s'en servir avec prudence. Notre choix ainsi terminé, suivant les besoins de cette circonstance difficile, nous administrons ces deux médicaments, alternés l'un avec l'autre, à des temps très-rapprochés, dans les maladies aiguës, et plus éloignés dans les maladies chroniques; en agissant ainsi, nous voyons peu à peu disparaître les symptômes relatifs aux causes, et successivement ceux de l'ensemble maladif. Nous choisissons alors, et de la même manière, d'autres médicaments pour faire suite aux premiers jusqu'au complément de la guérison, et cela toujours sans compter sur l'aggravation homœopathique, et surtout sans chercher à la provoquer. Ce serait peut-être ici le lieu de parler du régime homœopathique, mais nous nous réservons d'élucider cette question quand nous serons au traitement de l'épilepsie, etc.

Nous ne devons pas terminer ce chapitre sans demander à nos lecteurs, à quelque système médical qu'ils appartiennent, si l'homœopathie, telle qu'elle nous est présentée, telle qu'elle est expérimentée, peut passer à l'état de doctrine. Avant d'attendre leur réponse, nous nous hâtons de dire que, quant à présent, elle doit rester à l'état de système, parce

qu'elle ne peut guérir qu'un certain nombre de maladies dans sa spécialité, et qu'elle ne peut pas à elle seule guérir toutes les maladies que la nature permet de guérir; par conséquent elle doit, comme tous les systèmes qui l'ont devancée, et même beaucoup d'autres qui pourront lui succéder, rester à l'état de système.

L'homœopathie, quoique positivement basée sur la *loi des semblables*, ne peut pas plus que les systèmes de *Brown*, de *Rozori*, de *Broussais*, etc., passer à l'état de doctrine, par la seule raison qu'elle ne peut être d'une application générale, les maladies d'influence miasmatique ne constituant qu'une partie du cadre nosologique général des nombreuses affections qui atteignent l'espèce. La médication infinitésimale doit dès lors se trouver naturellement plus restreinte que ne le pensent ses plus fervents adeptes qui croient que leur maître a posé les limites de la science médicale dont l'homœopathie doit être le *nec plus ultrà*. Notre franchise pourra peut-être étonner grand nombre de ces croyants; mais, expérimentateur et observateur sévère, nous devons avant tout être vrai. A preuve de ce que nous avançons, nous n'avons qu'à citer les travaux de Raspail, qui sont venus prendre rang dans la science peu après ceux de Hahnemann.

XVII.

Ere de Broussais. — RASPAIL.

Quand on a lu avec soin les œuvres de Raspail, il est difficile de dire quel est en lui l'être le plus dominant. Est-ce le chimiste, le naturaliste, ou le médecin? Il est tout cela à un haut degré; mais notre opinion sur ces divers points est que Raspail, comme tous ses devanciers, surtout depuis le commencement de notre siècle, a puisé au moins aussi largement que ses prédécesseurs dans l'héritage de Paracelse dont il est un grand admirateur. Comme chimiste, il est un de ses savants continuateurs; comme naturaliste, il est venu compléter son œuvre en prouvant que le *Microscome* est habité par des parasites aussi bien que le *Macroscome*. Comme médecin, il a fait grandir le tableau des médicaments spécifiques parasiticides.

C'est sous l'influence des grandes et vierges pensées de Paracelse que Raspail, procédant par analogie (nous ne dirons pas suivant la loi des semblables, car il l'a méconnue, ou fait semblant de ne pas la connaître), a, en procédant, disons-nous, de l'étude des maladies des végétaux à celles des animaux, et par progression raisonnée à celles de l'homme, en démontrant avec la plus grande justesse d'esprit et d'expérimentation qu'un très-grand nombre des maladies de l'homme sont occasionnées par le parasitisme d'une quantité effrayante d'infusoirs, de vers, de larves, d'insectes de différentes espèces; c'est en admirant les pensées et les œuvres de Paracelse qu'il est parvenu à créer sa méthode curative qui immortalise son nom, cette médecine du prolétaire, qui est indispensable dans les bouges de la misère, où les parasites le dévorent *intus* et *extus*.

Nous venons de dire que Raspail n'a pas voulu reconnaître la loi des semblables ; prenons-le sur le fait, même dans ses propres écrits :

« 2e Genre, *Œstre*, *œstrus*.

« Section 808, page 56, *œstre* du mouton, où il « dit : *Œstrus ovi*, *Œstrus capræ*.

« Les effets morbides de cette larve *œstre* étaient « connus des anciens : *Alexandre Trallien*, médecin « grec du VIe siècle, rapporte que *Démocrite* l'Athé- « nien, étant tourmenté dans sa jeunesse par des at-

« taques d'épilepsie, alla consulter l'oracle de Del-
« phes sur la cause et les remèdes de sa maladie.
« D'après Alexandre, la pythie aurait répondu d'une
« manière qu'on pourrait traduire ainsi d'après lui :

« *Quos madidis cerebris latebris procreare capellas,*
« *Dicitur humores, vermen de vertice lungum.*

« Démocrite n'y comprit rien, et s'en alla consul-
« ter à ce sujet un vieillard de quatre-vingt dix-hui
« ans, qui était fort au fait du langage des oracles. Ce
« vieillard lui dit qu'il s'engendrait des vers dans
« la tête des chèvres (il eût aussi pu dire dans celle
« des moutons, car chez l'un et l'autre de ces animaux
« la maladie est la même), à la base du cerveau, qu'ils
« rejetaient par le nez en éternuant, et que, pour se
« guérir, Démocrite n'avait qu'à se procurer de ces
« vers avant qu'ils eussent touché la terre. »

Il nous est aussi difficile de donner une date à l'existence des pythonisses dans les divers temples de Delphes, car il y en avait beaucoup. Cependant Homère en parle, et il est présumable, d'après le *Dictionnaire général de biographie et d'histoire*, etc., etc., de MM. Dézobry et Bachelet, qu'Homère devait vivre vers l'an 900, deux ou trois siècles avant la prise de Troie.

Quant à nous, nous admettons avec confiance et joie la réponse de la sybille, aussi bien que la traduction de cette réponse par le vieillard de quatre-vingt-

dix huit ans, parce que la réponse de la sybille et celle du vieillard nous prouvent que la loi des semblables était comprise de temps immémorial par ces dieux médecins dans toute la valeur de son application.

Raspail n'a pas partagé notre opinion, parce qu'il n'a pas voulu reconnaître dans ces deux réponses la loi des semblables, qui l'aurait conduit directement à l'homœopathie, qui avait paru en France longtemps avant son livre qui date de 1843, 10 ans plus tard au moins après l'introduction de l'homœopathie en France. Raspail, pour soustraire ses opinions médicales à la loi des semblables et à l'homœopathie, s'explique comme il suit :

« Le vieillard confondait ici évidemment le remède « sur lequel l'oracle se taisait avec la cause morbi- « pare qu'il indiquait expressément; cela ne signifiait « qu'une seule chose : c'est que la cause du mal qui « affligeait Démocrite n'était autre que le *ver long* « *qui s'engendre chez les chèvres et les moutons,* « *dans les humeurs des repaires du cerveau*, ce qui « signifie, en histoire naturelle moderne, qui éclot « dans les *sinus* frontaux des chèvres et des mou- « tons. Quant au remède, la pythie n'en parlait pas; « le tabac n'était pas encore venu d'Amérique, ni le « camphre de Bornéo. Quoi qu'il en soit, et quand « on réfléchit sur la justesse des indications de la plu-

« part des oracles de la pythie, on est porté à croire « qu'il y avait dans leur fait une puissance de divi- « nation et de somnambulisme dont la science n'a « jamais eu le secret. »

Notre opinion à cet égard n'est pas celle de Raspail ; nous pensons qu'en ce temps, la science médicale était aussi grande, peut-être plus grande que de nos jours, que les pythonisses jouaient un rôle à découvert, où elles exposaient les pensées et les volontés de leurs prêtres, savants médecins, conservateurs du temple, qui se tenaient cachés derrière la toile pour inspirer plus de confiance dans leurs oracles basés sur la loi des semblables.

A preuve des erreurs de Raspail à ce sujet, nous pouvons dire que nous avons vu, nous aussi, beaucoup de moutons atteints du tournis, que nous avons ouvert le cerveau d'un très-grand nombre, et que lors même que le tabac ne serait pas venu d'Amérique et le camphre de Bornéo, les mouches qui déposent les vers dans le nez des chèvres et des moutons, lesquels vers filiformes *à priori* deviennent gros et longs dans le cerveau comme les vers du hanneton auxquels ils ressemblent beaucoup, et que ces mouches et ces vers préparés convenablement sont, contre le tournis, des medicaments qui ont pu longtemps et pourront encore remplacer le tabac et le camphre auxquels, dans bien des circonstances, ils sont fort

supérieurs. La Providence divine a toujours su à côté du mal placer le reméde. Il n'est pas maladie qui ne trouve son remède sur le lieu qui la voit naître, et si les moutons et les chèvres atteints du tournis eussent dû attendre le tabac et le camphre, l'espèce en eût été perdue dans tous les pays où cette maladie prend souvent un caractère en quelque sorte épizootique.

Lorsque nous traiterons de l'épilepsie sur les animaux, nous aurons à l'endroit du tournis, à celui des mouches et des œstres qui l'occasionnent, à citer des faits d'une haute importance.

Nous pouvons affirmer que parmi les parasites de l'homme, quelques-uns seulement peuvent être détruits par les doses infinitésimales, mais qu'elles sont impuissantes contre le plus grand nombre sans cependant qu'il soit nécessaire de les élever très-haut. Nous en ferons connaître les doses en temps et lieu.

Si, d'une part, on peut reprocher à Raspail d'être, comme tous les révélateurs et novateurs, trop exclusif, on peut reprocher à beaucoup de médecins de ne pas avoir assez expérimenté les travaux de ce naturaliste qui viennent mlagré lui très-souvent à l'appui du système de Hahnemann; de ne pas avoir expérimenté ses préparations parasitides; de ne pas avoir suffisamment commenté ses brillantes pages si savamment écrites, toutes choses qui doivent occuper une place honorable dans l'histoire de la médecine, et dans mille cir-

constances, servir de guide à tout praticien ennemi de la systématique idéale, qui ne veut et ne cherche que la vérité. Malgré tous les conseils donnés par Raspail, on rencontre encore des médecins qui nient l'existence des vers dans le corps humain.

Les travaux de Raspail, quelle que soit leur importance, n'ont pu passer à l'état de doctrine parce qu'ils n'enseignent que des moyens de guérison propres à un certain nombre de maladies, et que ces moyens ne sont pas applicables à toutes les maladies que la nature permet de guérir. Les œuvres de Raspail, comme celles de tous les systématiques ses devanciers, ne constituent qu'une portion de prévoyance scientifique médicale; elles sont néanmoins appelées à conduire la science à l'état de doctrine complète; car après tout Raspail, dans toute son œuvre, s'est posé en *spécifiste*.

Au chapitre II, page 12 de ce livre, en parlant de la loi *des semblables* et de la loi *des contraires*, nous nous sommes demandé s'il était possible de déterminer laquelle de ces deux lois pourrait être la plus ancienne. Nous pensions alors pouvoir résoudre ce problème de primogéniture, en descendant jusqu'aux racines de leur arbre généalogique. C'est ce que nous nous promettons de faire dans le chapitre suivant, même en parlant du procès des homœopathes contre les allopathes, procès excentrique qui n'aurait jamais

dû avoir sa raison d'être entre hommes dont la vie entière doit toujours, sans orgueil et sans *parti pris*, être sacrifiée au soulagement des souffrances humaines, tout en conservant chacun *sa foi*, chacun *ses croyances*.

XVIII.

UN PROCÈS.

Peu après le procès des homœopathes contre les allopathes, nous nous sommes procuré la brochure contenant le compte-rendu, rédigé par M. J. Sabbatier, ancien sténographe des chambres pour le *Moniteur universel,* directeur de la *Tribune judiciaire.*

Il nous fallait cette brochure pour nous rendre compte d'une manière exacte de ce procès, aux débats duquel nous n'avons pu assister.

Dès le commencement de ce compte-rendu, nous avons remarqué deux mémoires, l'un par les *allopathes,* l'autre par les *homœopathes.* Ils sont une savante et très-spirituelle critique l'un de l'autre. Mais au point de vue de l'art de guérir, nous n'avons pas à nous prononcer sur leur valeur respective. Tou-

jours est-il que ces fatales discussions, ces débats acharnés devant les tribunaux, nous ont douloureusement reporté au temps où Paracelse fit brûler sans pitié, à Bâle, les livres de Galien. C'était en 1527.

Près de quatre siècles se sont écoulés depuis ce triste événement, et les hommes, les savants eux-mêmes, ne sont pas devenus meilleurs ; ils devraient cependant savoir que le cœur grandit toujours en générosité, en raison directe des progrès de la civilisation.

Le dix-huitième siècle est en France un siècle de liberté, où l'on n'impose rien à personne, si ce n'est de respecter le chef de l'Etat et son gouvernement, ce qui est de tout droit et de toute justice.

Dans ce pays où toutes les religions sont libres, pourquoi la médecine, qui est aussi une religion, ne le serait-elle pas ?

Il est permis en France à tout médecin de pratiquer son art suivant le système que, d'après sa conscience, il juge le meilleur. Il peut être *brownien, broussaisien, allopathe, homœopathe*. N'est-il pas aussi permis à tout malade de se faire traiter suivant le système médical qui lui paraît le plus mériter sa confiance ? Pourquoi, d'après cet état des choses, les médecins *allopathes* et *homœopathes* continueraient-ils, les uns contre les autres, leurs disputes, leurs critiques et leurs diatribes impuissantes, pour parvenir de part ou d'autre à *un prosélytisme impossible ?*

A tout cela nous ajoutons, sans crainte d'être démenti, que dans tout ce qui a été dit dans ces débats, tant au profit de l'attaque qu'à celui de la défense, tout est faux au point de vue de l'histoire de la médecine, et nous pouvons ajouter que si dans les deux camps en lutte, l'étude et les rapports de cette histoire n'eussent été complétement mis de côté, les avocats des deux parties eussent combiné leurs attaques et leur défense sur tout autre point plus brillant, plus intéressant bue celui des impertinences lâchées de part et d'autre; leurs plaidoiries, au lieu de rester insignifiantes, auraient acquis beaucoup plus d'intérêt en faisant valoir des faits historiques importants; mais dans l'un et l'autre camp la lumière à ce sujet leur a fait défaut. Si elle eût été faite, les juges eux-mêmes auraient compris que l'homœopathie n'est pas une œuvre imaginaire, que son origine commence à dater des travaux d'Hermès, fils ou ami d'*Osiris*, époque indéterminée jusqu'à 430 ans avant Jésus-Christ (l'histoire n'est pas positive à ce sujet); qu'elle a grandi de siècle en siècle sous des noms et des épreuves pratiques respectables jusqu'à notre époque où elle nous a été révélée par Hahnemann à l'état de système complémentaire de beaucoup d'autres, pour nous conduire à la spécificité positive de tous les médicaments connus et à connaître. Qu'auraient pu faire alors les juges, dont l'impartialité est reconnue? Ils auraient, sans

tenir compte des criailleries, des injures que les deux parties se sont mutuellement et sans réserve jetées à la face depuis l'apparition de l'homœopathie, sous l'influence de ce malheureux AXIOME : *Nulla major invidia, medicorum invidia*, ils auraient, disons-nous, renvoyé les deux parties avec *dépens compensés*.

En 1833, un ministre aussi éclairé que sage, M. *Guizot*, voulut, pour constater la puissance ou l'impuissance de l'homœopathie, établir des hôpitaux, des dispensaires homœopathiques ; mais avant de céder à l'impulsion généreuse de son cœur, il dut adresser au corps médical le plus savant de l'Europe, l'*Académie Royale de Médecine de Paris*, quelques questions sur la valeur du prétendu nouveau système.

L'Académie, pour satisfaire au désir du ministre, chargea un de ses membres d'interpréter les œuvres de Hahnemann et de lui faire un rapport.

Un savant professeur de physiologie obtint l'honneur de remplir une aussi importante mission ; mais ses souvenirs sur l'histoire de la médecine lui firent complétement défaut. N'ayant trouvé dans les lectures de son passé, comme dans celles de son présent, aucune trace de l'existence de l'homœopathie, ni comme spécificité, ni comme loi des semblables, principe fondamental de l'homœopathie, il déclara, au détriment de sa conscience et au bénéfice de son oubli de l'histoire de la médecine, que les œuvres de Hahnemann

ne méritaient ni un travail approfondi ni un rapport digne d'occuper un seul instant la très-savante Académie.

C'est alors que tous les Honorables, aussi par oubli de cette histoire, mettant à néant ou réduisant, par *parti pris*, à l'état de lettre morte, toutes les œuvres de bien des centaines de médecins savants et très-consciencieux de tous les siècles passés, sans crainte de voir tomber sur leurs têtes l'insultante épigramme de Paracelse que je ne citerai pas, se hâtèrent de proclamer l'homœopathie une *utopie*, sortie du *cerveau fêlé* de la *tête allemande* de Hahnemann. ERREUR!

Autre ERREUR. Les homœopathes ont fait de Hahnemann un être privilégié, un *Messie*, protégé par la Providence; en un mot, l'inventeur de l'homœopathie; tandis que, à tous les points de l'histoire, il n'en est que le *révélateur*, révélateur savant et sublime, auquel tous les amis de l'humanité doivent des remerciements et des ovations. Jetons sur sa tombe la couronne de l'immortalité.

Il plut un jour à un médecin homœopathe des plus orthodoxes de notre capitale d'enrichir l'*Organon* de Hahnemann de l'histoire de la vie de son auteur; cela sans parler de l'histoire de l'homœopathie, qu'il ne connaissait pas mieux, sans doute, que l'académicien rapporteur dont nous venons de parler.

Dans cette histoire de la vie du célèbre révélateur,

il prête à l'homœopathie une origine des plus *élégiaques.* (1)

Dans cette notice sur la vie de Hahnemann, l'auteur de cet appendice dit, en parlant des ennuis et des péripéties éprouvés par Hahnemann, ce qui suit :

« Cependant, de graves maladies attaquèrent ses « enfants. Alors ses doutes, ses scrupules furent à « leur comble : le père tremblait pour la vie de ses « enfants, le père n'avait aucune confiance dans les « ressources de l'art. Quelle cruelle incertitude ! « Serait-il possible, se disait Hahnemann, que la Pro- « vidence ait abandonné l'homme, sa créature, sans « secours certains contre la multitude d'infirmités qui « l'assiégent incessamment ? Il se posa cette ques- « tion dans un moment bien solennel, dans un mo- « ment où la tendresse du père veille avec anxiété « et prie avec ferveur, où toute prière est écoutée, « où toute demande est répondue, et alors il s'écria :

« Non, il y a un Dieu qui est la bonté, la sagesse « même ; il doit y avoir aussi un moyen créé par lui « de guérir les maladies avec certitude !

« Cet élan de son âme lui fut comme une révéla-

(1) *Exposition de la* DOCTRINE HOMŒOPATHIQUE *ou* ORGANON *de l'art de guérir, par* SAMUEL HAHNEMANN, *traduit de l'allemand par le* DOCTEUR A.-J.-L. JOURDAN, *précédé d'une notice sur la vie de* HAHNEMANN, *par le* DOCTEUR LÉON SIMON PÈRE. *Paris, J.-B. Baillère et fils*, 1845.

« tion ; il se mit à chercher, convaincu qu'il trouve-
« rait, et telle est l'*origine de l'homœopathie.* »

Ne dirait-on pas, à la lecture de cette élégie, qu'avant Hahnemann, il n'y a jamais eu au monde ni médecine, ni médecins, pas même d'homœopathes ! L'histoire compte pourtant parmi les savants qui ont précédé Hahnemann un grand nombre de ces derniers.

C'est pourtant ainsi que l'on écrit l'histoire de la médecine au XVIIIe siècle.

Après son élégie, l'auteur de cet appendice répète ce que Dufresne père a depuis longtemps écrit dans le journal la *Bibliothèque gallicane*, en parlant des expériences faites par Hahnemann sur le *quina*. Il ne serait pas étonnant que Hahnemann eût commencé ses expérimentations sur l'homme sain par le quina ; il devait y être naturellement appelé par l'appréciation de la fièvre *quimique*, qui se développe toujours après l'abus du quina, lui qui avait appris à distinguer les actions primitives et secondaires des médicaments dans les œuvres d'Arnaud de Villeneuve, de Paracelse, Crolius et *tutti quanti*, qu'il avait eu le temps de commenter pendant son séjour à *Hermanstad*.

Si cette origine élégiaque de l'homœopathie était vraie, son auteur accuserait d'un grand crime la divinité, qui depuis la création n'aurait voulu révéler les

puissances médicatrices de la nature, en un mot, la seule véritable médecine, qu'à un seul être privilégié, et qu'elle aurait attendu jusqu'au XVIIIe siècle pour confier ses secrets merveilleux à Hahnemann *seul*.

Nous regrettons pour l'honneur de Hahnemann que, cédant à l'*orgueil*, *faiblesse humaine*, il ait préféré se faire passer pour un inspiré plutôt que de citer généreusement tous les livres où il a puisé ses révélations; qu'il n'ait pas consigné dans ses écrits quelques citations en faveur des savants, ses précurseurs, qui lui ont ouvert une aussi belle, une aussi brillante carrière; son nom eût été inscrit plus glorieux au livre des hommes célèbres en l'art de guérir.

Il eût facilité le travail de ceux destinés à le suivre; il eût évité pour lui et ses disciples toutes les critiques amères que l'on rencontre sans cesse dans la parole et les écrits de ses détracteurs, toutes critiques acceptées comme vérité grande par leurs adhérents.

Néanmoins, les homœopathes orthodoxes persistent à voir dans Hahnemann l'inventeur de l'homœopathie, et le considèrent toujours comme un illuminé protégé par la divinité. Pour s'en convaincre, le lecteur n'a qu'à jeter encore un coup d'œil sur les lignes suivantes :

Banquet du 10 Avril 1862 (1).

« Comme chaque année, se sont réunis à cette « date, pour eux mémorable, ceux qui pratiquent « l'homœopathie.

« Des hommes de lettres, des gens du monde « s'étaient joints aux disciples de Hahnemann, heu- « reux de venir fêter cet anniversaire du père de la « médecine moderne.

« Les toasts suivants ont été portés. (Nous ne cite- « rons que celui du président) :

Le Président.

« Messieurs et chers collègues,

« Une de ces idées types ou créatrices, vrai dia- « mant de l'intelligence, que Dieu ne prodigue pas « et qu'il réserve à des génies exceptionnels, fut « déposée dans le cerveau et dans le cœur de Hah- « nemann. Dans le cerveau, pour servir de phare à « l'humanité; dans le cœur, pour que, religieux « dépositaire de l'*arcane inconnu jusqu'à lui*, Hah- « nemann le fit exclusivement servir au bonheur de « tous. Non-seulement Hahnemann reçut l'idée fon- « damentale à laquelle devaient s'adjoindre tant « d'idées pratiques d'un ordre secondaire, mais il

(1) *Extrait du journal* Bulletin *de la Société médicale homœopathique de France. Tome* 1, *n°* 1er, *page* 40. Banquet *du* 10 *avril* 1862. Président, *M. le docteur* Davet.

« obtint la faveur si grande, si rare, de pouvoir la « développer ; il eut en partage la patience qui sert « de piédestal au génie, la modestie qui sait douter « avant d'oser affirmer ; il eut de longs jours et d'im- « menses loisirs consacrés à l'étude ; des ennemis « autant qu'il en faut pour permettre d'apprécier le « zèle de ses amis ; des détracteurs qui, sans le « savoir, imprimèrent aux vérités homœopathiques « un effet inattendu ; enfin, pendant trente années, « il fut le martyr de sa doctrine ; et quand sonna « l'heure suprême du triomphe, il put se recueillir, « résumer sa vie, compter ses succès, choisir en « Europe le champ de bataille qui convenait le mieux « aux luttes futures de la médecine ancienne avec la « médecine moderne, et s'écrier plein de gratitude : « Providence, sois bénie, j'ai vaincu!.... » « Por- « tons un toast, Messieurs et chers collègues, à la « mémoire immortelle et vénérée de Hahnemann, « l'Hippocrate des temps modernes ; à celui qui, dé- « brouillant le cahos de la matière médicale, sut éta- « blir des principes certains, fonder une doctrine « solide et préparer la révolution qui, depuis un « demi-siècle, s'accomplit dans l'art de guérir.

« A celui dont les magnifiques découvertes et la « philanthropie ont eu la puissance de rapprocher sous « le même drapeau une infinité de disciples issus de « toutes les régions du monde civilisé, offrant le

« spectacle de la fraternité scientifique qui se pose
« en face des souffrances innombrables de l'huma-
« nité.

« *A la gloire de* HAHNEMANN !.... »

Ce toast, à tous les points de vue, est admirable ; nous ne pouvons qu'en féliciter très-cordialement l'auteur. Mais dès le début, Hahnemann y est considéré comme un être privilégié, recevant les grâces de Dieu pour inventer un système connu longtemps avant lui, système qui possède en lui un grand avenir, car il est destiné à réunir tous les autres en un seul, et tous les hommes qui, par leur esprit, leur talent et leur dévouement à l'humanité, se livrent à la pratique de la médecine, en un seul corps. C'est à nous, disciples de Hahnemann, d'achever son œuvre, en la complétant par une œuvre plus grande encore. Son système passera alors à l'état de doctrine fondamentale, véritable et immuable, devant laquelle tout médecin consciencieux s'inclinera. Pour toucher à ce but extraordinaire du perfectionnement des révélations de Hahnemann, il faut ne plus le considérer comme un Messie privilégié qui aurait posé des limites à l'art de guérir.

Toutes les fois qu'on partira de ce principe, l'erreur surgira.

Il faut encore que le corps savant des homœopathes ne se renferme plus dans le cercle vicieux

d'une orthodoxie qui ne doit ni ne peut aujourd'hui avoir acquis assez de positivisme pour marquer un temps d'arrêt au progrès de l'art médical. Il faut aussi que les homœopathes ne joignent plus à l'excès d'orthodoxie, un excès d'intolérance, qu'il soit permis aux patriarches de l'homœopathie, à ces hommes dont la carrière médicale homœopathique libre, a été caractérisée pendant nombre d'années par beaucoup plus de succès que de revers, de pouvoir écrire et parler librement, même dans le congrès, où l'orthodoxie leur coupe la parole, parce qu'elle craint de voir sortir de leur bouche ou de leurs écrits, le fruit d'une longue expérience qui les a conduits à des découvertes nouvelles. L'orthodoxie devrait pourtant ne pas ignorer que c'est du choc des discussions que jaillit la lumière.

Lorsqu'il fut question de fonder à Bordeaux un journal homœopathique, les orthodoxes, craignant de trouver dans la rédaction de ce journal des articles tout à fait trop avancés et en dehors de leurs idées primitivement acquises, demandèrent que ce journal fût soumis à la *censure*. Nous objectâmes avec fermeté que la censure ne pouvait être appliquée à un journal scientifique, qu'elle imposerait des bornes au développement progressif de la science ; au grand désappointement des orthodoxes, le journal mourut avant de naître.

Un homme, un savant, qui a rendu de réels services à la médecine homœopathique, par ses traductions sans nombre des livres de Hahnemann, et de beaucoup d'autres, ainsi que par une sage application dans sa pratique du système homœopathique, le docteur *Jahr*, s'étant aperçu, à force de tourner et de retourner la matière médicale de Hahnemann, qu'il manquait a ce système quelque chose de très-important à son développement, fonda en 1861, à Paris, un journal ayant pour titre :

BULLETIN DE L'ART DE GUÉRIR
par des
REMÈDES SPÉCIFIQUES.

Le docteur Jahr s'adjoignit, pour la rédaction de son journal, le docteur Pérussel, homme d'esprit, joignant à l'élégance du style une pratique de l'homœopathie de près de vingt années ; auteur d'un ouvrage intitulé : LA MÉDECINE ET LA LOI DE L'ATTRACTION UNIVERSELLE, etc., œuvre importante au point de vue de la *polarité spécifique*.

Ces deux savants rédigèrent leur journal avec soin et convenance ; mais l'*orthodoxie* se mêla probablement de leurs affaires. Ils avaient surpris sa bonne foi, ils avaient prononcé et publié le nom de *remèdes spécifiques*. Ils n'étaient plus dignes de figurer parmi les grands écrivains de l'homœopathie et, sous peine de ne pas avoir d'abonnés, ils

furent forcés, l'année suivante, de donner à leur journal un nouveau titre :

BULLETIN DE L'ART DE GUÉRIR
selon la
DOCTRINE HAHNEMANNIENNE.

Ils sont rentrés dans le purisme de l'orthodoxie. Nous ne pouvons dire ce qu'ils y ont gagné ; mais l'homœopathie y a perdu, quant à son développement progressif. Si nous nous reportons aux premières pages de notre livre, à l'histoire de la séance d'intronisation de Hahnemann à Paris, à la peine qu'il éprouva en entendant parler de la spécificité, nous ne sommes pas étonné que l'intolérance des orthodoxes les ait forcés à changer et le titre et la forme instructive de leur journal.

Quant à nous, nos études et notre pratique allopathique (nous avons commencé par l'allopathie), nos études et notre pratique homœopathique, nos recherches historiques, nous ont affranchi, après quarante années et plus d'exercice, de tous les liens orthodoxes de l'une et de l'autre médecine.

Nous marchons droit au but que nous nous sommes proposé, aidé que nous sommes, non par le raisonnement, mais par le fait d'une longue expérience, qui est le raisonnement le plus simple et le plus spécieux que l'on puisse admettre en médecine.

Dans ce but, nous avons espéré pouvoir donner ici la généalogie de la loi des semblables. Nous nous sommes trompé ; elle n'en a pas, ou elle en a trop, et pour bien la comprendre, laissons-la parler elle-même. Nous n'en serons que mieux renseignés.

« Ma vie est grande de toutes les grandeurs ; j'ai toujours eu le désir de la faire connaître. J'ai longtemps compté sur la plume d'un célèbre professeur d'histoire à l'école de Montpellier, le savant docteur *Ruiñes de Amador* (1) ; mais au moment où je pouvais croire que mes souhaits seraient accomplis, la mort est venue l'enlever trop jeune encore à la science, à sa famille et ses amis.

« Trompé dans mes belles espérances, je me contente aujourd'hui de l'espace qui m'est bien cordialement accordé dans ce petit livre, dont l'auteur, éclai-

(1) *Lorsque le professeur* RUIÑES DE AMADOR *publia son Mémoire sur la vie du sang, il m'en adressa un exemplaire que je commentai avec soin au point de vue de l'*HOMŒOPATHIE. *Une longue correspondance s'établit entre nous, où je finis par lui prouver qu'il ne tarderait pas à devenir* HOMŒOPATHE. *Cette correspondance, je la conserve avec soin, en souvenir d'un homme remarquable par son extrême bonté, son talent et son dévouement à la science. En* 1845, *je fis le voyage de Montpellier pour le voir et le connaître personnellement ; je le trouvai faisant ouvertement de l'homœopathie malgré les oppositions de tous les autres professeurs, ses collègues.*

ré par l'histoire, est devenu un de mes plus zélés partisans. Je n'en abuserai pas et je dis:

« Je ne suis pas fille de la terre, je n'ai pas été créée ni inventée par les hommes; fille du ciel, j'ai été faite par DIEU *loi des semblables*, pour présider à la création des mondes, à tous les actes de la nature, pour les enseigner à tous les hommes en général et les expliquer à tous les savants en particulier.

« EN RELIGION, je suis la CHARITÉ. C'est moi qui ai fait connaître aux hommes cet *actium* sacré, dont le CHRIST a fait la base de ses saintes lois, *actium* que Paracelse a inscrit en tête de ses œuvres, mais qu'il n'a pas toujours su mettre en pratique.

« *Errare humanum est.*

« QUOD TIBI FIERI NON VIS, ALTERI NE FECERIS. *Ne fais pas à ton semblable ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait.*

« EN CHIMIE, je m'appelle *affinité*. C'est moi qui ai révélé à Paracelse, à ses devanciers, comme à ses successeurs, les divines combinaisons qui constituent le *Macroscome* et le *Microscome*.

« EN PHYSIQUE et ASTRONOMIE, je suis tour à tour *affinité* et *attraction;* interrogez *Archimède, Galilée, Newton:* n'est-ce pas moi qui les ai guidés et rendus célèbres?

« EN AGRICULTURE, ne suis-je pas l'*âme du progrès?*

« Dans la musique, je m'appelle *harmonie*. C'est moi qui ai créé ce beau langage des sons qui parle à l'esprit et au cœur, qui permet à toutes les nations civilisées de s'entendre et de se comprendre au point de vue des plus nobles sentiments.

« Dans les beaux arts, l'*architecture*, la *sculpture* et la *peinture*, on m'appelle le génie. Que pourraient donc faire tous les hommes de ces arts divers, si la loi des semblables n'était pas pour eux une compagne aussi amie que sage ? qui leur choisit dans la nature et dans l'histoire, les modèles les plus beaux, les plus capables d'élever leurs aspirations jusqu'au grandiose de leur art. Ne suis-je pas le génie qui inspire leur pinceau, leur ciseau et leur burin, qui en fait des grands hommes, des immortels ?

« En littérature, ne suis-je pas aussi le *génie*, le *bon sens* qui inspire et guide l'esprit des grands écrivains quelle que soit l'élévation, la grandeur des sujets qu'ils ont à traiter ? Demandez à *Pascal*, à *Bossuet*, à *Fénelon*, à *Massillon*, à *Bernardin de St-Pierre*, ce savant ami de la loi des semblables, auteur des *Harmonies de la Nature*, à *Châteaubriand*, a *Lamartine*, à tous nos grands philosophes écrivains, si ce n'est pas moi qui les ai faits immortels ?

« En botanique, en histoire naturelle, je suis ce grand et beau livre de la nature, où chaque feuillet constate l'œuvre de la puissance divine, où les phé-

nomènes les plus opposés en apparence, sont mis par moi, loi des semblables, don céleste du créateur, en parfaite harmonie les uns avec les autres.

« En médecine, je suis la *spécificité*. Qui oserait, là comme ailleurs, me contester mon droit d'existence?

« *Il n'y a de nouveau que ce qui a vieilli; il n'y a de nouveau que ce qui a été oublié.* »

(*Le Vieux Neuf*, par Edouard Fournier, chapitre Ier.)

« Lorsque des lectures rétrospectives ou peut-être le hasard permirent à Hahnemann de me tirer du long sommeil où je dormais depuis longtemps, je devais craindre d'être à jamais oublié. Je fus pour lui plein de reconnaissance, mais il m'enleva mon nom *spécificité*, il me nomma *homœopathie*, il voulut même que l'on me donnât le nom brillant de *doctrine homœopathique*, comme si, avec une seule pierre, il était possible de construire tout un édifice. S'il m'eût conservé mon véritable nom, j'aurais été reconnue aussitôt par tous les savants, favorisée par leur connaissance de l'histoire de la médecine, et après avoir présidé par la faveur de la divinité à tous les grands actes de la nature, aujourd'hui, je commanderais en reine à tous les éléments de l'art de guérir.

« Nonobstant, j'ai été grande de reconnaissance pour Hahnemann; lui aussi je l'ai rendu immortel! »

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE XIX.

DE LA MÉDECINE CURATIVE PAR LES SPÉCIFIQUES, MÉDECINE DE LA NATURE.

CONCILIATION.

Dans la première partie de ce livre, nous avons passé en revue 1° les lois qui président aux actes de la médecine; 2° tous les systèmes parus depuis la fin du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle.

Quant aux lois, nous sommes fixés sur leur valeur respective et identique.

Quant aux systèmes, nous avons démontré, de la manière la plus évidente, que parmi tous, aucun ne peut parvenir à l'état de *doctrine*, parce qu'ils sont

tous, quant à présent, sans être alliés les uns aux autres, incapables de guérir toutes les maladies que la nature permet de guérir.

Nous avons aussi fait connaître que les divers auteurs de ces systèmes ont tous largement puisé, pour les produire, dans les livres de nos devanciers et principalement dans les œuvres de Paracelse. Qu'ils y ont puisé, quoi? Du vieux neuf. Mais dans ce vieux neuf révélé suivant l'arrangement des idées anciennes mises en rapport avec les découvertes modernes, qui se manifestent à chaque instant dans l'art médical, on peut prévoir une tendance vers l'union indispensable de tous ces systèmes, union bien caractérisée par Paracelse, *medicina ars perpetua*, formule que le professeur Lordat, de Montpellier, a développée d'une manière très-explicite.

Esculape avait un temple; ce temple fut incendié. Nous en avons un nous aussi à construire; tous les créateurs d'idées nouvelles, tous les révélateurs de pensées scientifiques oubliées, doivent apporter à l'édification de ce temple de notre époque, une pierre, un moellon scientifique plus ou moins précieux. Nous n'avons pas de Dieu à y placer, pour notre Dieu un temple de construction humaine serait trop petit; son temple à lui, c'est l'univers, nous le rappellerons à ceux qui l'ont oublié, nous le ferons connaître à ceux qui l'ignorent.

Pour marcher avec prudence dans la voie que nous nous sommes tracée, fixons nos lecteurs sur la situation actuelle de l'art médical. Nous pouvons la résumer ainsi : Il n'y a plus en médecine que deux écoles : 1° celle de la médecine éclectique, conservatrice de toutes les vieilles formules, plus ou moins composées de plusieurs médicaments, dans lesquelles il est aussi difficile d'apprécier la puissance médicale de chaque médicament réuni, que de reconnaître l'action particulière propre à chaque membre de cette réunion. Cette école marche sans aucune loi capable de la diriger. 2° L'école homœopathique. Celle-là possède une loi directrice positive, la loi des semblables, que malheureusement l'orthodoxie maintient dans des limites des plus étroites, de crainte qu'elle s'échappe vers la spécificité pratique générale.

Si nous jetons un coup d'œil commémoratif sur le passé de l'histoire de la médecine, il nous sera facile de reconnaître qu'il y a dans cette science deux espèces de spécificité, l'une caractérisée par les recherches de savants très-remarquables et très-remarqués, dans cette ancienne histoire ; ils n'avaient d'autre guide que l'empirisme. C'est à ces anciens que nous devons l'éclectisme.

L'autre nous est révélée par l'homœopathie fonctionnant sous la loi des semblables, qu'elle nous a fait connaître. Avant de développer les vraies et utiles in-

fluences de cette dernière, faisons connaître la première, qui enfanta l'éclectisme, cet éclectisme contre lequel Broussais a inutilement tonné, puisqu'il existe encore.

Actuarius, médecin grec de la fin du XIII[e] siècle, prétendit avoir découvert un remède auquel il donna le nom de *santé*. Il suffisait, à l'en croire, d'en prendre chaque jour la grosseur d'une lentille pour n'avoir jamais aucune maladie. Enfin, pour les guérir toutes, il accordait même à cette panacée, le pouvoir de chasser les sorciers et les mauvais esprits.

Actuarius, *Méthod. Madad. lib. cap.* 6. Cet admirable médicament se composait de la rue, du poivre, de la myrrhe, du safran, de la cannelle, du nard celtique, de l'euphorbe, de la mandragor, du pavot et plus de vingt simples encore, le tout mêlé avec du miel; ce mélange informe pourrait bien être l'origine de la *thériaque de Venise*.

Homère a célébré le *népenthes* ou cordial d'*Egypte*, comme remède qui procurait la joie et la santé à tous ceux qui en prenaient, en les délivrant de toute espèce de mélancolie. *Odiff. lib.* 4, *p.* 221.

Pline, *de comp, médicament, Local. lib.* 6, *cap.* 3, décrit une plante qu'on appelait *dodécatheon*, c'est-à-dire les *douze dieux*, qui ressemblait à une laitue, et qui, infusée dans l'eau, guérissait toutes les maladies. (*C'est probablement la laitue dont nous tirons la thri-*

dace.) Il parle encore d'une sorte de pivoine à laquelle on donnait le nom de *panacée* à cause de sa vertu contre toute sorte de maux.

Hérophile vanta fort une sorte de composition qui porta nom la *main des dieux*.

Paracelse lui-même n'échappa point à cette manie des remèdes universels; il vanta le *xenexton*, composition informe de poudre de crapaud, de zénite de vache, d'arsenic blanc, d'arsenic rouge, de tormentille, de dictame, de perles, de coraux, d'hyacinthe d'Orient, d'émeraudes, de safran, de musc, d'ambre, de gomme adragante et d'eau de rose. Il est probable qu'à l'époque où *Paracelse* créa ce remède universel informe, il n'avait pas encore fait ses pérégrinations, ni connu les œuvres de ses prédécesseurs, où il a découvert la loi des semblables, qu'il a depuis si bien expliquée.

Le moine Bacon, dans son livre dédié au pape Clément IV, vanta l'or, les perles, le romarin, l'aloës, le *sperma-ceti*, la chair des serpents, comme dës *spécifiques* propres à prévenir la corruption, les infirmités de la vieillesse et à prolonger l'existence. Il administra toutes ces choses à son protecteur; ce qui n'empêcha pas ce pape de mourir jeune.

François Bacon de Vérulam, *grand chancelier d'Angleterre*, l'un des plus savants chimistes de son époque, proposa comme panacée universelle le nitre et certains opiats.

Tous ces hommes célèbres comprenaient par intuition qu'il manquait à l'art de guérir une force militante qu'ils ne voyaient pas ; ils la cherchaient et ne la trouvaient pas : comme nous chercherions encore et toujours si la loi naturelle des semblables ne nous eût été révélée.

Le temps n'est plus où naturalistes et médecins passaient leur vie à chercher avec avidité le remède à tous les maux. Ils y ont renoncé longtemps avant nous, comme les chimistes à l'or potable et à la pierre philosophale.

Notre planète est trop riche en substances minérales, végétales et animales douées de propriétés médicales plus ou moins appréciées, pour que les ressources qu'elles offrent à l'art de guérir soient réduites à un seul titre, à une *panacée universelle*, applicable à la masse variable des maladies qui se présentent sur les divers points de sa surface. Difficultés d'autant plus grandes à surmonter, que les peuples répandus sur les diverses zones, sous les divers climats de cette planète, s'ils sont variables par leur couleur, leur tempérament, leurs habitudes, leurs mœurs et leur civilisation, ne le sont pas moins par les maladies qui les frappent suivant le climat, l'âge, le sexe, le tempérament et la constitution plus ou moins variable des saisons. Ceci indique suffisamment que les différentes substances, minérales, vé-

gétales et animales répandues sur notre globe, employées en médecine, étant aussi variables par leur nombre et leurs propriétés médicales, sont destinées chacune en particulier au traitement du grand nombre de maladies dont l'espèce humaine est affligée. Nulle, parmi toutes ces substances, n'a pu être reconnue assez puissante pour guérir, à elle seule, toutes ces maladies ensemble ou séparément.

Jetons un coup d'œil rapide sur l'ensemble de la matière médicale, nous verrons que depuis l'époque où elle a été dégagée de cette monomanie de *panacée universelle*, elle a marché plus rationnellement à la découverte des propriétés des substances médicinales. Il nous est cependant pénible d'avouer que l'allopathie, allant à cette découverte, s'est trop souvent laissé influencer par l'éclectisme, et que malheureusement elle a trop souvent marché côte à côte avec l'empirisme, et que plus malheureusement encore, trop confiante en elle-même, elle s'est laissé trop imprudemment confondre avec lui et d'une manière compromettante pour son progrès. (*Voir les combinaisons informes de ses formules complexes*.) Cela, parce que tout en voulant, avec raison, s'éloigner de toute pensée ridicule de spécificité générale, ou panacée universelle empirique, elle s'est fourvoyée dans le sentier des systématiques qui l'ont toujours séparée de la véritable spécificité relative et positive, spécificité indiquée

par la nature comme la seule base de toute thérapeutique raisonnée établie sur la loi aussi naturelle des semblables, confirmée par l'expérimentation sur l'homme sain.

Ce que nous venons de dire nous paraît si près de la vérité, que si nous abordons le champ de la spécificité, telle qu'on peut la comprendre et l'expliquer aujourd'hui au point de vue de l'école hippocratique ancienne et moderne, nous ne trouverons dans ce vaste champ que quelques médicaments éparsement placés, comme pour prouver que l'art un jour a pris possession de son immense étendue; que sa culture n'est pas totalement abandonnée par lui; mais que malheureusement elle est trop négligée.

Nous remarquerons sur ce vaste champ de la spécificité quatre jalons, nous ne dirons pas quatre bornes, que le propriétaire y a plantées pour faire acte de propriété, et pour le délimiter, parce que ce champ appartient à l'art de guérir, et que lui seul possède, sans contestation, le droit d'en illimiter l'étendue.

Ces quatre jalons officiels de la médecine spécifique des écoles sont : le *soufre*, le *mercure*, pour le règne minéral; le *quina*, l'*opium*, pour le règne végétal. Le règne animal n'y est point encore représenté, à quelques exceptions près : cependant il est riche aussi de puissance curative spécifique. Il ne tardera pas à son tour d'occuper parmi les spécifiques une large place.

En général, on appelle *spécifique* dans nos écoles, tout médicament qui possède des propriétés reconnues par l'usage, la pratique, pour la guérison d'une ou plusieurs maladies. Telle est la position que l'expérience a acquise aux quatre médicaments cardinaux de la spécificité allopathique : le *soufre*, le *mercure*, le *quina* et l'*opium*. Mais avant de caractériser cette spécificité, combien n'a-t-il pas fallu de temps pour la reconnaître ? Il a fallu qu'elle fût avant tout soumise à une longue expérience pratique, en passant *à priori* dans le camp souvent trompeur de l'empirisme. Combien faudra-t-il de temps aux adeptes de cette école pour faire porter à l'état de spécifiques tous les médicaments désignés dans sa matière médicale, en procédant, pour y parvenir, comme elle a fait jusqu'à présent ? L'*éternité*. Dès lors, la science, pour cette école, ne sera jamais complète.

Le *soufre*, le *mercure*, le *quina* et l'*opium* sont, suivant l'approbation de tous les allopathes, à peu près les seuls médicaments dont la spécificité soit, quant à présent, bien reconnue et bien déterminée. C'est pour cela seul qu'ils peuvent être administrés par tout praticien avec sécurité en toute occasion de leur spécificité, tant au point de vue de la maladie qu'à celui de leur action curative. Ceci étant rationnellement admis, il nous sera sans doute permis de dire que si la masse énorme des médicaments qui en-

combrent nos officines avaient tous été étudiés et expérimentés au point de vue de la spécificité, comme les quatre médicaments que nous venons de citer, l'art à notre époque serait devenu bien plus positif.

Mais il manque à l'allopathie une loi qu'elle a méconnue ou oubliée, car depuis longtemps elle s'est manifestée et a fait époque dans les annales de la médecine. Hippocrate l'avait admise: *Vomitus, vomitu curatur*. Galien, que Paracelse appelle avec raison *Nugator*, nous en a toujours éloignés. Nous venons encore ici revendiquer toute la puissance de la loi des semblables, basée sur l'expérimentation des médicaments sur l'homme sain, la seule et vraie puissance capable de nous conduire à la connaissance de la véritable spécificité de tous les médicaments. Cette loi, l'école systématique l'a toujours repoussée. Et pourquoi?

Les corps savants, en France, n'admettent rien de neuf, si vieux que ce neuf puisse être. Il en est des vieilles nouveautés médicales comme de la vapeur et de la télégraphie électrique, dont chacun aujourd'hui admire la puissance. Ils ont repoussé d'abord ces deux innovations, dont l'une était vieille et l'autre récente. La vapeur n'a pas encore produit tout ce qu'elle promet, et l'électricité n'est pas encore à son apogée. Nous pourrions dire beaucoup à ce sujet ; mais nous ne voulons pas rivaliser avec les admirables récits du spirituel *Edouard Fournier*, l'aimable auteur du *Vieux Neuf*.

Dans la position que nous nous sommes faite comme historien des temps passés en l'art de la médecine, nous pouvons dire encore, à l'endroit du temps présent, qu'à notre époque, comme aux temps passés, les corps savants, à qui sont remises les destinées des sciences, des arts et des industries, opposent toujours à tout novateur ou révélateur, la formule suivante, aussi banale qu'hétéroclite :

CE QUE NOUS NE POUVONS PAS FAIRE, CE QUE NOUS NE SAVONS PAS FAIRE, CE QUE NOUS NE VOULONS PAS FAIRE, NUL N'A LE DROIT DE LE FAIRE.

Cependant tout marche malgré eux ; les inventions nouvelles et les révélations tirées du passé ; et le temps, ce grand maître de l'expérience, vient toujours trop vite les arracher à leur sommeil plus ou moins léthargique, plus ou moins trompeur !

Il en sera de l'homœopathie et de la spécificité comme de toutes les choses auxquelles on a fait, par *parti pris*, une opposition ridicule. L'homœopathie, comme système, a marqué sa place, et la spécificité, comme doctrine, marquera la sienne.

Il y a bien longtemps que la médecine a répudié les signatures indiquées par nos ancêtres comme présent du ciel pour nous guider dans l'art de guérir.

Qu'étaient donc ces signatures ? C'était une faible esquisse de la loi des semblables à peine adolescente. Cependant ces signatures faisaient faire à la médecine un grand pas vers la vérité.

Nous avons tous, tant que nous sommes, depuis près de deux cents ans jusqu'à notre époque, que nous soyons plus ou moins *académiciens*, répudié cette doctrine enfantine. Nous avons voulu réduire à l'oubli, 470 médicaments bien étudiés au point de vue de ce système bizarre, il est vrai, mais qui possède, néanmoins, son cachet d'utilité; et après l'avoir bien critiqué, nous voyons encore, à l'heure qu'il est, ces 470 médicaments figurer dans toutes nos matières médicales, voire même dans le Codex. Est-ce parce qu'ils sont mieux étudiés? Non, nous les employons encore, nous les emploierons toujours sous l'influence de l'empirisme, comme nous avons fait pour le *soufre*, le *mercure*, le *quina* et l'*opium*, les quatre médicaments cardinaux de la spécificité allopathique, parce que la loi qui nous a fait défaut, quand nous avons repoussé les signatures, ne peut être remplacée que par la loi des semblables bien expliquée, qui seule peut nous conduire à la véritable spécificité. Cette loi des semblables étant toujours repoussée par les grands de notre époque, que nous reste-t-il à faire ou à dire ?

Nous avisons pourtant toujours à une conciliation entre les opposés et les opposants.

Nous ne dirons pas aux médecins orgueilleux, comme l'a dit Crolius il y a deux cents ans et plus, que ce sont les *singes* qui leur ont appris à toucher le pouls :

« *Car sitost qu'ils recognoissent la mort prochaine de leurs compagnons, ce qu'ils font par leur attouchement du pouls, ils le manifestent incontinent aux autres; outre ce, ils cognoissent cette mort prochaine par le soufle des narines, lesquelles ont un bruict inusité à tels animaux.* » Loi des semblables.

Nous ne dirons pas *que ce sont les cerfs et les chevaux sauvages qui leur ont indiqué la saignée, car lorsque ces animaux se sentent trop pesants, ils s'ouvrent avec les dents les veines du col.* Loi des semblables.

Nous ne dirons pas *que les purgatifs et vomitifs leur ont été indiqués par plusieurs animaux; les merles se purgent avec le lauricr, les chiens avec les grames.* Loi des semblables.

Nous ne dirons pas *aux pharmaciens orgueilleux que l'usage des clystères leur a été enseigné par les grues et les ibis qui chargent d'eau leur long bec et l'injectent dans leur*, etc. Loi des semblables.

(Crolius, livre des signatures, page 33.)

N'y a-t-il pas quelque chose de vrai dans cette apparence de mauvaise plaisanterie?

Nous voudrions cependant amener tous les partisans de chacun des systèmes qui constituent en principe l'ensemble de l'*art médical*, à une conciliation franche et inaltérable.

Les médecins, depuis les temps les plus reculés,

comme au temps présent, ont toujours été en opposition les uns avec les autres. Cette rivalité d'opinions était bien permise à une époque où la médecine sortait de ses langes, où chaque praticien, suivant ses études, ses pensées personnelles, cherchait à fonder un système ou une doctrine ; dans l'enfance de la science tout leur était permis, d'autant plus permis qu'ils manquaient d'une loi régulatrice pour les diriger. Ce qui doit être toléré en faveur de nos ancêtres, vrais chevaliers errants de la science, ne peut pas l'être à notre époque. Nous avons une boussole, une loi positive qui doit servir de base à toutes nos œuvres, *la loi des semblables*.

Ce fut dans le vieux temps de notre histoire, que *Petrus de Apono* ou *Aponensis Batavius*, surnommé *conciliator*, essaya de rapprocher tous les systèmes et tous les hommes de ces systèmes, pour former un tout qui devait servir de point de départ à toutes les nouvelles créations médicales. Il avait tout pour y parvenir : beaucoup de science, beaucoup d'expérience ; philosophe, médecin, grand problème de vie et de doctrine, comme le disent ses historiens. Il mourut dans sa quatre-vingtième année, en l'an 1305, sans avoir obtenu la conciliation qu'il désirait. Son insuccès devait se réaliser, non parce qu'il manquait d'une loi positive capable de rallier toutes les opinions; il connaissait cette loi, cette loi des semblables

qu'*Arnaud de Villeneuve appelait le chemin du Ciel*, et qui est pour nous le chemin qui doit nous conduire à la spécificité ; mais il n'a pas su l'interpréter, ou ceux à qui il l'a fait connaître, ne l'ont pas comprise.

Nous venons de constater l'insuccès de *Petrus Aponensis ;* ses vues comme ses désirs étaient fort sages, et nous nous demandons comment il nous sera possible, à nous, de soumettre à une seule loi tous les systèmes que nous avons énumérés dans nos pages précédentes? Comment pourrons-nous conduire tous les sectaires de ces divers systèmes à l'unitéisme médical que nous appelons la spécificité?

Nous ne nous sommes jamais posé en maître, en professeur. Nous n'avons pas l'intention de nous donner comme fondateur d'une doctrine nouvelle; ce n'est probablement pas à nous qu'il sera permis d'accomplir une tâche aussi importante que difficile.

Qu'il nous soit permis, cependant, d'indiquer un moyen peut-être facile pour y parvenir. Il n'est pas l'œuvre des *médecins* en général, ni des *académies* en particulier ; il doit son origine à une toute autre puissance ; nous n'avons qu'à en faire l'application, c'est la nature qui nous l'a fait connaître.

Deus primum librum... Deus medicinam fecit... (PARACELSE, *de primo et supremo medicinæ, libro caput primus, page* 227.)

Nous ne citons que le titre de ce chapitre important, il est d'une étendue trop grande relativement à celle de notre livre.

La lecture de ce chapitre nous a inspiré les lignes suivantes, qui ne sont qu'une explication physiologique des actes les plus simples de la nature, qui nous permettent d'élucider la grave question qui fait le sujet de ce chapitre dix-neuvième.

La main providentielle de la nature a permis que l'homme pût trouver, dans certains animaux, des poisons, dans beaucoup de végétaux, des poisons, dans presque tous les minéraux des poisons. Elle a donné à l'homme l'intelligence et les moyens nécessaires pour les extraire, les préparer de manière à ce que de venins, de poisons, ils pussent devenir des médicaments propres à le soulager dans ses souffrances, à le guérir de ses maladies, en un mot, utiles à la prolongation de son existence.

Pour faire connaître à l'homme toutes ces choses, la Providence lui a ouvert le grand livre de la nature, où il lui est toujours permis de chercher, de reconnaître et d'apprécier les grandes vérités de la création, vérités qui partent de l'infini au fini, en subissant catégoriquement les influences de la loi des infiniment petits et de la loi des semblables, qui doit nous conduire insensiblement vers la spécificité médicale générale à laquelle elles doivent présider, comme elles président à toutes les formes d'organisation, dans la nature.

1[er] EXEMPLE. — Toutes les plantes, qu'elles soient toxiques, médicinales, tinctoriales ou alimentaires, croissent, les unes toujours sur des terrains variables dans leur composition chimique; il en est une grande quantité qui vivent sans choix individuel déterminé sur le même sol et sous les mêmes influences solaires; ce sont les plantes qui n'ont point de sol privilégié à choisir, qui croissent à peu près partout dans nos climats, sans culture et sans fumure, quelle que soit la constitution chimique de ces terrains, où elles poussent, vivent, se développent, y absorbent, passez-nous le mot, *instinctivement*, les sucs toxiques, les sucs médicamenteux, d'autres les sucs qui les rendent propres aux arts, enfin d'autres les sucs alimentaires de l'homme et des animaux, et cela chaque année, d'une manière régulièrement positive, qu'elles soient annuelles, bis-annuelles ou vivaces. C'est la loi des attractions polaires, la loi des affinités solaires; en un mot, la loi positive des semblables, toujours uniforme dans ses actes, qui nous est démontrée prise sur le fait, avec sa marche régulière, indiquée dans le livre de la nature, loi qui préside toujours à l'acte vital de leur développement et de leurs fonctions respectives.

C'est ainsi que la belladone produit toujours, chaque année, son *atropine;* le tabac, sa *nicotine;* que le froment, plante alimentaire spéciale de l'homme, est tou-

jours *froment;* que le chardon, nourriture des ânes, pousse toujours *chardon*, sans aucune interversion dans les rôles appropriés à chacune de ces plantes.

2e Exemple. — Il est beaucoup d'autres plantes qui ne croissent pas partout, il leur faut un sol choisi, une insolation particulière à leur choix pour leur alimentation, nous pourrions dire personnelle et presque intellectuelle, sans quoi elles ne poussent pas, ou si elles germent, elles s'étiolent et meurent. De ce nombre est l'arnica (choisissons toujours les exemples les plus simples). Cette plante ne vit pas partout; la silice est son aliment élémentaire, la terre calcaire la tuerait si elle voulait y germer.

Le professeur Kirchleger, de la faculté de Strasbourg, avait au jardin de l'école de pharmacie un terrain calcaire; il voulut y faire croître et prospérer l'arnica. Dans ce but, il fit piler des cailloux du Rhin, en mélangea la poussière avec du sable de ce fleuve, employa ce mélange dans la proportion de 3 à 4 de la terre végétale du jardin, y transplanta de l'arnica apportée des montagnes des Voges; la plantation réussit. La loi des semblables nous est encore démontrée dans cette expérience : la plante avait vécu, suivant son choix, de son alimentation normale.

3e Exemple. — Après avoir été témoin de cette simple expérience du professeur Kirchleger, homœopathe spécifiste, savant distingué, membre de la So-

ciété Rhénane des spécifiques, nous voulûmes la répéter, mais dans un tout autre but.

Les faits précédemment énoncés nous ont suffisamment fait connaître que les plantes vivent et savent choisir leur alimentation suivant les terrains qui leur conviennent, et cela sous l'influence positive de la loi des semblables. Il devenait pour nous très-important de savoir encore si dans les simples lois de la nature, celle qui caractérise l'infinitésimalité des puissances alimentaires des plantes pouvait y être démontrée. Nous avions déjà, pour point de départ de l'origine de cette loi d'infinitésimalité, les graines des plantes, dont les plus petites sont presque imperceptibles, et les plus grosses, comme celles du chêne, par exemple, sont encore infinitésimales, eu égard au grand développement qu'acquiert ce géant de nos forêts. Après la graine nous avions le germe, premier type de la métamorphose végétale. Il est, en général, proportionnellement au végétal qu'il doit produire, toujours, encore plus infinitésimal.

Il ne nous restait plus qu'à constater l'infinitésimalité des puissances élémentaires ou alimentaires absorbées par la plante jusqu'à son développement complet. Il a fallu pour cela constater la quantité de silice absorbée par l'arnica pendant son développement annuel.

A cet effet, nous avons placé dans une caisse de

jardin 12 kilogrammes de poudre de cailloux et de sable fin de rivière, le tout sans mélange de terre végétale ordinaire. Nous y avons planté au printemps douze jeunes plantes d'arnica munies de bonnes racines; avec des arrosages sagement espacés, elles ont été parfaitement élevées jusqu'à complète maturité.

Nous les avons arrachées, nous les avons lavées et brossé avec soin leurs racines, afin de ne pas perdre la silice qui les enveloppait, silice que nous pesâmes avec celle contenue dans la caisse où elles avaient été plantées. Il faut observer que la silice, extraite des racines d'arnica, et celle contenue dans la caisse avaient été préalablement soumises à une complète dessication, et nous avons trouvé, à notre grand étonnement, le poids de douze kilogrammes de silice, moins quelques centigrammes : *trente centigrammes* et quelques *milligrammes* qui nous manquaient, c'étaient donc ces trente centigrammes de mélange siliceux qui avaient fourni à l'alimentation de douze plantes dans des proportions minimes et variables, car toutes les plantes d'arnica n'étaient pas parvenues à un accroissement égal, fourni, disons-nous, par une alimentation suffisante à leur développement. Ces douze plantes hachées, après avoir perdu à l'étuve leur eau de végétation, fleurs, feuilles, tige et racine, mises dans l'alcool rectifié, nous ont donné un litre de bonne tein-

ture d'arnica, et après avoir fait évaporer l'alcool, dans un appareil à déplacement, nous avons trouvé vingt-six centigrammes et deux à trois milligrammes de ce que nous pouvons appeler l'*arnicine*. Cela nous prouve, d'une manière positive, que les plantes, sous l'influence du soleil, n'absorbent pas les terres, mais bien leur partie arômale développée par la chaleur, et que cet arôme terrestre et solaire donne à la plante un arôme d'un poids presque égal à l'arôme infinitésimal qu'elle a pu absorber. Cette expérience, preuve irrévocable de l'infinitésimalité, nous suggéra la suivante, qui vient encore à l'appui de celle-ci.

4e Exemple. — Chacun sait que cette magnifique rose du Japon, que l'on appelle hortensia parce qu'elle fut dédiée à la reine Hortense, produit des fleurs roses dans les terres calcaires, des fleurs bleues dans les sols ferrugineux. Nous avons voulu connaître qu'elle pouvait être la différence d'absorption de cette plante, soit dans le terrain calcaire qui lui procure la fleur rose, soit dans la terre ferrugineuse qui la colore en bleu.

Nous avons pris deux caisses de jardin; dans la première nous avons mis douze kilogrammes de terre calcaire et nous y avons placé un hortensia déjà fort beau, qui avait produit des fleurs roses.

Dans la seconde caisse, nous avons placé quatre kilogrammes de terre calcaire et huit kilogrammes de

limaille de fer ; nous y avons planté un autre hortensia de la même force que celui planté dans la terre calcaire, mais qui avait aussi précédemment fleuri en rose ; au moyen de soins, d'arrosages utilement fournis, les deux hortensias ont parfaitement vécu et fleuri, l'un en rose, l'autre en bleu. Après la floraison, nous les avons arrachés, lavé et brossé leurs racines, nous avons fait sécher leurs terres que nous avons pesées. Dans la première caisse, contenant l'hortensia à fleur rose, nous avons trouvé un déficit de seize centigrammes et quelques millièmes, et dans la seconde, celle qui avait reçu l'hortensia à fleur rose, qui sous l'influence du fer devait fleurir en bleu, ce qui a eu lieu, nous avons trouvé, après la dissection de la terre, ce qui est fort étonnant, sur les douze kilogrammes composés de terre calcaire et de limaille de fer, un déficit de quatorze centigrammes et quelques milligrammes, ce qui nous a démontré que l'hortensia, qu'il fleurisse en rose ou en bleu, n'absorbe presque pas plus d'arôme végétal pour une couleur que pour l'autre ; seulement, qu'il dépense peu et qu'il vit sous l'influence infinitésimale de cet arôme infinitésimal lui-même, la seule chose que nous ayons voulu démontrer dans ce quatrième exemple en faveur de la loi des semblables et des infiniment petits.

En général, les plantes alimentaires, destinées soit aux animaux, soit à l'homme, ont besoin d'un terrain

fertile, c'est-à-dire bien maintenu par des engrais appropriés. Ces engrais, il faut les connaître. Le moins instruit des agriculteurs sait les apprécier. Au blé, la paille; aux artichauts, leurs feuilles desséchées; aux légumineuses, aux salades, leurs détritus. C'est encore un autre enseignement sur la valeur agricole et horticole de la loi des semblables. C'est absolument ce qui a lieu pour les plantes médicinales agrestes qui, sur les montagnes comme dans les plaines, ne reçoivent d'autre fumure que celle de leurs *detritus*.

Ce que nous venons de dire relativement aux plantes est applicable, sans nul doute, aux animaux.

Jêtons d'abord un coup d'œil général sur les insectes, ces modèles parfaits des métamorphoses primitives qui nous enseignent toutes les autres, jusqu'à l'homme inclusivement.

5[e] Exemple. — En général, l'insecte commence son existence dans les proportions les plus infinitésimales possibles, passant plus ou moins de métamorphose en métamorphose. Il s'élève jusqu'à son parfait développement et meurt presque toujours d'amour pour laisser ses successeurs infinitésimaux reprendre une nouvelle existence de métamorphose. Mais pendant ce temps, très-court pour quelques-uns, très-long pour quelques autres, après s'être développé à partir de la loi infinitésimale, il vit sans variation aucune sous la loi des semblables; chaque espèce, chaque fa-

mille avec ses lois, ses instincts et ses mœurs respectifs, toujours d'une manière invariable. Les insectes sont poisons, venins, médicaments, tinctoriaux, aliments, absolument comme les végétaux.

6e Exemple. — Si nous appliquons à l'insecte notre système d'investigation à l'endroit de l'infinitésimalité et de la loi des semblables, il nous sera facile de démontrer que tous commencent par la loi de l'infinitésimalité et finissent par la loi des semblables, qu'ils vivent dans la terre ou à sa surface, ou voltigent et folâtrent dans les airs; leur mode d'existence, leurs mœurs, leurs lois, leurs habitudes leur ont été fixés par la loi des semblables, irrévocablement et pour toujours.

Les végétaux savent arracher à la terre, parmi ses sucs alimentaires arômaux, ceux qui les constituent poisons, aliments ou médicaments; les insectes savent aussi tirer de la terre et des animaux qu'ils dévorent, des plantes et des fleurs qu'ils rongent : 1° leurs aliments respectifs; 2° leur odeur particulière à chaque espèce, qui, comme pour les plantes, est très-agréable chez les unes, très-fétide chez les autres; 3° leur venin ou poison qui les rend plus ou moins médicaments; 4° enfin, leurs produits alimentaires et industriels. Parmi ces insectes nous plaçons en première ligne l'abeille et le ver à soie.

Tous les insectes commencent par l'infiniment pe-

tit, croissent avec ou sans métamorphose jusqu'à leur parfait développement qui dépasse toujours de quelques millions de fois l'ovule primitif qui les a produits, témoin le ver à soie dont le papillon donne des ovules si petits, qu'on les compte par onces dans les magnaneries, pour les quantités de vers à obtenir. Si ce seul exemple ne paraissait suffisant, nous pourrions en citer beaucoup d'autres.

Tous ces insectes qui vivent, les uns sous la terre, les autres à sa superficie, qui folâtrent par myriades dans les airs, sont autant de petits chimistes qui dérobent aux plantes, aux animaux, en même temps que leur aliment, l'élément chimique qui les colore de mille couleurs plus brillantes les unes que les autres, l'élément arômal qui donne aux uns une odeur suave, aux autres une odeur des plus fétides; enfin, leur venin, leur poison, tout cela de la manière la plus exacte et la plus régulière, sous l'influence de la loi des semblables qui les fait ainsi opérer régulièrement depuis leur création primitive jusqu'à leur mort.

L'abeille produit le miel, aliment, et sa piqûre est venimeuse. L'abeille elle-même est l'antidote de son venin. Une douzaine d'abeilles jetées vivantes dans soixante grammes d'alcool, procurent une teinture dont la plus minime portion guérit spontanément les piqûres de cet insecte.

La cétoine qui, grisâtre d'abord, devient émeraude

brillante dans le cœur de ces mêmes roses où l'abeille va chercher le parfum de son miel, peut-être aussi son venin, récolte aussi dans ces fleurs un venin bien plus intoxiquant que celui de l'abeille.

Les araignées sont toutes vénéneuses, elles recueillent leur aliment et leur poison sur les mouches et les animaux qu'elles dévorent. Il en est une parmi elles dont le corps entier est poison et médicament, c'est l'araignée diadème ou à croix papale, elle est aussi l'antidote de son poison.

N'en est-il pas de même du scorpion, cet arachnide pulmonaire dont le corps entier est poison et en même temps l'antidote de son poison.

Que dirons nous de ce petit insecte, presque microscopique, que nos ancêtres ont reçu d'Amérique et qu'ils ont longtemps considéré comme un *poisson*. Il est des savants qui l'ont cru, *Crolius est de ce nombre;* cet insecte, qui a nom *cochenille*, destiné par sa couleur à la pourpre des rois, vit sur le *nopal* du Mexique; il naît et vit infinitésimal, et produit toujours la même couleur, semblable à celle que ses ancêtres ont toujours produit; il naît infinitésimal, vit et meurt poison dans la loi des semblables. Qui pourrait nous dire si un jour la *cochenille* et le *nopal* sur lequel elle vit ne seront pas un médicament contre la *fièvre jaune* et le *vomito negro?*

Si des insectes nous venons aux *poissons*, il nous

sera facile, d'après l'infinitésimalité de leurs œufs, de conclure à l'infinitésimalité de leur origine relativement au développement de leurs corps et de l'harmonie continuelle de leurs fonctions; qu'ils sont, eux aussi, soumis à la loi des infiniment petits, quant à leur origine et à la loi des semblables, quant à la régularité séculaire de leurs fonctions. Quelques-uns parmi eux sont poisons, surtout par leurs œufs, pendant leur vie, mais peu d'heures après leur mort ils entrent en putréfaction et deviennent tous intoxiquants.

Si des *poissons* nous venons à parler des *oiseaux* (ovipares), nous trouvons toujours, depuis l'*oiseau mouche*, le *colibri*, jusqu'à l'*autruche*, dans le volume de leurs œufs comme dans celui du germe contenu dans l'œuf fécondé, les mêmes proportions infinitésimales relativement au développement de leur corps; et après cette infinitésimalité, toujours la loi des semblables conservatrice de l'unitéisme de leurs fonctions, depuis la création jusqu'à notre époque, unitéisme qui se prolongera sans doute éternellement.

Si des *poissons* nous faisons aux *reptiles* la même application des deux lois créatrices, l'infinitésimalité et la loi des semblables, nous serons toujours dans le vrai ; chez eux, comme chez les autres, l'origine est infinitésimale relativement au développement de leur corps. Ils absorbent dans la terre des venins, des poi-

sons dont ils deviennent à leur tour l'antidote; ils n'absorbent jamais, en vivant sous la terre, une plus grande quantité de venin qu'ils ne peuvent supporter relativement au développement de leur individu. Ils s'empoisonneraient eux-mêmes, ils deviendraient alors inutiles à l'art de guérir, ce à quoi la nature les a destinés; mais nous ne les avons pas encore suffisamment étudiés.

Si des *reptiles* nous venons aux *animaux quadrupèdes*, depuis les plus petits jusqu'aux plus gros et aux plus grands, nous verrons qu'ils sont tous formés, depuis le germe fécondé jusqu'au plus grand développement de leur individu, suivant la loi infinitésimale et soumis à la loi des semblables, qui domine leurs fonctions depuis leur naissance jusqu'à leur mort et éternellement.

L'*homme* n'échappe pas à ces lois primitives de l'organisation générale de tout ce qui a vie sur cette planète. *Métamorphose*, *embryon* d'abord, il est infinitésimal relativement à son développement complet, c'est-à-dire jusqu'à sa maturité ; ensuite, il reste toujours soumis à la loi des semblables, comme tous les êtres qui l'ont précédé dans la création. Le nègre absorbe dans ses aliments les éléments de sa couleur ; il en est de même du peau rouge et du blanc qui ne changent de couleur que lorsqu'ils deviennent hybrides par le croisement des races, qui sont chacune

prototypes de son alimentation, de ses mœurs, de ses vices, de ses vertus, qui peuvent être modifiés par le temps et l'éducation, mais jamais complétement changés. Enfin, l'homme, comme tous les autres animaux, dépérit et finit comme eux par rentrer dans cette terre où il est enseveli avec toutes ses gloires, ses joies, ses chagrins et ses misères.

Ce que nous venons de dire pour l'homme au physique se présente également relativement à son moral, c'est-à-dire à son intelligence, son éducation et la situation qui en découle relativement au rang qu'il occupera dans le monde à l'âge mûr.

Dans toutes choses il est petit, c'est-à-dire apprenti ou écolier. Nos grands écrivains ont été petits (écoliers); nos magistrats, avant de prendre place dans nos tribunaux, petits (écoliers); nos grands prélats, petits (écoliers). Il en est de même de nos généraux, de nos maréchaux de France; avant d'arriver à ces hauts grades ils ont été *soldats*, ou au plus *sous-lieutenants*. Ce que nous venons de dire est applicable à tous les savants, de tous les arts et de toutes les sciences, même aux médecins nos professeurs, à quelque système médical qu'ils appartiennent.

S'il n'a pu échapper à la loi créatrice par les infiniment petits, il n'échappe pas non plus à la loi générale des semblables; l'homme est *microscome*, tout ce qui constitue le *macroscome*.

Fumier par l'estomac et les intestins, c'est là qu'il aspire son sang, sa vie; c'est là qu'il aspire les aliments qui le font vivre et les poisons qui le font mourir. C'est là qu'il aspire des maladies et souvent même leur antidote, car il y puisse souvent des maladies très-graves dont il se guérit seul, c'est-à-dire sans aucun secours de l'art, par la seule faveur des antidotes qu'il y absorbe. L'homme à lui seul est le spécimen de tous les grands phénomènes de la nature, dont il a subi et subira toutes les conséquences sous la loi invariable des infiniment petits et de la loi des semblables, depuis son origine jusqu'à la fin des siècles.

C'est là que nous devons arrêter nos investigations probandes de la loi des infiniment petits et de la loi des semblables, sans quoi nous arriverions à une question physiologique des plus ardues, qui ne doit pas trouver ici sa place, mais que nous avons traitée ailleurs, dans notre grand ouvrage, à l'endroit des systèmes de *Porta, Lecat, Lavater* et *Gall*, dont les conclusions seraient, on pourrait le prévoir, l'abolition de la peine de mort. Cependant, nous nous réservons d'en dire un mot lorsque nous parlerons de la conformation de la tête de l'*épileptique*.

Il vaut mieux ignorer Dieu, dit Bacon, que d'en avoir une idée basse et indigne de lui; l'un n'est qu'une erreur, l'autre est un outrage...

Quant au règne minéral, la question paraît *à priori* plus difficile à résoudre; mais en procédant par analogie et la polarité métallique qui n'est autre que l'attraction, l'affinité qui président à l'agrégation des métaux, il est facile de reconnaître qu'ils parviennent à leur développement par la réunion primitive de globules infinitésimaux, car plus les globules d'un métal sont petits, plus ils ont d'affinité les uns pour les autres. De plus, tous les métaux sont soumis à la loi des semblables, d'abord quant au choix de leur agrégation molléculaire, qui est toujours le même, quant à leur développement de nutrition élémentaire, toxique ou non toxique, puisée dans la terre, ensuite dans leur conformation relative dont la cristallisation présente toujours, pour chaque métal, des formes invariables, pour caractériser sa spécificité curative aussi invariable ; en un mot toutes les propriétés métalliques qu'il doit posséder jusqu'à la fin du monde, comme il les a toujours possédées depuis la création, sous l'influence de la loi des infiniment petits, la loi des semblables et celle de leur spécificité relative. C'est ainsi que depuis la création, l'or est toujours *or*, l'argent toujours *argent*, le cuivre toujours *cuivre*, le fer toujours *fer*.

S'il est possible, d'après ce que nous venons d'exposer, de reconnaître que la loi des infiniment petits et la loi des semblables président et présideront tou-

jours à tous les actes rationnellement fondamentaux de la nature, pourquoi reculerait-on devant l'emploi des doses infinitésimales médicamenteuses dans l'art de guérir? Pourquoi repousserait-on préjudiciellement la loi des semblables, qui doit être complémentaire de la médecine, comme elle l'est de toutes choses dans la nature ?

Deus *primum librum...* Deus *medicinam fecit...*

Conciliation. — Les homœopathes ne seront peut-être pas très-satisfaits de la manière dont nous avons analysé le système homœopathique dans tout ce qu'il a de bon, comme dans ce qu'il présente de défectueux; d'avoir réduit leur prétendue doctrine à l'état de système, de l'avoir confondue, impuissante qu'elle est à guérir toutes les maladies que la nature permet de guérir, avec tous les systèmes qui l'ont précédée et tous ceux qui, sous l'influence d'hypothèses variables, pourront encore lui succéder.

Ils ne nous excuseront peut-être pas d'avoir réduit leur *Messie* à l'état de simple révélateur, révélateur très-savant, c'est vrai!

Ce n'est pas nous qui avons fait l'histoire de la médecine, nous l'avons simplement expliquée au point de vue de tous les systèmes qui ont plus ou moins prévalu en médecine depuis le commencement de notre siècle.

Si les homœopathes ont quelque blâme à formuler

contre nos observations, notre manière de les raisonner et notre franchise à les expliquer, ils nous doivent aussi un bill de reconnaissance pour avoir su trouver dans le grand livre de la nature la loi de l'infinitésimalité, base de toutes les créations divines, la loi des semblables, base de toutes les organisations créatrices, de toutes choses en général et de la médecine naturelle en particulier, ce que, jusqu'à présent, aucun d'eux n'a tenté de faire comme nous, chose indispensable pourtant, pour aider l'homœopathie à sortir de l'idéalisme et du raisonnement; car prouver l'existence de la loi des infiniment petits et la loi des semblables dans la marche régulière de la nature, c'est rehausser ce système à un degré de puissance infini, en le faisant parvenir à la loi naturelle de la spécificité, à laquelle, comme nous l'avons déjà dit, il faut qu'il s'élève pour passer définitivement à l'état de doctrine. Avant nos recherches et nos explications toutes naturelles, la loi des infiniment petits, la loi des semblables figuraient dans nos livres, c'est vrai; mais avant nos travaux rien ne pouvait indiquer qu'elles sont principe fondamental, créé par Dieu au grand bénéfice de l'élément médical.

Voudront-ils, après toutes ces explications tirées de la nature, nous suivre dans les voies tracées par cette même nature, vers la spécificité médicinale qui, en

est la conséquence, c'est ce que nous verrons plus tard.

Nous avons parlé aux allopathes avec la même franchise ; nous leur avons dit aussi que parmi tous leurs systèmes, aucun n'était appelé à devenir doctrine, parce qu'ils sont impuissants, chacun en ce qui le concerne, a guérir toutes les maladies que la nature permet de guérir. Nous avons osé, nous qui ne sommes qu'un atôme très-infinitésimal dans l'art de guérir, nous avons osé et nous osons encore leur dire que, malgré leur position supérieure, leur grand génie et leurs immenses travaux, ils n'arriveront jamais, entre l'éclectisme et l'empirisme, à fonder une doctrine rationnelle. Si bien qu'ils la cherchent, ils ne la trouveront pas, tant qu'ils ne lui donneront pas pour base la loi infinitésimale, la loi des semblables et la spécificité qui en est la conséquence toute tracée par la nature. Un jour peut-être, comme chez d'autres, la lumière se fera ; ils comprendront peut-être qu'ils doivent renoncer à chercher les bases de la science médicale dans les raisonnements de leur propre esprit, aussi vaste, aussi subtil qu'il puisse être, ce qu'ils cherchent devant se trouver toujours parmi les phénomènes les plus simples de la nature.

Cependant, comme on le dit vulgairement, les deux points les plus éloignés dans un cercle sont toujours ceux qui se touchent.

Les allopathes ne reculent pas devant l'emploi des spécifiques, ils en ont peu, mais ils les emploient trop souvent en dehors de leur spécificité admise suivant la loi des semblables; quant à la dose, elle est toujours trop forte, ce qui donne lieu au retour de la maladie elle-même, personnifiée par les trop grandes doses de *soufre*, de *mercure*, de *quina* ou d'*opium*, qui sont leurs quatre spécifiques essentiellement reconnus. Mais à quoi les ont-ils reconnus ? c'est par les maladies nouvelles qu'ils engendrent. Par cette reconnaissance, ils ont implicitement admis la loi des semblables qui se caractérise suffisamment dans la recrudescence maladive que l'on appelle fièvre quinique, maladie mercurielle, etc.

Un savant médecin, professeur à l'école de Montpellier, le docteur *Chrétien*, avait très-bien compris ce que nous venons de dire et que nul médecin n'ignore aujourd'hui à l'endroit de la maladie mercurielle. Il eut la pensée, d'après Paracelse, d'employer l'*or*, le *muriate d'or*, et tous les vieux vérolés de tous les pays vinrent à Montpellier se faire guérir, non de la vérole, mais bien de l'affection mercurielle dont le muriate d'or est l'antidote.

Il y en avait beaucoup, de ces malheureux sursaturés de mercure, à cette époque où les médecins les plus obséquieux ne pensaient pas qu'on pût guérir la maladie vénérienne sans faire saliver,

sans faire tomber les dents, créer des exostoses, en un mot, sans faire passer à l'état de cadavre tous ces brillants héros de l'amour.

L'*or* était antidote du mercure, mais n'était pas anti-syphilitique. Que d'hommes peu réfléchis s'y sont trompés? Ils voulurent dès lors traiter toutes les syphilis avec le muriate d'or, quelle déception! Ils furent encore obligés de revenir au mercure, le seul spécifique connu de la syphilis. Il en sera peut-être un jour de même d'un nouveau médicament, appelé *iodure de potassium*, qui annule en quelque sorte, momentanément, les symptômes vénériens, mais qui n'attaque pas essentiellement la cause, le virus, dont on retrouve presque toujours les malheureux effets lorsque le malade a vieilli.

D'après ce que nous venons de dire, les allopathes ont déjà reconnu la loi des semblables, et s'ils voulaient user de franchise, ils pourraient nous dire qu'ils l'ont déjà reconnue et approuvée en maintes autres circonstances. Il nous reste à leur prouver qu'ils adoptent les doses infinitésimales, la loi des semblables et la spécificité.

La vaccine, dont l'Anglais Jenner s'est proclamé l'inventeur, dont Jenner s'est approprié tous les honneurs, pécuniaires et autres, Jenner à qui on a érigé à Paris une statue, qui devait être élevée à la mémoire de Rabaut Pommier, Français, ministre protestant à

Massilargue, pres Lunel, en 1784; cette vaccine, qui avant tout était connue des Hottentots, voir DAUWANTARI, l'Esculape hindou, qui avait traité de cette matière dans son livre *Fateya Grantham*; cette vaccine, qui en 1798 fit éclore, en Angleterre, deux livres, à des types essentiellement opposés, l'un a pour titre: ***De la vaccine proclamée dans le pays qui l'a vue naître;*** l'autre: ***De la vaccine combattue dans le pays qui l'a vue naître***, (1) où l'on défend et combat le principe de la vaccine avec une certaine violence en faveur de l'inoculation. Il est malheureux qu'à cette époque de vaines discussions, les partisans de l'inoculation n'aient pas pensé à faire, comme l'a fait le docteur Dufresne père, de Genève, administrer le virus variolique à l'intérieur comme il l'a fait du virus de l'anthrax. Nous aurions, probablement, contre la petite vérole deux spécifiques au lieu d'un; ils existent, néanmoins, tous les deux, c'est ce qui reste à démontrer. Nous le prouverons quand nous traiterons, dans notre *Pathologie*, de la variole et des moyens de la guérir.

Dans l'emploi de cette vaccine, nous disons que les allopathes reconnaissent: 1° la loi de l'infinitésimalité,

(1) *Preuves de l'efficacité de la vaccine*, par JOHN THORESTON, traduit de l'anglais par DUFOUR, 1807. *La Vaccine combattue dans le pays où elle a pris naissance*, par le Dr WILLIAM ROWLEN, traduit de l'anglais par R. SGNIRELL.

car un atôme des plus minimes de ce virus, puisé avec l'extrêmité d'une lancette, dans un bouton de vaccine et depuis un temps presque indéterminable, 70 ans environ, reproduit presque toujours les mêmes effets préservatifs ; 2° la loi des semblables ou analogues ; 3° un exemple parfait de la médecine naturelle que nous appelons la spécificité.

Pourquoi les allopathes n'étendraient-ils pas leurs investigations sur d'autres points aussi bien démontrés en faveur de ces trois lois fondamentales de la médecine, pour se convaincre de l'importance de leur utilité ?

Le gouvernement lui-même a su apprécier dans la vaccine la loi *infinitésimale*, la loi des *semblables* et la *spécificité*, vu que son cœur paternel lui a inspiré de la propager par tous les moyens en son pouvoir. La vaccine ainsi acceptée par lui, lui inspirera peut-être un jour de donner l'ordre d'étudier tous les médicaments aux mêmes points de vue.

Pour cultiver les sciences il faut les séparer, pour les perfectionner il faut les unir. (1) Nous avons cru pouvoir porter nos études sur les points séparés, ensuite réunir et réduire la science médicale et ses lois, à celles qui président naturellement à tous les actes de la nature.

(1) RUIÑES DE AMADOR, *page* 5, *Mémoire de la vie du sang*, etc.

Nous nous sommes peut-être trompé; dans ce cas ne nous blâmez pas, reconnaissez nos bonnes intentions. Si nous ne nous sommes pas trompé, recueillez-vous dans les pensées que nous venons d'exposer.

Nonobstant, dans quelques chapitres suivants nous donnerons les médicaments variables dans leurs doses, que nous employons contre l'épilepsie et la rage, tant comme profilactifs que curatifs, et cela au point de vue de nos études et de nos expérimentations faites suivant la loi des infiniment petits, celle des semblables et de la médecine naturelle que nous appelons spécificité.

Pour atteindre notre but, nous nous sommes proposé le questionnaire suivant :

Etudier tous les médicaments au point de vue de leurs différentes actions :

1° Leurs actions chimiques désorganisatrices ;
2° Leurs actions chimiques organisatrices;

3° Leurs actions physiques désorganisatrices;
4° Leurs actions physiques organisatrices ;

5° Leurs actions physiologiques désorganisatrices ;
6° Leurs actions physiologiques organisatrices ;

7° Leurs actions arômales désorganisatrices ;
8° Leurs actions arômales organisatrices ;

9° Leurs actions anesthésiques désorganisatrices ;
10° Leurs actions anesthésiques organisatrices ;

11° Leurs actions parasiticides désorganisatrices ;
12° Leurs actions parasiticides organisatrices.

Tous les hommes experts et positifs comprendront peut-être que si notre matière médicale a besoin d'être modifiée ou raisonnée, ce questionnaire que nous n'avons établi que pour nos études personnelles et particulières, peut servir à d'autres qu'une intelligence supérieure à la nôtre peut mettre sur la voie d'un développement parfait, relativement à ce que nous avons pu ébaucher nous-même. Mais avant que l'on nous adresse la moindre critique, il est important qu'on expérimente consciencieusement ce genre d'études nouvelles, qui devra probablement réduire toutes les oppositions à néant et provoquer chez tous les praticiens une réconciliation complète au bénéfice de la médecine naturelle spécifique, ce que nous souhaitons de tout notre cœur de médecin dévoué!

CHAPITRE XX.

DES MÉDICAMENTS SPÉCIFIQUES FOURNIS PAR LES TROIS RÈGNES DE LA NATURE, PROFILACTIFS ET CURATIFS DE L'ÉPILEPSIE ET DE LA RAGE, CHEZ L'HOMME ET LES ANIMAUX.

Avant d'indiquer ces médicaments suivant l'ordre et la classe à laquelle ils appartiennent, nous devons dire qu'ils sont *spécifiques*, *profilactifs* et *curatifs*, non-seulement de l'épilepsie, mais encore de toutes les affections dites nerveuses, depuis la plus petite névrose jusqu'à la névralgie la plus intense; depuis la plus simple convulsion de l'enfance, jusqu'aux accès les plus violents de l'épilepsie et de la rage; qu'ils pourraient, par analogie, être encore employés à combattre les *folies simples*, les *folies furieuses;* mais à l'égard de ces dernières nous nous abstenons,

parce qu'il nous a été impossible de traiter, dans la clientèle civile, les malades qui en sont atteints, et qui, pour la sûreté des familles, doivent toujours être séquestrés dans les maisons de santé ou les hôpitaux *ad hoc*. Ce que nous avons déjà dit au commencement de ce livre.

Cependant, nous nous permettons d'exprimer le désir que des essais soient faits par les médecins compétents à l'endroit des folies simples, des folies furieuses, avec les médicaments des trois règnes de la nature que nous allons énumérer.

Nous ne donnerons pas ici la pathogénésie générale et entière de ces médicaments en rapport avec beaucoup d'autres maladies qui ne ressortent pas de notre travail actuel, parce que le nombre en est très-considérable, et que la place qu'ils doivent occuper dans ce petit livre est déjà trop restreinte relativement aux différentes matières que nous avons déjà traitées et à celles qui doivent l'être encore. Nous nous contenterons d'indiquer sommairement les affinités pathogénétiques, primitives ou secondaires, relatives ou positives de ces médicaments dans le traitement des maladies qui font le sujet spécial de cet ouvrage, en renvoyant pour plus amples renseignements nos lecteurs à notre traité de matière médicale.

CHAPITRE XXI.

Médicaments tirés du règne animal.

I. Aranea diadema. *Araignée à croix papale.* — Nous ne pensons pas qu'il soit facile de nous élever à la hauteur des pensées sublimes et des descriptions parfaites de l'araignée données par le savant et profond méditateur sur la vie, les mœurs et les habitudes des insectes. *J. Michelet* est notre maître, nous l'avouons à notre satisfaction et à celle de tous ceux qui aiment le vrai dans la nature prise sur le fait. Nous aussi, nous aimons à la prendre sur le fait, cette sage nature; sur elle, nous avons établi notre système de la médecine naturelle spécifique; c'est encore avec elle que nous espérons prouver qu'elle doit exister sans controverse ni contradiction aucune.

Qu'il nous soit permis d'indiquer, au point de vue de notre livre, ce que nous savons sur les insectes par nos études et nos expérimentations personnelles.

Aétius, Dioscoride, Pline, Paracelse, Mathiole, Boherhawe, Raspail et *Michelet* nous ont fait connaître l'histoire des araignées. Ces divers auteurs sont d'accord sur la propriété qu'elles possèdent en général pour guérir les fièvres intermittentes chroniques : tous conviennent qu'elles ont un venin indéterminé dans son action. *Raspail*, par des études plus approfondies et plus en rapport avec la toxicologie de notre époque, nous a largement éclairé sur le venin ou le poison des diverses espèces d'araignées; il ne nous reste, à nous, qu'à faire connaître, au point de vue de la nature, ce qu'il nous est permis d'obtenir, comme médicament, de l'araignée *Diadema* ou à croix papale et autres insectes, dans le traitement des maladies qui nous occupent.

Cette araignée est une des plus grosses que puisse produire notre climat de France; elle est plus rare au Midi qu'au centre et au Nord; personne ne peut lui enlever sa grande propriété de guérir les fièvres intermittentes. Mais c'est surtout dans les fièvres intermittentes nerveuses qu'elle conserve essentiellement son véritable cachet curatif dans les accès à intermittence régulière de l'épilepsie et la fièvre typhoïde.

Elle est venimeuse dans toutes les proportions de

son corps, surtout de son ventre. Plongez-y, n'importe où, une lancette, piquez avec cette lancette un oiseau, un passereau sous l'aile, en quelques minutes il est pris d'agitations et meurt promptement dans les convulsions de l'épilepsie et de la rage.

Quand vient la fin de l'été et même la saison d'automne, elle quitte sa retraite pour tendre ses rets sur les arbres; les passereaux, les merles alors lui font une chasse à mort, ils s'en gorgent. Beaucoup, victimes de leur voracité, crèvent dans les convulsions de l'épilepsie et de la rage; d'autres, moins avides, sont malades de convulsions épileptiformes et s'en guérissent en mangeant des fruits de jusquiame, par lesquels ils sont purgés.

Dans ce court historique, nous trouvons: 1° que le venin de l'araignée *Diadema* possède la propriété de guérir les fièvres intermittentes chroniques et surtout celles à type essentiellement nerveux; 2° que son venin produit l'épilepsie et la rage; 3° qu'il a pour antidote la jusquiame, trois phénomènes pris dans la nature et justifiés par l'expérimentation sur l'homme sain, comme de *usu in morbis;* 4° enfin, que son venin est antidote de lui-même, ce qui est connu de temps immémorial. *Quæ res venena prodant, quæoquæ suspensæ eisdem adversentur, ut conciliator* PETRUS APONENSIS *tradit. Petrus Aponensis*, comme nous l'avons annoncé plus haut, connais-

sait la loi des semblables. Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que l'on admet et la loi des semblables et les venins comme leur propre antidote.

Aristote, dans son traité de *Historior animalium*, *lib. 8*, *c. 4*, dit que les venins de la plupart des animaux, conservés dans le vin, sont non-seulement aptes à détruire leurs effets venimeux, mais encore propres à guérir un grand nombre de maladies.

Galien est du même avis et assure avoir guéri l'éléphantiasis avec du poison de vipère conservé dans le vin. Nous pouvons ajouter à cette observation, que nous employons avec beaucoup de succès le venin de la vipère dans le traitement de certaines hydropisies.

Cependant, Mathiole nous raconte, sous l'autorité de *Nicolus*, que dans un couvent de Florence une araignée noire étant tombée dans la marmite, tous les moines furent atteints par son poison. Nous objectons contre la possibilité d'un pareil fait, ce que l'expérience nous a appris; savoir: que tous les venins animaux perdent leurs propriétés toxiques en tout ou partie lorsqu'on les soumet à l'ébullition dans l'eau ou à un chauffage quelconque et à la digestion stomacale, pourvu que la dose absorbée ne soit pas trop forte; ainsi une seule araignée noire tombée dans une marmite n'a pas pu provoquer autant d'accidents.

Nous pourrions encore opposer à ce même fait, l'usage que l'illustre astronome Lalande en faisait. Il mangeait des araignées, soit par goût, soit par originalité, parce qu'il n'ignorait pas que cet insecte n'est venimeux que par sa morsure, et qu'une fois dans l'estomac, la chaleur de la fermentation alimentaire en détruit la puissance toxique.

Pour compléter ce tableau, il nous reste à indiquer les doses auxquelles le venin de l'araignée *Diadema* peut être employé.

Dans les cas urgents, depuis quatre gouttes par jour d'une forte teinture-mère, dans quatre-vingt-dix grammes d'eau distillée, une cuillerée à soupe toutes les deux, trois, cinq ou six heures, suivant les besoins; c'est la dose pondérable. Dans les cas moins difficiles, présentant moins d'exigences, deux gouttes de la troisième dilution jusqu'à la neuvième, toujours dans l'eau distillée à doses espacées et répétées, suivant les besoins ; son antidote désigné par la nature est la *jusquiame*.

II. Aranea Tarentula, *Araignée de Tarente*. — Cette araignée se rencontre, plus ou moins grosse, plus ou moins nombreuse, dans toute l'Italie, mais elle est plus connue dans la Pouille, dans le pays de Sienne et les Calabres. Elle présente, à peu de chose près, les mêmes types que l'araignée *Diadema*, plus son volume qui est plus considérable, ce qui nous

fait penser qu'elle pourrait bien être la même sous un volume plus important et sous un climat plus chaud que le nôtre. Cependant, il y a entre les deux une différence importante dans leur mode d'existence · l'araignée tarentule vit toujours sous la terre, sous les pierres, et c'est de là qu'elle se jette sur sa proie et sur les jambes des moissonneurs ; elle ne tend jamais ses rets sur les arbres ; est-ce la haute température du soleil d'Italie qui l'oblige toujours à ce confiner ainsi ? Cette manière d'être est peut-être dans ses mœurs.

En transcrivant ces lignes, il nous semble que des lecteurs plus savants que nous, sans doute, mais plus éloignés des préceptes qui nous font rechercher dans la nature des faits et des lois qui constituent la seule vraie médecine naturelle, doivent nous accuser de rappeler à leur mémoire des vieilleries que depuis longtemps ils ont oubliées, peut-être méconnues.

Ces vieilleries sont vraies, prouvons-en la vérité d'abord par les vieux livres, ensuite par notre expérimentation personnelle. Ouvrons un instant les œuvres de Mathiole, le savant commentateur de *Dioscoride;* il raconte ainsi qu'il suit les épiphénomènes très-variables qui se manifestent chez les individus piqués par la tarentule :

MATHIOLE.	*Annotations.*
LES UNS CHANTENT,	Symptôme de folie.
LES AUTRES RIENT,	Symptôme de folie.
LES AUTRES PLEURENT,	Symptôme de folie.
LES AUTRES CRIENT,	Symptôme de folie.
LES AUTRES DORMENT,	Symptôme de léthargie.
LES AUTRES ATTEINTS D'INSOMNIE,	Trouble général de l'économie.
LES UNS VOMISSENT,	Action toxique du venin sur l'estomac.
LES AUTRES SAUTENT ET DANSENT,	Symptômes de chorée ou danse de St-Guy.
LES AUTRES SONT EN PROIE A DE CONTINUELLES FRAYEURS,	Symptômes de folie.
LES AUTRES ENTRENT DANS DES FUREURS ET ÉPROUVENT DES ACCÈS DE RAGE,	Symptômes de folie furieuse et de rage.
D'AUTRES, ENFIN, ONT DES SUEURS ABONDANTES,	Symptômes critiques qui annoncent la terminaison de l'action toxique du venin de la tarentule.

MATHIOLE termine ses observations en indiquant que la diversité de ces épiphénomènes ne provient que des différences toxiques du venin, soit dans sa quantité et suivant sa force, aussi bien que des dif-

férences de constitution et de la disposition morale, gaie ou mélancolique, des sujets piqués.

Nous devrions bien certainement nous en rapporter à ce qu'a écrit Mathiole sur les piqûres de la tarentule et sur l'effet toxique desquelles on n'a su, jusqu'à présent, opposer d'autre traitement que la musique plus ou moins rustique, plus ou moins élégante, suivant les personnes qui ont subi l'accident. Mathiole est né à Sienne, en Italie, il a dû être témoin de beaucoup de piqûres par la tarentule. Mais le médecin le plus expert reste dans la routine, comme ceux qui ne le sont pas racontent souvent des faits en dehors de la vérité. Parmi ceux-là il en est beaucoup qui nient les effets précités de la piqûre de la tarentule, parce qu'ils ne font que répéter *les on dit* de ceux qui n'ont vu les choses que par le mauvais bout de leur lunette. Mathiole, véritable historien et grand observateur, a laissé passer inaperçu cet *actium* de *Petrus Apponensis*, que nous avons cité page 5 de ce chapitre : *ce que les venins produisent, ils peuvent le guérir*. S'il eût mieux compris cet aphorisme et la loi des semblables, il eût administré le toxique de la tarentule à l'intérieur, et il en eût fait cesser tous les accidents le plus promptement possible.

Nous n'avons jamais pu nous procurer des tarentules vivantes, mais nous nous en sommes procuré de mortes conservées dans l'alcool en suffisante quantité

pour en obtenir une teinture assez puissante pour nous en servir de *usu in sano corpore*, comme de *usu in morbis*, et, procédant par analogie, nous avons trouvé que sa pathogénésie, d'abord égale à celle de l'araignée *Diadema*, indique ensuite, en tout ou partie, les épiphénomènes expliqués par Mathiole et dont nous avons donné plus haut le tableau caractéristique; son antidote est la *jusquiame*.

Les doses à employer de la tarentule contre la piqûre de la tarentule, sont absolument les mêmes que celles que nous avons indiquées pour l'araignée *Diadema;* il en est de même pour les affections variées qu'elle est destinée à combattre. Encore un exemple de la nature prise sur le fait.

III. Scorpio, *Scorpion*. — Le *Scorpion* se rencontre dans tout le Midi de la France et de l'Italie, mais il est d'autant plus venimeux qu'il se rapproche plus de la ligne équinoxiale. Son venin est analogue, dit-on, à ceux des serpents; cela n'est pas. Araignée par sa conformation, type de transition entre l'araignée et les crustacés, il n'en reste pas moins classé parmi les arachnides; c'est pour cela que nous le plaçons ici par bonne raison après les araignées *Diadema* et *Tarentule*. Son venin est beaucoup moins toxique sous nos climats que celui de ces insectes, parce que sa piqûre est moins forte, et que de sa queue il s'échappe peu de venin. Nous nous sommes

laissé raconter que lorsqu'on place le scorpion vivant dans le centre d'un cercle formé de charbons ardents, il cherche les bords pour s'échapper, mais que trouvant toujours le même obstacle, le désespoir le prend, il se pique lui-même avec sa queue dans la région du cou et meurt aussitôt.

Les épiphénomènes que produit sa piqûre sont à peu près conformes à ceux produits par les araignées *Diadema* et *Tarentule*, mais à un degré excessivement inférieur ; aussi est-ce à l'enfant que son venin paraît être destiné. Nous l'employons, dans les convulsions et l'épilepsie naissante de l'enfance, à des doses peu élevées, de la troisième dilution à la neuvième, une goutte ou deux tous les quatre à cinq jours dans deux cuillerées d'eau distillée, le matin à jeun. Le venin de cet animal est, quant à la piqûre, antidote de lui-même; quant à son action de *usu in sano corpore humano* et de *usu in morbis*, c'est la *belladone* qui est pathogénésiquement son antidote.

Nous pouvons citer à l'appui de ces lignes les observations de ***Dioscorides***, de ***Gallien***, d'***Albert-le-Grand*** et de ***Conrad Gesner***, qui disent, d'après ***Gallien***, ***Aétius*** et ***Gordonius***, livre v, page 8: « Que le « scorpion, outre l'inflammation produite par sa pi- « qûre, développe les symptômes suivants : *hororis* « *sensus, tremor, capelli erigentur,* etc., en un mot, « tous les symptômes de l'*épilepsie* et même des

« convulsions semblables à l'*opisthotonos*. » Même page, *Conrad Gesner* dit encore, d'après *Celse:* « *Scorpio sibi ipso, pulcherimum est medicamen-* « *tum.* » Loi des semblables.

IV. Cetonia aureata, *Emeraudine* ou *Cétoine dorée*. — Nous nous sommes occupé de la Cétoine après avoir lu dans les *Annales de la Société Entomologique*, tome 9e, 2e série, 3e trimestre de 1851, séance du 14 mai 1851, présidence de M. Reiche, page XLIV, l'historique suivant sur cet insecte, et son emploi en Russie comme spécifique dans le traitement de la rage, à Saratow, Russie méridionale, où la rage est très-fréquente :

« Pour obtenir la cétoine, on recherche au fond de « la fourmilière de la *formica rufa*, des larves blan- « châtres appartenant à la *Cétonia aureata*, on les « conserve avec de la terre dans laquelle on les a « trouvées, jusqu'à leur dernière transformation qui « a lieu au mois de mai ; on tue ces insectes par la « chaleur, desséchés et mis dans des bocaux hermé- « tiquement fermés pour conserver l'odeur forte qui « leur est propre, surtout au printemps, car c'est à ce « principe que l'on attribue les effets curatifs de ce « remède. Dans un cas de rage, on réduit en poudre « un certain nombre de ces insectes, on étend cette « poudre sur une mince tranche de pain enduite de « beurre frais sans sel, on la fait manger de suite au

« malade ; toutes les parties de l'insecte sans excep-
« tion doivent composer cette poudre. Pendant le
« traitement le malade doit boire le moins possible,
« et s'il en éprouve le besoin, on ne doit lui donner
« que de l'eau pure et simple, mais il peut manger.
« Le seul effet de ce remède est de donner un sommeil
« plus ou moins long, après lequel le malade est aban-
« donné. Il dure quelquefois jusqu'à trente-six heu-
« res, après quoi le malade est le plus souvent com-
« plétement rétabli. Quant au traitement local de
« la plaie produite par la morsure, on recommande les
« moyens ordinaires et sans doute la cautérisation.

« La dose est variable de trois à cinq insectes pour
« les adultes, surtout lorsque la maladie est ancienne ;
« pour les enfants, de un à deux et demi, donnés
« toujours dans le même jour, jusqu'à ce que le som-
« meil vienne.

« M. *Mostschoulsky* a vérifié le fait en 1846 sur
« un de ses chiens mordu par un chien enragé avec
« morsure sanglante. Chaque année, à l'époque où
« il avait été mordu, le chien devenait triste ; cette
« tristesse paraissait provoquée par des crampes
« d'estomac qui duraient pendant quatre à cinq jours.

« En 1847, deux enfants furent mordus par un
« chien enragé, ils furent guéris chacun par deux
« cétoines et demie, par ce même entomologiste qui
« s'est aussi servi de cétoines prises sur les fleurs et

« conservées en plein air, répandant une odeur par-
« ticulière que M. Guérin-Méneville a aussi obser-
« vée en écrasant un de ces insectes de sa collection.

« Dans la suite du numéro précédent, *article hy-
« drophobie*, le docteur russe Mandilus a, en 1830,
« dans le gouvernement de Saratow; en 1847, dans
« celui de Tchornigof, observé les mêmes résul-
« tats, et parle de la confiance que les habitants de
« ces pays ont dans ce remède. »

Aussitôt après avoir lu cet article du *Journal de la Société Entomologique*, nous nous sommes empressé de réduire la question à sa plus simple valeur par l'expérimentation.

Nous avons fouillé dans les nids de la fourmi rouge, nous y avons trouvé des œufs de cétoines ; mais n'ayant pas encore acquis toute l'expérience du fait, nous les avons recueillis avec beaucoup d'œufs de fourmis; nous avons conservé le tout dans la terre prise dans la fourmilière jusqu'à l'éclosion. Il fut alors facile de reconnaître cétoines et fourmis (nous parlerons des fourmis après les cétoines). Nous avons laissé grandir les cétoines, nous les avons retirées, mais nous avons conservé et nourri les fourmis pour une expérience subséquente.

A la fin de mai, nous avons recueilli sur des rosiers des cétoines qui s'y nourrissaient; elles étaient proportionnellement plus développées que celles qui

avaient été conservées dans la terre prise dans les nids de fourmis.

C'est alors que nous avons commencé nos épreuves.

Nous avons piqué avec une lancette le corps d'une cétoine prise dans la fourmilière, nous avons ensuite piqué un passereau sous l'aisselle avec cette même lancette, il est mort au bout de dix minutes dans les convulsions de l'épilepsie et de la rage. Un lapin a succédé au passereau, et n'a vécu que de vingt à vingt-cinq minutes de plus que le passereau. Nous avons ensuite procédé de la même manière avec la cétoine prise sur le rosier où elle s'alimente; le premier piqué, le passereau, qui n'a vécu que huit minutes, est mort aussi dans les convulsions de l'épilepsie et de la rage. Le lapin n'a vécu que jusqu'à quinze minutes, d'où nous concluons que la cétoine qui, après être sortie de la terre de la fourmilière, va paître sur les rosiers, est plus toxique que celle qui a toujours vécu dans cette terre. Nous avons aussi observé que la cétoine vit sur l'églantier lorsqu'elle n'a pas d'autres roses à dévorer, mais que lorsqu'elle peut rencontrer de belles roses doubles très-odorantes, elle s'y jette de préférence; c'est surtout la rose d'Alep qui l'affriande le plus.

La cétoine sortie de la terre de la fourmilière de la fourmi rouge va se repaître dans le cœur des roses.

Cela ne nous étonne pas, elle va où la nature la pousse, pour préparer à l'homme un venin providentiel pour le guérir de la rage lui et les animaux qui sont confiés à sa garde. A ce dernier point de vue, nous devons citer un fait excessivement curieux parmi nos expérimentations.

Après avoir piqué sur divers points du corps, avec du jus de cétoine, un passereau qui mourut en quelques secondes, nous l'avons jeté à un jeune chat de trois mois environ qui jouait dans notre laboratoire. Il a commencé à le faire sauter, à jouer avec, comme si ce fût un rat. Après s'en être amusé il l'a mordu, ses dents et ses lèvres trempées sans doute sur l'une des diverses piqûres que nous avions faites au passereau, il a poussé un cri aigu, a sauté en l'air, a été pris de convulsions épileptiformes, malgré lesquelles il courait en se tordant. Il devint furieux, mordant et arrachant tout ce qui se trouvait devant lui. Enfin, il s'est calmé et a dormi pendant vingt heures; ce n'est qu'environ vingt-quatre heures après son réveil qu'il a pu boire et manger. Craignant un retour plus ou moins prochain de ces symptômes de rage, nous l'avons fait noyer.

Nous concluons, quant à la cétoine, autant d'après les expériences faites en Russie que d'après les nôtres, que cet insecte, comme l'araignée *Diadema*, possède dans tout son corps un venin propre à combat-

tre l'épilepsie, la léthargie, les accidents tétaniques et la rage.

La dose à employer dans le traitement de la rage est de quatre à six gouttes par jour de la teinture-mère dans quelques cuillerées d'eau distillée, jusqu'à la provocation du sommeil, en augmentant cette dose pour les animaux suivant leur force et leur taille; cette dose est beaucoup moindre dans le traitement de l'épilepsie; son antidote est la *mandragore*.

V. Myrmica rufa, *Fourmi rouge*. — Les Russes nous ont appris qu'ils trouvent les œufs des cétoines dans les fourmilières; que c'est là qu'en se développant elles absorbent leur poison, qui se manifeste par une odeur nauséabonde et par les accidents qu'elles produisent. Procédant par analogie, nous avons dû penser que les fourmis rouges qui vivent dans un même milieu et qui possèdent un venin qui n'est autre qu'une exsudation plus ou moins forte de tout leur corps et qu'on appelle acide fourmique; nous avons pensé, disons-nous, que ce venin acide qui rougit la fleur bleue des laitues, rougit la peau de l'homme sur toutes les parties où elle marche et indique, longtemps après, le trajet que cette fourmi a parcouru, pouvait avoir beaucoup d'analogie avec les propriétés toxiques du venin renfermé dans le corps de la cétoine.

Nous ne donnerons pas ici la description de la four-

milière ni des mœurs extraordinaires de la fourmi rouge; si nous le faisions, nous serions forcé de copier Michelet dans son livre de l'*Insecte*, car personne mieux que lui n'a donné une description plus complète et plus exacte de l'habitation et des mœurs de cet insecte.

Il nous suffit de savoir que les fourmis vivent avec les cétoines dans un milieu semblable, de la même alimentation, pendant tout le séjour que la cétoine fait dans leurs terriers; que c'est là que l'un et l'autre insecte puise son venin, que ce venin est identique à peu de chose près, tant par son odeur, sa couleur, ses qualités acides et les accidents qu'il peut produire. Ce que les expériences que nous avons faites, nous ont démontré, non sur la piqûre de la fourmi rouge, car elle ne pique pas, elle mord comme la cétoine, sa morsure est peu ou point venimeuse, elle brise et déchire les parties qu'elle pince; et son vrai moyen de défense est l'odeur qu'elle répand dans toute son habitation.

Nous avons enfermé trente grammes de fourmis rouges dans un flacon long que nous avons hermétiquement bouché. Aussitôt elles sont peu à peu montées au sommet du flacon pour éviter la mort prochaine produite par l'exhalation de l'odeur de leur acide, qui, lorsqu'il est concentré, les empoisonne elles-mêmes; en effet, elles ne tardèrent pas à périr toutes. Nous les avons pilées dans un mortier de por-

celaine; nous les avons mises dans une toute petite presse *ad hoc;* nous en avons exprimé le jus dont le poids était de sept grammes et quelques fractions. C'est en trempant une lancette dans cet acide concentré de la fourmi rouge, que nous avons répété sur des oiseaux, lapins et chats, les mêmes expériences déjà faites avec l'araignée *Diadema* et la cétoine. De ces expériences, nous pouvons conclure que le venin de la fourmi rouge est identique dans ses effets avec ceux de la cétoine. Nous l'avons administré avec succès dans l'épilepsie, mais surtout aux jeunes sujets, à la dose de deux gouttes de la teinture-mère, ou de la troisième dilution à la sixième, deux gouttes dans une cuillerée d'eau distillée tous les trois à quatre jours. Il a pour antidote la belladone et l'aconit.

VI. Meloe vesicatorius, *Cantharide.* — Nous ne devons pas nous occuper des diverses espèces de méloe, le genre *vesicatorius* devant seul figurer ici, d'après les symptômes pathogénétiques qu'il peut développer dans les expérimentations sur l'homme, faites relativement à l'hydrophobie et la rage. Ces symptômes sont parfaitement caractérisés dans la pathogénésie de Hahnemann, aussi bien que dans la nôtre.

Vertiges lancinants, obscurcissement de la vue, céphalalgie déchirante, quelquefois avec perte de connaissance, hérissement des cheveux précédant

quelques accès de fureur, si la dose expérimentée sur un animal est plus forte que celle administrée à l'homme. Voix faible, tremblante et entrecoupée, déglutition pénible et difficile, et souvent impossible pour les liquides, qui produisent dans l'œsophage une grande sensation de brûlure, répugnance invincible pour toute espèce de boisson, avec grande sécheresse des lèvres et de la bouche, strangurie, hématurie, exaltation extraordinaire de l'appétit vénérien, telle qu'elle se présente parmi les symptômes caractéristiques de la rage chez l'homme et chez les animaux; quelque temps avant les premiers accès, fièvre avec froid, frissons, tremblement, pâleur de la face, horripillation, fureur, cris, besoin irrésistible de frapper.

Il est deux cas où le médicament essentiellement anti-rabien doit être employé tout de suite dans les traitements de l'hydrophobie et de la rage : 1° lorsque l'horreur des boissons se manifeste; 2° lorsque l'excitation extraordinaire de l'appétit vénérien se présente. Il doit toujours être administré, à doses très-espacées et très-minimes, une goutte ou deux au plus de la neuvième dilution dans cent grammes d'eau distillée, une cuillerée toutes les six heures au plus. Son antidote est le *camphre*. Deux cantharides réduites en poudre et mises en macération dans deux cents gouttes d'alcool rectifié suffisent après décantation, ce qui a

lieu au bout de quinze jours, pour obtenir la teinture alcoolique primitive qui sert à former les dilutions.

VII. Œstrus, *Œstre des moutons, des chèvres et des mouches des œstres.*—Nous avons traité beaucoup de moutons atteints du tournis, maladie qui commence ainsi qu'il suit :

A la fin de mai et au commencement de juin, les mouches de l'œstre suivent aux pâturages les troupeaux de chèvres et de moutons. C'est surtout dans les prairies basses, humides ou marécageuses, que ces mouches abondent. Dans les prés salins situés près de la mer, ces mouches sont plus rares, la maladie aussi y est moins fréquente. La maladie du tournis n'est que très-rarement observée dans les montagnes des Pyrénées qui sont bornées par l'Océan.

Ces mouches pénètrent dans les naseaux des chèvres et des moutons, y déposent leurs œufs, mais pendant ce temps il se développe dans la muqueuse nasale une espèce de *coryza*. C'est alors que les bergers ou les propriétaires reconnaissent la présence de la maladie qui commence. Ils lavent le nez des animaux infectés avec de la chaux vive étendue d'eau et de vinaigre; par ce moyen ils font périr beaucoup de mouches et très-peu d'œufs, il en reste toujours beaucoup trop. Ces œufs éclosent, il en sort un ver filiforme qui pénètre en rampant soit dans les sinus frontaux, soit dans les cribles de l'éthmoïde et de là

pénètrent dans le cerveau. C'est alors que la maladie du tournis se manifeste. Le ver œstre grossit et atteint, au détriment de la substance cérébrale, un volume égal à celui de la larve du hanneton.

Nous avions un jour dans notre écurie trois moutons atteints du tournis, que nous nous étions procuré, dont l'un nous a fait connaître les phénomènes suivants : après avoir tourné de droite à gauche, il a tourné de gauche à droite, il mangeait suffisamment pour se substanter ; nous n'avons pu constater chez lui aucun symptôme de cécité, ni de paralysie, ni de la langue, ni des extrémités. Nous l'avons fait abattre, nous avons ouvert le crâne ; notre surprise a été bien grande quand nous avons trouvé dans le lobe gauche du cerveau deux œstres énormes qui baignaient dans un liquide céreux roussâtre, sanguinolent, à la base du cerveau. Ils avaient complétement mangé toute la substance cérébrale du lobe gauche ainsi que le lobule du cervelet du même côté. Enfin, dans la même cavité, un troisième ver œstre, plus gros que les deux autres qui, ne trouvant plus à satisfaire son appétit dans la cavité du lobe gauche, avait perforé la cloison membraneuse qui sépare les deux lobes cérébraux. La moitié de son corps était passée et la tête commençait à dévorer la substance cérébrale du lobe droit.

Cet exemple extraordinaire d'anatomie pathologique, qui nous donnait à connaître qu'un animal, un

mouton, pourrait vivre plus ou moins longtemps entièrement privé d'un des lobes de son cerveau et de la moitié de son cervelet, car nous ignorions combien de temps ces trois œstres avaient mis à l'exécution de leur acte cérébrivore, et nous ignorions encore combien ce mouton aurait pu vivre dans un pareil état, si nous ne l'avions fait abattre; nous étions très-étonné de n'avoir trouvé avant de le faire abattre aucun symptôme de paralysie.

Ce fait extraordinaire, si difficile à expliquer, nous embarrassa tellement, que nous partîmes pour Paris. Nous demandâmes une audience à M. *Claude Bernard*, membre de l'Institut, professeur de physiologie au collége de France. Ce savant s'empressa de nous fixer un rendez-vous; nous eûmes ensemble un entretien très-animé qui dura près de trois heures, pendant lequel nous lui fîmes connaître nos travaux sur l'épilepsie et la rage, et lui racontâmes l'histoire de notre mouton. Il parut d'abord fort embarrassé, mais il finit par résoudre la question en ces termes :

« Les membranes qui enveloppaient la substance « cérébrale dévorée par les œstres n'ayant pas été « atteintes, les extrémités originaires des nerfs céré- « braux ayant conservé sous leur protection leurs « anastomoses avec les nerfs du lobe cérébral resté « à peu près intact, la vie a dû se continuer et au- « cune des fonctions n'a pu encore être troublée. »

Ce raisonnement nous parut juste; mais il manquait à toute cette explication, celle de l'existence prolongée du mouton privé totalement d'un lobe du cerveau et d'une partie du cervelet.

M. Bernard nous demanda l'autorisation de citer ce fait curieux dans son cours de physiologie ; nous lui répondîmes que nous étions dans l'intention de publier nos travaux, et il s'est abstenu. Nous lui en sommes très-reconnaissant; il pourra maintenant en parler à ses disciples, s'il le juge convenable.

Il y a près de douze années que nous avons eu cette entrevue, et depuis nous n'avons pas cessé nos travaux sur l'épilepsie, il nous a été permis de constater que le camphre, de même que le tabac, mis en macération dans l'alcool ou dans l'huile, injectés dans le nez des moutons, font bien périr les mouches qui s'y sont logées, mais qu'ils n'en font pas plus périr que les injections d'eau de chaux et de vinaigre employées dans ce cas par les bergers ou les propriétaires des troupeaux de moutons; une certaine quantité d'œufs échappe toujours à ces traitements, et l'éclosion d'une certaine quantité de vers a toujours lieu. C'est au moment de cette éclosion qu'il faut se servir d'injections faites avec la teinture obtenue préalablement de ces mouches morbi-pares; elle les empoisonne sans exposer la muqueuse nasale et les os du nez à des érosions souvent mortelles. Ceci est la vé-

ritable profilaxie du tournis. Nous reviendrons sur ce sujet lorsque nous indiquerons le traitement général de cette affection qui se présente aussi chez l'homme.

VIII. SALAMANDRA, *Salmandra terrestris*. Salamandre terrestre.— Il y en a plusieurs espèces : la terrestre qui vit dans les caves et les lieux humides, qui a la queue ronde, et la salamandre des eaux, qu'on appelle triton, qui a la queue plate; elles varient, quant à leur couleur, suivant les terrains, les eaux et les climats où elles vivent. Il y en a dans le Midi qui sont colorées comme des lézards verts, mais les unes et les autres présentent sur le dos et sous le ventre des taches jaunâtres plus ou moins foncées, sous lesquelles elles recèlent leur venin qui est variable dans sa toxicité ; mais ni les unes ni les autres ne possèdent, comme beaucoup l'ont dit, comme quelques personnes encore paraissent le croire, la propriété de vivre incombustibles sur une plaque de métal rougie au feu. C'est une grande erreur qui longtemps a passé pour une vérité, parce que l'on a confondu l'animal salamandre avec l'*amiante*, minéral fibreux dont les anciens formaient leur lin incombustible pour envelopper les corps qu'ils brûlaient. On a donné cependant longtemps à ce minéral le nom de Salamandre. (PARACELSE).

Nous avons lu en 1851, dans le n.° 17 du 26 avril

même année, de la *Gazette Médicale*, tome 6, page 269, l'article suivant :

TRAVAUX ACADÉMIQUES.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séance du 21 Avril, présidence de M. RAYER.

« Propriétés vénéneuses de l'humeur sécrétée par « les pustules cutanées de la Salamandre et du *rana* « *buso.*

« M. *Chevreuil* communique, au nom de MM. *Gra-* « *tiolet* et *Cloez*, une note sur les propriétés véné- « neuses de l'humeur lactescente que sécrètent les « pustules cutanées de la salamandre.

« Le liquide des pustules cutanées de la salamandre « est d'un beau blanc, il a une odeur vireuse très- « forte, au moment où on le retire de la pustule qui « l'a sécrété; il coule à la manière d'un lait épais, « mais il se coagule promptement; l'action de l'al- « cool amène sa coagulation instantanée, il a une réac- « tion acide très-marquée. Une petite quantité de « cette humeur placée sous la peau de l'aile ou de la « cuisse d'un petit oiseau, ne semble point avoir la « causticité qu'on lui attribue, car l'oiseau n'en pa- « raît nullement incommodé; mais au bout de deux « ou trois minutes un trouble singulier se manifeste, « les plumes se hérissent, l'animal chancelle : bien-

« tôt surviennent les symptômes d'une extrême an-
« goisse; l'oiseau tient alors son bec ouvert et le
« fait claquer convulsivement; en même temps il se
« redresse de plus en plus, renverse sa tête en ar-
« rière, pousse des cris plaintifs, s'agite, tourne
« plusieurs fois sur lui-même et ne tarde pas à mou-
« rir. Tous les oiseaux soumis à l'action du liquide
« laiteux de la salamandre ont eu des convulsions
« épileptiformes.

« MM. *Gratiolet* et *Gloez* ont inoculé à de petits mam-
« mifères, tels que des cochons d'Inde et des sou-
« ris, une parcelle de liquide laiteux sous la peau de
« la cuisse. Tous les animaux, au bout de dix mi-
« nutes, ont manifesté une grande angoisse, la res-
« piration était par moments haletante et pénible, ils
« s'endormaient à chaque instant, et ce sommeil était
« interrompu par des convulsions légères pareilles à
« des secousses électriques. Mais au bout de quel-
« ques heures, ces accidents se sont dissipés et les
« animaux blessés sont revenus à la santé.

« Les mammifères soumis à ces expériences ont eu
« des convulsions, mais ces convulsions n'ont pas été
« mortelles. »

Lorsque nous avons eu connaissance de cet article de la *Gazette Médicale de Paris*, coïncidant parfaitement avec les expérimentations auxquelles nous nous livrions depuis longtemps, après nos lectures de Pa-

racelse, Mathiole et autres, nous avons été très-heureux de reconnaître toute l'identité qui existe entre celles de MM. *Gratiolet*, *Cloëz* et les nôtres.

Il serait bien à désirer, dans l'intérêt de la science, que toutes celles que nous citons soient éprouvées et approuvées de la même manière par des hommes aussi capables.

En somme, il résulte pour nous des expériences de MM. *Gratiolet* et *Cloëz*, comme des nôtres, qu'il est inutile de citer maintenant, puisqu'elles sont en tout semblables à celles de ces Messieurs, que le virus de la salamandre est anti-épileptique et anti-rabien, ce qui nous est démontré par son emploi de *usu in morbis* comme de *usu in sane corpore humano;* que dans ce virus, comme dans les précédents que nous avons cités, la loi des semblables et la spécificité relative y sont parfaitement caractérisées.

Nous l'administrons depuis deux gouttes de la teinture-mère, qui est la dose pondérable, jusqu'à deux gouttes de la sixième dilution, toujours dans une cuillerée d'eau froide tous les deux à trois jours, le matin à jeun; son antidote est la *mandragore*.

IX. Rana Bufo, *Bufo communis*. — Nous lisons encore, même page 269 de la *Gazette Médicale de Paris*, continuation du rapport de M. *Chevreuil* à l'Académie des sciences :

« Les auteurs ont cru devoir joindre à ces expé-
« riences préliminaires quelques observations sur le
« liquide lactescent que contiennent les pustules dor-
« sales et parotidiennes du *bufo communis*.

« Ce liquide épais, visqueux, d'une teinte jaunâtre
« et d'une odeur vireuse, a une amertume nauséeuse
« insupportable; il ne détermine sur la muqueuse
« orale aucune impression douloureuse, l'âcreté qu'on
« lui attribue tient, à ce qu'ils pensent, à son mé-
« lange avec d'autres liquides qu'ils se proposent
« d'examiner. Comme le suc de la salamandre, il a
« une réaction fortement acide.

« Ils ont inoculé l'humeur lactescente du *bufo*
« *communis* à cinq oiseaux, tous sont morts en cinq
« ou six minutes, mais sans convulsions, ils ouvraient
« le bec et chancelaient comme dans l'ivresse; ils
« avaient perdu la faculté de coordonner leurs mou-
« vements, ils fermaient les yeux et tombaient morts.

« En résumé, l'humeur de la salamandre et du *bufo*
« sont pour les oiseaux des poisons également éner-
« giques; mais le venin de la salamandre tue après
« des convulsions terribles. Le venin du *bufo* ne dé-
« termine point de convulsions. Les auteurs ont cons-
« taté, en outre, que le liquide des pustules du *bufo*
« tue les oiseaux, même après avoir été desséché;
« deux milligrammes de ce venin desséché ont fait
« mourir un verdier en quinze minutes. Ce suc agit

« également après qu'on a saturé son acide avec de « la potasse, etc. »

Le mémoire de MM. *Gratiolet* et *Cloëz* ne nous a rien appris de neuf; toutes les expériences qu'ils ont citées, nous les avions déjà faites, excepté une seule, la saturation de l'acide toxique du *Bufo* et de la *Salamandre* par la potasse.

Nous savions déjà que le *Bufo* et la *Salamandre* desséchés au soleil peuvent conserver, dans leurs pustules cutanées, leurs propriétés, ou toxiques ou médicinales, pendant plusieurs années.

Ce qu'ils n'ont pas dit, et que nous pouvons dire avec connaissance de cause, c'est que la matière fécale de la salamandre est pour le moins aussi toxique que l'humeur visqueuse de ses pustules cutanées. C'est avec cette matière que les araignées terrestres préparent leur venin en les mangeant; elles dévorent même la salamandre et le *Bufo*, si ces animaux viennent à périr, et les dissèquent aussi bien que pourrait le faire l'anatomiste le plus expert.

Pour nous rendre un compte exact de ce que nous venons de faire connaître, nous avons enfoui des bufos, des salamandres mortes et des araignées de toute espèce, vivantes aussi, sous des cloches à melons, à boutons, perforées à leur sommet pour l'introduction de l'air, et que nous avons maintenues couvertes de terre, que nous découvrions de temps en temps pour connaître ce qui se passait dans leur intérieur. 17

Il est encore autre chose qu'ils ont oublié d'indiquer, ce sont les effets morbipares de ce que les anciens appelaient la compissure du *Bufo*.

La compissure d'un gros *Bufo* est variable, quant à son poids, de 25 à 30 et même jusqu'à 40 grammes. Quelque soin et quelque diligence que l'on apporte à saisir l'animal, il est utile quand on le prend de le conserver en le jetant tout de suite dans un bocal de verre que l'on bouche aussitôt avec un bouchon de liége *ad hoc*, ou un tampon de vieux linge. Le *Bufo* effrayé la rend aussitôt, et on peut l'expérimenter; elle est acide, caustique. *Pline, Dioscoride, Galien, Avicène, Ambroise Paré*, etc., dit Raspail, ont admis l'existence de cette compissure, et Mathiole, suivant le même auteur, attribue soit au venin du *Bufo*, soit à cette compissure, l'empoisonnement, la mort subite des personnes qui ont mangé des fraises, des champignons ou autres légumes sur lesquels le *Bufo* a glissé ce venin.

Les rapports amoureux du *Bufo* avec sa femelle sont toujours fort dangereux pour lui; il est long dans son accouplement, et sa femelle excitée, suinte par tous ses pores le venin qui sort de ses pustules. Le mâle, plongé dans cet arôme pestilentiel qu'il aspire par la bouche et les narines, tombe tout d'un coup dans des convulsions épileptiques des plus violentes et souvent mortelles.

En somme, le virus lactescent des pustules du *Bufo*, ainsi que celui de la compissure, ont des propriétés excessivement analogues, l'un et l'autre sont des présents de la nature pour guérir l'*épilepsie*, la *rage*, le *tétanos*, les *paralysies*, le *somnambulisme*, ce qui est essentiellement démontré par les expérimentations de *usu in sano corpore humano*, comme de *usu in morbis*. La dose à employer est, pour les cas urgents, de deux gouttes de la teinture-mère, en élevant cette dose jusqu'à la neuvième dilution, dans les cas moins urgents, toujours dans l'eau distillée et par cuillerées plus ou moins répétées suivant les besoins. Les antidotes de ces deux venins du *Bufo* sont le doronic et la bryone.

Hahnemann, ce lecteur infatigable, ce compilateur imperturbable, connaissait, il ne faut pas en douter, toutes les propriétés médicinales du *Bufo* et de la *Salamandre*, mais à cause de tout ce que possèdent d'effrayant et de repoussant ces monstrueux animaux, il n'a pas voulu les introduire dans sa matière médicale. Outre ces motifs, il en a eu un autre plus décisif peut-être.

Hahnemann connaissait à ne pas en douter les œuvres de *C. de Sarcilli*, *Esquier*, *sieur de Montgautier*, *Cauville*, *Culey*, *Canon*, etc., très-experts en la doctrine paracelsique, commentateurs de *Paracelse* en 1631. C'est dans le livre de *Sarcilli* qu'Hahnemann a puisé ses plus grandes inspirations sur la *psore*.

Mais il y a dans cet opuscule une préface, dans laquelle l'auteur se livre à une critique très-sévère de l'alchimie et de l'école galénique, quelque chose que nous ne pouvons pas dire, qui doit avoir arrêté les expérimentations de Hahnemann au point de vue de la pathogénésie de la *Salamandre* et du *Bufo;* c'est par ce même motif que nous avons employé pendant longtemps les virus toxiques de la *Salamandre* et du *Bufo* dans l'épilepsie et les autres affections pour lesquelles la nature les a déterminés, sans les faire connaître aux malades et aux médecins.

Mais comme il faut toujours que la vérité se montre en plein jour, nous n'avons pas voulu priver nos confrères de l'emploi de ces médicaments puissants dans les diverses maladies auxquelles ils sont applicables, nous les avons fait connaître en 1854, après le congrès homœopathique de Bordeaux, auquel nous n'avons pu assister par divers motifs que nous ne pouvons faire connaître, mais que celui qui présidait ce congrès ne doit pas avoir oubliés.

Sollicité par nos confrères, nous nous rendîmes à une réunion de famille présidée par le vénérable docteur Des Guidi, dont nous avons eu depuis à déplorer la perte; il était le très-digne doyen d'âge des homœopathes.

Là, nous fîmes connaître nos travaux sur le crapaud (*Bufo*), sur la *Salamandre*, le *Diadema ara-*

nea, araignée à croix papale, la *Fourmi rouge* et la *Cétoine des roses*. Là aussi, nous subîmes les conséquences d'un plagiat dont M. le docteur Bourges, de Bordeaux, secrétaire du congrès, a fait bonne justice dans sa lettre, peut-être un peu tardive, du 10 avril 1859, au *Journal de la Société Gallicane*, devenu depuis *Bulletin de la Société médicale homœopathique de France*.

La lettre du docteur Bourges est insérée page 119 du *Journal de la Société Gallicane*, tome IV, nº 2, 1er juin 1859. Nous la reproduisons ici, d'abord pour exprimer toute notre reconnaissance à notre excellent confrère, et aussi pour prouver que nous étions, comme aujourd'hui, dans le vrai relativement à tout ce que nous avons dit touchant les propriétés médicales de la *Salamandre* et du *Bufo* (crapaud commun), etc.

LETTRE DE M. BOURGES.

CORRESPONDANCE.

« En qualité de secrétaire du Congrès homœopathique tenu à Bordeaux en 1854, j'ai l'honneur de vous adresser une réclamation que je vous serai très-obligé de communiquer d'abord à la Société gallicane, et d'insérer ensuite dans le journal de la Société. L'exposition des faits suffira pour justifier ma demande.

« Le docteur Leydet (de Montflanquin) a publié dans le numéro du 1er août 1858 de votre journal

plusieurs observations de guérison d'épilepsie obtenue par deux nouveaux remèdes, ***Bufo*** et ***Salamandra.*** Dans cet article, il attribue au docteur Andrieu la découverte de ces deux spécifiques, et l'initiative de leur heureuse application. En le faisant, notre honorable confrère a commis involontairement une erreur que nous tenons à rectifier, puisqu'elle enlèverait au premier auteur de cette médication le mérite légitime qui lui appartient et qu'il a jusqu'à présent négligé de revendiquer lui-même, je ne sais pour quel motif.

« Ceux de nos confrères qui ont assisté au congrès de Bordeaux se rappelleront qu'après la clôture des séances publiques, dans une séance privée, tenue chez notre vénérable président, le docteur Des Guidi, le docteur Laville de la Plaigne fit une communication orale relative à ses travaux sur l'épilepsie. Par défiance de mes seuls souvenirs, j'ai consulté les notes que je recueillis dans cette réunion, et je vous en donne ici l'extrait.

« Le docteur de la Plaigne, après avoir indiqué les motifs particuliers qui l'avaient entraîné depuis longtemps à s'occuper spécialement de l'épilepsie, signale les moyens thérapeutiques que l'expérience pathogénétique et clinique l'autorisent à considérer comme spécifiquement efficaces contre les nombreuses variétés d'épilepsie. Ces remèdes, empruntés au règne animal, sont : 1° le crapaud (bufo); 2° la salamandre

(triton à queue plate et triton à queue ronde); 3° le diadema aranea (araignée à croix papale); 4° la fourmi rouge; 5° la cétoine des roses. — La teinture mère de chacune de ces substances s'obtient par la macération prolongée de l'animal, plongé vivant dans l'alcool; et cette première teinture sert, conformément aux règles de la pharmacopée hahnemanienne, à la préparation des dilutions subséquentes. Le docteur de la Plaigne ajoute n'avoir jamais administré ces nouveaux médicaments au-dessus de la 9e dynamisation. Il termine en annonçant à ses collègues que bientôt il compte publier dans un ouvrage étendu les détails de ses travaux sur l'épilepsie, et les faits justificatifs de la découverte et de l'application des spécifiques sus-mentionnés.

« Il est regrettable que notre confrère n'ait pu encore réaliser l'espérance qu'il nous avait fait alors concevoir. La publication de ses recherches, en satisfaisant au désir qui lui fut unanimement exprimé et en rendant un immense service à la médecine, aurait garanti à son auteur tous les avantages de cette précieuse découverte et lui aurait évité le risque momentané d'une spoliation involontaire.

« Je dois ajouter qu'après cette communication intéressante du docteur de la Plaigne, les membres présents exprimèrent le vœu que ces médicaments, expérimentés et préconisés par notre confrère, fussent

soumis à des études pathogénétiques et à des essais cliniques qui pussent sanctionner les résultats heureux qui venaient d'être signalés. —Le docteur Andrieu assistait à cette réunion : médecin laborieux et dévoué au progrès comme il l'était, il s'empressa de se mettre à l'œuvre pour vérifier l'efficacité annoncée de ces moyens nouvellement proposés. — Le docteur Leydet, instruit indirectement, comme il l'écrit dans l'article cité, par le docteur Recours (de Villeneuve-sur-Lot), des succès obtenus dans l'épilepsie par Andrieu à l'aide du *Bufo* et *Salamandra*, fut naturellement entraîné à supposer ce dernier confrère l'auteur de cette découverte. Cette erreur involontaire, que le docteur Leydet a formulée dans votre journal, pourrait se propager dans le monde médical et frustrer injustement notre confrère, le docteur Laville de la Plaigne, du mérite et de l'honneur de cette utile découverte.

« Aussi est-ce pour la dissiper que j'ai cru devoir vous adresser cette lettre explicative, d'autant plus nécessaire à rétablir l'exactitude des faits, qu'il n'a pas été publié de compte rendu des travaux du congrès homœopathique de Bordeaux.

« J'espère que mes collègues de la Société gallicane feront droit à ma réclamation, qui est un consciencieux et légitime témoignage de la vérité.

« Veuillez, etc. « Dr Ad. Bourges.

« Bordeaux, 10 février 1859. »

X. Talpa, *La Taupe*, — que le très-savant *A. Moquin-Tandon* cite simplement pour mémoire, parmi les animaux que les anciens employaient comme médicament, sans indiquer dans quelles circonstances (1), est un poison dans tout son être, par conséquent un médicament puissant, indiqué par l'analogie, la loi des semblables, l'expérimentation sur l'homme sain, et de *usu in morbis*, comme nous avons pu le démontrer par les expérimentations les plus sévères. Aussi espérons-nous que personne ne pourra révoquer en doute un seul instant ce que nous allons en dire.

Nous ne faisons pas ici l'historique de la taupe, nous ne devons nous en occuper que comme poison et comme médicament. A ceux qui voudront connaître son histoire, sa vie, ses mœurs, nous dirons : lisez A. Toussenel, *L'Esprit des bêtes*, page 466 et les suivantes: *La Taupe parmi les bêtes à détruire*. Cet article joint à une grande vérité d'observations dans les études de la nature, un style aussi élégant que gracieux, toutes choses qui caractérisent le talent de son auteur, dans cet article comme dans toute son œuvre.

La taupe est l'animal le plus cruel, le plus vorace et le plus furieux dans ses amours ; sa morsure est

(1) Moquin-Tandon, *Eléments de zoologie médicale*, contenant, etc. — Paris, Baillière, 1860.

venimeuse toujours, mais plus encore au temps de ses amours, et communique la rage qu'elle possède plus que jamais à cette époque, les vertiges, le tétanos et l'épilepsie.

Tout cela n'a rien d'étonnant. Vivant toujours sous terre, elle doit, comme la salamandre, le crapaud, l'araignée, s'imprégner naturellement de tous les mêmes poisons terrestres contenus dans ce milieu. De plus, elle dévore les crapauds, les serpents, les lézards, les musaraignes, et pendant son rut la plus forte dévore tous les mâles qui font obstacle à ses amours, autre source d'absorption du venin même chez son espèce.

Placez sous une cloche à melons des crapauds, des lézards, des serpents, des salamandres, tous les reptiles venimeux vivants que vous aurez à votre disposition; jetez-y une taupe vivante; couvrez rapidement cette cloche de terre parce que la lumière lui est désagréable au point de la faire périr. Elle commencera à se vautrer sur ces victimes, à les saigner, à boire leur sang, et après quelques heures de sommeil, en douze heures, quinze heures, vingt-quatre heures au plus, suivant la quantité de ces animaux vénéneux que vous y aurez placés, elle aura tout dévoré ; et si vous tardez trop, elle se sera creusé un nouveau terrier et aura disparu. Pour éviter sa fuite, on place sous la cloche à melons de mauvaises planches que l'on a soin de brûler aussitôt après l'expérience.

Les chiens bien nourris chassent rarement la taupe, mais les chiens affamés savent la guetter et souvent la saisir. Mais elle aussi sait les mordre ; c'est ordinairement au museau des chiens qu'elle s'attaque, et les mord souvent de manière à se faire lâcher ; le chien s'empoisonne lui-même par la morsure qu'il a faite à la taupe et par les morsures qu'elle lui fait. Ce double accident procure presque toujours à ces animaux la rage spontanée de la race canine.

Si la taupe est venimeuse pendant sa vie, elle ne l'est pas moins après sa mort.

Les chiens ne la mangent pas, mais les mouches la dévorent, et le venin qu'elles y sucent les rend propres à communiquer soit à l'homme, soit aux animaux, l'ANTHRAX, maladie connue sous les diverses dénominations de *charbon, pustule maligne, feu persique*. Aussi nous ne saurions trop recommander aux preneurs de taupes, aux jardiniers, en un mot à tous les agriculteurs qui en font la chasse, de les enfouir très-profondément aussitôt qu'ils les ont prises. Tout ce que nous venons de dire n'a de rapport qu'avec la taupe terrestre. Les autres étant moins venimeuses, n'ont pas besoin d'être étudiées à notre point de vue.

André Mathioles, commentateur de Dioscoride, et Paracelse n'avaient pas étudié suffisamment la taupe ; ils lui ont accordé simplement la propriété de conforter

l'ouïe et de détruire certaines surdités. Ils avaient raison : c'est un fait que nous avons pu constater, mais qui ne doit pas trouver ici sa place.

La taupe est, depuis un temps immémorial, un remède populaire contre l'épilepsie : nous avons à ce sujet recueilli dans nos pérégrinations des observations nombreuses et tout à fait concluantes.

Il y a, nous ne saurions dire combien d'années, un siècle peut-être, que l'on vend à Neufchâtel (Suisse) la taupe torréfiée et réduite en poudre, comme remède eménagogue et antiseptique, sous le singulier nom de poudre de Neufchâtel. La dose à laquelle on l'administre est d'un plein dé ordinaire à coudre, donné dans une ou deux cuillerées d'eau commune. Nous avons depuis longtemps commencé nos essais avec la poudre de taupe, et nous avons reconnu que les propriétés que les gens de Neufchâtel lui attribuent sont vraies.

Les expériences que nous en avons faites, d'après un nouveau mode de préparation que nous lui avons appliqué, nous ont appris que la taupe est un médicament très-important dans le traitement de beaucoup d'affections nerveuses, et spécialement dans l'épilepsie et la rage.

Nous administrons la poudre de taupe convenablement préparée, de 20 à 25 centigrammes, avec addition de deux à quatre gouttes de teinture proprement

dite de taupe, dans une ou deux cuillerées d'eau distillée, le matin à jeun. Son antidote est le *veratrum*.

Encore un médicament trouvé dans la nature d'après la loi des semblables et la spécificité naturelle.

XI. Mus-aranea, *La Musaraigne*. — Cet animal tient de la taupe et du mulot, auxquels il livre souvent des combats acharnés. Petit rat, il pullule d'une manière effrayante, surtout dans les pays chauds. Lorsque cette fécondité devient trop grande, ces animaux se dévorent entr'eux. Carnassiers comme la taupe, ils dévorent toute espèce de reptiles sous-terrénéens, serpents, crapauds, lézards, etc., et quand ces victimes leur manquent, ils rongent avec fureur les racines des céréales.

La morsure de la musaraigne est des plus venimeuses ; les chiens la chassent avec plus de crainte et d'effroi que la taupe; mais les chats la poursuivent avec ardeur, surtout à l'époque de son rut, et s'ils se laissent mordre, ils sont gravement exposés, car si la taupe peut par sa morsure procurer la rage spontanée chez l'espèce canine, la morsure de la musaraigne peut aussi la communiquer à la race féline. La poudre de musaraigne torréfiée possède, mais à un plus haut degré que tous les autres rats, la propriété de faire cesser la polyurie involontaire nocturne et diurne chez les enfants, et, sous ce rapport, c'est un remède populaire dont la propriété est depuis longtemps incontestable.

XII. Acarus Scabiei, *L'Acare de la gale.* — Nous ne devons pas nous occuper des polémiques diverses suscitées par la découverte de cet insecte comme cause de la gale. L'existence de cet animal et l'action de son virus doivent dater de temps immémorial, et, comme pour tous les autres insectes, son origine doit indubitablement remonter à la création, suivant Raspail et d'après le grand nombre d'auteurs qu'il cite avec une précision qui ne doit laisser aucun doute sur la véracité des faits qu'il annonce.

Cet acare, étant positivement reconnu aujourd'hui comme la véritable cause de la gale de l'homme et de beaucoup d'animaux, nous admettons, comme nous pourrons le démontrer, quand nous traiterons des causes de l'épilepsie, que cette gale, produit de l'inoculation du venin de cet insecte, est une des plus puissantes et des plus fréquentes causes de l'épilepsie chez les hommes et chez les animaux, car les chevaux, les chèvres, les moutons et les chiens, qui sont tous sujets à l'épilepsie, en sont très-fréquemment atteints. La gale est une maladie presque endémique dans certains pays; c'est là que l'on peut facilement observer qu'elle précède souvent les épiphénomènes de l'épilepsie et de beaucoup d'autres affections psoriques aiguës ou chroniques.

Le venin de l'acare de la gale s'appelle *psoricum*, à cause de son influence reconnue sur une masse de maladies appelées psoriques.

Pour se procurer le *psoricum*, on procède ainsi qu'il suit :

Avant que les boutons de la gale commencent à suppurer, lorsqu'ils sont encore à l'état de phlyctène, on les pique à leur base et à leur circonférence avec une aiguille, on les presse avec les becs d'une petite pince, on en fait sortir la liqueur roussâtre qu'ils contiennent et, avec l'aiguille, les insectes qui y sont logés ; à mesure que l'on fait cette opération, on râcle le bouton avec une petite spatule en ivoire pour enlever soit l'eau rousse, soit l'acare; on lave ensuite chaque fois la spatule dans l'alcool. Il suffit de recueillir ainsi le produit d'une trentaine de boutons dans deux cents gouttes d'alcool pour obtenir une suffisante quantité du *psoricum* pour les divers emplois auxquels sa nature le prédispose comme médicament.

La dose est de deux gouttes de la troisième dilution dans une cuillerée d'eau distillée, le matin à jeun. Le soufre est son antidote à la troisième dilution.

Le cheval, la chèvre, le mouton et le chien, étant sujets à l'épilepsie galeuse, on doit, lorsqu'on le peut, recueillir chez ces animaux, et par les mêmes procédés, le *psoricum*, pour avoir ce venin identique, c'est-à-dire en rapport avec ses formes variables et le mode de nutrition de ces animaux.

Ne trouvons-nous pas encore là une preuve de la prévoyance de la nature, qui sait toujours, à côté du mal, placer le remède, et un exemple de plus à l'appui de l'utilité de la médecine naturelle spécifique ?

L'*acarus* de la gale n'est pas le seul qui prédispose à l'épilepsie. La mite de la farine, *acarus siro*, dont on alimente les rossignols en cage, leur procure des attaques d'épilepsie qui finissent toujours par les faire mourir. Le venin de cet insecte peut être aussi employé dans le traitement de l'épilepsie.

A cet effet, on recueille l'*acarus siro* dans la farine et, sans le nettoyer de la farine qui l'enveloppe, on jette dans soixante grammes d'alcool rectifié environ deux cents de ces insectes, du reste faciles à trouver, qui suffisent pour obtenir une teinture assez forte que l'on administre de la troisième à la sixième dilution. Son antidote est le soufre aux mêmes dilutions.

A cela nous devons ajouter qu'il n'est pas prudent de manger les mites sirons qui se trouvent dans les fromages devenus trop vieux, ce que beaucoup de personnes font très-imprudemment.

XIII. Lampyre, *Ver luisant.* — L'espèce lampyre est très-abondante en Italie, où à la fin du mois de mars on voit voler en masse ces insectes pendant la nuit, de manière à produire l'effet de feux follets très-

rapprochés les uns des autres et souvent un mirage admirable, les femelles et les mâles y sont phosphorés. Les Italiens les appellent *luciolc*. Paracelse, qui les connaissait, les appelait *macha*.

Il y en a beaucoup en Amérique, au Brésil, à la Louisiane et au Canada ; mais dans ces divers pays la plupart de ces fulgores sont brillants ou phosphorescents par la tête, tandis que dans le nôtre le mâle du lampyre ne l'est pas et sa femelle ne l'est que par la partie inférieure de son corps et sur ses côtés, où elle possède deux ou trois anneaux transparents au-dessous desquels on voit, pendant la nuit, une lumière pâle verdâtre, quelquefois blanchâtre, qui brille d'un éclat que l'insecte peut augmenter ou diminuer à volonté.

Nous n'avons pu nous procurer les lampyres d'Amérique, nous en avons reçu d'Italie, conservés dans l'alcool, et nous en avons collectionné beaucoup en France. En somme, nous avons voulu connaître quelle pouvait être leur utilité en médecine, parce que la nature n'a jamais rien su créer d'inutile à l'homme.

Nous ne saurions dire quelle est la matière animale qui produit cette lumière nocturne; beaucoup pensent que c'est une matière phosphorée. Sur ce point, qui pourrait être sujet à controverse, nous nous contentons de dire que, pour fournir une bonne tein-

ture de ces insectes, il en faut beaucoup moins du lampyre d'Italie que de celui de France.

Pour préparer la teinture du lampyre d'Italie, il en faut cent dans cent grammes d'alcool rectifié; pour le lampyre de France, il en faut deux cents dans la même quantité d'alcool; on administre l'un ou l'autre à la dose de deux gouttes dans une cuillerée d'eau distillée, toutes les deux à trois heures, pour calmer les surexcitations amoureuses. Son antidote est le *phosphore*.

Les résultats de l'expérimentation de ce médicament étant principalement: *vertiges prolongés, perte de l'appétit, soif sans besoin de boire, surexcitation des fonctions des organes génitaux, désir trop fréquent du coït*.

Nous avons conclu de ces simples faits que le produit lumineux du lampyris dont se sert la femelle, qui dans notre climat n'ést pas ailée, pour provoquer à ses amours son mâle qui peut voltiger, pourrait bien être phosphoré. Comparant les phénomènes précités obtenus dans l'expérimentation sur l'homme sain, avec ceux produits par le phosphore, nous avons pu penser que la substance lumineuse que cet insecte possède pourrait bien avoir quelque analogie avec le phosphore lui-même, et que, d'après cette même analogie, la teinture de ce ver-luisant pourrait être employée contre cette gran-

de effervescence amoureuse qui précède chez l'homme comme chez les animaux les accès de rage, surtout lorsque les accès de cette affreuse maladie se font attendre jusque vers le trentième ou quarantième jour après la morsure.

Encore un fait nouveau de l'application de la loi des semblables à la spécificité relative.

Nous ne devons pas parler ici de la vipère, parce que, quoi qu'en puissent dire quelques naturalistes et certains expérimentateurs de cabinet, son venin ne peut être applicable au traitement de l'épilepsie pas plus qu'à celui de la rage ; notre expérience et nos expérimentations nous l'ont prouvé ; mais ce venin est un médicament des plus utiles dans beaucoup d'autres maladies, ce que nous pourrons démontrer ailleurs.

XIV. Lumbricus Terrestris.—*Le Lombric terrestre*, ou ver de terre, bien lavé et laissé pendant quelques jours dans l'eau pour lui faire rendre les terres et les sables qu'il contient, desséché au soleil et réduit en poudre, est un intoxiquant parfait des lombrics de l'homme; on peut dire qu'il est le *véritable vermifuge des pauvres*.

La poudre de lombric, ainsi confectionnée, et administrée, le matin à jeun, à la dose d'une pleine cuillerée à soupe, dans un demi-verre de vin rouge ou blanc, tue les lombrics de l'homme et par suite devient un médicament important dans la cure des convulsions de l'enfance, qui en sont la conséquence.

Le lombric humain peut être préparé et employé avec les mêmes résultats.

Nous pensons, par analogie, que les diverses espèces de ténias et autres parasites de l'homme, préparés de la même manière, peuvent aussi être intoxiquants d'eux-mêmes ; mais comme pour pareille expérimentation il en faut beaucoup, nous ne pouvons pas être fixé sur les actions intoxiquantes relatives de ces diverses espèces ; c'est un travail inachevé que nous produirons plus tard.

Nous en disons autant de l'*épilepticum*, venin de la bave des épileptiques, et de l'*hydrophobin*, venin de la bave des chiens enragés, dont nous pourrons parler, nous l'espérons, d'une manière plus opportune aux articles spéciaux, *épilepsie* et *rage*.

Nous avons d'autres médicaments du règne animal à l'étude.

M. *Ch. Fabre Tonnère*, médecin à Calcutta, nous a envoyé, par l'entremise de notre ami Townins, capitaine au long-cours de Bordeaux, une tête de *cobra capello* et autres substances capables d'enrichir notre matière médicale. Nous lui en témoignons ici toute notre reconnaissance.

Nous soumettrons ces substances à notre mode d'expérimentation, nous en tirerons sans doute quelques nouveaux exemples qui caractériseront encore la loi des semblables et la médecine spécifique naturelle.

CHAPITRE XXII.

DES MÉDICAMENTS SPÉCIFIQUES RELATIFS ET POSITIFS DE L'ÉPILEPSIE ET DE LA RAGE, TIRÉS DU RÈGNE MINÉRAL.

Nous trouvons dans ce chapitre de nombreux exemples des maladies appelées métalliques par Paracelse et qu'il guérissait par l'emploi de ces mêmes métaux d'après la loi des semblables, *similia similium*. Ce que Paracelse a avancé, Hahnemann l'a démontré d'une manière plus positive encore ; nos expérimentations sur l'homme sain comme sur l'homme malade nous ont permis de confirmer ce que l'un et l'autre ont pu annoncer au sujet de ces divers moyens curatifs.

Nous ne citerons que les symptômes spécialement relatifs aux maladies qui font le sujet de ce livre, toute plus ample explication des autres symptômes pathogénétiques de ces médicaments ne pouvant trouver place ici.

I. ANTIMONIUM CRUDUM, Sulfure d'antimoine. —*Epilepsie, manie, imbécilité*, s'emploie toujours par nous à la neuvième dilution. *Le sulfure de potasse et le mercure sont ses antidotes.*

II. Argentum, *Argent.* — Il est des épileptiques qui prévoient la venue plus ou moins éloignée d'une de leurs attaques. Bien que l'argent ne soit pas absolument spécifique positif de l'épilepsie, nous trouvons dans sa pathogénésie une suffisante quantité de ces symptômes précurseurs de l'attaque d'épilepsie prévue ou non par le malade, pour que ce métal puisse marquer sa place parmi les anti-épileptiques relatifs.

Ces symptômes sont : *vertiges avec obscurcissement de la vue, vertiges assoupissants, comme dans l'ivresse, sensation d'ivresse, hébétude et sensation de vide dans la tête, sensation de pression et de déchirement aux os de la tête, pression, tiraillement à l'occiput, pression étourdissante au sinciput, sensation de compression générale du cerveau avec chaleur à l'épigastre et envie de vomir.*

On l'administre de la sixième à la neuvième dilution. *La noix vomique est son antidote.*

III. Nitrate d'argent. — Nous avons déjà dit quelque part que l'allopathie s'associait, dans les épreuves *de usu in morbis*, avec l'empirisme. Elle a administré le nitrate d'argent dans le traitement de l'épilepsie sans nulle indication préalable de son emploi primitif et de ses conséquences, qui sont des plus graves.

Nous ne saurions dire si ce fatal médicament a pu guérir quelques épileptiques; mais nous en avons rencontré beaucoup qui, après en avoir subi les funestes effets sans la moindre variation et le moindre soulagement dans leurs attaques, sont encore venus réclamer nos soins.

Ils étaient bleus, bronzes, de la tête aux pieds ; ils portaient le cachet du médicament qui les avait empoisonnés, et le cachet de la maladie dont ils étaient atteints. On pouvait lire sur leur peau ces mots terribles : « *Tu es épileptique*, *on t'a empoisonné pour te guérir ; tu ne guériras jamais.* » Nous avons traité ces malades avec le plus grand soin ; il nous a été aussi impossible de changer la couleur de leur peau que de modifier en bien leurs attaques. Le *nitrate d'argent* est un médicament que tous ceux qui s'occupent du traitement de l'épilepsie doivent, quoiqu'on en puisse dire, repousser avec horreur.

IV. Aurum, *L'Or.* — Paracelse est le premier qui ait conseillé l'or dans le traitement de l'épilepsie ; cependant ce médicament n'en est pas spécifique positif, mais il est spécifiquement relatif à cette maladie par les symptômes pathogénétiques suivants : *Grande fermentation du sang, avec violentes palpitations du cœur; crampes hystériques avec rires et pleurs alternativement; crampes hystériques avec humeur mélancolique; agitation, envie de mourir et crainte de*

la mort; colère mélancolique, passage subit de la tristesse à la gaîté. Qui ne peut avoir reconnu chez beaucoup d'épileptiques tous ces symptômes qui ne sont que le résultat symptômatique de toutes les craintes, de toutes les espérances de ces malheureux malades, symptômes qui du reste ne se manifestent que par intervalle, d'une crise à l'autre.

Ce médicament est employé de la première à la neuvième dilution. *Son antidote est la belladone.*

On prépare l'or et l'argent ainsi qu'il est dit plus loin pour le cuivre et le fer.

V. Calcarea carbonica, *Carbonate de chaux.* — Ce médicament, qui n'est que très-peu et très-rarement employé par l'allopathie, du moins à l'intérieur, est dû à *Hahnemann*, dont il a produit *in extenso* toute la pathogénésie; mais, en ce qui nous concerne, nous n'avons qu'à indiquer les symptômes pathogénétiques suivants :

Convulsions des enfants, convulsions dentaires, hystérie, épilepsie diurne et plus spécialement l'épilepsie nocturne, aliénation mentale, délire tremblant, toenia. La dose de ce médicament varie de la troisième à la neuvième dilution. *Ses antidotes sont le camphre et l'éther acétique.*

VI. Causticum. — Ce médicament est préparé ainsi qu'il suit par Hahnemann :

On prend environ deux livres de chaux récem-

ment brûlée, et, après l'avoir trempée pendant une minute dans de l'eau distillée, on la place dans une jatte bien sèche, où, après avoir développé beaucoup de chaleur et de vapeur, elle tombe bientôt en poudre. Deux onces de cette poudre mêlées dans un mortier de porcelaine avec une égale quantité de bi-sulfate de potasse préalablement fondu à un grand feu, puis refroidi, forment, avec deux onces d'eau bouillante, une masse épaisse que l'on place dans l'alambic : on procède ensuite à la distillation jusqu'au dessèchement complet. Le produit de la dissolution, du poids d'environ une once et demie, et qui a la transparence de l'eau, contient le CAUSTICUM *à l'état de concentration.*

« La saveur en est éminemment astringente et pro-
« duit une sensation de brûlure à la gorge. Ce liquide
« se congèle, comme l'eau, à un haut degré de froid;
« il accélère beaucoup la putréfaction des substances
« animales que l'on y plonge. L'hydrochlorate de ba-
« ryte n'y décèle pas la présence de l'acide sulfuri-
« que, non plus que de l'oxalate d'ammoniaque et
« celle d'aucune terre de chaux. »

Ce médicament ainsi préparé est un hydrate acide de calcium, dont on trouve plusieurs formules analogues dans *Crolius*. Hahnemann, à qui l'on attribue l'invention ou la découverte de ce médicament, a dû le trouver dans les diverses expériences que Crolius a faites relativement au *calx solis*.

L'expérimentation de ce médicament sur l'homme sain donne les symptômes de la *chorée* et de l'*épilepsie* qu'il est destiné à combattre *de usu in morbis*.

Mais dans son emploi à l'endroit de l'épilepsie, nous lui donnons essentiellement la préférence dans ces cas malheureux où, pendant et après les attaques, les épileptiques exhalent par la bouche et le nez une odeur atroce de puanteur et de putréfaction, tellement forte qu'il faut beaucoup de dévouement pour chercher à reconnaître cette affreuse odeur.

Hahnemann administre ce médicament à la trentième atténuation ; mais nous, qui n'admettons pas cette puissance, nous le donnons à la neuvième dilution, une goutte dans une seule cuillerée d'eau, le matin à jeun. *Son antidote est le muriate d'or.*

VII. Cuprum metallicum, *Cuivre.* — La marche que nous suivons dans les définitions des propriétés curatives de tous les médicaments que nous employons et que nous conseillons d'employer contre l'épilepsie et la rage, est la seule qui puisse faire sortir de la routine et de l'empirisme tous les médecins qui se sont occupés et qui s'occupent encore du traitement de ces maladies ; car jusqu'à présent, quel que soit le talent qu'ont démontré ces divers médecins, ils ont tous employé leurs médicaments d'après des *on dit*, mais sans aucune explication ou application préalable de ces médicaments sur l'homme sain, d'où il est tou-

jours résulté une application fausse, non-seulement dans les doses, mais encore dans le véritable mode de préparation.

Nous pouvons citer à l'appui de ce que nous venons de dire quelques lignes prises, pages 116 et 117, du livre sur l'épilepsie de M. *Th. Herpin*, de Genève, ouvrage des plus complets sur l'épilepsie parmi ceux parus avant et pendant notre siècle, qui fut couronné par l'Institut de France en 1850. Malgré son incontestable mérite d'observation, M. Herpin n'a pu sortir du dilemme que nous venons de caractériser.

Il dit, pages 116 et 117 : « En dehors des indica-
« tions dont nous venons de parler, on en rencontre
« d'autres que nous appellerons d'observation, et qui
« évidemment ont été suggérées aux médecins par
« leur expérience, car elles n'ont rien de rationnel;
« mais malheureusement, rien ne prouve qu'elles ne
« soient pas de simples aperçus et qu'un contrôle sé-
« vère leur conserve leur valeur. »

M. Herpin ne vient-il pas, dans ces lignes, de constater l'empirisme. Ce n'est pas l'expérience de quelques faits isolés qui peut constituer la véritable puissance d'un médicament; c'est l'expérimentation : 1° *de usu in corpore sano ;* 2° *de usu in morbis*, qui n'est que la contre-épreuve de la première.

Mais au dernier paragraphe de la page 117, M. Herpin confirme ses doutes sur la valeur des médica-

ments employés jusqu'à lui et par lui, et les moyens qu'il indique pour parvenir à une juste appréciation de leur valeur curative sont faux ; il ne pourrait parvenir à constater leur spécificité relative et positive que par les mêmes moyens qui ont caractérisé en allopathie la spécificité du *soufre*, du *mercure*, du *quina* et de l'*opium;* il faudrait pour y arriver, nous l'avons déjà dit, la vie de plusieurs centaines d'hommes, c'est-à-dire l'*éternité*. Notre procédé, qui n'est pas le nôtre, procédé que Hahnemann a révélé après l'avoir trouvé dans Albert-le-Grand, Arnaud de Villeneuve, Conrad Gerner, Stork et autres autorités dont les enseignements ne doivent être repoussés par qui que ce soit, est bien plus positif, bien plus prompt, en même temps qu'il est exempt de toute suspicion d'*empirisme*.

Nous avons déjà donné bien des preuves irrécusables de ce que nous venons d'avancer; nous continuerons d'en donner d'autres en faisant connaître ce qu'a de positif la pathogénésie de tous les médicaments que nous employons.

Hahnemann prépare le cuivre de la manière suivante :

« On frotte un morceau de cuivre sur une pierre « à rasoir que l'on tient plongée sous l'eau. Lorsqu'on « s'est procuré de cette manière un grain de la pou- « dre de ce métal, on le prépare en le broyant avec

« le sucre de lait, 99 grains ; les trois premières at-
« ténuations étant faites par ce procédé, on emploie
« l'alcool pour les suivantes.

« La dose est, suivant les cas et la constitution des
« malades, variable de la 18e, 24e et 30e dilution.

« Quant à nous, nous ne dépassons pas la 9e dilu-
« tion.

« Les antidotes sont la *coque du Levant*, la *noix vo-
« mique*, le *soufre*, l'*ipécacuanha*, le *mercure*, la *bel-
« ladone*, la *douce-amère*, le *quinquina*. »

A ces antidotes reconnus par Hahnemann, nous ajoutons, avec connaissance de cause, le *rhus toxicodendron*.

Les symptômes pathogénétiques du cuivre à l'endroit des maladies qui nous occupent sont les suivants :

Vertige tournoyant, comme si la tête allait tomber en avant, confusion de l'esprit.

Yeux brillants et convulsés de droite à gauche, quelquefois avec insensibilité des pupilles.

Distortions crampoïdes des traits, déchirement dans les oreilles, lèvres bleues.

Ecume au devant de la bouche, crampes d'estomac avec pression à l'épigastre, tressaillements convulsifs la nuit en dormant, violentes convulsions, chorée, accès d'épilepsie.

Accès de manie tantôt gaie, tantôt triste, fureur, etc.

Cet ensemble de symptômes pathogénétiques *de usu in sano corporis humano*, sont assez caractéristiques de l'épilepsie, des convulsions diurnes et nocturnes, de la chorée, de la manie furieuse et de la rage.

Les épiphénomènes suivants, obtenus chez une de nos malades par un très-minime empoisonnement par le cuivre, doivent venir confirmer *de usu in morbis* toute cette pathogénésie rendue à un point des plus extrêmes.

Première observation. — Madame de N***, âgée de 22 ans, fut empoisonnée en 1834 en mangeant un seul œuf cuit au beurre dans un plat en cuivre mal étamé. Les accidents de cet empoisonnement furent terribles, malgré la petite dose intoxiquante qui l'avait produit. M. le docteur Salgues, l'un des praticiens les plus distingués de Dijon, l'entoura des soins les plus scientifiques à l'endroit de cet empoisonnement ; malgré sa science il ne put calmer les accidents que sur l'estomac et les intestins, mais il ne put suspendre les effets de l'irradiation toxique du cuivre sur le grand sympathique et la colonne vertébrale. La chorée se déclara, à la suite de la chorée l'épilepsie, la paralysie de la langue, perte de la parole ; en somme, la paralysie générale et des accès de manie presque toujours furieuse alternés avec des attaques d'épilepsie.

Il y avait un an environ que cette malade était tra-

vaillée par toute cette complication de terribles accidents, lorsqu'elle nous fut confiée.

Nous la visitâmes régulièrement pendant huit jours avant de commencer son traitement. Enfin, notre décision bien prise, nous lui administrâmes aconit 6e dilution, et comme elle était très-psorique de sa nature et qu'elle avait eu la gale dans son enfance, nous fîmes succéder à l'aconit le soufre, 9e dilution. Après le soufre, la belladone et le coculus, et la parole revint. La noix vomique alternée à la 9e dilution avec le rhus toxicodendron, aussi à la 9e dilution, firent cesser tous les autres accidents de paralysie générale, manie furieuse, et l'épilepsie. Ce traitement, qui a duré trois mois, fut terminé, comme la malade était très-faible, par quelques doses de quina, 3e dilution ; elle reprit peu à peu ses forces et ses habitudes normales, et huit mois après elle devint enceinte de son second enfant.

Nous sommes dans le vrai relativement à tout ce que nous disons et expliquons, mais nous faisons appel à la science profonde des *Bernard*, des *Muller*, en un mot, à tous les savants physiologistes de notre siècle, afin qu'il nous apportent une lumière nouvelle sur les actions, sur le système nerveux et la moëlle épinière des intoxiquants et de leurs antidotes, toutes choses qu'un homme ne peut compléter à lui seul. La médecine alors touchera à son apogée.

VIII. Ferrum metallicum, *Fer*. — Ce médicament se prépare, d'après Hahnemann, absolument comme le cuivre, il l'emploie à la 30e dilution et nous à la neuvième. Nous n'en parlerions peut-être pas s'il ne possédait pathogénétiquement la propriété de donner et par conséquent de guérir la chlorose et de détruire les acares morbipares de certaines épilepsies.

Cependant nous avons encore un autre motif pour en dire un mot. L'observation que nous allons citer, bien qu'à peu près en dehors du traitement de l'épilepsie, ne l'est pas à celui de la cure de certaines névralgies, causes ou compagnes de la chlorose ; de plus, elle est un exemple frappant des inconvénients graves de l'abus des préparations ferrugineuses à doses trop élevées et trop souvent répétées.

Deuxième observation. — Madame la comtesse de M*** de L*** conduisit, au printemps de 1853, à mon cabinet, à Bordeaux, sa fille aînée âgée de 22 ans environ. Cette jeune personne, éminemment psorique, présentait dans un parfait ensemble tous les symptômes de la chlorose et quelques symptômes de phthisie bronchiale commençante; mais, ce qui était presque insupportable pour elle, à tous ses accidents se joignaient des accès de prosopalgie faciale qui se présentait au côté gauche de la face, et quelquefois en occupait les deux côtés. Cette névralgie se présentait jour et nuit avec des intermittences de quelques heures, et

quelquefois si rapprochées les unes des autres, qu'il lui était impossible, pendant plusieurs jours, de prendre quelques aliments. Cette malade, avant de venir à notre cabinet, avait été traitée au moyen du fer par un médecin instruit, respectable sous tous les rapports, qui lui avait administré les pilules ferrugineuses de Valet, au nombre de 10 en commençant, dose qu'il avait augmentée progressivement jusqu'à 40 et 50 en moins de trois jours. C'était après l'emploi immodéré du fer prolongé pendant plusieurs mois qu'étaient survenus les symptômes de phthisie et les affreuses douleurs de névralgie faciale.

Un jour que nous assistions à une de ces crises atroces de névralgie pendant laquelle la malade pleurait à chaudes larmes, nous remarquâmes que ces larmes laissaient sur la peau de la figure des taches noires partout où elles coulaient, et teignaient en noir le fin mouchoir dont elle se servait pour s'essuyer, et nous pûmes constater, au moyen de l'acide galique, que toutes les taches dont il était couvert étaient plus ou moins ferrugineuses. Des gouttes de larmes placées sur la pointe de la langue ne laissaient plus percevoir leur saveur salée normale, mais celle astringente du fer. Ce phénomène, que nous avons eu l'avantage bien extraordinaire de constater, nous a paru peu explicable *à priori*. Cependant, nous nous sommes dit : Si les larmes sont, à l'état normal, clai-

res, limpides et salées, c'est qu'elles ont de l'affinité pour le sel du macroscome, et si, sous l'influence du fer, elles se troublent, tachent en noir l'épiderme et le linge sur lesquels elles tombent et perdent leur saveur salée, c'est qu'elles ont aussi pour ce métal une polarité relative, et *vice-versâ*.

Nous ne saurions dire si cette explication nous place dans le vrai ; mais comme nous sommes dans l'intention de communiquer cette observation au savant professeur Bernard, nous pouvons espérer qu'il l'expliquera mieux que nous.

D'après tout ce que nous venons de dire, il nous fut impossible d'appliquer le fer au traitement de cette chlorose compliquée d'accidents ferrugineux.

Nous en avons commencé le traitement par l'aconit, 6e dilution, deux gouttes pendant deux ou trois matinées. A l'aconit nous avons fait succéder le calcarea carbonica, 9e dilution, alterné avec le soufre, 9e dilution, et terminé par la belladone, 9e dilution, alternée avec le stramonicum, aussi à la 9e dilution; enfin, par le lait d'ânesse pendant un mois, une tasse soir et matin. Ce traitement a duré cinq mois, la guérison a été obtenue sans récidive.

Cet exemple prouve suffisamment l'abus des doses trop copieuses et trop répétées en allopathie, et le doute où elle se trouve sur la véritable action des médicaments qu'elle emploie en dehors de la con-

naissance de leur propriété pathogénétique sur l'homme sain. Nous souhaitons que cet exemple soit profitable à quelques-uns.

IX. MERCURIUS, *Mercure.* — Ce médicament est employé sous différentes formes; mais les plus usitées sont : 1° le *mercure sublimé* ou *corrosif*; 2° le *mercure doux* ou *calomel*; 3° le *mercure soluble*, dit de Hahnemann; 4° le *mercure noir*, dit mercure du docteur *Sainte-Marie*, de Lyon.

Le mercure sublimé, le calomel ou mercure doux étaient connus des anciens chimistes, Paracelse et autres; le mercure soluble de Hahnemann n'est qu'une modification de ce dernier (sous-proto-chlorure de mercure), il était connu de Crolius; enfin, le mercure noir de Sainte-Marie se trouve encore dans Crolius (fin de la page 22). Crolius considérait *cette matière noire comme inutile et tout au plus bonne à jeter au fumier*. C'est cette matière que Sainte-Marie a recueillie et dont il a fait un médicament très-utile. Sainte-Marie aimait les vieux livres, et, comme Hahnemann, il les lisait avec soin ; il a trouvé son petit traité sur l'*huître* dans Arnauld de Villeneuve, et nous sommes étonné qu'il n'y ait pas trouvé matière à un traité sur la *truffe*, dont quelques belles indications se trouvent chez le même auteur à un paragraphe au-dessus de celui de l'huître : *nihil novi sub sole*.

Ces diverses préparations mercurielles ne doivent

pas être considérées comme spécifiques positifs de l'épilepsie, pas plus que de la rage, car leur pathogénésie n'indique aucun des symptômes de ces deux maladies, si ce n'est la salivation plus ou moins abondante dont nous devons tenir compte comme symptômes spécifiques relatifs de ces deux maladies, ce qui est démontré dans l'observation suivante :

Troisième observation. — Monsieur C***, du département du Jura, âgé de 40 ans environ, tempérament bilieux, nerveux, peau jaunâtre, constitution forte, mais sèche, avec amaigrissement général, anorexie, urines abondantes ordinairement blanches et quelquefois d'un rouge très-foncé, selles diarrhéiques alternant avec constipation de quatre ou cinq jours, le tout sans manifestation de douleurs.

Il y avait trois ans environ qu'il était atteint d'attaques d'épilepsie, dont le nombre variait, au commencement de la maladie, de deux à trois par mois, mais dont la fréquence s'était accrue d'une manière extraordinaire, lorsque nous fûmes appelé à le visiter.

Nous le trouvâmes au lit excessivement faible, nous restâmes près de lui pendant quatre heures durant lesquelles il eut quatre attaques avec convulsions et perte de connaissance de la durée de dix minutes chaque. Ces attaques étaient, à douze ou quinze minutes près, précédées par une salivation tellement abondante, qu'il se penchait, la tête appuyée

dans ses mains, sur une cuvette d'où il était facile de retirer, chaque fois, un quart de litre au moins d'une salive blanche, claire et d'une odeur excessivement acide; toutes les attaques étaient précédées régulièrement, toutes les heures, d'une salivation aussi abondante; il n'avait absolument pas le temps de s'alimenter ni de boire, ce qu'il ne faisait du reste que fort rarement et avec beaucoup de répugnance. Tous ces accidents étaient accompagnés de fièvre et de sueurs glutineuses de courte durée, après chaque attaque. Ce malade n'avait jamais été infecté ni par la gale, ni par la syphilis, et n'avait par conséquent jamais reçu ni soufre ni mercure.

Nous n'avions jamais observé un cas pareil; nous nous réservâmes le temps de réfléchir et ne commençâmes le traitement que le lendemain matin à six heures; le malade, depuis notre visite, avait eu régulièrement une attaque toutes les heures, avec les symptômes décrits, comme il les avait eus depuis trois à quatre mois environ.

Nous commençâmes ce traitement par l'aconit, 6e dilution, deux gouttes dans quatre cuillerées d'eau, une cuillerée toutes les quatre heures, pour régulariser le pouls et disposer la nature du malade à bien recevoir les médicaments qui devaient faire suite à l'aconit. Le lendemain, nous administrâmes la belladone, 6e dilution, alternée avec le mercure sublimé,

6e dilution, deux gouttes de chaque, mais séparément, dans deux cuillerées d'eau distillée toutes les quatre heures, jour et nuit. Au second jour de ce traitement, les attaques, qui avaient lieu toutes les heures, ne se présentaient plus que toutes les trois heures. Nous continuâmes ce traitement pendant trois jours, après lesquels le malade, qui n'avait pu prendre que quelques gouttes d'eau sucrée et quelques cuillerées de bouillon, éprouva en salivant de fortes envies de vomir; il vomit en effet du bouillon et de l'eau sucrée, où nous pûmes reconnaître avec une forte loupe la présence d'un sizaine de *douves* mortes, moins une qui donnait encore quelques mouvements qui ne durèrent que quelques minutes.

Dès ce moment la salivation devint moins abondante, les attaques ne se présentèrent que toutes les quatre heures, et le malade put commencer à s'alimenter un peu et à goûter quelques heures de sommeil.

Nous savions par expérience que le mercure sublimé a son action spéciale sur l'estomac ; le calomel et le mercure soluble de Hahnemann, leur action spéciale sur le duodenum et le colon transverse, et le mercure noir sur la partie inférieure de l'intestin et les glandes mésentériques. Dès lors nous résolûmes de faire la chasse aux douves dans tout le tube intestinal. Nous donnâmes successivement le calomel, le

mercure soluble et le mercure noir, comme nous avions fait pour le sublimé, toujours alternés avec la belladone, toujours aux mêmes doses indiquées ci-dessus pour ces médicaments. Nous obtînmes dans les selles liquides encore une quinzaine de douves mortes, et peut-être davantage s'il ne s'en fût pas perdu parmi les matières fécales. Trois ou quatre jours après cette dernière émission de douves, tous les accidents cessèrent, et le malade, rendu à son état normal, put partir pour son pays où il n'a jamais éprouvé la moindre rechute. Ce traitement avait duré trois semaines.

On nous demandera peut-être pourquoi nous avons, pendant tout le temps de ce traitement, alterné l'emploi de la belladone avec les différentes formes mercurielles que nous avons administrées ? C'était pour maîtriser les symptômes nerveux caractéristiques de l'épilepsie, tandis que le mercure en détruisait la cause.

Enfin, ce traitement qui a donné des résultats aussi prompts qu'inattendus, nous a appris que la douve humaine peut produire l'épilepsie chez l'homme, et peut-être beaucoup d'autres accidents qu'il ne nous a pas été permis d'apprécier ; que les attaques d'épilepsie que ce parasite provoque sont précédées d'une émission surabondante de salive.

Ne pourrions-nous pas, en procédant par analogie

des faits précités avec celui de la bave que le chien enragé rend par intervalle d'une façon très-abondante, conclure que les douves dans l'estomac ou autres viscères de cet animal pourraient bien être comptées parmi les causes de la rage canine.

Raspail attribue le développement de la rage à un ascaride vermiculaire, *lytta* ou *lyssa*, qui se fixe sous la langue, mais que nous n'avons pu observer que faiblement une seule fois, tandis que nous sommes sûr, d'après cette observation, des effets produits par la *douve*, et que les préparations mercurielles administrées même à doses infinitésimales sont des intoxiquants de ce parasite.

X. Sulplur, *Soufre*.—Ce médicament a depuis longtemps marqué sa place dans le traitement de l'épilepsie. Déjà Paracelse avait fabriqué pour la combattre son lait de soufre, dont la préparation s'éloigne peu de celle de Hahnemann, à une addition près de quelques grains de tartre, qui manque dans la teinture de soufre de Hahnemann. Paracelse employait le tartre pour enlever au soufre le peu d'acide sulfurique qu'il pouvait contenir. Hahnemann le lavait avec l'esprit de vin ; il existe donc peu de différence dans la préparation du lait de soufre de Paracelse et la teinture de soufre de Hahnemann. Paracelse employait le lait de soufre à la dose de quelques gouttes, capables à peine de blanchir un peu l'eau ; Hahnemann l'a employé à la tren-

tième dilution. Sous ce rapport, il y a entre ces deux maîtres une grande différence. (*Voir pour ces deux préparations Paracelse et Crolius, pages 109, 110 et 111.*)

Quant à nous, qui n'admettons pas les dilutions trop élevées, nous nous contentons, dans l'emploi de ces deux médicaments, des neuvièmes dilutions, par la crainte que nous avons, comme nous l'avons déjà dit ailleurs dans ce livre, de n'administrer que de l'alcool, ou de faire, sans le savoir, de la médecine expectante.

Paracelse et Hahnemann ont employé leurs préparations sulfureuses dans tous les mêmes cas, et ont décrit, Hahnemann d'après Paracelse, toutes les actions *anti-psoriques du soufre* dans les diverses maladies aiguës ou chroniques qu'il peut guérir, toutes affections dont nous n'avons pas à nous occuper ici, si ce n'est des rapports des actions du soufre avec l'épilepsie.

Il y a bien des années que nous nous occupons des divers traitements de l'épilepsie, et nous avons remarqué, dans une masse d'observations, que les malades frappés par cette affreuse maladie sont la plupart nés de père ou de mère, d'aïeuls ou bisaïeuls atteints de la gale du siron, *acarus scarbiei*, et qu'un grand nombre ont eux-mêmes contracté cette gale soit dans l'enfance, soit dans un âge plus avancé, mais

toujours avant la manifestation des symptômes de l'épilepsie. Nous pouvons établir *à fortiori* que, sur cent épileptiques, il en est de soixante à quatre vingts qui sont infectés de la gale héréditaire ou personnellement acquise. Ce chiffre peut paraître extraordinaire, *mais il est vrai.*

Il faut être bien peu observateur pour ne pas comprendre tout ce que la gale répercutée laisse toujours après elle de maladies graves, aiguës ou chroniques : elle est la mère de beaucoup d'*hépatites,* de beaucoup d'*asthmes*, des *hydropisies*, de la *goutte*, des *contractures*, *des grands foyers purulents*, des *tumeurs blanches*, des *scrofules* des *ictères*, de l'*épilepsie*, et d'une foule de *maladies nerveuses et cutanées.*

Lorsqu'une femme, si jeune qu'elle puisse être, contracte la gale, peu avant ou pendant sa grossesse, le médecin allopathe répercute cette gale, et le médecin homœopathe ne peut pas la guérir; le premier parce qu'il use de frictions, le second parce qu'il administre les doses infinitésimales hahnemaniennes qui sont trop insuffisantes pour la cure de cette maladie. Qu'ils veuillent être assez francs pour en convenir : pas un d'eux ne peut guérir la gale en moins d'un an avec les doses sulfureuses infinitésimales ; ils trouvent peu de malades disposés à se gratter, à souffrir pendant un an et souvent plus ; ils sont alors obligés d'avoir recours aux frictions sulfureuses allopathiques, et, comme les allopathes, ils répercutent.

Qu'il nous soit permis de nous répéter, et nous dirons, comme au commencement du paragraphe précédent : lorsqu'une femme contracte la gale peu avant ou pendant sa grossesse, cette grossesse est toujours plus fatigante que les précédentes s'il y en a eu; et presque toujours, au moment où le traitement répercussif lui est appliqué, il est suivi d'avortement, et souvent, après l'avortement, la femme meurt. Si cette femme vit et porte son enfant à terme, cet enfant est ou hydrocéphale ou épileptique, scrofuleux, idiot, goitreux, ou atteint d'aliénation mentale. Nous désirons que nos observations soient vérifiées ; nous ne craignons pas d'être taxé d'exagération, notre âge avancé et notre esprit d'observation nous mettent à l'abri de toute dénégation, et le fait que nous allons citer doit venir encore, sans réplique, à l'appui de ce que nous venons d'avancer.

Quatrième observation. — Madame G*** vivait loin du monde, dans une maison de campagne où son mari, livré aux spéculations commerciales de la ville, se rendait tous les soirs. Vers l'âge de 24 ans environ elle devint enceinte; dans le second mois de sa grossesse, la gale lui fut communiquée par sa femme de chambre; elle fut aussitôt soumise à un traitement répercussif allopathique de l'acare et de son venin.

Les conséquences de cette répercussion furent d'abord un amaigrissement général, la toux et, de temps

en temps, des points douloureux à la poitrine, et quelques crachements de sang.

Au quatrième mois, elle éprouva une paralysie de la vessie et du rectum, elle ne pouvait plus rendre les urines sans le secours de la sonde, et les excréments qu'au moyen d'une curette; cette paralysie gagna peu à peu les organes de la génération, et cette femme, passionnée par nature, devint complétement insensible aux plaisirs de l'amour.

Au sixième mois, une paraplégie des extrémités inférieures se manifesta ; cependant le ventre continuait à grossir, les mouvements de l'enfant étaient parfaitement perçus à la main et à l'œil.

Au septième mois, les seins se gonflèrent et commencèrent à fournir du lait en assez grande abondance pour s'échapper par les mamelons.

Au huitième mois, tous les accidents précités se maintinrent.

Au neuvième mois, le ventre se couvrit d'une grande quantité de boutons galeux qui témoignaient d'une répercussion incomplète de la maladie.

Le neuvième mois s'écoule : le lait s'échappe abondamment des seins, on sent toujours les mouvements de l'enfant, qui diminuent chaque jour ; point d'efforts, point de coliques, aucun symptôme précurseur de l'accouchement ; les mouvements de l'enfant cessent, le ventre s'affaisse peu à peu, on reconnaît au bas-

ventre l'accumulation des eaux de l'amnios, le lait cesse de couler; on eût pu tenter l'opération sus-pubienne, mais la femme et son mari s'y opposèrent.

La femme a vécu après tous ces accidents, toujours paralysée de la matrice du rectum de la vessie et des extrémités inférieures, pendant près de dix-huit mois. Après sa mort, l'autopsie a été faite, on n'a plus trouvé de trace d'eau de l'amnios, mais un fœtus du sexe masculin complétement desséché, que le mari a conservé.

Nous n'indiquons pas les traitements que nous avons employés pour combattre tous les phénomènes qui se sont succédés pendant cette maladie. Nous étions allopathe alors et nous avons usé de tous les moyens que l'allopathie recommande en pareil cas, et sans succès et sans le moindre amendement dans la marche de la maladie. Aurions-nous été plus heureux avec l'homœopathie ? Il nous est permis de penser que non.

Cinquième observation. — La répercussion de la gale peut produire spontanément l'épilepsie, ce qui est démontré par le fait suivant :

L'enfant A***, fils de Monsieur X***, agriculteur en Bourgogne, contracta la gale, vers l'âge de neuf à dix ans, en couchant avec un garçon de ferme. Le jeune A*** allait tous les jours garder les vaches dans

une prairie communale, peu éloignée de la maison de son père. Il se grattait continuellement, ses camarades, bergers, s'en aperçurent et reconnurent qu'il avait la gale. L'un d'eux lui dit : « Donne-moi quatre œufs pendant trois jours, tous les matins, et je te communiquerai un secret qui te guérira. Tu viendras ici demain matin, de trois à quatre heures, et nous commencerons la cure ; mais il faut que nous ne soyons que nous deux, nos camarades ne viendront pas, je ne veux faire connaître mon secret qu'à celui qui me paie ; quand ils auront la gale, je les guérirai à leur tour au même prix. Viens demain, n'oublie pas les œufs, tu pourras bien y ajouter un morceau de pain. »

Le jeune A*** ne manqua pas au rendez-vous, avec les œufs et le pain. Son Esculape improvisé l'attendait; il s'empara des œufs et du pain, et, tout en mangeant, il conduisit son galeux vers un champ de luzerne déjà grande et toute humide d'une rosée abondante. Il le fit déshabiller et se rouler à plusieurs reprises dans cette luzerne humide, jusqu'à ce qu'il fut fortement mouillé de la tête aux pieds, le fit rhabiller sans faire sécher la peau, et le renvoya chez lui en lui recommandant de se mettre au lit.

Après trois jours, moyennant quatre œufs et un morceau de pain, à la même heure, et dans les mêmes conditions, le traitement fut terminé, toute trace de gale ayant disparu. Cinq à six jours après cette

cure radicale, l'enfant fut atteint d'une fièvre inflammatoire des plus aiguës, accompagnée de violentes douleurs de tête, d'envie de vomir; il fut saigné et purgé, et les accidents cessèrent : le malade entra en convalescence; c'est pendant cette convalescence qu'il éprouva la première attaque d'épilepsie, qui fut rapidement suivie de beaucoup d'autres, offrant les caractères les plus complets de cette maladie, et qui se sont maintenus variables quant au nombre, de deux à trois, de trois à quatre au plus par mois, jusqu'à l'âge de 22 ans, époque où ce malade nous fut présenté. Nous lui appliquâmes le traitement *anti-psorique*, que nous expliquerons lorsque nous parlerons des divers moyens curatifs de la gale chronique et de l'épilepsie dont elle est trop souvent la cause.

Nous avons cru opportun de placer ici cette observation, dans l'intérêt de nos lecteurs, au point de vue des accidents plus ou moins extraordinaires que peut produire la répercussion de la gale. Il nous reste maintenant à indiquer les moyens de la traiter sans répercussion.

Nous avons osé dire que l'homœopathie ne peut passer à l'état de doctrine parce qu'elle est dans l'impossibilité de guérir toutes les maladies que la nature permet de guérir. La manière dont elle traite la gale aiguë est une preuve convaincante de ce que nous avons avancé.

Pour guérir l'infection produite par l'*acarus scabiei*, l'homœopathe administre le soufre, suivant la méthode de Hahnemann, à la trentième atténuation ou dilution. Avec cette dose dont il conserve la durée d'action pendant quarante jours, il ne produit rien, n'obtient rien et répète cette dose toujours dans les mêmes conditions. Le malade, lassé de souffrir et de se gratter jour et nuit, ne revient plus; l'homœopathe le croit guéri; pas du tout, le malade, ne comptant plus sur une guérison qu'il aurait peut-être obtenue plus ou moins complète au bout d'une année, est allé trouver un pharmacien qui lui a vendu de la pommade citrine dont quelques frictions ont suffi pour tuer un certain nombre d'acares; il ne souffre plus, regrette le temps qu'il a perdu avec l'homœopathie; il se croit guéri, mais la rétrocession de l'acare a eu lieu, il a porté son virus sur des organes plus essentiels à la vie, et plus tard son effet toxique se manifestera sous les formes excessivement variables des maladies galeuses les plus graves de la gale devenue chronique.

L'allopathe n'agit pas ainsi: il obtient une guérison en apparence bien plus prompte, mais aussi, il répercute plus promptement encore.

Il fait frictionner tout d'abord toutes les parties malades avec la pommade citrine, donne une tisane prétendue dépurative qui n'est absolument pas intotoxiquante de l'acare, encore moins antidote de son

venin ; et toujours sous l'influence du même principe, il finit par purger une ou plusieurs fois son galeux, qui est déclaré guéri parce qu'il ne se gratte plus, mais qui n'est pas débarrassé de l'infection pour l'avenir.

Entre ces deux procédés, nous avons dû en chercher un troisième plus approprié aux besoins de la circonstance, afin d'éviter autant que possible la rétrocession de l'acare et de son virus.

A cet effet, nous administrons à l'intérieur le soufre à la troisième dilution au lieu de la trentième, à la dose de deux à quatre gouttes, dans deux cuillerées d'eau distillée, le matin à jeun, et autant le soir, trois heures après le dernier repas du soir, qui doit être terminé à six heures, en alternant de deux jours l'un avec le *psoricum*, soir et matin, à la dose de deux gouttes à la troisième dilution, cela jusqu'à ce que les acares chassés de l'intérieur par le soufre et le *psoricum* se rendent vers la peau, où la gale devient alors confluente, ce qui se manifeste par l'augmentation des boutons, par le rapprochement de l'insecte vers le derme, ce qui permet de l'y surprendre plus facilement et de l'extraire avec la pointe d'une aiguille.

C'est alors que nous commençons l'emploi des frictions avec la pommade citrine, tous les soirs ; mais du moment où nous avons recours à ces fric-

tions, nous doublons les doses de soufre et de *psoricum* alternées, administrées matin et soir, afin que les acares, refoulés vers la peau, viennent s'y faire tuer par la pommade. Ce moyen nous a paru des plus rationnels, nous le livrons à l'expérimentation de nos confrères, bien qu'il ne réussisse pas toujours à la destruction de tous les acares ; cependant c'est avec lui que nous avons reconnu moins de rétrocession des différentes acarigénoses devenues chroniques, qui peuvent se développer plus tard chez les individus infectés.

Nous soumettons toutes ces différentes observations importantes, pour éviter à nos lecteurs des répétitions inutiles lorsque nous traiterons des diverses maladies spécialement produites par le soufre, dont les symptômes pathogénétiques, sont : *vertiges de différentes formes , faiblesse de la mémoire , céphalalgie avec nausées, amaurose, cécité diurne momentanée, salivation, inflammation de la gorge, appétit quelquefois trop violent, crampes d'estomac, fourmillement dans l'épigastre, excitation de l'appétit vénérien, cauchemar, catalepsie, cataphore, chorée, chlorose, somnambulisme naturel, épilepsie, aphémie.* Les antidotes du soufre sont le *camphre*, le *mercure*, la *noix vomique*, la *pulsatille*.

Nous l'employons à doses variées depuis la troisième jusqu'à la neuvième dilution.

XI. Stanum, *Etain.* — Ce métal est préparé pour l'usage médicinal, suivant Hahnemann, ainsi qu'il suit :

L'étain le plus pur que l'on trouve dans le commerce est celui qui est réduit en feuilles excessivement minces par le battage. Nous en prenons quatre grains que nous triturons avec quatre-vingt-seize grains de sucre de lait, soigneusement privé de tout le cuivre qu'il pourrait contenir, et l'on répète ainsi jusqu'à la troisième trituration qui constitue, en la versant dans l'alcool rectifié, la première dilution que l'on pousse ainsi jusqu'à la neuvième.

On administre ce médicament depuis la première dilution jusqu'à la neuvième, à la dose de deux gouttes dans une cuillerée d'eau distillée, tous les jours ou tous les deux, trois, quatre, cinq jours, le matin à jeun, dans une cuillerée d'eau distillée froide. Son antidote est la *coque du Levant.*

Les symptômes pathogénétiques de l'étain, sont : *vertiges variables, céphalalgie frontale quelquefois étourdissante, troubles de la vue, spasmes des mâchoires inférieures, excitation de l'appétit vénérien suivi de pollutions nocturnes ou diurnes, souvent avec provocation à l'onanisme, crampes istériques et hypocondriaques, convulsions épileptiformes chez les enfants, accès d'épilepsie plus fréquents le soir suivis de paralysie momentanée des bras et des jambes, anxiété, agitation alternant avec emportement subit, alternant aussi avec beaucoup de découragement et pleurs.*

XII. Zincum, *Zinc.* — On prépare ce médicament de la même manière que nous avons indiqué plus haut pour l'or, le fer et le cuivre. Un à deux grains obtenus par friction sur une pierre à rasoir baignant dans l'eau, suffisent, en les combinant à quatre-vingt-dix-huit grains de sucre de lait exactement privé de cuivre, pour former la première trituration; ainsi de suite la deuxième et la troisième, avec laquelle on obtient les dilutions que l'on élève en portant la première trituration jusqu'à la neuvième dilution, et l'on peut l'administrer depuis la troisième trituration, qui pour nous est la dose pondérable, jusqu'à la neuvième dilution qui est la dose la plus infinitésimale, à la quantité de deux gouttes par jour, le matin à jeun, dans une cuillerée d'eau distillée, toujours en éloignant ces doses pour éviter l'aggravation et le retour des accidents s'ils avaient déjà pu disparaître. Plusieurs auteurs, M. Herpin entr'autres, ont élevé les doses de zinc jusqu'à la tolérance, mot vide de sens, aussi peu compris par eux que par *Razori*, dans l'emploi de l'émétique à haute dose. A ces doses, l'émétique n'empoisonne pas, le zinc non plus, parce qu'ils deviennent l'un et l'autre anesthésiques, mais le point où il faut s'arrêter n'est pas mieux défini par les uns que par les autres. Et pourquoi, nous qui comprenons la puissance suffisante des doses infinitésimales, appellerions-nous à notre aide les

doses trop pondérables d'un médicament métallique pour exposer les malades à des accidents plus ou moins graves, accidents que M. Herpin semble avoir pressentis, car au lieu d'administrer le zinc le matin, il le donne une heure après le repas, afin que, mélangé avec les matières alimentaires en digestion, il soit moins en contact avec les muqueuses digestives; cependant il ne doit pas ignorer que plus l'estomac est libre, plus l'action des médicaments est puissante, alors qu'on les administre à des doses plus inoffensives.

Les épiphénomènes pathogénétiques de ce médicament, sont : *vertiges variables avec obscurcissement de la vue, céphalalgie, perte ou augmentation de l'appétit, fourmillement à l'anus, vers ascarides, suppression des règles, hémiplégie, tremblements violents de tout le corps, taciturnité chagrine, humeur changeante, tantôt triste, tantôt gaie.*

Ce médicament, auquel la plupart des médecins attribuent des propriétés anti-épileptiques assez importantes, est loin de mériter un pareil éloge ; il est facile de remarquer, d'après sa pathogénésie, qu'il ne produit sur l'homme sain aucun des symptômes positifs de l'épilepsie ; il est essentiellement intoxiquant des *ascarides*, rarement du *ténia*, dont il fait rendre quelquefois un certain nombre de morceaux mêlés à beaucoup d'ascarides. Ce médicament ne doit pas être

considéré comme anti-épileptique positif, mais il est relatif dans les convulsions et l'épilepsie vermineuse à tous les âges, mais plus particulièrement chez les enfants. Les allopathes l'emploient généralement à l'état de *sulfate de zinc*, etc.

XIII. Phosphorus, *Phosphore*. — Ce médicament doit être préparé, suivant Hahnemann, en faisant dissoudre dans cent gouttes d'éther sulfurique, bien rectifié, un grain de phosphore divisé en petites parcelles. Cette opération se fait dans un lieu frais et dans un vase bien fermé. La dissolution accomplie, on agite la fiole avant d'en tirer deux gouttes que l'on mêle avec cent gouttes d'esprit de vin; les autres atténuations se font de la manière ordinaire. Les antidotes du phosphore sont le *camphre*, le *vin*, le *café*, la *noix vomique;* nous en admettons un cinquième qui est le *lampiris*.

Hahnemann administre toujours le phosphore à la 30e dilution ou atténuation ; en ce qui nous concerne, nous ne dépassons pas la neuvième, par les motifs que nous avons déjà longuement expliqués.

La pathogénésie du phosphore en constitue un médicament positif relativement à l'épilepsie, la rage et autres maladies nerveuses.

Accès fréquents de vertiges de diverses nature, chroniques et autres, congestion du sang vers la tête, amaurose, tcint pâle, crasseux, terreux, cercle bleu

autour des yeux, paresse, somnolence surtout après avoir mangé, paralysie du tube intestinal, excitation de l'appétit vénérien, envie continuelle de coït, symptômes inhérents à l'hydrophobie rabienne, aphonie, sensation de tremblement dans les membres, somnambulisme naturel, grande timidité, effroi, misanthropie, hypocondrie, chlorose, chorée, parésie, rage, épilepsie.

Dans l'ensemble de tous ces symptômes pathogénétiques, nous pouvons caractériser positivement l'action prophylactive et curative de l'épilepsie et de beaucoup d'autres affections dites nerveuses. Somme toute, le phosphore est un médicament essentiellement anti-psorique, ce qui le place dans une position importante, comme curatif, lorsque l'épilepsie a pour origine la psore qui en est une des causes les plus fréquentes.

XIV. Natrum, *Muriate soude, Sel commun.* — Ce médicament, ainsi que son congénère *natrum sulphuricum*, ne doivent trouver ici leur place que parce qu'ils sont anti-psoriques et anti sycosiques (verrues dans la peau des mains chez les onanistes), et parce qu'ils sont souvent employés contre les malheureux effets de l'onanisme, une des causes les plus graves de l'épilepsie, chez les jeunes sujets, encore plus chez les adultes et les vieillards. Il est toujours très-difficile, et souvent impossible, de guérir les

épileptiques qui se livrent habituellement à l'onanisme, et si l'on ne peut parvenir à les débarrasser de cette manie, leurs attaques se compliquent souvent. D'abord par l'hébétude, ensuite par la folie simple, et plus tard par la folie furieuse, ils deviennent *gâteux;* j'en ai vu qui buvaient leur urine et mangeaient leurs excréments en se cachant avec le plus grand soin.

Pour préparer le *natrum muriaticum*, suivant Hahnemann, en débarrassant ce sel de tous les autres qui pourraient y être mêlés, en en faisant dissoudre une partie dans trois parties d'eau distillée bouillante, on filtre la dissolution, et on laisse cristalliser à une température de 40° *Réaumur*. Un grain de cette matière sert de base aux triturations et dilutions que Hahnemann porte à la trentième, ce que nous n'admettons pas. Nous trouvons, comme nous l'avons déjà dit, que de la première à la neuvième, l'action est très-suffisante. Les antidotes de ce médicament sont : 1°, d'après Hahnemann, le *camphre;* 2°, d'après nous, le *thuya*, et le *rhus toxicodendron*.

Nous ajouterons, à tout ce que nous venons de dire, que le *natrum* est anthelminthique, et que dans son application de *usu in sano corpore*, nous avons observé à différentes reprises quelques cas de *chorée* vermineuse symptômatiques de ce médicament.

XV. Nitrum, *Nitrate de potasse.*— Pour préparer ce médicament de manière à le séparer de toutes ses

impuretés et en faire un médicament convenable, on le dissout dans le double de son poids d'eau bouillante, on ajoute goutte à goutte une dissolution de potasse, jusqu'à ce que la liqueur ne se trouble plus ; on filtre ensuite sur du papier Joseph couvert d'une mince couche de charbon ; on évapore le liquide clair jusqu'au point de cristallisation, et, en cet état, on le met dans un endroit frais. Quant à la petite quantité d'hydrochlorate de soude qui peut y rester encore, on la détruit au moyen du nitrate d'argent. Le sel pur sert de base à toutes les triturations ou dilutions jusqu'à la trentième que nous n'employons pas; nous nous contentons de la troisième à la neuvième. *L'éther nitrique* en est l'antidote, ainsi que le ***thuya.***

Ces modes de préparation de ces divers médicaments sont encore de Hahnemann qui, bien qu'il les ait trouvés plus ou moins informes dans les vieux livres des anciens spargiristes, a su les rendre connaissables et conformes aux progrès chimiques de notre époque et en faire des médicaments essentiellement utiles.

Nous avons jugé convenable de placer dans la série des médicaments tirés du règne minéral le nitrate de potasse, non parce qu'il est anti-épileptique et anti-rabien, mais parce qu'il est essentiellement anti-sycosique, et que, par cette raison, il fait grandement partie des anti-psoriques. La psore chronique se compose de trois causes, trois espèces de virus :

la *gale*, la *syphilis* et la *sycose*, trois choses qu'il nous est important de déclarer avant que nous touchions au traitement des différentes maladies qui doivent nous occuper; il adviendra donc un moment où nous pourrons indiquer le *nitrate de potasse*, non comme spécifique positif de l'épilepsie, etc., mais bien comme spécifique relatif.

CHAPITRE XXIII.

DES MÉDICAMENTS SPÉCIFIQUES DE L'ÉPILEPSIE ET DE LA RAGE, TIRÉS DU RÈGNE VÉGÉTAL.

Le nombre de ces médicaments étant très-grand, nous les diviserons, pour plus de clarté dans nos définitions, en deux classes ou séries.

Dans la première, nous indiquerons les médicaments simplement *spécifiques relatifs* de l'épilepsie et autres maladies dites nerveuses, de l'hydrophobie et de la rage.

Dans la deuxième, nous placerons les médicaments essentiellement caractéristiques de ces diverses maladies, qui sont appelées par leur pathogénésie à en être les *spécifiques* soit *relatifs*, soit *positifs* les plus sûrs.

Bien que les divers médicaments qui composent ces

deux séries puissent être spécifiques relatifs ou positifs dans beaucoup d'autres maladies que celles qui nous occupent, nous n'indiquérons que ceux de leurs symptômes pathogénétiques en rapport avec l'épilepsie et la rage, et pour éviter toute répétition, nous dirons que tous les médicaments tirés du règne végétal doivent être préparés, à peu de chose près, de la même manière, c'est-à-dire, comme nous l'avons indiqué pages 129, 130, 131, 132, chapitre XIV. Si dans le nombre il se trouve quelques plantes qui exigent une préparation particulière, nous ne manquerons pas de l'indiquer en faisant leur histoire relative à nos traitements.

Première série. — *Spécifiques relatifs tirés du règne végétal.*

Elle se compose de médicaments anthelminthiques, ou parasiticides. On nous demandera peut-être pourquoi nous en indiquons une aussi grande quantité. Nous répondrons :

1° Que le nombre des médicaments préconisés depuis que nos prédécesseurs se sont occupés des traitements de l'épilepsie et de la rage, s'élève à plus de mille, qu'ils ont tous été employés empiriquement, c'est-à-dire à titre d'essais plus ou moins contradictoires ; mélangés de deux à trois, de trois à six, en dehors de toute loi régulière capa-

ble de caractériser la véritable puissance curative de chacun d'eux, et que, par ce motif, nous avons voulu les séparer les uns des autres, dans nos études comme dans nos expérimentations, afin de les classer autant que possible suivant leur mérite relatif, toujours d'après la loi inamovible des semblables, afin que ceux qui pourront un jour nous répéter ou nous suivre dans notre travail et nos expérimentations, puissent y trouver un point de départ fixe et une marche *à priori*, régulièrement tracée.

2° Parce que la masse des parasites rongeurs de l'homme, plus ou moins morbipares, existent en nombre vraiment extraordinaire; car, abstraction faite de tout ce qu'ont pu dire à ce sujet *Aétius, Pline, Dioscorides, Mathiole, Paracelse* et autres, nous n'avons, pour nous convaincre à ce sujet, qu'à ouvrir les savants travaux de MM. Moquin-Tandon, *Eléments de Zoologie médicale;* de Raspail, *Traité d'histoire naturelle de la santé et de la maladie chez les végétaux, les animaux et chez l'homme;* enfin de M. Charles Robin, *Traité d'histoire naturelle des végétaux parasites qui croissent chez l'homme et chez les animaux vivants;* et de M. Rayer, *Traité des maladies de la peau.* Tous ces médecins, naturalistes célèbres, nous ont largement renseigné sur le nombre, la nature et les formes de ces parasites; et d'autre part, l'étude de l'histoire naturelle médicale, nous démon-

tre que si les parasites morbipares de l'homme sont très-nombreux, leurs intoxiquants ne le sont pas moins, vu que la nature les a répandus avec une prodigalité relative sur toute la surface de notre planète.

On pourra peut-être se demander quels rapports peuvent exister entre les œuvres de M. Charles Robin et l'épilepsie? Il faut être bien peu observateur pour ne pas nous comprendre. Nous dirons d'abord, en thèse générale, que chez les individus atteints constitutionnellement de la psore qui se présente caractéristique par la scrofule ou écrouelles, les vers intestinaux et les végétaux parasites se développent plus fréquemment et plus abondamment chez eux que chez les sujets privés de cette contagion scrofuleuse, héréditaire, après laquelle la teigne se présente très-souvent dans certaines familles, de génération en génération. A cela nous pouvons ajouter que nous avons compté dans notre pratique plusieurs enfants devenus épileptiques à la suite de la suppression de cette teigne scrofuleuse *quasi*-héréditaire.

Plusieurs admettent cette hérédité et beaucoup d'autres la repoussent. Pour placer cette dissidence dans le vrai, il serait important de déterminer si les parasites végétaux infinitésimaux sont la cause de la maladie, ou s'ils n'en deviennent que les effets, à mesure que l'état de décroissance maladive de la peau leur prépare un

sol propice à leur développement, chose qui du reste a lieu pour tous les végétaux qui croissent sur la terre, suivant leur choix, sur les terrains convenables à leur alimentation individuelle. S'il n'en était pas ainsi, la cicatrisation des plaies, la guérison des teignes, ne pourraient pas produire des métamorphoses dangereuses, capables d'engendrer ou de laisser dans l'économie des maladies bien plus graves que celles dues à leur présence. Le fait suivant pourra peut-être jeter quelque lumière sur cette importante question pathologique.

Sixième observation. — Mademoiselle O***, âgée de 25 ans, née d'un père et d'une mère essentiellement psoriques (scrofuleux). La mère portait à la face une large plaque de dartre teigneuse; les deux sœurs aînées de Mlle O***, beaucoup plus âgées qu'elle, étaient depuis leur plus petite enfance marquées aux joues de taches psoriques plus nombreuses, plus grandes, plus profondes que celles de leur mère. Mlle O***, quelques mois après avoir quitté le sein de sa mère, qui avait voulu la nourrir *quand même*, ce qu'elle avait fait pour ses autres sœurs, Mlle O***, disons-nous, fut marquée à la face, comme sa mère et ses sœurs, d'un *favus* de même nature, caractérisant chez elle, comme chez ses sœurs, une hérédité incontestable.

Mlle O*** était la plus jeune de la famille et l'enfant gâté de tous. Vers l'époque de la première commu-

nion, à l'âge de douze ans environ, on résolut de la guérir : on y réussit à force d'onguents dont je n'ai pas connu la composition, et de lotions avec le romarin sauvage; quelques six semaines s'écoulèrent après cette guérison si difficilement obtenue, et la jeune fille éprouva la première attaque d'épilepsie, qui se renouvela à peu près régulièrement tous les mois pendant quelques années, pendant lesquelles la malade fut livrée d'abord au médecin de la famille sans aucun succès, ensuite à l'empirisme, au charlatanisme, ce qui a presque toujours lieu, en pareil cas; et les crises devinrent de plus en plus fréquentes, au point que cette malheureuse n'osait plus sortir sous aucun prétexte de la maison paternelle. C'est alors que nous fûmes appelé à lui donner nos soins.

Malgré tout ce que nous venons de dire sur la marche de la maladie, l'époque menstruelle fut satisfaisante, régulière et suffisamment abondante; l'épilepsie ne pouvait donc pas être attribuée aux irrégularités de cette fonction importante chez les jeunes filles comme chez toutes les femmes.

Le traitement que nous avons employé fut combiné ainsi qu'il suit :

Les anti-psoriques, le soufre carbonate de chaux, le mercure soluble en constituèrent la partie anti-psorique; la belladone, la jusquiame en furent les anti-épileptiques positifs, et le *diadema aranœa* fut em-

ployé régulièrement après chaque attaque pour en combattre l'intermittence. Ce traitement ainsi établi, et administré suivant les doses que nous avons indiquées plus haut, chaque médicament employé à des intervalles de quatre à cinq jours l'un de l'autre, procura d'abord l'éloignement des attaques qui, au lieu de se présenter tous les mois, se distancèrent de trois mois et quelquefois plus. Après une année de ce traitement, qui nous faisait espérer une prochaine cessation des attaques, nous vîmes sous la pression médicamenteuse anti-psorique les dartres des joues reparaître avec leur *favus* bien caractérisé. Nous continuâmes notre mode de traitement, la maladie teigneuse ne fit que s'accroître, et au bout de trois mois toutes les parties malades qui avaient été guéries à l'époque de la première communion se trouvèrent aussi malades et peut-être plus qu'au moment où on en avait obtenu la guérison. Dès ce temps toutes les attaques d'épilepsie cessèrent, nous cessâmes aussi notre traitement, comptant sur une guérison des plus complètes.

Nous engageâmes fortement la malade et ses parents à ne plus s'occuper de la maladie de la peau, à ne plus chercher à en obtenir la guérison.

A la suite de ce traitement, cinq années s'écoulèrent sans attaques ; mais il survint une occasion de mariage, et l'on employa de nouveau celui qui

avait fait disparaître le *favus*, dont la guérison fut obtenue une seconde fois, mais les attaques d'épilepsie se renouvelèrent plus longues et plus fréquentes, et la malade mourut subitement dans une de ses fortes attaques.

Après cet exemple d'une exactitude sévère, qui pourra dire si le *favus* est le résultat de la maladie de la peau, ou sa cause ? Qui pourra dire si l'affection est héréditaire ou non? Nous laissons à de plus experts que nous le droit de vider cette question ; mais comme il nous serait possible de citer encore plusieurs observations au moins aussi concluantes que celle-ci, développées comme elle sous l'influence psorique, notre opinion personnelle, basée sur des faits pareils, nous permet de conclure :

1° Que les végétaux parasites ne sont pas toujours causes de la maladie, sur laquelle ils ne se développent que secondairement ;

2° Que sous les influences psoriques héréditaires bien caractérisées, ces affections cutanées peuvent se propager de génération en génération ; qu'il en est de même de certaines plaies, de certaines maladies des os, etc., dont la rétrocession ou la guérison subite peuvent provoquer le développement de l'épilepsie.

Nous avons acquis la plus parfaite conviction que beaucoup d'épilepsies et autres maladies qui s'y rattachent, peuvent aussi bien que l'hydrophobie et

la rage, être occasionnées par les divers parasites qui existent chez l'homme et les animaux *intus et extus*. Nous trouvons utile d'indiquer les parasiticides que nous connaissons, en expliquant ce que nous avons obtenu de leur emploi dans nos divers traitements, laissant à d'autres la suite des études à faire pour apprécier convenablement ceux dont nous croyons n'avoir rien pu obtenir, parce qu'il est excessivement difficile de faire comprendre non-seulement aux malades, mais encore à ceux qui les entourent et sont chargés de les soigner, combien il est important de visiter scrupuleusement leurs selles, pour y découvrir les parasites connus, et beaucoup d'autres qui sont encore à l'être. Nous sommes encore loin de les connaître tous, car par l'emploi des divers parasiticides, on peut obtenir l'expulsion d'infusoires et autres morbipares jusque-là inconnus. Le microscome est un nouveau monde dont les habitants échappent facilement à nos investigations.

Ce n'est que dans les hôpitaux qu'un médecin zélé, entouré d'infirmiers soumis et d'élèves avides d'instruction, peut atteindre un but aussi difficile.

SECTION 1re. — RÈGNE VÉGÉTAL. — PARASITICIDES.

I. ACORUS VERUS, *Acore aromatique vrai*. — Sa racine desséchée et réduite en poudre très-fine, est très-utile dans la confection des poudres dentifrices;

elle tue les vers des dents et les infusoires qui se rencontrent dans le tartre qui se forme entre elles et les gencives. On peut encore l'employer pour les mêmes usages en forte teinture alcoolique à doses élevées. Administrée à l'intérieur, cette plante est purgative anthelminthique.

II. Aillium sativum, *Ail cultivé, Ail commun.* — La famille des alliacées est nombreuse et presque toute employée dans l'art culinaire. L'*échalote d'Espagne*, le *poireau*, l'*oignon cultivé*, la *ciboule* et l'*échalote*, sont tous vermifuges, mais l'ail possède plus que les autres cette propriété, il est anthelminthique des *lombrics*. Administré en décoction à l'intérieur ou pilé avec de la mie de pain, étendu sur un linge, appliqué sur l'ombilic, il fait aussi rendre les helminthes. Cet emploi réussit chez les enfants qui ont de la répugnance pour en avaler la décoction. Raspail conseille d'employer le *cepa*, oignon cultivé, dans le traitement de la rage.

III. Artemisia, *Armoise.* — L'armoise n'est pas, comme on l'a indiqué depuis longtemps, un anti-épileptique positif; elle doit, comme toutes les autres plantes de cette famille, sa puissance anti-épileptique à ses propriétés intoxiquantes d'un grand nombre d'entozoaires. L'*armoise*, l'*armoise commune*, l'*estragon* et l'*absinthe* sont des intoxiquants des lombrics, des ascarides et des strongles. Ne pouvant savoir à

proprement dire quelles sont les propriétés relatives de ces diverses plantes prises ensemble ou séparément, nous les réunissons toutes, racines, tiges, feuilles et fleurs au moment de la maturité, nous les mettons toutes en macération dans l'alcool rectifié, et nous en obtenons une forte teinture, pas du tout désagréable à boire, que nous administrons avec succès dans l'eau distillée depuis 4, 8 à 10 gouttes le matin, à jeun, à quelques jours de distance.

IV. Artemisia judaica, *Armoise Judée*, *Semencontra*, genre exotique, *Arabie*. — Nous faisons macérer 60 grammes de cette arthémise dans une quantité suffisante d'alcool rectifié, et nous en administrons la teinture à la dose de quatre gouttes au plus le matin, à jeun, dans une seule cuillerée d'eau distillée. Ce médicament n'est intoxiquant que des lombrics, il peut être administré utilement contre la teigne en employant sa teinture en frictions sur le cuir chevelu.

V. Aselepias vine-toxicum, *Dompte venin*.— Cette plante est indiquée par *Gaspard Bauhin* comme *antirabienne*. La pathogénésie que nous en avons obtenue dans l'expérimentation ne nous ayant donné aucun des symptômes caractéristiques de la rage, nous nous bornons à indiquer l'emploi de sa teinture à la dose de deux à quatre gouttes dans deux cuillerées d'eau distillée le matin, à jeun, contre les lombrics et les ascarides. Toutes les plantes de cette même famille

possèdent, à un degré plus ou moins élevé, cette même propriété.

VI. BRAYERA ANTHELMENTICA, *Kousso d'Egypte, exotique.* — Ce sont les fleurs pilées de cette plante que l'on emploie contre le ténia à la dose de 15 grammes dans un ou deux verres d'eau froide. Ce médicament est essentiellement spécifique, car il est très-rare qu'il n'expulse pas le ténia en tout ou en partie, car la tête n'est pas toujours rendue.

Nous possédons aussi sur notre sol plusieurs végétaux intoxiquants des annélides, ce sont :

VII. GRANATUM, *Grenadier à fleur simple et à fruits.* — Celui à fleur double possède à un degré inférieur cette propriété; la poudre de celui à fleur simple a longtemps porté le nom de Madame veuve *Nouffer*. On le prépare avec l'écorce et les racines pilées, et on l'administre en poudre à la dose de 8 grammes, divisé par 4 grammes, deux fois par jour, ce qui fait 16 grammes, bouilli dans 500 grammes d'eau. Nous préférons l'employer sous forme de teinture : à cet effet, nous mettons 500 grammes d'écorce et de racines de grenadier bien pilées, fraîches, dans 1,000 grammes d'alcool rectifié. Nous laissons macérer pendant trois mois, nous plaçons le mélange sous la petite presse de *Weber*, nous ajoutons 250 grammes de sucre fondu dans l'eau bouillante, et nous filtrons. Il résulte de cette préparation une boisson alcoolique sirupeuse,

qui n'est pas désagréable au malade. On peut, au maximum, en donner aux adultes un verre à liqueur matin et soir, et la moitié moins aux enfants. Cette manière d'employer le *granatum* est immanquable pour obtenir l'expulsion des *ténias jaunes*.

VIII. FILIX-MAS, *Fougère mâle.* — C'est le *polypodium filix-mas*. Jusqu'à présent on n'en a employé que les racines. Nous préparons cette plante entière, au moment de sa maturité, dans notre appareil à séparer, dont nous extrayons une matière résineuse, grasse, huileuse, assez compacte pour être réduite en pilules. Ce médicament, en pilules de deux à quatre grains, peut être administré par 4, 6, 8 et 10 pilules par jour chez les adultes, et de 4 à 6 chez les enfants; mais nous préférons souvent délayer cette résine huileuse dans l'alcool, et, avec addition de sucre, en faire une liqueur plus facile et moins dégoûtante dans son emploi : deux petits verres à liqueur par jour, matin et soir, pour les adultes, un seul pris en deux fois pour les enfants.

On a pendant longtemps attribué à la fougère mâle la propriété de détruire les ténias; il n'y en a qu'un seul qu'elle intoxique, c'est le petit; mais en revanche sa puissance toxique se manifeste grandement sur les cucurbitains qu'elle expulse toujours morts ou vifs en très-grande quantité, surtout lorsqu'elle est préparée en liqueur, comme nous venons de l'indiquer.

IX. Gramen, *Chiendent, Gramen des pharmacies*. — On en compte deux espèces, le *triticum rèpens* et le *panicum dactylon*. Nous donnons la préférence au premier comme anthelminthique.

Ces graminées ne sont pas seulement utiles pour l'alimentation des bestiaux et la production du lait chez les vaches en particulier, et tous les quadrupèdes herbivores en général.

En 1811, M. le docteur *Leroi* communiqua à la Société d'agriculture, un mémoire dans lequel ce médecin annonçait qu'il avait obtenu, par la fermentation et la distillation, sur 100 livres de chiendent, 10 pintes d'eau-de-vie à 21 degrés, et du chiendent pulvérisé, une farine avec laquelle on a pu fabriquer un pain d'une assez bonne qualité.

Quant à nous, homme de la nature, qui cherchons à la prendre sur le fait dans tous ses actes, nous avons compris que si le chiendent peut expulser le ténia et les ascarides de la race canine, il peut aussi intoxiquer ces antozoaires chez l'homme, et nous en avons fait un médicament spécifique intoxiquant du *ténia solus*, de la *filaire* pulmonaire et des ascarides, principalement des *ascarides* que nous appelons milliaires, qui se rencontrent souvent sur et dans les muqueuses vaginales et utérines; les *cucurbitains* n'échappent pas toujours à son action destructive.

Septième observation. — Nous donnions nos soins

à une jeune personne âgée de 14 ans, qui nous paraissait atteinte de phthisie pulmonaire, mais qui nous donnait en même temps des symptômes d'helmenthiase, ce qui n'est pas rare chez les sujets de cet âge ; nous nous décidâmes presque à tout hasard à lui administrer le gramen, suivant le mode de préparation à indiquer ci-dessous, à la dose de quatre pilules de deux grains chaque, soir et matin, avec recommandation à la mère de visiter les selles avec le plus grand soin. Cinq à six jours après cette administration du gramen, cette dame me présenta un corps gros comme une fraise, y ressemblant parfaitement, coloré comme une fraise non encore parvenue à sa maturité, muni de lobules absolument pareils à ceux de la fraise, mais un peu plus gros et parfaitement placés dans le même ordre; examinés avec le plus grand soin au microscope et détachés les uns des autres, ils nous présentèrent la forme de petits cocons; nous les ouvrîmes et en tirâmes un corps filiforme enroulé sur lui-même que nous plaçâmes sous le microscope, et dans chaque petit cocon nous découvrîmes une filaire qui, étendue sur du papier noir, ressemblait absolument à une barbe d'épi de froment. Cette espèce filaire est-elle déjà connue ? nous l'ignorons. Nous l'avons trouvée depuis dans les selles des cholériques.

Peu de jours après, une forte oppression se manifesta et fut suivie d'une émophéthisie aussi abondante

qu'effrayante. Nous visitâmes avec le plus grand soin les matières contenues dans les vomissements, nous y trouvâmes une fraise beaucoup plus petite que celle rencontrée dans les excréments, et deux filaires vivantes. Quelques jours après cette expulsion, nous donnâmes encore plusieurs doses de cette graminée, sans en obtenir de nouveaux résultats. Nous cessâmes alors tout traitement, nous bornant aux soins hygiéniques et à une bonne alimentation ; la malade guérit en prenant l'embonpoint que les jeunes personnes de cet âge acquièrent quelquefois en se développant.

Pour faire du chiendent un médicament convenable, nous le hachons très-menu, nous le mettons dans notre appareil à déplacer, nous en obtenons une résine très-sucrée avec laquelle on fait des pilules de deux à quatre grains qu'on administre de deux à six au plus; nous faisons dissoudre 120 grammes de cette résine dans un litre d'alcool rectifié étendu d'un peu d'eau, ce qui donne une liqueur agréable employée à la dose d'un ou deux petits verres à liqueur, matin et soir, pour les adultes, d'un petit verre en deux fois pour les enfants. Nous préférons l'emploi des pilules chez les individus faibles de poitrine.

X. Spigelia anthelmentica, *Spigelia anthelminthique (exotique)*. — Il y en a deux espèces, l'une qui croît au Brésil, qui est très-vénéneuse, l'autre dans le Maryland, qui l'est moins, et par cette raison pré-

férée à la première qui est aussi celle dont nous allons nous occuper.

Nous la préparons suivant la méthode de Hahnemann : cinquante grains de la plante entière réduite en poudre, macérés pendant une semaine entière dans 500 gouttes d'alcool rectifié, en remuant tous les jours le mélange, donnent une teinture suffisante pour former les dilutions ou triturations. Son antidote est le *camphre*.

Nous l'employons différemment à la méthode de Hahnemann qui pousse ce médicament à la 30e dilution et dont il exagère la durée d'action, de deux à quatre gouttes de la teinture primitive, dans 100 grammes d'eau distillée, une cuillerée toutes les six heures chez les adultes, et de deux gouttes de la 3e à la 6e dilution, dans deux cuillerées d'eau chez les enfants, suivant les besoins et sans tenir compte de la durée d'action indiquée par Hahnemann, parce que, pour l'intoxiquation des parasites, ces doses doivent être souvent répétées.

Ce médicament est essentiellement intoxiquant des lombrics, des infusoires, et plus particulièrement des ascarides, quel que soit leur siége. L'exemple suivant en est une preuve des plus convaincantes.

Huitième observation.—Madame R***, de Bordeaux, réclama nos soins, il y a quelques années ; âgée de 28 à 29 ans, grande, forte et d'une constitution très-

sanguine en apparence, les menstrues étaient irrégulières mais peu abondantes. Cette malade se plaignait de vertiges continuels soit au lit, soit debout, soit assise, avec obunbilation et crainte de tomber. A tout cela se joignaient de temps en temps quelques accès d'oppression avec suffocation et des envies de vomir, perte de l'appétit et une constipation de quatre à cinq jours, avec alternative de quelques selles diarrhéiques peu abondantes, dans lesquelles nous n'avons jamais pu, *à priori*, constater la présence d'aucun parasite.

Malgré les soins les plus assidus et un traitement des plus appropriés à la circonstance, nous ne pûmes qu'apporter quelques légères modifications peu importantes à son état.

Après quinze à vingt jours de l'emploi de ce traitement presque inutile, nous fûmes subitement appelé auprès de la malade, que nous trouvâmes dans un état de syncope de forme essentiellement épileptique, que nous ne dûmes pas considérer d'abord comme telle, vu la grande durée de cette crise qui ne dut se terminer qu'après 30 à 40 minutes, ce qui n'a lieu que très-rarement dans les attaques d'épilepsie.

La malade, revenue à elle-même, nous déclara que cet accident avait été précédé par une forte oppression et une chaleur excessive dans toute la poitrine, enfin par un vertige étourdissant plus fort que ceux

qu'elle avait éprouvés jusqu'alors. Dans l'après-midi, cette syncope se renouvela plus forte et moins longue que la précédente, mais avec tous les symptômes caractéristiques de l'épilepsie ; elle s'était mordu la langue, elle saignait, et voulant lui essuyer la bouche après la crise, nous trouvâmes sur le mouchoir deux ascarides petits, mais parfaitement vivants. Dès lors, il n'y avait plus d'énigme, la maladie nous était parfaitement connue, nous avions affaire à des ascarides, ou stomachiques ou pulmonaires. Pour connaître ce qui se passait dans l'estomac, nous administrâmes quatre grains d'émétique en lavage, nous obtînmes des vomissements et des selles très-abondantes, et nous observâmes dans les unes et les autres une grande quantité d'ascarides les uns morts et les autres vivants. Néanmoins les syncopes épileptiformes continuaient et se répétaient régulièrement deux fois par jour; c'est alors que nous administrâmes, sans crainte aucune, jusqu'à six gouttes de la teinture primitive de spigélie dans cent grammes d'eau à la dose d'une cuillerée à soupe toutes les six heures ; ce médicament fut ainsi administré pendant cinq jours, pendant lesquels les crises ne cessèrent pas. Vers le sixième jour, je fus appelé de grand matin, la malade avait une hémoptysie des plus abondantes, et avec le sang qui s'échappait avec force de la poitrine, sortaient des masses d'ascarides morts ou vivants qui

s'attachaient aux gencives, au palais, à la langue; des gargarismes d'eau fraîche furent employés pour les entraîner.

Nous eûmes recours à la teinture d'arnica, à la dose de six gouttes dans 100 grammes d'eau, une cuillerée toutes les dix minutes. L'hémoptysie cessa, et ce jour même les syncopes épileptiformes aussi. Nous continuâmes d'administrer l'arnica et la spigèle alternés aux doses précitées; l'hémorragie ne se renouvela pas, les crachats devinrent rouilleux, ensuite muqueux, très-gros et très-abondants. Pendant plus de vingt jours on y trouva encore un ou deux ascarides dans chaque. Enfin, tous ces accidents effrayants cessèrent à la grande satisfaction de tous. Les règles qui avaient manqué depuis ces accidents ne parurent pas, la malade était enceinte; elle porta son enfant à terme, eut une couche des plus naturelles; les ascarides et les crises épileptiques ne se sont plus montrés. Nous avons cru très-important de citer cet exemple qui donne à comprendre que la spigèle peut atteindre les ascarides, même dans les organes de la respiration.

En raisonnant avec certaine justesse d'observation sur les deux cas que nous venons de citer, ne serait-on pas porté à penser que les tubercules phosphoro-calcaires que l'on rencontre dans la phthisie tuberculeuse pourraient bien être les excréments des filaires ou des ascarides pulmonaires, d'autant plus

que, par leurs formes, ces tubercules ont une très-grande analogie avec les excrétions des lombrics terrestres, moins leur volume, chose qu'il serait très-important de constater pour faciliter le traitement et peut-être la guérison de beaucoup de phthisiques.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur bien d'autres médicaments que nous avons encore à l'étude, tant au point de vue de leur expérimentation sur l'homme sain que sur l'homme malade, parce que beaucoup seraient déclassés de l'ordre où ils le sont dans les matières médicales, pour y prendre un rang nouveau plus en rapport avec leurs véritables propriétés médicales, sévèrement étudiées au point de vue de la loi des semblables et de la médecine spécifique naturelle; tels sont :

XI. La térébenthine, qui est considérée par beaucoup de praticiens comme essentiellement anti-épileptique et qui, cependant, dans l'expérimentation sur l'homme sain, ne nous a jamais décélé les moindres symptômes de l'épilepsie. L'action de cette substance ne se manifeste que sur le foie, la vésicule biliaire et ses conduits excréteurs; elle donne lieu sur l'homme sain à des syncopes plus ou moins prolongées sans perte complète de connaissance, accompagnées d'un froid excessif très-pénible de tout le corps et de sueurs froides glutineuses des extrémités. La térébenthine porte

spécialement son action sur les douves et les hydatides du foie, et, sous ces divers rapports, elle ne pourrait être considérée que comme spécifique relatif.

XII. Nous pouvons en dire autant du *galium*, caille-lait, jaune ou blanc, qui ne nous a jamais donné la pathogénésie d'aucun symptôme d'épilepsie sur l'homme sain. Cependant, ils possèdent une action arômale sur beaucoup de malades qui en ont obtenu quelques bons résultats, mais pas suffisants pour faire de ces plantes un spécifique unique applicable d'une manière générale à toutes les épilepsies. C'est une erreur d'autant plus grande qu'il n'y a pas plus, pour l'épilepsie que pour toutes les autres maladies, de panacée universelle, de *spécifique unique*.

Nous venons, à propos du galium, de prononcer les mots *actions arômales* Nous ne devons pas terminer cette série des anti-épileptiques relatifs sans parler de quelques plantes qui, par leur influence arômale, pourraient être considérées comme anti-épileptiques, mais qui, somme toute, ne le sont pas; mais elles doivent cependant trouver ici quelques justes observations de notre part :

1° Parce qu'elles donnent naturellement lieu à l'expérimentation *de usu in sano corpore humano*, sans aucun effort, sans aucune participation de la part du médecin spécialiste;

2° Parce que, par leur intoxication arômale sur un grand nombre de sujets, elles provoquent des vertiges, des défaillances, des syncopes, avec ou sans envie de vomir, et des épiphénomènes analogues à ceux de l'épilepsie et de beaucoup d'autres maladies, dites *nerveuses*, qu'elles peuvent quelquefois guérir en les administrant d'une manière rationnelle à l'intérieur, c'est-à-dire à doses infinitésimales.

Ces plantes intoxiquantes par leur arôme, sont :

1° Dans la famille des AMARYLIDACÉES, les *narcisses sauvages*, les *narcisses des jardins*, les *jonquilles*, les *tubéreuses ;*

2° Dans la famille des LAURACÉES, le *laurier rose*, le *laurier cerise ;*

3° Dans la famille des LILIACÉES, les *asphodèles*, quelques *lys blancs* ou *jaunes*, la *fretillaire*, la *fretillaire impériale*, ou *couronne impériale ;*

4° Les *orangers ;* toutes les plantes de cette famille, bien qu'elles aient toutes été employées, fleurs, feuilles, tiges, racines et écorce, avec une certaine prédilection par le célèbre *Hufland*, ne nous ont jamais donné dans l'expérimentation sur l'homme sain les symptômes pathogénétiques de l'épilepsie ; nous n'avons pu que constater que les fleurs des orangers renfermées dans un appartement donnaient à ceux qui l'habitaient des syncopes longues et pénibles.

L'eau de fleur d'oranger est sous ce rapport anti-spasmodique.

Nous rangeons dans cette même catégorie les *pivoines*, les *fleurs d'acacia nostras* et la *vanille*.

5° Dans la famille des Rosacées, toutes les *roses odorantes*, et plus spécialement la *rose d'Alep*, dont on obtient l'huile essentielle ;

6° Dans la famille des Violacées, la *violette odorante*, surtout la double, avec laquelle on prépare, dans les pharmacies, le sirop de violettes. Le *violier jaune*.

Toutes ces plantes, placées en plain air dans les jardins, n'affectent chacune, et particulièrement, que certains individus des deux sexes, pour les sens desquels elles ont une certaine affinité, affinité de la plante qui n'a pas toujours de polarité positive sur ces divers sujets, car elle est souvent compensée chez eux par une espèce de répulsion que l'individu affecté par leurs odeurs ne peut pas s'expliquer. Ce fait n'existe pas moins très-fréquemment d'une manière incontestable.

Si ces diverses plantes sont accumulées ensemble ou séparément dans un appartement, surtout pendant la nuit, elles peuvent, indépendamment du gaz acide carbonique qu'elles dégagent, provoquer par leur arôme relatif des vertiges, des vomissements, des syncopes, des convulsions plus ou moins épilepti-

formes, l'asphyxie, et même une intoxication arômale mortelle.

Il résulte souvent de ces faits démontrés par l'expérience, que le médecin observateur peut trouver dans l'emploi, soit des fleurs de ces plantes, soit de leur arôme essentiel reçu et concentré dans l'alcool ou dans l'huile, des moyens de parer aux divers épiphénomènes qu'elles peuvent développer, soit en vomissements, syncopes et autres accidents spasmodiques qu'elles peuvent produire par leur intoxication arômale appréciable, mais inconnue dans ses principes constituants, physiques et chimiques; car les arômes peuvent parfois être saisis, mais jamais analysés; ils sont impondérables.

Ce que nous venons de dire au sujet des diverses plantes que nous avons dénommées serait applicable à un grand nombre d'autres, dont l'histoire nous entraînerait beaucoup trop hors de notre sujet.

Nous pouvons dire cependant, en passant, que l'on peut faire l'application des réflexions ci-dessus aux substances animales, médicamenteuses, arômales, telles que le *musc*, le *castoréum*, la *civette*, l'*ambre*, etc.

Seconde Série.

Spécifiques positifs tirés du règne végétal.

I. Aconitum napellus. — La famille des aconits est nombreuse, toutes les plantes qui la composent pos-

sèdent à peu près les mêmes propriétés médicinales, mais à un degré inférieur les unes des autres, l'aconit napel étant celui dont la puissance médicinale est la mieux constatée, parce que les autres ont peut-être été bien moins étudiées dans leur puissance *de usu in morbis*, car jusqu'à la révélation de l'expérimentation sur l'homme sain, il n'a pu être fait, sur les diverses espèces d'aconits, d'autre expérimentation bien concluante comme médicament, totalement en dehors de ce que l'on a pu en dire comme poison.

L'aconit napel est ainsi nommé parce que sa racine ressemble à un petit navet; c'est un médicament d'une haute puissance, qui depuis longtemps a occupé une place importante parmi les *Signatures* sur lesquelles *Cherricterius Bartholomeus*, médecin de l'empereur Maximilien II, a écrit en 1576, et serait encore employé aujourd'hui *de usu in morbis*, c'est-à-dire, toujours empiriquement, sans la pathogénésie que nous en a donnée Hahnemann, par l'expérimentation sur l'homme sain, expérimentation que nous nous sommes permis de répéter avec soin pour notre conviction personnelle, comme nous l'avons fait aussi pour beaucoup d'autres médicaments préconisés par cet étonnant expérimentateur, ce qu'auraient dû faire et pourraient faire encore beaucoup de savants médecins, qui négligent de s'éclairer, soit par *parti pris*, soit à cause des difficultés que présente ce genre d'expérimentation pathogénétique, qui seul

cependant est capable de faire comprendre toutes les véritables puissances curatives, non-seulement de l'aconit, mais encore de tous les médicaments qui constituent la matière médicale, tant à l'endroit de la loi des semblables qu'à celui de la spécificité naturelle générale.

Nous avons dit, page 151 de ce livre, que nous débutons toujours dans tous nos traitements par l'aconit, que la maladie soit aiguë ou chronique, et nous en avons fait connaître les motifs, pages 152 et 153. A cette page, nous avons dit que ce médicament équilibre plus ou moins promptement la circulation, et qu'il donne, par ses propriétés chimiques, au sang, la puissance vivifiante qui lui manque, et le colore, comme on pourrait l'obtenir par l'action du fer. Doit-il cette puissance à ses propriétés chimiques ou à ses propriétés intoxiquantes? Peut-être à l'une et à l'autre; c'est une question importante à vider par les hommes compétents. En attendant, nous nous permettons de dire que, tant que la théorie des fièvres, qu'elles soient idiopathiques ou symptômatiques, n'aura pas donné son dernier mot d'une manière suffisamment explicite, il nous est permis de penser que si l'aconit possède des propriétés chimiques vivifiantes du sang, il possède aussi des propriétés intoxiquantes parfaitement reconnues, et pourrait très-bien, à doses même très-infinitésimales, devenir un

intoxiquant des *hexathyridies* des veines, *infusoires* qui peuvent être considérés naturellement comme perturbateurs certains de la circulation et par conséquent comme cause idiopathique de certaines fièvres, lorsqu'ils deviennent trop nombreux dans cet appareil vasculaire. Il est encore, à ce sujet, un fait important à constater à l'appui de notre opinion, c'est que l'aconit, administré à la dose de dix gouttes de sa teinture primitive dans un litre d'eau distillée, aux vaches qui rendent accidentellement du lait bleu ou jaune, coloration que l'on attribue aux *vibrions cyanogènes* ou *exanthogènes*, rend au lait sa couleur normale, en répétant la dose pendant deux à trois jours, en laissant entre chacune un jour d'intervalle. Ne serait-il pas possible de conclure de ce fait que l'aconit intoxique ces *vibrions* lorsqu'ils sont devenus assez nombreux pour modifier la couleur et la qualité du lait, car ce lait, qu'il soit coloré en bleu ou en jaune, ne donne pas de crême, ou s'il en donne, elle s'y trouve en très-petite quantité, et de mauvaise nature. Les paysans savent instinctivement se priver de manger ces laits bleus ou jaunes.

Si l'aconit intoxique les *vibrions* des veines lactées, ne peut-il pas intoxiquer les *hexathyridies* des veines, qui peuvent certainement, par l'augmentation de leur nombre, être la cause de beaucoup de fièvres idiopathiques? (Nouvelles expérimentations à faire pour apprécier ce fait.)

Nous disons en passant que la pulsatille possède une action pareille pour le lait malade par la coloration, mais elle a quelquefois l'inconvénient de le rendre sanguinolent, et souvent celui de le faire perdre, ce qui est encore plus grave pour l'agriculteur. Pour éviter ces désagréments, on l'administre à des doses beaucoup plus infinitésimales que celles que nous avons indiquées pour l'aconit.

Cet aconit, expérimenté par nous-même, à notre point de vue, nous a donné des symptômes pathogénétiques assez importants pour lui assigner une place parmi les anti-épileptiques spécifiques positifs, en rapport, soit avec diverses formes de l'*ora-épileptica*, soit avec l'épilepsie elle-même. Ces symptômes sont :

Vertiges divers plus ou moins intenses, avec ou sans perte de connaissance, vertiges avec perte momentanée de la vue, instabilité des idées, faiblesse de la mémoire, sensation comme si le cerveau ballottait dans le crâne par le moindre mouvement, tiraillement semi-latéral de la tête, céphalalgie compressive avec perte de connaissance, écume devant la bouche, torsion de la tête à droite ou à gauche, le malade se mord la langue ou la surface intérieure des joues, épilepsie avec bouffissure de la face, visage bleu, lèvres noires, contorsion des traits, contraction et jactation des membres, selles fréquentes et souvent

involontaires, vomissements de lombrics, fureur à l'approche des règles, pendant et après leur apparition, haleine fétide, palpitations du cœur anxieuses, paralysie des bras, catalepsie, cauchemars, aphémie, appréhensions, crainte de la mort, grandes frayeurs, violents emportements, fureurs. Ses antidotes sont les *acides végétaux*, le *vin* et l'*alcool.*

L'aconit napel, avec ses jolies fleurs bleues, croît à peu près partout en France. Cette plante est remarquablement belle dans nos montagnes des Basses-Pyrénées.

Les anciens lui attribuaient, surtout dans les livres des *Signatures*, la propriété de neutraliser les venins des vipères, des scorpions et autres animaux venimeux. Ce n'est pas sans motif, ils en avaient sans doute l'expérience. Pour ce qui nous concerne, nous employons la teinture alcoolique pure de cette plante dans la cautérisation des plaies par morsures des animaux enragés, après le débridement de ces plaies. Nous nous expliquerons d'une manière plus exacte à ce sujet, lorsque nous décrirons le traitement de la rage.

On prépare l'aconit comme toutes les autres plantes herbacées. Sa dose varie depuis deux gouttes de sa teinture pure jusqu'à la neuvième dilution dans l'eau distillée, et par cuillerées plus ou moins répétées, suivant les besoins.

II. Arnica-Montana, *Arnique des montagnes*.—Nous ne devons pas citer l'arnica comme un anti-épileptique toujours positif ordinaire, mais en général positif comme médicament intercurrent dans cette maladie, lorsqu'elle est occasionnée par des coups, chutes ou blessures, principalement à la tête et suivis de crachements de sang. L'arnica a de tout temps été considérée comme vulnéraire populaire, surtout dans les pays où elle croît naturellement et en abondance, dans les sols siliceux des Vosges, du Montpila, des monts Pyrénéens. On administre ses fleurs fraîches ou desséchées, suivant la saison, en infusions théiformes, et l'on panse les plaies récentes, les contusions, avec cette infusion faite dans du vin rouge ou blanc, suivant les localités. Nous la préparons comme toutes les plantes herbacées, fleurs, feuilles, tiges et racines, en macération dans l'alcool, de manière à en obtenir une forte teinture primitive, que l'on emploie par gouttes jusqu'à la troisième et quatrième dilution, suivant les besoins, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Nous l'administrons avec succès à la troisième dilution, alternée avec l'aconit, après les chutes violentes occasionnées par les attaques d'épilepsie; mais ni l'un ni l'autre de ces deux médicaments ne doit être employé, à moins de chutes ou d'accidents très-violents, avant que le malade n'ait cédé au besoin du sommeil qui succède presque généralement aux attaques d'épi-

lepsie, sommeil qui dure ordinairement de 20 à 30 minutes, car ces deux médicaments pourraient empêcher ce sommeil, d'autant plus utile aux épileptiques que, si on l'empêche ou l'interrompt, on est sûr de rendre les attaques plus fréquentes ou plus rapprochées.

Cependant, nous trouvons parmi les symptômes pathogénétiques de l'*arnica*, plusieurs symptômes vertigineux : *vertige avec douleur de la tête et impossibilité de la tenir droite, surtout en étant assis, en mangeant et après avoir mangé.* Ces simples symptômes ont été observés par nous dans l'expérimentation sur l'homme sain et sur l'homme malade. Le fait suivant vient extraordinairement à l'appui de ce que nous avançons.

Neuvième observation.—M. H***, négociant, avait été frappé d'attaques d'épilepsie à l'âge de dix ans, à la suite d'une chute sur la tête; il supporta les attaques, qui se présentaient tous les deux à trois mois, sans user d'aucun médicament; elles cessèrent au bout de deux ans et demi environ. Il grandit, car lorsqu'il est venu me consulter, il était fort, robuste, taille cinq pieds cinq à six pouces, beaucoup d'embonpoint; il avait alors dépassé la cinquantaine. Depuis trois années, il était atteint de vertiges diurnes qui ne lui permettaient pas de s'asseoir. Aussitôt qu'il était assis, sa tête tombait en avant et entraînait le corps avec elle. Il écrivait

debout à son bureau pour ses affaires commerciales ; il prenait ses repas debout, entouré de sa nombreuse famille, car il avait beaucoup d'enfants, et heureusement aucun, jusque-là, n'avait été atteint d'épilepsie. Nous le mîmes à l'usage de l'arnica, à la dose de deux gouttes de la troisième dilution dans une cuillerée d'eau distillée, le matin à jeun, tous les deux jours. Après six semaines de ce traitement, il fut complétement guéri.

III. Doronicum pardalianches, *Doronic.* — Cette plante est très-peu employée de nos jours; voisine, par ses formes, de l'arnica, on a cru pouvoir l'employer à sa place dans bien des circonstances. Cependant, ses propriétés spécifiques, pathogénétiques, sont bien loin d'être en rapport avec celles de l'arnica.

Le doronic est-il un poison ? c'est possible. On prétend que les chasseurs s'en servent pour tuer les loups; que les chiens et autres quadrupèdes n'en mangent pas sans mourir six ou huit heures après. D'après les *Signatures*, Mathiole a avancé que, vu la configuration de sa racine, cette plante devait être antidote des piqûres du scorpion; il était dans l'erreur. C'est encore Mathiole qui, en écrivant sur les propriétés douteuses du doronic à *Gesner*, osa lui dire : *Quid tentare nocebit* ?

Gesner Conrad était comme Stork. Stork avait expérimenté le colchique, et Philippe de Maupertuis, en

France, expérimenta le venin du scorpion ; tous zélés partisans de l'expérimentation sur l'homme sain, tous inspirés par les œuvres d'*Albert-le-Grand*, le premier qui employa l'iode sous forme de sachets, remplis des pierres pulvérisées qu'on trouve dans les éponges. Ces sachets, suspendus au col des enfants, étaient considérés par lui comme préservatifs du croup, ce qui est une vérité des plus authentiques. Nous l'avons expérimenté avec le plus grand soin. *Nihil novi sub sole*. Gesner, comme Stork, connaissait les œuvres de *Fricius*, qui avait donné l'exemple de ces téméraires expérimentations des médicaments sur l'homme sain, ce qui achève de prouver que, malheureusement, Hahnemann n'en est absolument pas du tout l'inventeur.

Enfin *Gesner*, répondant à la question à lui posée par *Mathiole*, prit intérieurement deux gros de la racine de doronic (c'était une dose beaucoup trop forte pour une expérimentation de ce genre). En somme, voici ce qu'il en éprouva :

Au bout de quelques heures, pendant lesquelles il n'en avait pas été trop incommodé, il enfla de tout le corps et tomba dans une faiblesse très-longue qu'il ne put faire cesser qu'en prenant un bain d'eau chaude.

M. de Bomare a conclu de cette expérience pour exclure le doronic des pharmacies. *Gesner* en avait

tiré une conclusion toute différente ; car il s'en servit depuis avec succès dans le traitement du vertige et de l'épilepsie.

Le premier effet du doronic sur *Gesner* fut l'enflure générale du corps. Si Mathiole s'est trompé en comparant, d'après les *Signatures*, la racine du doronic à la conformation du scorpion et en a conclu que cette racine était apte à guérir les piqûres du scorpion, on peut très-bien penser que, d'après l'enflure presque subite éprouvée par Gesner, cette même racine est propre à guérir non-seulement quelques-unes de ces piqûres, mais encore quelques hydropisies, l'anasarque et les morsures des vipères ; mais quant à son emploi pour le traitement de l'épilepsie, Gesner ne s'est pas suffisamment expliqué, et pour avoir des faits positifs sur l'action du doronic, nous l'avons préparé, fleurs, feuilles, tiges et racines ; nous en avons obtenu une forte teinture mère, poussée ensuite de la troisième à la sixième et neuvième dilution, et nous l'avons expérimenté *de usu in sano corpore humano*, et nous en avons obtenu la pathogénésie la plus positive, caractérisée par les épiphénomènes suivants :

La dose de deux gros employée par Gesner dans son expérimentation était beaucoup trop forte ; deux à quatre gouttes de la teinture mère pour les adultes robustes, et la même dose à la troisième dilution, chez les femmes ou les enfants,

suffisent pour provoquer la pathogénesie du doronic. Tous les auteurs qui en parlent, prétendent que les danseurs de corde s'en servent pour se préserver du vertige, mais ils ne disent pas à quelle dose. Nous prétendons qu'au lieu de les en préserver, cette plante les leur procurerait, d'après le véritable raisonnement sur lequel sont basées les expérimentations sur l'homme sain. Les danseurs de corde ne devraient user de ce médicament que lorsque les vertiges leur surviennent.

En effet, elle produit des *vertiges très-fréquents, souvent contraires et très-variables dans leurs formes*. Quant aux autres symptômes que nous allons décrire, ils ont tant d'analogie avec ceux de la jusquiame noire (*hyosciame niger*), que nous ferons connaître la pathogénésie de ce médicament aussitôt après avoir décrit celle du doronic, afin que l'on puisse en établir la juste comparaison.

Autres symptômes : *Hébétude, douleur de tête, pression, horreur des liquides avec constriction à la gorge, parole très-difficile et très-embarrassée, vomissements avec douleur, pression à l'épigastre, selles diarrhéiques, quelquefois involontaires, ballonnement du ventre considérable, gonflement des articulations des poignets et des pieds, autour des malléoles, palpitations au cœur, tractions douloureuses des membres, convulsions, épilepsie avec chute*

et perte de connaissance, émission de lombrics et d'ascarides, hydrophobie, antropophobie, mélancolie, manie.

Tous les symptômes ci-dessus obtenus du doronic par l'expérimentation sur l'homme sain, révèlent suffisamment toutes les puissances médicamenteuses que cette plante peut posséder sur l'homme malade relativement à l'épilepsie et la rage.

C'est ainsi qu'est résolu le problème insuffisamment expliqué par *Gesner*.

Nous administrons le doronic depuis la troisième dilution jusqu'à la neuvième, à la dose de deux gouttes dans une cuillerée d'eau distillée, le matin à jeun, jusqu'à manifestation de ses effets curatifs. Ses antidotes sont la *jusquiame* et la *bryone*, aux mêmes dilutions. Comme nous l'avons promis, nous plaçons la jusquiame noire après le doronic.

IV. Nyosciamus niger, *Jusquiame noire*. — Cette plante compte, d'après M. de *Jussieu*, dans la famille des *solacées*.

M. *Antonin Bossu* et d'autres savants botanistes la présentent comme prototypes des *Hyosciamées*. Nous n'avons pas de motif pour contrarier de pareilles combinaisons, d'autant plus que cela nous importe peu, pourvu que nous puissions en donner la pathogénésie que nos lecteurs mettront en parallèle avec celle du doronic pour apprécier les rapports

communs dans les actions curatives de ces deux plantes.

Nous avons déjà dit, page 227, que les oiseaux devenus épileptiques après avoir dévoré une trop grande quantité d'araignées à croix papale, s'en guérissaient en mangeant de la graine de jusquiame jusqu'à purgation. Ce fait une fois acquis, il a été facile de comprendre que la jusquiame devait être un véritable antidote des actions toxiques de cette araignée, et probablement un médicament essentiellement anti-épileptique.

Symptômes généraux relatifs et positifs pathogénétiques de l'épilepsie et de la rage: *Vertiges, comme d'ivresse, avec obscurcissement de la vue, manie stupide, hébêtement, céphalalgie constrictive étourdissante, avec sensation de commotion au cerveau, strabisme, nyctalopie, amaurose, perte de la parole, constriction à la gorge avec impossibilité d'avaler, surtout les liquides, aversion complète pour la boisson, engourdissement des membres avec tractions et déchirement des articulations, convulsion, accès d'épilepsie; on tombe subitement avec jactation des pieds et des mains, les poings fermés, les pouces fixés dans les mains. Dans d'autres cas, paralysie, apoplexie,* etc.

Le lecteur peut, dès à présent, apprécier les analogies pathogénétiques qui existent entre le doronic et l'*hyosciame niger*, jusquiame noire.

La dose à employer de ce médicament varie de deux gouttes de la teinture mère à deux gouttes de la troisième jusqu'à la neuvième dilution, dans une cuillerée d'eau distillée, le matin à jeun, en rapprochant ou répétant les doses, suivant les besoins, surtout dans le traitement de la rage. La *belladone* et le *camphre* sont ses antidotes. Nous pouvons, d'après la loi des semblables, leur adjoindre le *doronic*.

SOLANÉES. — Cette famille, très-nombreuse, se compose :

1° Du SOLANUM MÉLONGÈNE, *aubergine ;*

2° Du SOLANUM PSEUDO-CAPSICUM, *pomme d'amour*, *tomate ;*

3° Du SOLANUM TUBERAUSUM, *pomme de terre*, *parmentière*.

Ces trois espèces sont alimentaires lorsque leurs fruits sont parvenus à parfaite maturité. Mais les unes et les autres n'en possèdent pas moins un principe intoxiquant plus ou moins actif, suivant les différentes parties de la plante. Si on le recherche, on le trouve toujours, moins puissant il est vrai que chez d'autres solanées. Dans l'*aubergine* et la *pomme d'amour*, il se rencontre dans le fruit lorsqu'il n'est pas mûr, et principalement dans la tige et les racines, ce que l'on peut reconnaître en en préparant des teintures alcooliques propres à l'expérimentation sur l'homme sain. On le trouve aussi dans la tige et les fruits non mûrs

de la *pomme de terre;* il est contenu dans son tubercule recueilli avant complète maturité. Bouilli dans l'eau, ce tubercule cède à cette eau son eau de végétation, qui rend cette eau intoxiquante. Nous avons du Docteur Dupasquier, de Lyon, un exemple d'intoxication sur des enfants qui avaient bu de cette eau. En somme, tous ces végétaux possèdent un principe vireux en rapport avec celui de la *belladone*, qui par sa puissance intoxiquante et ses propriétés médicamenteuses doit occuper le premier rang parmi les membres de cette nombreuse famille.

Après la *belladone* viennent se ranger successivement la *mandragore*, la *morelle*, la *douce-amère*.

V. Belladona, atropa belladona, *Morelle furieuse.* — Les symptômes pathogénétiques positifs de cette plante, à l'endroit de l'épilepsie et de la rage, sont les suivants :

Vertige se présentant sous diverses formes, vertige avec angoisse déterminant une chute sur le côté gauche, avec perte de connaissance, manie, visions effrayantes, inflammation du cerveau, avec congestion du sang vers la tête, rétraction de la tête en arrière, mouvement continuel de la tête, soit de droite à gauche, ou de gauche à droite, yeux convulsés, égarés, dilatation des pupilles, nyctalopie, amaurose, distorsion des muscles de la face avec convulsions, névralgie faciale, trismes déchirants

des mâchoires, sécheresse de la bouche sans soif, mucosités sanguinolentes au devant de la bouche, inflammation, gonflement de la langue, sensation de resserrement au gosier, envie continuelle d'avaler, envie continuelle de boire avec impossibilité d'avaler, apoplexie, paralysie, mouvements convulsifs de tout le corps avec les pouces renversés, épilepsie, tétanos, opisthotonos, somnolence diurne, insomnie la nuit avec angoisses, sursaut et rêvasseries, abattement hypocondriaque, entêtement, aphémie, cris, pleurs, rage et fureurs; on mord, on arrache, on bat, on déchire tout ce que l'on peut rencontrer devant soi, disposition à s'enfuir.

Tels sont les symptômes pathogénétiques de la belladone expérimentée à très-petite dose et avec beaucoup de précaution sur l'homme sain. S'il en était autrement, on s'exposerait aux accidents les plus graves, même à la mort. Ses antidotes sont la *jusquiame*, la *pulsatille*, le *sulfure de chaux* et le *mercure*, contre les symptômes pathogénétiques, exagérés même par les petites doses ; dans les cas d'empoisonnement, le *café* et d'autres médicaments, suivant les indications signalées dans les traités de toxicologie. L'allopathie administre l'extrait de belladone de un à six grains; sa teinture de cinq à dix gouttes, etc. Ce sont des doses trop élevées.

Toutes ces doses sont excessivement trop fortes et

ne permettent pas au médecin de caractériser et de différencier les effets propres aux médicaments d'avec les épiphénomènes de la maladie. C'est ce qui est arrivé à M. Debreyne qui a voulu faire de la *belladone* un spécifique unique, qu'il administre à trop hautes doses, trop souvent et trop longtemps répétées.

Nous administrons la belladone, préparée comme nous l'avons indiqué pour les autres végétaux, toujours à la neuvième dilution, à la dose d'une à deux gouttes dans une cuillerée d'eau distillée, le matin à jeun, et nous attendons un peu pour en reconnaître les effets. Cette dose n'est, en somme, que la trillionième partie du grain. Chez les animaux, on peut descendre à la sixième dilution, et encore faut-il bien compter et ne pas trop précipiter la répétition des doses. En 1835, nous eûmes à traiter une meute de quarante chiens, tous plusieurs fois mordus sur différentes parties du corps par un jeune chien enragé. Ces chiens reçurent pendant plusieurs jours la belladone. Le piqueur, effrayé, leur en donnait souvent et trop à la fois. Il en résulta une cécité complète pour tous les chiens en traitement. Nous donnerons plus complétement cette observation à l'article rage.

La belladone est poison dans toutes ses parties, et même les escargots qui en ont mangé les feuilles sont intoxiquants. Nous avons observé plusieurs fois ces accidents pendant notre séjour en Bourgogne

où on en mange beaucoup, et même imprudemment pendant l'été ; la belladone n'est pas la seule plante capable de les rendre intoxiquants.

La belladone, comme l'aconit, sont de ces médicaments dont il est en quelque sorte possible de préciser les actions particulières sur le cerveau, les yeux et toutes les parties de la face. Son action sur ces différentes parties est tellement prompte que souvent elle les frappe avec une rapidité qui agit absolument avec la promptitude de l'éclair. Il semble qu'elle trouve dans les nerfs des conducteurs aussi propres au transport de ses actions que peuvent l'être les fils métalliques pour le fluide électrique. A preuve, soyez appelé près d'un enfant atteint de convulsions, avec contraction des mâchoires serrées l'une sur l'autre avec symptômes de strangulation ; il vous est alors impossible de donner à cet enfant le moindre médicament sans l'exposer à une suffocation imminente ; placez entre la lèvre inférieure et les gencives une sixaine de globules ou une parcelle de sucre, arrosés avec une goutte de belladone, neuvième dilution, ces nonpareilles ou le sucre seront à peine fondus que la convulsion cessera. Cette promptitude d'action nous permet de supposer que la belladone, comme beaucoup d'autres médicaments employés à doses infinitésimales, ne va pas aux parties affectées par la voie naturelle des absorbants, mais bien par celle

des filets nerveux qui sont ses véritables conducteurs, analogie de polarité qui existe entre l'électricité et la belladone, analogie que l'on peut aussi remarquer chez presque tous les médicaments administrés à doses infinitésimales. *Schiller* et ses disciples étaient dans le vrai sous ce rapport, parce que les attractions polaires des substances médicamenteuses s'adressent à doses infinitésimales au système nerveux, qui leur sert de véhicule sans trouble apparent dans l'économie, tandis que les doses matérielles ou pondérables portent leurs actions sur d'autres tissus, et spécialement sur ceux du tube digestif, où leur action polaire est toujours ou troublée ou perturbatrice, non-seulement des parties avec lesquelles elles sont en contact, mais encore par absorptions capillaires dans tout l'organisme du microscome. Cette opinion pourra peut-être rencontrer quelque opposition ; cependant il serait bien difficile d'expliquer autrement la puissance prompte, admise et reconnue des doses infinitésimales sur le système nerveux considéré comme conducteur de cette puissance.

VI. Atropa Mandragore, *Mandragore noire à fruit rond, forme de pomme*. — Il n'est guère de médicament dont l'historique contienne plus de contes plus ou moins fabuleux, plus ou moins extraordinaires, relativement à ses nombreuses propriétés curatives.

La mandragore figure néanmoins parmi les médi-

caments, depuis un temps immémorial. Elle a rencontré des historiens assez hardis pour faire remonter son emploi jusqu'à Cham, fils de Noë, ce sauveur du genre humain, pendant le déluge de trois parties du monde.

Cham, d'après *Henri Schulz*, fut un médecin chimiste très-remarquable, qui connut les puissances des anesthésiques et sut s'en servir pour anesthésier son père Noë, afin de lui pratiquer sans douleur l'opération de la castration. Cette opération fut-elle pratiquée pour cause de maladie? ou, comme le dit l'historien, parce que le père procréait trop d'enfants. Ce dernier motif nous paraît difficile à admettre, vu l'époque où le père et le fils vivaient. Toujours est-il que, d'après *Schulz*, *Noë* fut aussi un très-habile médecin, qui dut connaître les anesthésiques aussi bien que son fils Cham, dont il fut sans doute le professeur. Il est possible que dans cette circonstance la mandragore leur ait servi.

Salomon aussi, grand roi et grand médecin de son époque, vanta la mandragore comme un médicament très-utile. Cette plante alors fut désignée sous le nom de *Baaras*, nom de la vallée où elle croissait en plus grande abondance. Passant de ces temps les plus anciens à une époque moins éloignée, nous trouvons dans *Schulz*, *De Bello judeorum, liber* VIII, *page* 981 :

« *Quod vero Iudœi fabulati sunt de radice Baaras,*

transisse etiam ad alias gentes non obscure colligitur ex eo, quod de mandragora nigra passim legitur: cuius persuasionis antiquitas cognosci potest ex Dioscoride MSto, qui in bibliotheca Augustissima Vindobonensi extat, sæculo V, exaratus egregiisque picturis ornatus, quarum vna a Nessellio lib. III. Cod. I. *exhibita, sistit allegorice, seu* Inuentionem *habitu feminæ mandragoram manu tenentis, cui subiunctus est canis, tamquam ad eam assiliens, sed retrolabens et expirans.* »

La description de ce tableau n'est pas tout à fait sans importance ; elle indique, d'une part, la confiance que les juifs avaient en cette plante ; de l'autre, qu'ils lui reconnaissaient une puissance d'action sur les chiens, puissance que nous trouverons plus loin indiquée par d'autres autorités dignes de foi. Du reste, les juifs pouvaient ou devaient l'employer contre le tournis, auquel, dans un temps, ils furent très-sujets, et que la mandragore est apte à guérir.

Hippocrate, dont l'expérience et les conseils doivent toujours être écoutés, dit de Locis, *in Homine*, §. XLVIII. *Sed mandragora mentio aliquoties sit, ubi pro usibus internis commendatur, et interne quidam sumendum ita prescribitur. Tristes anxios et œgrotos, ac se strangulare volentes, mandragorœ; mane in potu data, minore pondere, quam quod insanire facit, curabis. Convulsioni sic mederi oportet;*

ignis ab utraque lecti parte SUCCEDATUR ET MANDRAGORÆ RADIX IN POTU PRÆBEATUR, MINORE PONDERE, QUAM QUOD INSANIAM FACIT. *Dolendum autem quod pondus non acuratius præscripsit.*

Hippocrate a dit : *contraria contrariis curantur, vomitus, vomitu curatur.* Il a été le père de la loi des contraires comme de celle des semblables. Mais pour qui lit ces lignes, ne croirait-on pas qu'avant de les tracer, il avait fait sur l'homme sain l'expérimentation de la mandragore.

Plus loin, *De Fistulis*, §. *VI*, il conseille la mandragore comme médicament externe dans le traitement des fistules et les écoulements du sang par le rectum.

§. LXLVIII, il indique la mandragore contre les maladies du lait et de l'utérus. Enfin, il la propose encore contre les fièvres intermittentes quartes.

Albert-le-Grand, liv. XII, chap. IV, n° 40, donne une description complète de la mandragore, dont il distingua deux espèces; il en indique les propriétés, parfaitement en rapport avec celles signalées par Hippocrate, et la recommande contre l'épilepsie et les morsures des chiens et autres animaux enragés. De plus, il lui attribue des propriétés spasmodiques et soporifiques chez les malades qui, en même temps que l'appétit, ont perdu le sommeil. Il dit encore, même page : *Qui autem secundus est*

membris, mutilandus bibat exeo cum vino, et tunc Dormiens, sanabitur sine sinsu. Ce que Bartholomeus Anglicus confirme : *Mandragora cujus cortex vino mixtus porrigitur ad bibendum his quorum corpus est secandum, ut dolorem non sentiant soporati.* La mandragore, dont l'écorce a été macérée dans le vin et bue par ceux qui doivent subir une opération, leur procure un sommeil qui les empêche de sentir la douleur. On a cru, pendant longtemps, que cette observation de *Bartholomeus Anglicus* était le premier essai d'anesthésie, on a eu tort. Ce que nous avons dit précédemment de la mandragore prouve parfaitement le contraire ; comme Albert-le-Grand, *Bartholomeus* a copié Hippocrate.

Conrad Gesner, Stork et autres expérimentateurs sur l'homme sain, sont unanimes sur les propriétés anesthésiques attribuées à la mandragore. Ils la recommandent aussi contre l'épilepsie et la rage.

Cependant, de nos jours, la mandragore est un médicament oublié, ou si on l'emploie par hasard, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, c'est avec de telles craintes, qu'elle ne tardera pas, si elle ne l'est déjà, à être expulsée du Codex, absolument comme le *doronic*. Cependant, comme lui, elle possède des propriétés très-appréciables, et d'une application indispensable dans beaucoup de circonstances fâcheuses.

Nous avons, par les expérimentations sur l'homme sain, fait connaître les vraies puissances curatives du doronic; par les mêmes expérimentations, nous allons faire rendre à la mandragore toute l'importance qu'elle mérite, surtout dans les deux maladies qui tiennent ici une place toute spéciale, l'épilepsie et la rage.

Parmi tous les auteurs anciens qui ont parlé de la mandragore, nul, excepté *Oribase*, n'a su nous fixer positivement sur les doses auxquelles on doit l'employer allopathiquement, sans s'exposer à de graves accidents; Oribase administra la poudre de racine de mandragore à la dose de quatre grains comme purgatif. Mais la juste appréciation des doses infinitésimales nous a, à ce point de vue, mis complétement hors de tout danger dans l'emploi de ce médicament, tant dans l'expérimentation sur l'homme sain que dans son emploi sur le malade.

La mandragore s'élève parfaitement dans nos climats des Basses-Pyrénées. Il y a cinq ans que le savant M. Decaine, professeur au Muséum botanique impérial de Paris, eut la bonté de nous en remettre, sous la recommandation de M. le sénateur baron Haussmann, préfet de la Seine, deux plants, qui se sont parfaitement élevés dans notre jardin (Basses-Pyrénées). C'est avec un de ces plants que nous avons fait toutes nos expérimentations.

La mandragore est plus vireuse dans ses feuilles que dans sa racine qui répand, macérée dans l'acool, une forte odeur de pomme de terre ; ses fruits, parvenus à parfaite maturité, ne le sont presque pas. *Terentius* et *Linceus*, professeurs de botanique, en ont mangé, dit-on, en présence de leurs élèves, sans en éprouver le moindre assoupissement ou tout autre mal.

En résumé, cette plante, expérimentée avec prudence, à la dose de deux gouttes de sa teinture alcoolique primitive, et portée à peine à celle de quatre à cinq gouttes de la 6e dilution, administrée le matin à jeun, dans deux cuillerées d'eau distillée, nous a donné, à peu de chose près, les mêmes symptômes pathogénétiques que la belladone (1), plus la manie du suicide observée par Hippocrate, avec cette différence qu'elle ne dilate pas autant les pupilles, et ne produit pas la cécité; elle ne trouble pas le sommeil par des rêves fatigants, comme la belladone. Ce sommeil est paisible et présente beaucoup de rapports avec celui procuré par la cétoine dans le traitement de la rage. Il semblerait que la nature ait voulu donner aussi à cette plante, comme à la cétoine, des propriétés anesthésiques analogues curatives de la rage et de l'épilepsie.

Dans cette pathogénésie de la mandragore, les symp-

(1) *Voir la description des symptômes de la belladone.*

tômes caractéristiques donnés par Hippocrate sont tellement complets, que nous serions disposé à croire qu'il en a fait l'expérimentation la plus complète sur l'homme sain, ce qu'il a dû faire probablement, car il a pu connaître les livres de *Mythridate* et d'*Athale* sur ce genre d'expérimentation.

Nous administrons dans l'épilepsie la mandragore à la dose d'une goutte ou deux de la troisième à la neuvième dilution, le matin à jeun, dans une cuillerée d'eau distillée; et dans la rage, à la dose d'une goutte de sa teinture primitive dans le même véhicule, jusqu'à production du sommeil anesthésique, qui se fait plus ou moins attendre, suivant la force, la taille des animaux en traitement.

Ses antidotes sont l'*opium*, le *camphre*, la *cétoine* des roses.

VII. Solanum nigrum, *Morelle noire* ou *officinale*, *Môrelle*, ou *Crève-Chien*.—Les plantes de la famille des solanées présentent toutes, d'après leur pathogénésie, les symptômes de la belladone. Elles sont vireuses et intoxiquantes comme elle, mais à un degré de puissance très-inférieur. Il semble que la nature les a ainsi disposées pour la remplacer chez les jeunes sujets, chez les sujets faibles naturellement, ou affaiblis par des maladies précédentes, dans le traitement de l'épilepsie et de la rage, dont leur pathogénésie décèle d'une manière invariable les divers symptô-

mes dans leur application expérimentale sur l'homme sain. Ce n'est pas sans motif que les anciens avaient donné à cette plante le nom de *crève-chien*; elle agit sur ces animaux à la manière de la mandragore, mais à un degré de puissance bien inférieur.

Cette plante peut être employée à la troisième, sixième et neuvième dilution, à la dose d'une à deux gouttes dans une cuillerée d'eau distillée, le matin à jeun. Ses antidotes sont l'*opium* et le *camphre*.

VIII. DULCAMARA, *Douce-amère, Morelle grimpante.* —Les symptômes de la belladone vont en s'éloignant de plus en plus parmi les symptômes pathogénétiques de la douce-amère. Elle serait cependant intoxiquante à des doses très-élevées, surtout si on tentait à employer ces fortes doses comme purgatives.

Les symptômes pathogénétiques de la douce-amère, relativement aux deux maladies qui nous occupent, ne sont pas essentiellement caractéristiques de ces maladies.

Nous donnons ces symptômes pour établir leur corrélation, même éloignée, avec ceux de la belladone, afin qu'on puisse en tirer encore un bon parti dans certaines affections nerveuses, surtout chez les jeunes sujets.

Symptômes pathogénétiques :

Sensation d'hébétude dans la tête, *céphalalgie étourdissante*, *congestion du sang vers la tête*, *amau-*

rose, *parole difficile*, *paralysie de la langue avec sécheresse et grande soif*, *salivation abondante*, *paralysie d'un des bras*, *verrues* (sycose), *paralysie des extrémités supérieures et inférieures*, *impatience*, *humeur querelleuse*.

Tous ces symptômes ne sont qu'une très-minime reproduction de ceux de la belladone. Il est, néanmoins, très-utile de les reconnaître. On peut administrer la douce-amère de la troisième, sixième à la neuvième dilution, absolument comme la morelle noire. Son antidote est la *bryone*.

IX. Viscum album, *Gui*, — plante parasite qui croît plus particulièrement sur les *pommiers*, les *chênes*, l'*aubépine*, l'*acacia nostras*, le *tilleul* et beaucoup d'autres arbres. Nous ne parlerons que de ces cinq espèces, parce que ce sont celles que nous avons étudiées d'une manière toute particulière, afin de nous rendre un compte exact soit de leur inutilité, soit de leur utilité dans le traitement des maladies qui font le sujet de notre livre.

Le *gui* a joui depuis les druides d'une grande célébrité curative contre les maladies les plus graves, et surtout la chorée et l'épilepsie; Pline, et Virgile dans son *Enéide*, liv. VI, en parlent d'une manière plus que favorable. *Arnaud de Villeneuve*, *Paracelse*, *Mathiole*, *Albert-le-Grand*, *Boheraave*, *Gesner*, *Stork*, *Dehahen*, lui ont tous reconnu de grandes propriétés.

Beaucoup d'autres, tels que Tissot, ne lui en reconnaissent à peu près aucune. De telle sorte que beaucoup de médecins, sans tenir compte de l'autorité des hommes célèbres que nous avons cités, ont presque entièrement abandonné son emploi. Cependant le *gui*, surtout le gui de chêne, est resté un remède populaire contre l'épilepsie; nous avons été à même de recueillir plusieurs cas de ces guérisons obtenus par ce médicament sur l'homme et les animaux, et nous avons la conviction qu'il aurait pu conserver sa grande réputation si on avait su le préparer convenablement.

Devant ces faits, dans l'intérêt de la médecine, comme dans celui des malades, nous pensons qu'il est de notre devoir de dire tout ce que l'expérience et l'expérimentation nous ont appris sur le gui.

Beaucoup d'auteurs, à cause de la conformité exacte qu'adopte cette plante sur tous les arbres où on la rencontre, pensent que tous les guis possèdent toujours la même propriété. C'est une erreur des plus graves qu'il est facile de repousser par le simple raisonnement qui suit :

Toutes les plantes puisent leur nourriture dans la terre, et s'assimilent instinctivement les parties de son *arum* qui leur conviennent. C'est ainsi que se comportent le pommier, le chêne, l'aubépine, l'acacia et le tilleul; mais ils arrachent chacun à cette terre

un arum relatif à leur espèce, leur conformation et leur produit. Par conséquent, les guis, qui deviennent leurs parasites, puisent un arum nutritif bien différent sur chacun de ces arbres. Aussi, quoiqu'ils puissent être tous employés dans les cas d'épilepsie et de rage, ils possèdent leurs propriétés à des degrés très-variables.

Le gui de pommier est le plus abondamment répandu par la nature dans nos contrées d'Europe. C'est sans doute par cette raison qu'il est le moins employé en médecine, ce qui devrait être le contraire, parce que plus la nature est prodigue d'un médicament ou d'une plante quelconque, plus elle en a reconnu l'utilité.

Le gui de chêne étant plus rare est plus recherché.

Le gui d'aubépine ne l'est presque pas, parce que qu'on ne connait pas suffisamment ses propriétés.

Il en est à peu près de même des guis d'acacia et de tilleul.

En général, on emploie pour l'usage médical les feuilles de gui desséchées, soit au soleil, soit à l'étuve, réduites en poudre, à la dose de 30 à 40 grammes, administrée le matin à jeun dans un verre de vin blanc ou rouge. Dans ce mode de préparation et d'administration, les guis ont perdu les trois quarts de leur valeur médicinale.

La meilleure préparation des guis, après celles dont

nous allons parler bientôt, consiste à placer la plante, tige, feuilles et fruits, en macération dans l'alcool rectifié, que l'on administre suivant les besoins, depuis la teinture mère, deux gouttes, jusqu'à la 3e et 6e dilution, le matin à jeun, dans une ou deux cuillérées d'eau distillée, ce qui rend son emploi très-facile dans certains traitements de l'épilepsie et de la rage.

Il est encore un autre préparation d'un avantage supérieur, que nous obtenons au moyen de notre appareil à séparer ou à déplacement.

Nous obtenons alors deux produits, dont l'un est une substance molle, blanchâtre et jaunâtre, d'une odeur vireuse très-fétide, de saveur amère, que nous appelons *viscine;* l'autre est une résine brunâtre poisseuse, d'une saveur sucrée, agréablement odorante de prime-abord, ensuite fétide, que nous appelons visco-résiue; on obtient de ces deux substances des *sulfates de viscine* qui possèdent contre les fièvres intermittentes des propriétés analogues à celles du *quina*, du *diadema* et de la *mandragore*.

La viscine est plus abondante dans le gui de pommier, la visco-résine est plus abondante dans le gui de chêne. Ces deux substances se trouvent dans des proportions à peu près égales dans le gui d'aubépine. Dans le gui d'acacia la visco-résine est plus abondante, d'une odeur plus agréable, tirant sur l'odeur de vanille, de la fleur vanillée de cet arbre. Nous

avons observé que la viscine et la visco-résine de l'acacia développent chez l'homme les appétits vénériens, comme la vanille et le phosphore. Quant au gui de tilleul, tout s'y trouve en moins, surtout la visco-résine ; aussi en est-il de même de ses symptômes pathogénétiques tant sur l'homme que sur les animaux ; ils sont beaucoup moins caractéristiques.

Toutes les viscines à des degrés différents peuvent être employées avec succès dans le traitement de la chorée, de l'épilepsie et de la rage, en pilules de deux à quatre centigrammes, le matin à jeun.

La visco-résine est employée de préférence contre la rage, comme préservatif et curatif, aux mêmes doses et sous forme pilulaire.

Le gui d'aubépine possède comme tous les autres, mais à un état de puissance bien supérieur, les propriétés du seigle ergoté en raison de celle qu'il exerce sur la matrice pendant l'accouchement lent, inerte, en excitant les contractions expulsives de cet organe.

Lorsque dans ma jeunesse j'exerçais la médecine dans le Charollais (*Bourgogne*), allant un jour visiter, dans un moulin, une jeune femme atteinte de fièvre intermittente, je rencontrai, dans la basse-cour, sa belle-mère qui étendait du beurre sur des tartines de pain, plaçait sur le beurre, les unes très-près des autres, des feuilles fraîches de gui d'aubépine (il y avait un arbre magnifiquement couvert de ce gui, à

l'extrémité d'une prairie); j'examinais avec soin la besogne de cette bonne vieille, lorsque tout à coup elle me dit : « M. le docteur, je parie que vous ne savez pas pourquoi et pour qui je prépare ces tartines ainsi couvertes de feuilles de gui ; » elle venait d'achever la sixième, lorsqu'elle m'engagea à la suivre ; je pensai d'abord que c'était quelque remède extraordinaire qu'elle voulait faire prendre en ma présence, et sans doute malgré moi, à ma jeune malade; mais je fus bientôt détrompé : elle me conduisit à l'écurie, me montra une vache prête à mettre bas, qui ne pouvait se débarrasser, parce que depuis le matin les coliques avaient cessé. Elle donna successivement à la vache les six tartines qui furent consommées en peu de temps; je restai paisible spectateur du fait. Au bout de demi-heure, trois quarts d'heure au plus, les douleurs reparurent, se succédèrent et la vache mit bas presqu'aussitôt. Ce fait des plus simples ne fut pas perdu pour nous. Nous fîmes sécher d'abord et réduire en poudre des feuilles de ce gui d'aubépine ; depuis lors nous les avons longtemps employées dans les parturitions difficiles, à la dose de trois, quatre et même six grains, sans avoir à redouter les accidents que l'on peut craindre de l'ergotine. Aujourd'hui, en pareil cas, nous en administrons la teinture mère à la dose de deux gouttes dans une cuillerée d'eau distillée, toutes les heures, quelquefois toutes les demi-heures.

Le gui de chêne possède une puissance anti-épileptique remarquable sur les chevaux. Nous avons connu dans le même pays un *nourrisseur* qui possédait une très-belle race de chevaux dont les sujets étaient, depuis nombre d'années, presque toujours atteints de cette maladie vers l'âge de trois à quatre ans. Il les guérissait tous avec 120 grammes environ de feuilles de gui de chêne fraîches pilées aussi menues que possible dans un mortier, où il ajoutait, après cette opération, un demi-litre de vin rouge ou blanc, passait le tout à travers un linge et administrait cette dose au cheval malade, toujours vingt-quatre heures après chaque attaque, et ces chevaux guérissaient tous. Nous pouvons assurer qu'en bien des circonstances nous avons employé cette préparation pour ces animaux avec le même succès. Aujourd'hui nous conseillerions la visco-résine, parce qu'on l'administre plus facilement. On en place, pour chaque dose, quatre à cinq, même dix grammes, sur une spatule que l'on glisse sur la langue; le cheval, qui est avide de substances sucrées, l'avale aussitôt, et l'on répète cette dose après chaque accès. Il en est de même pour les vaches, les chèvres, les moutons et autres herbivores sujets à l'épilepsie, en diminuant cette dose suivant les proportions et les forces de chaque animal.

Nous avons observé que les viscines et les visc -

résines possèdent plus d'actions curatives de l'épilepsie sur les herbivores que sur les carnivores.

Nous avons placé, au moyen d'une spatule, sur la langue d'un gros lapin deux grammes de visco-résine; il les a mangés promptement et avec plaisir, car il s'est beaucoup léché. Quinze minutes environ après il a étendu ses quatre membres qui sont devenus très-raides; il a éprouvé des contractions musculaires et des soubresauts dans les muscles abdominaux et dorsaux. Ces phénomènes sont devenus tout à coup si violents qu'il a fait, quoique couché sur le côté droit, un saut à la hauteur de plus de deux mètres, il est retombé à peu près à la même place, où il s'est agité pendant quelques minutes; il s'est levé, a marché comme s'il était ivre, est allé à une vingtaine de pas; enfin, il a éprouvé une attaque d'épilepsie des plus violentes qui a duré plus d'une demi-heure, avec renversement de la tête en arrière et à gauche. Pendant cette attaque, il y eut une émission de sperme qui la fit cesser presque spontanément. Le lapin marcha, fit quelques pas et s'endormit d'un sommeil qui dura près de vingt heures. Pendant la journée qui suivit son réveil, il marcha comme s'il était ivre, but de l'eau et ne mangea que le lendemain. Les antidotes de toutes les viscines et visco-résines sont le *camphre* et le *quina*.

Les explications que nous venons de donner sur les cinq espèces de guis, prouvent assez qu'il ont des

propriétés remarquables, suffisantes pour qu'ils soient encore employés dans les traitements de l'épilepsie chez l'homme et chez les animaux. Lorsqu'on reconnaît la nécessité de donner des bains aux épileptiques, c'est dans une décoction de gui à la dose de deux livres qu'on les baigne, en y ajoutant une suffisante quantité d'eau, à la température du corps. Nous donnerons ailleurs, dans notre *Traité des matières médicales*, ceux des symptômes pathogénétiques des guis en rapport avec plusieurs autres maladies.

X. Cicuta virosa, *Ciguë d'eau.* — On la prépare comme nous l'avons dit pour les autres végétaux qui n'exigent pas une préparation particulière.

Ses symptômes pathogénétiques sont les suivants :

Vertiges simples, vertiges à tomber, vertiges tournoyants avec obscurcissement de la vue, rétrécissement et dilatation des pupilles, diplopie, photophobie, trismus, écume devant la bouche, mutisme, impossibilité d'avaler, alternativement grande appétence ou perte de l'appétit, pression brûlante à l'estomac avec pression et gonflement à l'épigastre, mal de ventre produit par les vers avec convulsions, envie fréquente d'uriner, émission involontaire d'urine, renversement du dos, contraction des muscles du col, engourdissement des doigts, tressaillement involontaire des membres inférieurs, convulsions générales, convulsions épileptiques, catalepsie, tétanos, renversement en arrière de la tête, réveil

fréquent suivi de sueurs abondantes, caractère méfiant, soupçonneux, frayeur, manie, misanthropie.

Nous trouvons dans cette pathogénésie les symptômes caractéristiques de l'épilepsie, de la rage et de beaucoup d'autres affections nerveuses.

Les antidotes de ce médicament, que nous administrons de la troisième à la neuvième dilution, sont le *camphre* et la *noix vomique.*

XI. DATURA STRAMONIUM, *Pomme épineuse.* — Symptômes pathogénétiques :

Vertiges comme d'ivresse avec obscurcissement de la vue, illusions de l'imagination, perte de la mémoire, céphalalgie, obscurcissement de la vue, dureté de l'ouïe, mouvements convulsifs de la tête, pupilles dilatées et insensibles, myopie, diplopie, illusions d'optique, paralysie des paupières, face hébétée et convulsée, bégaiement avec contorsion des muscles de la face, aphonie, paralysie de la langue, écume sanguinolente devant la bouche, crainte et aversion pour l'eau et tout autre liquide, selles tantôt sèches, tantôt diarrhéiques avec odeur de pourriture, suppression de la sécrétion de l'urine, règles très-abondantes, crampes des muscles de la poitrine, tremblement des membres, suppression de toutes les sécrétions et excrétions, crampes générales, convulsions, éclampsie, catalepsie, épilepsie; les convulsions se manifestent lorsqu'on regarde une lumière, une glace ou de l'eau (symptômes de rage), immobilité

avec raideur de tout le corps, rêvasseries effrayantes, hydrophobie, mélancolie, manie loquace: on frappe autour de soi avec hurlements et sanglots, fureur immodérée avec grand déploiement de force (symptômes de rage et de folie furieuse), tristesse, angoisses, pleurs.

Nous administrons ce médicament à la dose de deux gouttes de la troisième à la neuvième dilution, dans une cuillerée d'eau, le matin à jeun, dans le cas de rage caractérisée aux mêmes doses, toutes les deux heures, suivant la taille et la force de l'animal; pour le cheval et le bœuf jusqu'à quatre gouttes de la teinture mère, toutes les deux heures. La pomme épineuse a pour antidote le *vinaigre* et surtout l'*acide citrique*.

XII. Agariens muscarius, *Fausse oronge, Champignon rouge, Agaric tue-mouche.* — Symptômes pathogénétiques :

Vertiges comme d'ivresse le matin et à la lumière vive du soleil, sensation de froid glacial autour de la tête, dilatation des pupilles, faiblesse et trouble de la vue, exaltation de l'odorat, mauvaise odeur de la bouche, urine peu copieuse et rare, douleur et faiblesse paralytique des muscles du dos, répugnance pour la conversation, horreur du travail, manie timide, convulsions simples, convulsions épileptiques, fureur avec intrépidité, et résultats fâcheux avec grand déploiement de force. (Epilepsie, rage, folie furieuse.)

Nous administrons ce médicament de la sixième à la neuvième dilution, d'une à deux gouttes dans une cuillerée d'eau distillée, le matin à jeun. Ses antidotes sont le *camphre*, le *café*, le *vin* et la *pulsatille*.

XIII. Valériana minor, *Petite valériane*, *Valériane officinale*. — Nous ne saurions dire à quelle dose cette plante a pu être expérimentée par Hahnemann; sans doute cette dose était beaucoup trop minime, car dans sa pathogénésie il ne note que des épiphénomènes spasmodiques, tandis qu'à la dose de quatre et même jusqu'à six gouttes de la teinture mère, nous en avons obtenu les symptômes pathogénétiques suivants et sans accidents pour le sujet de l'expérimentation :

Vertiges comme d'ivresse avec surexcitation successive des idées, étourdissement, absence de pensées, céphalalgie, istérique (istérie), myopie, scintillement devant les yeux, illusions de l'ouïe, aberration du goût et de l'odorat, nausées, envies de vomir et vomissements, maux de ventre, selles abondantes verdâtres, souvent avec émission de lombrics et d'ascarides, syncopes istériques avec ou sans perte de connaissance, quelquefois avec émission copieuse d'urine, oppression avec secousses dans la poitrine, accès d'épilepsie avec perte complète de connaissance, les pouces dans les mains, écume devant la bouche.

Nous administrons ce médicament dans quelques

cas, depuis deux gouttes de la teinture primitive, dans une seule cuillerée d'eau, le matin à jeun, et d'autres fois depuis la troisième dilution, en ayant soin de l'alterner avec le *Diadema aranea* pour rompre l'intermittence des attaques. Les antidotes de la valériane sont le *camphre* et le *café*.

XIV. Helleborus niger, *Ellébore noir*. — Ce médicament figure depuis un temps immémorial parmi ceux employés par les plus anciens médecins. *Mélampe*, prêtre-médecin et devin longtemps avant la période d'Hippocrate, guérit de la folie les filles du roi Prœtus avec l'ellébore noir, etc. Cette plante a pendant longtemps conservé le nom de *Mélampodium*, du nom de *Mélampe*, qui peut-être est le premier qui en ait découvert les propriétés. Hippocrate sut aussi s'en servir. Il l'employa comme purgatif, mais rarement seul.

Cette plante n'est pas essentiellement spécifique de l'épilepsie, mais elle doit figurer ici comme spécifique positif des accès variables d'aliénations mentales qui précèdent ou succèdent aux attaques d'épilepsie; elle est essentiellement intoxiquante à hautes doses et mérite d'être employée à doses très-fractionnées, depuis la troisième jusqu'à la neuvième dilution. Quant à sa teinture primitive, elle doit être employée à la dose de une à deux gouttes le matin à jeun dans les expérimentations que l'on tente sur

l'homme sain et à dose double ou triple sur les animaux, suivant leur force et leur taillé. Le *camphre* et le *quina* sont ses antidotes.

Ses symptômes pathogénétiques sont : *vertiges avec chancellement du corps d'arrière en avant, céphalalgie étourdissante avec absence de pensées, chaleur brûlante à la tête et frisson général ; pendant le mouvement, horreur de la lumière du jour, teint pâle, quelquefois jaunâtre, raideur et gonflement de la langue, brûlements dans l'estomac, mélancolie, hypocondrie, angoisses pénibles, quelquefois douloureuses, avec sanglots et pleurs, taciturnité, méfiance, yeux fixes et égarés.*

XV. Veratrum album, *Ellébore blanc*. — Ce médicament a depuis longtemps pris place dans la matière médicale des Grecs, des Egyptiens ; Hippocrate l'employa aussi comme purgatif, mais rarement seul, comme pour l'ellébore noir. Ces deux plantes, quoique mal étudiées, dès le principe, ont constitué dans l'ancienne médecine ce que l'on a longtemps appelé l'*elléborisme des anciens*.

Nous administrons l'ellébore blanc depuis la troisième dilution jusqu'à la neuvième. Ses antidotes sont : l'*aconit*, le *café*, le *camphre* et le *quina*, suivant les besoins.

Ses symptômes pathogénétiques à l'endroit des maladies qui nous occupent, sont :

Vertiges comme d'ivresse, perte de la mémoire, em-

barras dans les idées, intelligence confuse, vide dans la tête, céphalalgie, nausées, vomissements, sensation de contention pressive dans le cerveau, céphalalgie avant les règles, qui disparaît à leur apparition, céphalalgie avec flux d'urine, froid glacial et sueur froide de la tête, des mains et des pieds, dilatation et rétrécissement alternatifs des pupilles, yeux ternes avec cercle bleu autour, yeux convulsés, diplopie, nictalopie, sécheresse des yeux, paralysie des paupières, pâleur de la face, quelquefois teint bleuâtre, aspect cadavéreux, grincement des dents, trismus des mâchoires, écume devant la bouche, aphonie, resserrement avec crampes des muscles, du gosier, borborigmes, vomissements avec défaillance, grande sensibilité à l'épigastre, diarrhée avec alternative de constipation, dépression subite des forces avec évanouissement, humeur chagrine, taciturnité avec réponses injurieuses, humeur chagrine sans motifs, abattement mélancolique, découragement, désespoir, envie de pleurer, humeur sombre avec terreur, angoisses avec hurlements et cris, fureur avec envie de mordre, de tout déchirer et de s'enfuir, manie pendant laquelle on chante, symptômes hypocondriaques.

Parmi tous ces symptômes pathogénétiques, nous en comptons peu qui soient en rapport essentiel avec ceux de l'épilepsie, mais il y en a beaucoup qu'il est très-facile de remarquer chez quelques sujets avant et après les attaques; il en est un plus grand nom-

bre encore qui sont remarquables quant à la folie furieuse qui complique souvent ces attaques, d'autres encore qui font du *vératrum album* un médicament anti-rabien.

L'ellébore blanc devait trouver ici sa place comme l'ellébore noir.

Nous terminons là les observations que nous avons à donner sur les puissances anti-épileptiques des anti-rabiens, des médicaments spécifiques relatifs ou positifs, tirés des trois règnes de la nature, devant être employés d'après la loi des semblables et la spécificité médicale naturelle.

Cependant, nous ne devons pas clore ce chapitre sans dire un mot touchant les prétendus remèdes secrets dont beaucoup de personnes se croient légitimes possesseurs contre l'épilepsie et la rage, et il y en a, dit-on, une énorme quantité.

Nous occupant depuis fort longtemps de ces deux maladies, il a été de notre intérêt de tâcher, pendant nos pérégrinations, d'en découvrir quelques-uns. Nous n'avons pas été très-heureux dans nos recherches, elles nous ont néanmoins permis de constater de grands abus, que nous nous faisons un devoir de faire connaître.

1° Quant a l'épilepsie, il n'est pas de saletés, de fientes de toute espèce que les prétendus détenteurs de secrets ne fassent avaler à ces malheu-

reux malades qui jusqu'à présent, avouons-le, n'ont encore pu obtenir de la médecine rationnelle que des guérisons peu nombreuses, même dans les hôpitaux *ad hoc*, parce qu'ils en réclament les conseils et les soins toujours beaucoup trop tard.

Du reste, ces malades, ou du moins leurs familles, voulant cacher leur maladie, s'adressent toujours, avant d'avoir recours aux hommes de l'art, à la médecine la plus infime, à la *bohême*, à la médecine secrète, aux sorciers ; en un mot, au charlatanisme le plus abject, dont ils sont toujours dupes.

Mais si cette race de charlatans ne sait pas guérir l'épilepsie, elle possède quelquefois les moyens de la produire. Ces moyens, nous les ignorons quant à leur médication secrète; mais nous avons vu dans nos voyages deux frères qui avaient été rendus épileptiques par une prétendue sorcière qui leur avait fait boire dans un cabaret un breuvage pas trop désagréable, à ce qu'ils m'ont dit. Après quoi, ils ont été subitement pris d'attaques d'épilepsie; ils n'ont pu me faire connaître le breuvage, ni la cabaretière qui, suivant eux, avait recours à ce moyen pour captiver la jeunesse.

Nous ne pouvons, d'après nos études et nos expérimentations, attribuer cet empoisonnement épileptique aussi prompt qu'à l'*agaricus muscarius* et au *datura stramonium*.

D'autres malades ont pu nous citer les herbes qu'on leur avait fait prendre, et parmi celles-ci nous avons pu compter très-fréquemment : le *muguet*, le *narcisse des prés*, la *parisette*, la *pivoine*, la *rue*, le *sedum ocre*, la *tanaisie*, le *vermiculaire* et le *petit cresson des prés;* le tout administré ensemble ou séparément et à doses variables, en décoctions de ces plantes. Ils n'avaient pas été guéris, puisqu'ils avaient recours à nous. Cependant toutes ces plantes figurent dans nos matières médicales, confusément placées parmi les anti-épileptiques et les anti-spasmodiques.

Nous pouvons dire, d'après notre expérience, que ces médicaments ne sont pas essentiellement anti-épileptiques, mais seulement anti-spasmodiques, anti-istériques, et que par suite on leur a attribué des actions anti-épileptiques *quand même*.

2° Quant a la rage, il n'est pas en France un chef-lieu de département, d'arrondissement ou de canton, un village et même un hameau, où il ne soit possible de trouver un sorcier, une sorcière, des bohémiens, et même de fort honnêtes gens des plus charitables qui croient posséder des remèdes secrets plus ou moins guérisseurs de cette effrayante maladie. Cela n'est pas étonnant. Depuis que la médecine s'est occupée de la rage, l'espoir de la guérir a fait faire une masse d'essais plus ou moins ridicules pour y parvenir. Ces essais ont amoncelé dans les livres une somme

de médicaments innombrables, administrés ensemble en nombre plus ou moins considérable et d'une impuissance presque égale à leur nombre, dont les formules extraordinairement complexcs nous sont restées avec tout leur ridicule et toute leur impuissance. Nous trouvons presque toutes ces formules dans les œuvres de Gesner, de Stork et de Barbette, qui les ont recueillies avec soin. Il n'cst pas étonnant qu'il soit tombé de cet amas de formules quelques débris plus ou moins insignifiants dans les mains du charlatanisme comme dans celles de la charité et de la bienfaisance.

Parmi ces médicaments, dont les possesseurs font un secret, nous pouvons compter le *rosier des chiens*, l'*églantier*, *rosa canina*, dont on administre la seconde écorce à la dose de deux onces en décoction dans un litre d'eau, réduit à un seul verre, bu chaud, en une seule fois; ce médicament ainsi administré est charitablement offert en France aux enragés par plusieurs curés bienfaisants. Les sorciers qui possèdent le même secret administrent ces deux onces de la seconde écorce du rosier, dans une *omelette* de trois ou cinq œufs. *Numero Deus impare gaudet.*

D'autres administrent à la même dose la seconde écorce de sureau, soit en décoction, soit dans une *omelette,* toujours les œufs en nombre impair.

D'autres emploient la térébenthine dans un jaune

d'œuf, ce qui équivaut au remède des Durande, de Dijon, contre les affections du foie.

D'autres enfin, la *bétoine officinale*, les *passerage*, la deuxième écorce du *garrou*, la *violette des chiens*, ROSA CANINA, dont on trouve, non en France, mais en Amérique, une espèce qui a la propriété, dit-on, de guérir la rage. Tous ces remèdes employés par les sorciers sont toujours accompagnés de paroles plus ou moins *abracadabrantes*. Mais il est à remarquer qu'après leur administration, on force les malades à courir jusqu'à ce que, exténués par la fatigue, ils tombent couverts d'une sueur très-abondante, que l'on a soin de maintenir en les couvrant beaucoup et en répétant les doses du médicament, méthode sudorifique pareille à celle que l'on emploie en Italie contre les morsures de la tarentule.

Les médicaments que nous venons d'indiquer figurent tous dans les livres à l'endroit de la rage. Doivent-ils leurs propriétés curatives à la manière dont ils sont administrés, aux sueurs qu'ils provoquent ? Nous l'ignorons; nous pouvons cependant avouer que nous en avons fait l'expérimentation la plus complète sur l'homme sain et que leur pathogénésie ne nous a jamais donné aucun symptôme de rage.

Nous avons reçu, en mai 1860, de M. Hatoulet, bibliothécaire de la ville de Pau, la formule suivante contre la rage, dont nous lui renouvelons ici nos re-

merciements. Cette formule n'est point restée secrète, elle a été employée avec le plus grand succès depuis plus de deux cents ans dans la famille de M. *Laulher*, de Gan, qui en a donné la recette aux *Etats de Béarn*, Pau 1786, et fut publiée aux frais des Etats. M. Hatoulet nous assure en avoir vu faire l'application plusieurs fois, et toujours avec le même succès.

FORMULE. — 1° *Lavez avec de l'eau de la reine de Hongrie, ou sans pareille, la plaie, égratignure ou contusion faite par la morsure de la bête enragée. Trempez un petit linge dans la même eau; approchez ce petit linge d'une chandelle allumée afin que le feu y prenne, communiquez-le tout de suite à la plaie, égratignure ou contusion, et réitérez cette opération trois ou quatre fois.* (Il y a longtemps que nous cautérisons les plaies par morsure de bêtes enragées avec la teinture d'aconit ou de belladone avec du coton imbibé de ces liqueurs et placé dans une ventouse, ce que nous expliquerons plus complétement quand nous serons au traitement de cette maladie).

2° *Faites ensuite un emplâtre avec de la bonne thériaque, une bonne pincée de poudre de vipère, autant d'écailles d'huîtres calcinées. Mettez cet emplâtre sur la plaie ou contusion; ayez soin de le rafraîchir deux jours après, laissez-le sur la plaie quatre ou cinq jours, observant de ne pas mouiller la dite plaie pendant que l'emplâtre y sera appliqué.*

3° *Après l'application de l'emplâtre ci-dessus, la personne mordue prendra tout de suite une prise de thériaque de la grosseur d'une grosse fève délayée dans du vin rouge ou blanc avec une bonne pincée de poudre de vipère, autant d'écailles d'huîtres calcinées et pulvérisées; elle réitérera ce remède pendant trois ou quatre jours consécutifs, observant qu'on doit prendre ce remède à jeun et qu'on ne doit rien manger ni boire pendant deux heures après l'avoir pris.... On diminue la dose pour les enfants.*

Cette même formule est à peu de chose près applicable au traitement des morsures de la vipère.

Nous devons avouer que nous ne l'avons jamais employée dans aucun de ces cas. Nous avons toujours donné la préférence aux médicaments que nous connaissons mieux, parce que nous avons pu les indiquer d'après leur véritable appréciation, suivant la loi des semblables et la spécificité naturelle.

Qu'il nous soit cependant permis de faire quelques réflexions importantes sur cette formule.

1° L'eau admirable de la reine de Hongrie n'est autre chose qu'un alcoolate de romarin, dont la pathogénésie ne nous a jamais donné les symptômes de la rage; 2° la thériaque non plus, bien qu'elle ait été préconisée par les anciens contre cette maladie; 3° la poudre calcinée de coquilles d'huîtres est un phosphure de chaux qui pourrait peut-être, à défaut du phos-

phore, être employé dans les accès de rage caractérisés par les besoins extraordinairement fréquents du coït; 4° la poudre de vipère; la formule n'indique pas la manière dont elle doit être préparée, d'une part, et de l'autre nous avons la conviction, par expérimentation, que la chair du corps de la vipère ne possède aucune propriété médicale. Sa tête seule en possède, et par tous ces motifs nous devons conclure que cette formule a pu être employée contre les morsures d'animaux que l'on croyait enragés, mais qui ne l'étaient pas.

Le chien est l'animal qui communique le plus souvent la rage à l'homme; il possède trois genres de morsures : la première, qu'il fait en jouant ou én badinant soit avec des enfants, soit avec ses maîtres; la seconde est celle qu'il fait pendant la colère; la troisième est celle qu'il fait lorsqu'il est enragé. Ces trois genres de morsures sont fort difficiles à distinguer chez les individus faciles à s'effrayer et dont l'imagination leur présente des accidents graves, là où même ils n'ont aucun danger à courir. Pour bien apprécier les accidents et les symptômes de la rage, il faut que le médecin soit observateur, sérieux et positif, et que le malade ne se laisse pas aller aux tristesses de ses craintes et aux surprises de son imagination effrayée.

Depuis nombre d'années nous recueillons dans les journaux l'histoire d'une masse d'accidents de rage;

il nous faudrait bien des pages de ce livre pour les énumérer. Les journalistes qui les racontent ne manquent pas d'attaquer, à l'endroit de cette effrayante et difficile maladie, tous les médecins à quel système de médecine qu'ils puissent appartenir, les taxant d'incurie et même d'ignorance au sujet de la rage ; en un mot, ils racontent que tous les malades guéris le sont par les remèdes secrets, possédés par les sorciers, les charlatans les plus infimes ; il serait bien temps de voir cesser ces diatribes. Il y a pour cela deux moyens :

Le PREMIER appartient au gouvernement et consiste à forcer tous les possesseurs de ces prétendus secrets à lui délivrer leurs formules secrètes, à faire expérimenter ces différentes formules ; après cette expérimentation, leur en interdire l'emploi, si elles sont fausses, et à les récompenser si elles ont de véritables propriétés curatives de l'épilepsie ou de la rage, ce qui serait de toute justice.

Il nous est permis néanmoins de dire à l'avance qu'il en sera de toutes ces formules, de tous ces prétendus remèdes secrets, comme des formules secrètes des pommades, des onguents depuis longtemps conservés dans les familles contre les maladies des yeux, les maux d'oreilles, les plaies récentes et chroniques, recettes que l'on trouve toutes consignées dans les pharmocopées anciennes ou modernes.

Il n'y a pas de sorciers, de devins : toutes ces choses sont l'œuvre des médecins et de leurs expériences.

Le second moyen appartient aux médecins. Quel que soit le système qui les dirige, il est de leur honneur de se débarrasser de la critique des journalistes et des gens du monde qui s'en font l'écho ; ils doivent, pour y parvenir, faire de l'épilepsie et de la rage le sujet de convocations de congrès spéciaux où chaque systématique sera appelé à faire connaître ses travaux sur ces matières, à expliquer ses moyens curatifs et préciser les résultats obtenus sans aucune crainte de contrôle.

Quant à nous, nous espérons que nos travaux, nos expérimentations et notre expérience seront acceptés, pour être mis à l'épreuve et contrôlés. Nous ne faisons pas de la médecine secrète, nous disons et nous expliquons ici tout ce que nous savons sur l'épilepsie et sur la rage et autres maladies intermédiaires. Nous espérons que les expériences que l'on pourra tenter avec les divers médicaments dont nous venons d'indiquer la pathogénésie seront exactes, parce que nous pourrons fournir aux médecins, pharmaciens et médecins-vétérinaires, les médicaments que nous employons bien préparés suivant notre méthode et accompagnés de notes et d'indications aussi précises que possible afin de les guider dans les épreuves qu'ils voudront en faire.

Fin de la deuxième partie.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE XXIV.

L'ÉPILEPSIE CHEZ L'HOMME.

Cette maladie est beaucoup plus commune qu'on pourrait le croire *à priori*. Elle frappe indifféremment toutes les classes de la société, les riches comme les pauvres. Chez les riches on peut souvent et longtemps la cacher. Le pauvre, obligé de quitter sa demeure pour gagner sa vie, tombe, dans les champs, sur les chemins et dans les rues, où quelques personnes charitables le relèvent, mais où le plus souvent la frayeur, l'horreur qu'il inspire, sont cause qu'on l'abandonne et que presque toujours on le fuit.

L'épilepsie a reçu diverses dénominations : *Epilepsia*, épilepsie, qui veut dire : je saisis, je surprends ;

Morbus caducus, mal caduc, ou qui fait tomber ; *Morbus sacer*, maladie sacrée ou divine, mal saint, parce qu'on la croyait envoyée par Dieu en punition de quelque crime; *Morbus lunaticus*, ou maladie des lunatiques, parce que chez plusieurs sujets les attaques ont lieu suivant les périodes lunaires ; les Romains la nommaient *Morbus comitialis*, du mot *comicia*, comices, assemblées publiques, qui étaient dissoutes aussitôt que quelqu'un y tombait frappé par le mal épileptique, pour éviter les malheurs dont on croyait que cet accident pouvait être le présage ; *Morbus altus*, haut mal, parce que l'on a supposé que la maladie avait toujours son siége dans le cerveau. Dans beaucoup de pays, les paysans l'appellent mal de terre, mal donné, parce qu'ils croient que cette maladie peut leur être donnée par leurs ennemis, et plus spécialement par les sorciers.

La définition la plus naturelle et la plus complète que nous puissions donner de l'épilepsie, est celle que nous trouvons au livre des *Signatures*, de *Crolius*, page 86 : « L'épilepsie, c'est la tempête ; c'est le coup de tonnerre après l'éclair ; c'est ce coup de tonnerre auquel succèdent des convulsions effrayantes qui frappent le patient d'une mort apparente, mais momentanée ; mais quelquefois aussi, comme par la foudre, cette mort est subite.

Le coup de tonnerre occasionne la chute, et l'éclair,

qui paraît plus ou moins rapproché ou plus ou moins éloigné de ce coup de tonnerre, c'est l'*Ora epileptica*, qui précède la chute, entouré de tous les symptômes précurseurs de l'épilepsie.

L'*Ora epileptica* devant nécessairement et toujours, d'après ce que nous venons de dire, précéder les attaques d'épilepsie, nous allons nous trouver tout d'abord, à ce sujet, en contradiction avec beaucoup d'auteurs qui divisent les épilepsies en deux classes, celles avec *Ora epileptica* et celles qui n'en ont pas. Dès le début de nos travaux sur cette matière, nous avons pensé comme eux; mais plus tard, non.

Ces travaux, nous les avons commencés par les motifs que nous avons indiqués dans la première partie de ce livre, chapitre premier, page première, dès 1818 à 1819. Depuis peu de temps après cette époque, nous avons pu, d'après bien des observations, constater qu'il n'y a jamais d'attaques d'épilepsie sans *Ora epileptica*, observation confirmée par une expérience de quarante et quelques années, et pour nous faire suffisamment comprendre, nous divisons l'*Ora epileptica* en deux catégories ou espèces.

Dans la première nous plaçons les symptômes matériels dépendants des aberrations momentanées des fonctions physiques et physiologiques des divers organes et viscères et des membres de l'épileptique.

Dans la seconde nous admettons les aberrations

morales mentales physiologiques plus ou moins perturbatrices des diverses fonctions du système nerveux de l'épileptique.

Il a fallu beaucoup de temps, une observation sévère, aussi approfondie que possible, pour pouvoir émettre cette opinion. Puisqu'elle est nôtre, nous tâcherons de la développer avec soin, d'après notre vieille expérience.

CHAPITRE XXV.

PREMIÈRE CATÉGORIE DES ORA EPILEPTICA.

Tête. — Nous plaçons dans cette première catégorie les vertiges, toutes les fois qu'ils ne sont pas suivis de symptômes d'altération dans les fonctions morales du cerveau, les douleurs de tête générales ou localisées qui précèdent les attaques d'épilepsie.

Yeux. — Nous avons observé, chez un séminariste affecté d'attaques mensuelles, l'*Ora epileptica*, tantôt dans l'œil droit, tantôt dans le gauche, éclairs dans les yeux, feux follets, vue troublée avec larmoiement. Ces symptômes, qui précédaient de huit à quinze jours les attaques, ne pouvaient pas dépendre d'une affection essentielle des nerfs optiques, puisqu'ils cessaient pour reparaître tantôt dans un œil, tantôt dans un autre. Nous les avons attribués à la

présence de filaires des yeux, nous les avons fait cesser par des embrocations sur les yeux avec l'huile de chénevis, qui est un intoxiquant des filaires des yeux, surtout dans l'ophtalmie scrofuleuse des enfants dans laquelle les filaires percent la cornée dont les ulcérations sont guéries par l'huile de graine de chanvre. Les attaques dont ce malade était atteint mensuellement ont cédé à un traitement anti-psorique complet qui a duré six mois. Chez d'autres malades, l'état des yeux comme *Ora epileptica* est très-variable : chez les uns la conjonctive devient bleuâtre, chez d'autres jaunâtre ; il n'est pas jusqu'à la membrane papillaire qui ne change de couleur : elle passe du noir foncé au bleu, au bleu gris, et quelquefois devient verdâtre. Nous ne tenons pas compte des injections sanguines de la conjonctive, parce qu'elles peuvent provenir de coups d'air et autres actions dépendantes de la température. Le tour des paupières se trouve quelquefois couvert de petits points rougeâtres très-rapprochés, comme on pourrait les obtenir par des piqûres d'aiguilles, et bordé d'un cercle bleu, souvent presque noir, surtout chez les filles et les femmes.

Le nez est presque toujours le siége de l'*Ora epileptica* dans les épilepsies vermineuses. Les enfants et les adultes des deux sexes sujets aux vers de différentes espèces, éprouvent au nez des démangeai-

sons presque continuelles, mais qui deviennent plus fréquentes, plus fortes et plus fatigantes un peu avant l'attaque d'épilepsie vermineuse.

Dans les attaques non vermineuses, le malade éprouve quelquefois, au bout du nez, soit un pincement, soit une douleur cuisante d'écorchure, ou la sensation d'un petit bouton gonflé sous la peau, d'autres fois la présence presque subite de ce bouton rempli d'une cérosité roussâtre.

Oreilles. — Les épileptiques éprouvent souvent, plus ou moins longtemps avant le retour des attaques plus ou moins attendues, des douleurs d'oreilles, comme à la suite d'un refroidissement; quelquefois la conque se recouvre de pellicules blanchâtres, d'autres fois de petits boutons pruriants, souvent enfin chez quelques-uns l'*Ora* se manifeste par une douleur plus ou moins aiguë et fixe dans le lobule inférieur de l'une ou de l'autre oreille.

Bouche.— L'*Ora epileptica* y trouve aussi très-souvent son siége. Douleurs fixes ou variables dans une ou plusieurs dents, occasionnées tantôt par la présence des aliments chauds, tantôt par des aliments froids, aphtes sur divers points de la muqueuse bucale et des gencives, qui deviennent saignantes; émanation par la bouche d'odeur fétide, de matières animales en putréfaction, éruption de petits boutons pruriants pustuleux aux commissures des lèvres; tous ces

symptômes se manifestent souvent quelques jours avant les attaques.

Face en général. — *L'Ora epileptica* s'y manifeste par des névralgies faciales, tantôt à droite, tantôt à gauche, nocturnes ou diurnes, partielles ou générales; gonflement momentané de la veine médiane du front, changement de la couleur de la peau de la face qui devient tantôt très-rouge, tantôt très-pâle, quelquefois d'une pâleur livide ou cadavéreuse. Ces divers symptômes sont ordinairement très-rapprochés de l'attaque.

Gorge, gosier. — Peu avant les attaques, l'épileptique éprouve souvent des difficultés pour avaler, même les liquides, qu'il régurgite avec efforts surtout lorsqu'ils sont froids. Il éprouve dans le gosier, souvent au milieu de la nuit, des picotements très-fatigants qui l'obligent à boire de l'eau par petites gorgées. Il lui semble qu'il lui part de l'estomac quelque chose qui lui remonte jusqu'à la gorge, tantôt sous la forme d'une boule, tantôt sous la forme d'un corps rampant. Chez les femmes on appelle ces symptômes précurseurs, boule istérique; chez les hommes on les appelle crampes, contractions de l'œsophage, et chez les uns comme chez les autres elles ne sont très-souvent que des symptômes vermineux et indiquent la présence de quelque espèce de ténia.

Poitrine, thorax. — L'*Ora epileptica* se manifeste

dans cette partie du corps par des symptômes très-différents : chez quelques-uns, ce sont des accès d'oppression, des suffocations variables pour les heures auxquelles ils apparaissent, tantôt le jour, tantôt la nuit, suivis quelquefois de crachats légèrement teints de sang. La poitrine, comme la face et les paupières, se couvre de petits boutons confluents rouges imperceptibles au toucher, ressemblant à des piqûres d'aiguilles.

Nous avons fait connaître précédemment, page 327, un cas épileptiforme où les ascarides pulmonaires ont joué un rôle aussi important qu'extraordinaire.

Les muscles de la poitrine, les intercastaux et les trapèzes se gonflent et se contractent partiellement, et forment sous la peau des nodosités douloureuses ; il semble à l'épileptique que son cœur gonfle et grossit, qu'il va éclater, il y porte la main dans l'espoir de calmer la douleur qu'il éprouve ; les muscles de la partie postérieure de la colonne vertébrale se gonflent aussi quelquefois, se contractent d'une manière douloureuse et forcent le patient à s'appuyer sur le dos d'une chaise ou tout autre corps dur.

Estomac. — Accumulation de vers dans l'estomac, sentiment de torsion, de reptation, comme par la présence d'un animal vivant. Crampes fortes à l'estomac, soulèvement du diaphragme, envie de vomir rarement suivie de vomissements, cessation de l'appétit ou

appétence extraordinaire ; il semble que le malade va tout dévorer, et souvent ces appétences sont aussi bizarres qu'excentriques.

Ventre.—Ballonnement, gonflement venteux des intestins, borborigmes, coliques avec sensation de pincement des intestins, quelquefois avec sensation de déchirement, émission de selles molles, souvent involontaires. Relativement aux selles, nous pouvons dire qu'elles sont souvent un *Ora epileptica* excessivement rapproché de l'attaque , surtout lorsqu'elles ont lieu peu avant ou pendant la nuit ; il est rare alors que l'attaque ne succède pas de quelques minutes à leur émission.

Appareil urinaire ; Reins.—L'*Ora epileptica* se manifeste quelquefois par des douleurs plus ou moins aiguës dans l'une ou l'autre des régions rénales ; l'observation suivante va le prouver :

Dixième observation. — Nous avons donné des soins à Madame D***, âgée de soixante - dix ans. Cette dame était épileptique : l'épilepsie s'était déclarée chez elle vers l'âge de cinquante ans, à la suite d'une douleur des plus aiguës dans la région du rein droit. Depuis lors ces attaques se sont renouvelées tous les mois au nombre de deux à trois, rarement quatre, toujours précédées de vingt-quatre et trente heures par une violente douleur dans cette même région rénale qui ne présentait au toucher et à l'œil

aucune trace d'enflure et d'inflammation. Les urines étaient quelquefois rares, d'autres fois très-abondantes, rarement légèrement troublées. Nous ne pûmes, vers la fin de sa vie, malgré nos soins assidus, procurer à cette malade que quelques soulagements qui rendaient parfois les attaques moins fortes et moins longues, rarement moins nombreuses. Cette malade vécut jusqu'à l'âge de soixante-treize ans, toujours à peu près sous la pression de ces mêmes souffrances. Enfin, les douleurs et les attaques d'épilepsie cessèrent pendant un mois, à la fin duquel elle succomba presque subitement. L'autopsie fut pratiquée; nous trouvâmes le rein droit très-tuméfié, et dans son intérieur cinq calculs dont le plus gros pesait soixante grammes et le plus petit vingt-trois grammes.

A cette observation nous ajoutons la citation d'un fait qui, quoique en dehors de notre sujet, ne mérite pas moins de fixer l'attention de nos lecteurs. Il est question d'un de nos clients fréquemment atteint d'accès d'asthme en apparence nerveux. Ce malade n'avait jamais éprouvé de douleurs aux reins, à la vessie, ni de rétention d'urine. Appelé à Paris par ses affaires commerciales, il fut surpris tout à coup par une rétention d'urine complète qu'il supporta pendant quelques heures. Le Docteur *Civial* fut appelé, le sonda, et découvrit dans la vessie une pierre d'un volume assez important. Peu de jours après notre

client supporta, avec succès, l'opération de la *Lythontricie*; après cette opération, les accès d'asthme cessèrent et ne se sont jamais renouvelés depuis.

Les fonctions de la *vessie* se troublent souvent chez les épileptiques, et l'*Ora epileptica* qui en est la conséquence, consiste quelquefois en rétention d'urine, strangurie violente qui précède de plusieurs jours l'attaque d'épilepsie. D'autres fois, c'est une polyurie fatigante, qui se renouvelle souvent plusieurs jours avant l'attaque, et souvent la précède seulement de quelques heures.

Les organes génitaux donnent aussi, surtout à des temps rapprochés, l'*Ora epileptica* d'une manière très-manifeste et très-appréciable. Chez l'homme, la verge est gonflée avec érection plus ou moins complète, et lorsqu'elle l'est, il y a désir souvent satisfait, naturellement ou par l'onanisme. Il en est de même chez la femme : les organes intérieurs se gonflent et à l'extérieur aussi, et chez elle, comme chez l'homme, ces organes témoignent d'une affectation plus ou moins libidineuse. Tous ces symptômes sont ordinairement très-rapprochés de l'invasion de l'attaque épileptique.

Système musculaire. — Le malade perçoit l'*Ora epileptica* par des soubresauts, des contractions musculaires dans les muscles du crâne, dans les différentes parties des muscles du corps et des extrémités, soit supérieures, soit inférieures ; dans les muscles de

la poitrine et du dos, suivant le trajet de la colonne vertébrale. Toutes ces sensations sont quelquefois presque imperceptibles, d'autres fois très-douloureuses, et précèdent les attaques d'épilepsie à des temps plus rapprochés.

Les os.—Dans les affections goutteuses, dans les affections généralement scrofuleuses à la suite des affections vénériennes, non traitées ou mal guéries, ou guéries par sursaturation mercurielle, et même sans ces diverses complications d'origine de la maladie, comme nous l'exposons dans cette note, type d'observation sévère, l'épileptique perçoit à des temps plus ou moins éloignés, ou plus rapprochés de l'attaque, l'*Ora epileptica*, par des douleurs plus ou moins violentes, diurnes ou nocturnes, dans les os, avec sensation de rongement, de déchirement dans leur moëlle et dans leur périoste. Nous en avons rencontré un qui nous a avoué une sensation des plus extraordinaires. Il éprouvait l'*Ora epileptica* dans la jambe droite, et à la suite de la douleur atroce qu'il éprouvait, il lui semblait que le péroné et le tibia étaient fracturés au milieu de la jambe, que les deux bouts fracturés de ces deux os cliquaient dans sa botte comme deux ételes de bois Au début de cette douleur il pouvait encore marcher; mais après une demi-heure au plus il éprouvait une telle fatigue qu'il tombait dans une très-violente attaque d'épilepsie; ce genre d'*Ora epileptica* se renou-

velait de trois à quatre fois par mois, précurseur d'autant d'attaques. Cet homme n'avait jamais eu d'affection vénérienne et n'avait jamais subi de traitement mercuriel. Nous l'avons guéri.

Système nerveux. — C'est dans ce système que l'épileptique perçoit les phénomènes de l'*Ora epileptica* les plus extraordinaires, les plus variables, quant à leurs formes et aux douleurs qu'ils occasionnent : douleurs nerveuses indéfinissables, vertiges de toutes formes, hémieranie, prosopalgie, douleurs sur divers trajets nerveux momentanément fixés dans divers ganglions. Tous ces accidents peuvent séparément annoncer le retour plus ou moins éloigné des attaques.

La peau. — L'*Ora epileptica* se caractérise sur la peau, tantôt par des éruptions partielles, des élevures, des phlyctènes passagères, de petits boutons miliaires, des dartres qui paraissent et disparaissent presque subitement, des sueurs parfois très-abondantes de tout le corps, tantôt froides, tantôt chaudes, tantôt partielles des mains et des pieds, ou excessivement chaudes, accompagnées de démangeaisons fatigantes, ou tellement froides que le malade a souvent beaucoup de peine pour y rétablir la chaleur normale. Il est des sujets chez lesquels la peau du cuir chevelu est électrique et sur laquelle on développe dans l'obscurité, surtout pendant les temps ou très-orageux ou très-froids, des étincelles en frot-

tant les cheveux à rebours, absolument comme on peut souvent les obtenir sur la peau des chats. Il en est d'autres dont la peau est tellement hygrométrique qu'ils sentent venir les orages et prédisent la prochaine apparition de leurs attaques. Nous avons à ce sujet recueilli un fait des plus remarquables que nous nous empressons de communiquer.

Onzième observation. — Mademoiselle G***, sœur de M. le curé de la commune de X***, âgée de 40 ans environ, grande taille, très-maigre, cheveux noirs, peau brune, tempérament bilieux, nerveux, menstruée régulièrement et très-abondamment, était atteinte d'épilepsie dont les attaques se renouvelaient mensuelles, une fois par mois, vers la fin de l'époque lunaire, et se présentaient quelquefois au nombre de deux, mais à une distance très-rapprochée, de deux à trois heures seulement d'intervalle entre ces deux attaques. Cette malade vint nous consulter en mai 1838, et nous déclara qu'elle pouvait, à peu de chose près, fixer longtemps d'avance le jour et l'heure où elle devait subir les attaques. Nous avons consigné avec le plus grand soin cette observation sous la dictée de la malade, et pour être mieux compris nous allons la laisser parler elle-même :

« *Je suis, Monsieur le Docteur, d'une sensibilité extrême aux variations de température ; la chaleur, le froid et surtout l'humidité me sont alternativement*

insupportables ; l'influence des brouillards, l'accumulation des nuages épais qui annoncent la pluie et les orages ; l'accumulation dans l'atmosphère du fluide électrique, les éclairs, les coups de tonnerre, toutes ces choses m'émeuvent, ébranlent mon corps. Alors ma peau, qui est habituellement sèche vu mon état de maigreur, se couvre sur toute sa surface d'une sueur gluante à laquelle succèdent des élevures remplies d'une eau roussâtre, absolument comme si on y avait mis de petits emplâtres de mouches cantharides. Cette espèce d'éruption, dont le siége est très-variable et généralement de très-pen d'étendue, devient peu à peu douloureuse, au point de me faire tomber en défaillance, espèce de syncope pendant laquelle je ne perds pas toujonrs tout à fait la connaissance et qui n'est jamais accompagnée de convulsions ni de la tête ni des membres, comme cela a lieu quand j'ai les attaques d'épilepsie. Pendant ces syncopes, qui durent variablement de 20 à 30, quelquefois 40 minutes, je parle. C'est alors que j'annonce les changements de temps, les brouillards, les nuages plus ou moins épais qui doivent se former ; les orages, l'époque plus ou moins rapprochée à laquelle ils doivent avoir lieu, avec ou sans tonnerre. C'est encore pendant les syncopes que je fixe, d'une manière toujours régnlière et positive, les jours et heures auxqnels mes prochaines attaques doivent venir, et lenr nombre qui, comme je vous l'ai déjà dit, varie de une

à deux, et comme on est sûr que je me trompe très-rarement, mon oncle me fait garder le lit ces jours-là, pour éviter les coups de la chute. »

Paracelse aurait donné à cette forme d'*Ora epileptica* et aux attaques subséquentes, le nom d'*Ora* et d'*épilepsie astrales*, cela par analogie aux agitations et mouvements convulsifs qu'éprouvent certains gallinacées et autres animaux au moment de l'apparition des orages.

Nous avons fait subir à cette demoiselle un traitement anti-psorique, dans lequel l'aconit et le soufre ont occupé le premier reng. La belladone, la jusquiame et l'*Aranea diadema* y ont figuré comme anti-épileptiques spécifiques; il a duré cinq mois et demi et a été suivi d'une guérison complète et sans retour.

Cette observation mérite bien certainement de fixer l'attention du médecin observateur, en vue des formes variées que peut prendre l'*Ora epileptica*.

CHAPITRE XXVI.

SECONDE CATÉGORIE DES ORA EPILEPTICA.

Dans cette catégorie, nous admettons, comme nous l'avons déjà dit plus haut, les actions morales, mentales, plus ou moins perturbatrices des diverses fonctions du système nerveux de l'épileptique, ou qui se développent sous des influences maladives antécédentes de ce même système nerveux, et nous les résumons ainsi qu'il suit :

Vertiges tournoyants avec angoisses, craintes, appréhensions indéfinies, peur, frayeur sans cause connue, pendant l'intervalle des attaques, quelquefois seulement par crainte de leur apparition, aberration de la vue, quelquefois du toucher, bruissements, sifflements dans les oreilles, bruits de cloches ou de vent; il semble quelquefois, pour que ce vent puisse

s'échapper, que l'oreille va éclater. Goûts variables dans la bouche et dans la salive, aberrations du goût; les malades, et souvent les femmes plus que les hommes, mangent de la terre, des mouches, et, nous osons à peine l'avouer, toute espèce d'immondices. La plupart de ces phénomènes cessent pendant un temps et reparaissent pour pronostiquer le retour prochain de la ou des crises. D'autres fois, peu avant les attaques, le malade devient soucieux, mélancolique, maniaque, taquin, toutes choses en dehors de son caractère naturel. D'autres fois encore, il devient subitement impatient, colère, furieux, il bat, frappe ceux qui l'entourent, et souvent avec des irritations, des fureurs qui ne sont autres que des accès de folie furieuse. Il a envie de boire et ne peut : il bave, et cet état de furie ressemble assez à une crise passagère de rage. Avant tous ces symptômes précurseurs des attaques les plus violentes, il refuse de manger, cesse de boire, comme souvent aussi, il mange avec un appétit glouton insatiable et demande continuellement à boire.

Nous devons encore faire connaître trois exemples d'*Ora epileptica* bien extraordinaires, correspondants à cette seconde catégorie des symptômes précurseurs de l'épilepsie. C'est dans nos pérégrinations que nous avons été assez heureux pour les rencontrer; ils ont servi à notre instruction, ils pourront peut-être être appréciés à leur valeur par les médecins qui s'occupent des traitements de l'épilepsie.

Douzième observation. — Nous avons, pendant nos consultations gratuites dans le département du Bas-Rhin, rencontré un jeune homme épileptique, âgé de 25 ans, d'une constitution très-forte et essentiellement sanguine et nerveuse, quoique blond. Il avait eu la gale dans son enfance, il remplissait en général parfaitement toutes ses fonctions, mais il était atteint tous les deux ou trois mois d'une attaque d'épilepsie des plus violentes, toujours précédée d'accès de colère, de fureur, avec envie de fuir. Ne craignant aucun danger et ne reculant devant aucun obstacle, il avait été pendant ses accès de fureur plusieurs fois enfermé dans une petite chambre à un premier étage, qu'il avait franchi en enfonçant la fenêtre, et toujours sans aucun accident produit par cette chute, après laquelle survenait toujours une attaque d'épilepsie. Ce jeune homme avait profession de marinier dans les barques pontées qui conduisent des marchandises sur le Rhin, de Strasbourg à Cologne. Il avait été souvent surpris à bord par ses attaques, qui avaient toujours pour symptômes précurseurs la colère, la fureur et l'envie de fuir; il s'était précipité plusieurs fois dans le fleuve. Hors de ces crises, il était bon, reconnaissant, et ses camarades, qui l'aimaient beaucoup, le surveillaient continuellement; lorsqu'ils voyaient venir ses attaques, ils tâchaient de le contenir dans la cabine. S'il s'en échappait, il se jetait à l'eau. Alors, tous à l'envi

se précipitaient pour l'en retirer; mais aussitôt sorti de l'eau, malgré la pénible impression qu'il en ressentait, son attaque survenait toujours très-longue et très-violente. (Ce fait serait en opposition avec les avis de quelques médecins qui prétendent que l'immersion subite dans l'eau froide peut prévenir les accès d'épilepsie.)

Nous avons commencé le traitement de ce malade, nous lui avons fourni gratuitement les médicaments que nous croyions utile à sa guérison, mais depuis lors nous n'en avons plus entendu parler.

Treizième observation. — Nous avons vu, dans le département de l'Aube, un cas d'épilepsie fort remarquable, dont le sujet était une jeune personne âgée d'environ vingt ans. Brune de cheveux et de peau, naturellement gaie, remplissant parfaitement toutes ses fonctions, tempérament sanguin nerveux. Il y avait eu parmi ses ancêtres des personnes atteintes d'aliénation mentale; quant à elle, elle était somnambule diurne. Elle fermait toujours les yeux, et lorsque quelqu'un voulait lui parler, il fallait lui prendre la main; alors elle répondait et faisait tout ce qu'on pouvait lui demander; c'est ainsi qu'on lui commandait de manger, de coudre, etc., ce qu'elle faisait toujours avec les yeux complétement fermés; mais de temps en temps, après six semaines, deux mois, ce somnambulisme naturel cessait. La cessation de cet état était

l'*Ora epileptica*, précurseur d'attaques d'épilepsie qui se présentaient très-fortes, au nombre de deux et trois, quelquefois quatre, dans vingt-quatre heures. La malade était prise alors d'un sommeil naturel qui durait quelquefois de six à dix heures, et après lequel elle s'éveillait toujours somnambule naturelle.

Comme au malade désigné dans l'observation précédente, nous donnâmes à cette jeune personne, c'est-à-dire à ses parents, les médicaments nécessaires pour commencer un traitement, mais on ne nous a jamais rendu compte de ce qu'il avait pu produire.

Quatorzième observation. — Celle-ci est encore plus remarquable que les précédentes, bien qu'elle ne manque pas d'une certaine excentricité physiologique.

La malade dont nous allons parler nous fut présentée par M. le curé de ***, département de la Haute-Marne, qui toutes les années, à l'époque de nos tournées dans ce département, avait la charité de nous conduire tous les pauvres malheureux qu'il pouvait savoir atteints de quelque affection nerveuse, et plus ou moins abandonnés par les médecins ordinaires. Nous pouvons lui en témoigner notre reconnaissance, car les études que nous avons été obligé de faire pour soigner ces malheureux, n'ont pas peu contribué à notre instruction.

Cette malade était une mendiante de profession, ne

pouvant dire ni qui elle était, ni à qui elle appartenait ; elle était âgée de vingt-cinq ans environ, forte, grande, tempérament lymphatique nerveux, blonde, grasse, tête belle, pouvant être comparée aux portraits de la Madeleine ; elle répondait au nom de Marguerite.

Marguerite était *épileptique léthargique*. M. le curé de ***, appelé dans une maison de paysan où on la croyait morte, l'avait vue dans son état de léthargie qu'il avait pu connaître et apprécier.

Lorsque cette fille avait une attaque d'épilepsie, cette attaque était précédée à quelques jours de distance d'un accès de sommeil léthargique et suivie, comme chez tous les épileptiques, d'un accès de sommeil, mais qui chez elle prenait le type léthargique, qui durait avec tous les symptômes qui le caractérisent, deux, trois, six jours, et se prolongeait quelquefois davantage; fait bien extraordinaire, mais cependant réel. Le nombre de jours pendant lesquels durait la léthargie indiquait de la manière la plus précise le nombre de jours pendant lesquels la malade ne devait pas avoir d'attaques. Si la léthargie durait six jours, la malade était six jours sans attaques; si elle en durait dix, dix jours sans attaques, etc. ; ainsi de suite. Nous avons donné à M. le curé de *** des médicaments pour les faire prendre à cette malheureuse; mais environ un mois après il

nous a écrit que la malade, mendiante et vagabonde, avait quitté le pays et que ses recherches à son égard lui laissaient supposer qu'elle avait même quitté le département. Bien que nous ne puissions pas indiquer le traitement rationnel que nous aurions fait suivre à ces trois malades, si cela eût été possible, nous pensons avoir satisfait nos lecteurs en leur faisant connaître ces trois observations d'un type tout à fait exceptionnel. On peut les compter parmi les exemples les plus rares, les plus caractéristiques de l'épilepsie larvée.

Tels sont les *Ora epileptica* de la deuxième catégorie; ils ne laissent pas que d'être très-nombreux, et l'on peut observer entre eux des nuances souvent peu appréciables et difficiles à saisir. Il convient, pour que le médecin puisse se rendre compte de tous ces cas d'*Ora épileptiques*, qu'il fasse bien observer le malade par la famille ou tout autre entourage, et tenir un journal quotidien de tout ce qu'il peut éprouver tant en bien qu'en mal, en leur mettant sous les yeux notre livre qui doit leur servir de guide à cet effet. En somme, il n'est point d'attaques d'épilepsies sans un *Ora epileptica* plus ou moins éloigné ou plus ou moins rapproché. Mais comme il n'est point de règle sans exception, nous plaçons dans cette exception les attaques qui, après une première précédée par un *Ora epileptica*, lui succèdent quel-

quefois au nombre de 4, 6, 8, 10, et quelquefois plus, à des intervalles très-rapprochés, soit pendant le jour, soit pendant la nuit. Nous plaçons encore dans cette même catégorie les attaques d'éclampsie qui se succèdent au nombre de 20, 25 et souvent 30 et plus pendant la journée, et d'une durée si courte qu'il est très-difficile de les apercevoir ; ces petites éclampsies ne sont cependant que des attaques d'épilepsie incomplètes ou avortées.

CHAPITRE XXVII.

SYMPTÔMES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPILEPSIE CHEZ L'HOMME.

Vertiges spontanés, subits, dont cependant quelques malades peuvent se rappeler après leur attaque.

Cri subit plus ou moins aigu, ressemblant le plus souvent à un sourd mugissement, et dont le malade n'a pas conscience et ne se rappelle jamais.

Tremblement, convulsion de la face, des yeux et de la bouche, écume plus ou moins abandante devant la bouche.

Les paupières sont abaissées, on distingue à peine les yeux, un léger interstice laisse à peine apercevoir le blanc des yeux. Quelques malades ont un œil fermé et l'autre ouvert, et alternativement, tantôt le droit, tantôt le gauche, ils se meuvent continuellement et leur regard paraît féroce.

Le malade tombe subitement après le cri, la respi-

ration devient fréquente, saccadée, stertoreuse, palpitations du cœur avec élévation des côtes, le pouls fort et accéléré peut être saisi et apprécié lorsque les bras ne sont pas en mouvement; dans le cas contraire la vie est plus troublée, il y a de fréquentes lacunes dans les pulsations et une insensibilité générale, que les coups, les piqûres, et même la brûlure, ne peuvent annihiler.

Après la chute, qui a lieu tantôt en arrière, tantôt en avant, mais le plus souvent sur l'un ou l'autre des côtés, convulsions d'abord peu considérables qui deviennent peu à peu extrêmement violentes, les paupières tremblent, palpitent, la bouche violemment tordue, convulsive, semble se rapprocher des oreilles, d'autres fois le patient semble sourire avec une expression sardonique, la tête est tirée en arrière le plus souvent, et elle est tournée à droite ou à gauche sous l'influence des muscles cervicaux, qui d'un côté se contractent et de l'autre restent dans un état de flaccidité qui ne leur permet aucune résistance aux efforts des autres; mouvements subits dans les articulations; distorsions effrayantes des membres, spasmes tétaniques, qui rendent quelquefois les membres immobiles, mouvements convulsifs de la mâchoire inférieure, grincement des dents, écume devant la bouche. Le malade se mord la surface intérieure des joues ou la langue, tantôt sur les bords, tantôt à son sommet, et lui fait souvent de très-larges déchirures.

Les pouces sont contractés dans l'intérieur de la paume des mains, renversement des pieds; chez quelques sujets, émission de matières fécales, d'urines et quelquefois de spermes.

Pendant ces attaques, les mouvements convulsifs des muscles passent avec une progression successive rapide de la simple palpitation à des contractions qui deviennent si violentes qu'elles sont suivies quelquefois de luxations des membres tellement fortes qu'elles sont parfois incurables. Heureusement ces accidents sont très-rares. A la fin de ces attaques si violentes, l'épileptique est frappé d'apoplexie par le fait de la pression strangulatoire des muscles cervicaux antérieurs qui compriment le larynx et la trachée, en faisant tourner la tête tantôt à droite, tantôt à gauche. Cette apoplexie par strangulation peut être mortelle; cependant elle ne l'est pas toujours, parce qu'au moment où le malade commence à ne pouvoir plus respirer, il se fait souvent une détente, et tous les accidents de l'attaque cessent peu à peu.

Il y a pour l'épileptique parvenu à l'apogée d'une telle attaque, un autre genre d'accident qui est aussi très-souvent mortel. Que la tête du malade soit attirée à droite ou à gauche, par les efforts des contractions musculaires de l'un ou de l'autre côté de la région cervicale, elle est par le fait de leurs contractions violentes et soutenues, rapidement entraînée dans

un mouvement de rotation qui produit une torsion de la première vertèbre cervicale. *Altas* sur la seconde *axis*, la fait tourner sur l'apophyse *odontoïde de cet axis*, ce qui donne lieu à une luxation à peu près semblable à celle produite par la pendaison. Si le malade éprouve, peu avant que la torsion soit complète, une émission de matière séminale, qui arrive *in extremis*, il est sauvé. Cette émission produisant aussitôt un relâchement spasmodique subit dans tous les muscles du corps, si violemment contractés, et spécialement dans ceux de la région cervicale, la gravité de l'accident disparaît, l'équilibre se rétablissant dans les forces musculaires.

C'est par ce motif que nous expliquons le plus grand nombre de cas de morts subites chez les femmes épileptiques, que chez les hommes atteints de cette affreuse maladie.

Les attaques d'épilepsie sont très-rarement mortelles, soit par suffocation, congestion cérébrale, apoplexie, strangulation ou luxation de la première vertèbre cervicale sur la seconde, parce que tous les accidents qui les caractérisent, si violents qu'ils soient, ne sont très-heureusement que d'une très-courte durée.

La durée de ces attaques varie de 5 à 10 minutes, les plus longues sont de 15 à 20 minutes, elles vont très-rarement à 30. Ces dernières sont les plus lon-

gues et les plus rares; on ne peut les observer que chez les sujets frappés d'épilepsie sous l'influence des boissons alcooliques, elles sont souvent mortelles soit par leur longueur, les accidents graves déjà cités et le froid général qui les complique.

Le nombre des attaques est aussi variable que celui des malades qui en sont atteints; quelques-uns les éprouvent à toutes les heures, d'autres tous les jours, même plusieurs fois par jour ; chez d'autres tous les trois ou quatre jours régulièrement, comme dans les fièvres tierces et quartes; c'est dans ces cas que nous avons recours à l'*aranea diadema* et à la *mandragore*, le *quinquina* possédant moins que ces médicaments la puissance anti-intermittente dans ce genre d'affections nerveuses. D'autres les ont toutes les semaines, d'autres une seule attaque à chaque renouvellement de lune, d'autres deux fois pendant chaque lune, d'autres tous les mois à la fin de chaque signe du zodiaque, d'autres tous les ans, d'autres enfin tous les 5 à 10 ans. Dans ces deux derniers cas les malades sont d'autant plus difficiles à guérir, qu'ils sont peu soucieux de leur état et de son traitement, qu'ils emploient avec grande négligence d'une part, de l'autre parce qu'il est impossible pendant un aussi long intervalle de temps que le médecin puisse établir des observations positives sur la marche de la maladie. Quant à nous, nous préférons donner nos

soins aux malades qui ont des attaques fréquentes qu'à ceux qui les ont tellement distancées.

Pour compléter le tableau général de l'épilepsie chez l'homme, il nous reste à rendre compte de l'état de l'épileptique après chaque crise.

Après chacune de ces attaques, il semble qu'il s'éveille du sommeil de la mort pour tomber dans un nouveau sommeil réparateur; il dort quelquefois dans un état d'agitation remarquable, d'autres fois c'est un état d'affaissement extraordinaire, il ronfle lourdement, n'a pas de rêves. Dans cet état il semble que le moral et le physique sont complétement éteints; ce sommeil dure au moins une demi-heure environ, chez quelques sujets il se prolonge beaucoup plus; il est excessivement rare qu'il dure plus d'une heure à deux heures.

A son réveil, l'épileptique éprouve souvent une forte émission d'urine, après quoi on l'habille ou il s'habille, il marche vertigineusement comme un ivrogne. Il est manifestement sous l'influence d'une congestion cérébrale apoplectiforme secondaire à l'attaque d'épilepsie. Son visage est quelquefois d'une pâleur jaunâtre, livide, quelquefois rouge et maculé par les coups qu'il s'est donnés ou qu'il a reçus pendant sa chute et les mouvements convulsifs. Il est morose, grondeur, tout lui est antipathique, il manque d'appétit, souvent de soif, ne possède aucun désir. C'est à cet état que

succèdent chez un certain nombre de malades des crises de folie furieuse en quelque sorte rabienne, qu'il est difficile de calmer, d'envies nouvelles de fuir, qui réclament le secours de la camisole de force, ainsi que l'emploi de l'aconit alterné avec l'arnica, et souvent encore avec la belladone, médicaments qui ne peuvent être employés qu'après le sommeil, qui ne doit jamais être troublé, à moins que les accidents de l'attaque n'aient produit sur le cerveau ou sur la poitrine un état de congestion qu'il importe de détruire rapidement. Ces malades ne gardent aucun souvenir de leur chute ou de ce qu'ils ont éprouvé pendant l'attaque ; ils reconnaissent qu'elle a eu lieu par les traces de coups et des douleurs qu'elle a laissées dans tout leur corps.

D'autres plus heureux sortent de ce sommeil postérieur à l'attaque, sommeil toujours réparateur, frais, souriants, se rappelant du moment de la chute, sans souvenir de ce qu'ils ont éprouvé pendant son action, reprennent leur travail au point où ils l'ont laissé au moment de la chute, boivent et mangent à peu près comme s'ils n'avaient pas éprouvé ce malheureux accident. Nous avons observé cette différence plus souvent chez les jeunes filles, chez les femmes, que chez les hommes.

L'épilepsie, comme toutes les maladies possibles, est *idiopathique* ou primitive., *symptomatique* ou secon-

daire, ou consécutive à des accidents plus ou moins connus ou plus ou moins appréciables.

Dans la première espèce dite *idiopathique*, nous devons placer en première ligne l'épilepsie héréditaire ; dans la seconde, appelée *symptomatique*, nous indiquerons les différentes causes physiques et morales, accidentelles de cette maladie.

CHAPITRE XXVIII.

CAUSES DE L'ÉPILEPSIE.

Idiopathiques, Primitives ou Héréditaires.

Nous avons dit, chapitre 19, page 212 :

« Fumier par l'estomac et les intestins, c'est là que « l'homme aspire son sang, sa vie; c'est là qu'il as- « pire les éléments qui le font vivre et les poisons « qui le font mourir, aussi bien que les passions qui « l'agitent pendant la durée de son existence. »

Nous ne saurions dire si dans l'*Eden*, où nos pères reçurent la vie (*Biblia sacra*), ils ne trouvèrent pas les maladies et les passions et la mort. La terre alors était plus vierge, plus pure peut-être, et moins infectée qu'à notre époque. Cependant, si l'on nous permet quelques observations sur la première génération *Adamique*, nous y trouvons *ab ortu* les passions les plus vives, aussi extraordinaires qu'imprévues.

Cependant on ne peut pas assurer que *Caïn* ait subi les influences d'une hérédité déjà viciée, ce qui pourrait cependant avoir été, car son œuvre criminelle n'avait subi ni celle de mauvais conseils ni de mauvais exemples; il serait donc possible qu'il en eût puisé les éléments dans les arômes des aliments produits par la terre, de même que les plantes y trouvent les principes variables de leurs couleurs et de leurs odeurs, et leurs propriétés intoxiquantes.

Caïn était violent, *Abel* était timide ; déjà chacun d'eux aspirait de cette terre des éléments bien différents et de passions aussi très-différentes, bien que vivant sous l'influence de la même alimentation.

Excusez-nous, lecteurs, d'avoir cherché jusque dans les générations les plus primitives, des observations et des faits, pour résoudre le problème que nous allons vous soumettre.

On a beaucoup écrit sur les dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine. Sur ces points les philosophes anciens ont beaucoup dit, et les philosophes modernes écrivent encore, et leurs successeurs continueront à se débattre dans un dédale de descriptions et de définitions, toujours éloignées de la vérité, tant qu'ils n'accueilleront pas les enseignements indiqués par la nature au point de vue élémentaire et analogique de toutes les créations minérales, végétales et animales. Le savant docteur

B.-A. Morel, *médecin en chef de l'asile des aliénés de Saint-Yon* (Seine-Inférieure), *lauréat de l'Institut*, etc., a traité d'une manière très-intéressante et très-savante les questions relatives à ces dégénérescences, mais il n'a pas assez tenu compte de leurs causes primitives, en remontant aux causes alimentaires, essentiellement élémentaires, auxquelles l'espèce humaine ne peut pas plus se soustraire que tous les végétaux, animaux et autres corps élémentaires qui constituent notre globe ou qui l'habitent. Ses savantes observations et réflexions se trouveraient beaucoup plus rapprochées des enseignements de la nature prise sur le fait, et de l'analogie relative qui existe parmi tous les êtres animés. Alors la vérité toute entière lui serait apparue. Cette *vérité*, nous allons tâcher de la démontrer, autant que possible, à notre point de vue.

L'homme, suivant les divers types caractéristiques particuliers relatifs à son origine, qui constituent son espèce; suivant les climats où il est né; suivant les diverses zônes du globe, absorbe dans son estomac et dans son tube intestinal les arômes alimentaires relatifs à son type d'origine. Il absorbe par la respiration et par la peau les gaz élémentaires de son sang, en un mot de toutes ses forces vitales, suivant le type caractéristique de l'espèce à laquelle il appartient; s'il ne trouve après sa transplantation ou migration, les élé-

ments vitaux qui lui conviennent, il devient d'abord *nostalgique physique*, il souffre et dépérit, comme la plante desacclimatée. Si à la nostalgie physique succède la *nostalgie morale*, il meurt par excès de sensibilité nerveuse, plus vite que les plantes et les animaux qui lui sont inférieurs. La nature a voulu que l'homme, l'être le plus parfait parmi toutes ses sublimes créations; que l'homme, métamorphose dans son principe comme tous les êtres de cette création, parcourût comme eux successivement toutes les phases variables de son existence, toujours terminée par la mort. Si elle l'eût rendu plus physiquement et plus moralement immortel, elle en eût fait un Dieu.

Les modes alimentaires, élémentaires, vitaux de chaque espèce ou race d'homme étant différents, les maladies auxquelles ces races diverses sont assujetties, pendant le cours de leur vie, le sont aussi. Il en est de même de leurs passions, de leurs vertus et de leurs vices, suivant les aliments qu'ils trouvent dans les zônes, sous les climats où ils naissent et habitent.

Nous pouvons, sans aller chercher au loin les différences de couleurs et de constitutions et de passions qui existent entre les blancs, les nègres, les peaux rouges ou cuivrées, etc., trouver dans notre climat d'Europe les preuves de ce que nous avançons, tant au point de vue physique que moral.

L'Italien et l'Espagnol diffèrent du Français, le

Français de l'Allemand et du Polonais, le Polonais des Russes, et ces derniers diffèrent encore du Turc européen. A toute ces différences, nous pouvons ajouter toutes celles qui résultent du régime alimentaire et qui concourent au développement des maladies locales, individuelles, des maladies endémiques et épidémiques appartenant à chacune de ces nations, mais variables encore dans leur durée et leur intensité, suivant les zônes ou degrés de latitude, traversant les pays de ces diverses nationalités.

Il est cependant un certain nombre d'autres maladies qui peuvent atteindre sans distinction toutes les races de l'espèce humaine, à quel type de création qu'elles puissent appartenir, quel que soit le lieu, le climat qu'elles habitent. Maladies originelles et naturellement inhérentes à tous les membres, à toutes les familles ou groupes de l'espèce humaine, maladies innées observées chez toutes les nations de notre planète, aussi bien que les passions, les vertus et les vices originels qui les accompagnent, qui souvent les aggravent et sont autant de causes notoires des dégénérescences physiques et morales de l'espèce humaine.

Ces maladies sont :

1° Toutes les formes d'éruptions *lépreuses* de la peau ;

2° Les formes variables de l'*éléphantiasis ;*

3° Toutes les espèces d'*hydropisies primitives* ;

4° La *goutte* ;

5° la *gravelle* et les *calculs rénaux* ;

6° Les *calculs biliaires* ;

7° Les affections *cancéreuses* primitives ;

8° Les *tubercules pulmonaires* dans la phtisie primitive, existants en dehors de ceux qui peuvent se développer sous l'influence de divers parasites, ainsi qu'à la suite de toute affection pulmonaire accidentelle ;

9° Les *ossifications* du cœur et des artères ;

10° Les *anévrismes* et les *varices* ;

11° Les *exostoses* et toutes les autres maladies des os, en dehors de celles qui peuvent être produites ultérieurement, soit par les accidents ou complications des syphilis ou de la maladie mercurielle ;

12° *L'alopécie*. — Les maladies des cheveux, des ongles, survenues héréditairement en dehors de toute affection syphilitique ou mercurielle ;

13° *La sycose*. — Maladie aussi primitive élémentaire que les précédentes, et héréditaire à tel point, que si un homme ou une femme ont une verrue ou excroissance sycosique primitive dans une partie quelconque de leur corps, ils la transmettent à leurs enfants chez lesquels elle paraît souvent à la même place qu'elle a occupée chez le père ou chez la mère; il ne faut pas confondre ce genre sycose avec celui

que Hahnemann fait entrer dans la composition de sa psore, qui n'est autre que le produit de certains parasites galeux ou syphilitiques ;

14° *Le Nœvus maternus*, souvent *favus*, tache ou macule appelée très - improprement maternelle ; car il peut être transmis aussi bien par le père que par la mère. Les médecins d'abord, plus tard les bonnes femmes, ont appelé ces taches de différentes formes, de différentes couleurs, variables suivant leur étendue et la place qu'elles occupent, des *envies* de femmes enceintes, et chacun d'eux les a comparées à des fraises, des framboises, à des taches de vin, etc.

Ces *Nœvi materni*, essentiellement héréditaires, dont quelques-uns sont couverts de poils, présentent à la loupe et au microscope des phénomènes assez bizarres dans le développement des petits faisceaux artériels et surtout dans les faisceaux veineux ; chez ces derniers les veines ouvertes laissent voir des *vibrions* qui s'y trouvent et quelquefois des *héxathyridies* et des *ascarides*. Ces *animalcules* s'y rencontrent quelquefois en assez grand nombre, ce sont eux sans doute qui, transmis héréditairement, donnent lieu à cette espèce de maladie primitive héréditaire. On ne doit pas confondre ce genre de *nœvus* avec celui qui doit être produit par l'hérédité de la gale, de la syphilis et de la sycose, qui sont aussi héréditaires, mais qui ne sont que les produits d'affections accidentelles.

Quinzième observation. — Nous avons été dans le cas d'observer, à Paris, un enfant à qui une mère essentiellement scrofuleuse avait donné le jour. Cet enfant, aussi très-psorique lymphatique, portait à la jambe droite un large *nævus*, de couleur de lie de vin. Tout à coup, vers l'âge de trois ans, il fut pris de douleurs aiguës à la tête, d'agitations nerveuses, de fièvre aiguë, qui nous faisait craindre une cérébrite. Sa mère nous montra pour la première fois ce *nævus* dont la surface de la peau était plus rouge, plus chaude que d'ordinaire, et plus tendue ; nous lui administrâmes l'aconit, la fièvre diminua, nous fîmes couvrir le *nævus* d'un cataplasme de farine de lin ; le lendemain la peau du *nævus* était moins gonflée, et nous vîmes de petits ascarides vermiculiformes, ressemblant à des filaires, qui l'avaient percée. Nous donnâmes à cet enfant du soufre alterné avec la spigèle : il sortit un assez grand nombre de ces ascarides, mais il en resta encore assez pour ronger toute la peau du *nævus*, en vingt-quatre heures. Nous lavâmes alors toute cette plaie avec une légère solution de chlorure de chaux, les ascarides disparurent. Nous pansâmes ensuite avec le vin aromatique ; la cicatrisation fut prompte et complète, le *nævus* avait totalement disparu. Cet enfant était le fils d'un pharmacien de Paris.

Nous nous sommes demandé, après cette observation, si l'acarus de la gale ne donnait pas lieu, par métamorphose ou spontanément, à l'éclosion de l'ascaride

ou de la filaire; nous avons fait, dans le but de découvrir ces phénomènes, beaucoup de recherches et d'expériences, mais toujours sans succès.

15° *Toutes les formes de l'épilepsie héréditaire*, les *tournis*, la *chorée* ou *danse* de St-Guy, le *somnambulisme naturel*, la *léthargie*, la *catalepsie*, certaines *istéries*, surtout celles produites par les *trichomonades* vaginales héréditaires; quelques formes tétaniques primitives ou concomitantes symptomatiques des accès d'épilepsie, etc., chez l'homme, et leurs analogues chez les animaux.

16° Les *manies*, les *folies simples*, les *folies furieuses*, *héréditaires*, qui constituent chez l'homme les accès de rage spontanée et momentanée, et la *rage primitive héréditaire*, constatable chez quelques animaux et notamment dans la race canine.

17° Enfin la *scrofule* ou *écrouelles*.

Quant à cette dernière, dont nous trouvons des traces originelles chez beaucoup d'enfants de toutes les nations et de toutes les origines, il nous est difficile de dire de prime-abord si elle est la conséquence de toutes les autres, ou si elle en est essentiellement la cause première, voire même la plus originelle.

Une longue expérience, de multiples constatations, nous permettent de penser que la *scrofule* tient le premier rang comme racine de toutes les maladies héréditaires primitives, élémentaires, variables suivant les formes d'aspiration des divers arômes alimentai-

res, intoxiquants primitifs, qui deviennent aussi très-variables dans la création de toutes les maladies primitives que nous venons d'énumérer, suivant les tissus, les viscères et les organes qu'elle affecte, comme cause essentielle des dégénérescences physiques et morales chez l'homme et, à peu de chose près, purement physiques chez toutes les autres espèces animales.

C'est peut-être par de simples désignations classiques qu'on l'a appelée le *cancer*, l'*éléphantiasis, goutte, gravelle, tubercule*, etc., suivant les différentes parties où elle se fixe, et il pourrait bien être qu'on pût aussi l'appeler *épilepsie, folie* et *rage;* c'est encore une grave question à élucider.

Nous trouvons dans les œuvres d'Arnaud de Villeneuve, dans Paracelse, relativement à la scrofule, des opinions à peu près égales à celles que nous venons d'énoncer. Paracelse appelait la *scrofule* lèpre originelle, et les caractères qu'il en a donnés sont autant de définitions admises de nos jours par les auteurs qui l'ont parfaitement décrite.

Hahnemann n'a pas recherché aussi physiologiquement que nous, dans les actes de la nature prise sur le fait, les origines primitives des maladies héréditaires dans leur rapport organique animal, toujours analogique dans cette nature, depuis le plus simple végétal jusqu'à l'animal le plus développé, qui constituent pour nous ce que nous appelons la *scrofule* ou *psore*

élémentaire. Sa psore à lui est composée du mélange des virus de la gale, de la syphilis et de la sycose acquise, dont nous admettons comme lui la transmission par hérédité ; mais bien que cette psore, composée accidentellement par ces virus, ne puisse pas être admise comme une cause primitive des maladies de création élémentaire que nous avons indiquées, elle ne concourt pas moins très-grandement à la production des dégénérescences physiques et morales de l'espèce humaine.

L'*épilepsie* est tout aussi héréditaire que les autres maladies primitives élémentaires que nous venons d'indiquer et que nous appelons aussi alimentaires, parce qu'elles sont le produit des arômes que l'homme extrait naturellement des aliments qu'il consomme, de même que la plante les trouve dans les arômes de la terre.

On désigne toutes ces maladies primitives élémentaires sous le nom de *diathèses*.

Toutes ces diathèses sont autant de causes occultes en apparence de l'épilepsie ; à défaut de ne les avoir pas suffisamment appréciées, on a rangé toutes les épilepsies qui peuvent en provenir, parmi celles dont les causes sont inconnues, par conséquent les plus difficiles à guérir. C'est une erreur.

Nous devons ne pas oublier de dire qu'il existe entr'elles une affinité ou polarité de principes qui fait

qu'elles se confondent toutes et s'unissent souvent dans un ensemble parfait chez un même sujet, comme dans toute une famille. C'est ainsi qu'un père, atteint d'aliénation mentale héréditaire, ou une mère atteinte d'affection cancéreuse héréditaire, peuvent dans le nombre de leurs enfants, avoir l'un phtisique, l'autre scrofuleux, un autre épileptique. Ce phénomène se montre différemment dans l'hérédité des familles ou races que nous pouvons appeler héréditairement *tarées*, de telle façon que toutes les maladies qui peuvent en être la conséquence, se présentent de génération en génération sous des formes différentes. Dans l'une il y a des épileptiques, dans l'autre des fous, dans l'autre des phtisiques, dans d'autres des maladies de la peau, dans d'autres enfin des hydropiques, la chorée, la léthargie, le somnambulisme naturel, enfin des affections scrofuleuses à des types très-différentiels.

Le pronostic des épilepsies ainsi héréditaires est toujours grave et fâcheux.

Pour lutter avec quelque succès contre toutes ces diathèses, causes premières des diverses formes de l'épilepsie héréditaire, qui seule doit nous occuper en ce moment, nous proposons les moyens qui suivent :

Le premier moyen, essentiellement profilactique, consiste à changer le mode de nutrition des parents. S'ils sont habitués à la viande, en diminuer peu à peu la quantité et les mettre peu à peu aux légumes, en

somme, à tout régime végétal ; si leur alimentation est végétale, les mettre à l'usage de la viande ; si l'alimentation, comme dans certains pays, est toute de poissons de mer ou d'eau douce, les mettre au régime de la viande ou des végétaux. Dans tous les cas, la viande de porc fraîche ou salée doit être interdite sous toutes ses formes culinaires.

Les soumettre ensuite au traitement anti-psorique profilactique que nous nous empressons d'indiquer pour les enfants, après avoir parlé de leur première alimentation.

Les enfants issus de père ou de mère épileptique ne doivent pas être allaités par des femmes, dans la crainte de rencontrer chez la nourrice la gale et les diathèses morbipares alimentaires ci-dessus indiquées : *Lac jumentum, caprarum et ovium*. Les laits des juments, des chèvres et des brebis saines, bien portantes, sont, suivant Hippocrate, Galien, Arnaud de Villeneuve et Paracelse, les laits qui leur conviennent le mieux. L'expérience nous a appris que l'on doit autant que possible donner la préférence au lait de jument.

Après trois mois de cet allaitement par l'une ou l'autre de ces bêtes, on rendra leur lait médicinal par des frictions sulfureuses faites tous les deux jours à la dose de 6 grammes de sulfure de potasse mélangés avec 60 grammes d'axonge sur les uns ou les autres de ces animaux. Ces frictions se-

ront faites sur la partie inférieure du ventre et sur la surface interne des cuisses, après en avoir tondu les poils avec des ciseaux. Le soufre étant un des plus puissants anti-psoriques, la dépuration commence dès le troisième mois de l'alimentation de l'enfant. On continue de le nourrir et de le traiter ainsi jusqu'au sevrage. Si l'on peut craindre ou supposer que l'enfant pourra être épileptique, par suite d'affections syphilitiques héréditaires, ces frictions seront faites avec l'onguent napolitain à la dose de 30 grammes.

Dès l'époque du sevrage on commence à l'alimenter en sens inverse de l'alimentation paternelle ou maternelle, ce que nous avons déjà expliqué plus haut en parlant du régime alimentaire des pères et mères de l'épileptique. Les bouillies de farine doivent être mises de côté parce que, en général, on ne les fait pas assez cuire ; les crêmes d'orge, de riz et surtout d'avoine, toutes bien cuites, avec une légère addition de lait ou de crême, sont bien préférables.

L'enfant se développe, mais on craint toujours les effets de l'hérédité ; on doit continuer son traitement en faisant un choix relatif parmi les médicaments anti-épileptiques et anti-psoriques indiqués dans notre livre, alternés les uns avec les autres à des temps éloignés de dix, quinze et quelquefois vingt jours et à doses infinitésimales, c'est-à-dire à la neuvième dilution.

On surveille les selles de l'enfant et, s'il y a lieu, on combat les symptômes vermineux avec les parasiticides que nous avons indiqués, pour ne pas avoir de complications vermineuses qui pourraient induire, faute de juste comparaison, le praticien en erreur.

On applique au père et à la mère le même traitement anti-psorique à doses plus fortes, plus rapprochées de cinq, huit ou dix jours et plus basses, afin de détruire chez eux le principe héréditaire du mal et la crainte d'avoir par la suite une autre génération d'origine épileptique, suivant les formes variables de cette maladie.

Le second moyen que nous avons à proposer contre les diathèses héréditaires, est le croisement des races, bien souvent recommandé par tous ceux qui ont écrit avant nous sur cette matière. Ce croisement doit être successif pendant plusieurs générations et fait avec le choix le plus parfait et le plus consciencieux ; mais plus nous avançons dans un siècle où l'argent est tout, plus ce croisement devient difficile, quant à l'espèce humaine.

Cependant, s'il est d'une très-haute importance, il est toujours très-difficile au point de vue de la nature prise sur le fait. C'est ce que nous allons tâcher d'expliquer.

Dans le croisement d'espèce ou de race d'un homme et d'une femme dans la famille desquels il y a eu des

épileptiques, des aliénés, des phtisiques, etc., par hérédité des diathèses psoriques primitives, élémentaires ou alimentaires, toutes consignées dans ce chapitre, nous acceptons toujours par analogie l'exemple providentiel que la nature nous donne chez les animaux.

Le croisement des races, chez les animaux, doit toujours avoir lieu au premier degré de la part du mâle.

Voici en fait ce que nous avons observé à ce sujet. Nous sommes sûr que nous ne serons jamais démenti par aucun des hommes que cette matière intéresse, à moins qu'ils ne manquent de précision et de justesse dans leurs observations.

Si chez la race chevaline le mâle est blanc et supérieur en qualité et en force, la femelle vierge, bien que d'un pelage de couleur brune, noire ou baie, fera des poulains blancs pendant au moins trois ou quatre générations. Lors même qu'à cet étalon blanc succèderaient d'autres mâles de couleurs différentes, ses fruits seront toujours blancs pendant un certain temps.

Si dans la race canine, un chien de mauvaise race, un chien de basse-cour ou de montagne, couvre une chienne de première race, courante ou d'arrêt, elle fera pendant plusieurs années des chiens bâtards, qui n'auront ni les qualités physiques, ni les qualités morales au point de vue de l'intelligence *chasseresse* (passez-nous le mot). Il en est de même dans toutes les races animales domestiques ou sauvages.

Les mêmes faits peuvent être observés chez les veuves qui se remarient : les premiers enfants qu'elles obtiennent en secondes noces ressemblent très-souvent à leur premier mari, et cela pendant plusieurs couches.

Ces exemples nous enseignent combien est important le choix du mâle. Expliquez cela à l'état actuel, à notre société, faites-lui-en comprendre les nécessités, il vous sera répondu : l'argent avant tout. Et les vices héréditaires morbipares se propagent et se propageront toujours de plus en plus.

Il nous serait possible d'expliquer, dans les actes de la génération, la prépondérance du mâle sur la femelle, soit par sa force, soit par son état de santé supérieur à l'état de force et de santé de la femelle, soit par la constitution de ses zoospermes, qui sont d'autant plus vigoureux que le mâle est plus fort et plus sain, soit par les fonctions de ces zoospermes, dont les actes dans la génération ne nous ont pas encore été suffisamment expliqués. Cependant, c'est en raison de leur force, de leur état de santé et de leur nombre qu'ont lieu les bonnes fécondations, fécondations des plus heureuses qui constituent la prépondérance du mâle sur la femelle, toujours plus faible et souvent moins saine que lui, prépondérance qui se fait sentir dans les immixtions moléculaires de l'un et de l'autre sexe, mais supérieures de la part du

mâle sur la femelle, surtout lorsqu'elle est vierge, et l'entraîne quant au fœtus, dans une hérédité plus supérieure, dont elle conservera les conséquences pendant plusieurs années, même en changeant de mâle, conséquences qui seront stigmatisées chez les animaux par la ressemblance dans les formes et la couleur du poil, conservées pendant longtemps dans les générations suivantes. On ne peut pas craindre que chez les chevaux, les vaches, les chiens, etc., ces rapports, ces rapprochements caractéristiques soient un effet de l'imagination. Si ces phénomènes ne sont pas l'effet de l'imagination chez ces animaux, il doit en être de même chez la femme, à l'imagination de laquelle les physiologistes accordent beaucoup trop d'influence dans les actes de la génération.

Quand par suite de maladies éprouvées par le mâle, son sperme ne contient pas de zoospermes, il est impropre à la reproduction.

Lorsque le mâle, sous l'influence, soit de la *scrofule,* de la *gale* et de la *syphilis*, autres maladies héréditaires ou acquises, produit un sperme dont les zoospermes sont malades, c'est alors que la femelle le domine, si elle est plus saine que lui. Alors elle fait des enfants qui lui ressemblent personnellement. Si dans cette copulation la femelle est malsaine, elle donnera le jour à des enfants scrofuleux à

divers degrés de puissance de ce vice héréditaire. Si elle est, comme le mâle, entachée du virus galeux, souvent elle avorte, ou elle donne le jour à des enfants misérables au physique et au moral. Si les zoospermes malades le sont sous l'influence de la syphilis ou de la sursaturation mercurielle, elle procréera des enfants, hydrocéphales, idiots, ou épileptiques.

Dans le premier cas, l'état de santé et de force du mâle détruit ou modère chez la femelle l'action des maladies élémentaires, alimentaires, héréditaires que nous avons énumérées.

Dans le second cas, c'est la force et la santé de la femelle qui dominent la génération, et elle concourt pour sa part à l'amélioration de la race ou de la famille.

Dans le troisième cas, sous les influences morbides acquises ou héréditaires dont sont atteints les zoospermes, il survient des accidents ou mortels, ou très-graves au point de vue physique et moral, et la persistance des maladies psoriques rudimentaires dont nous croyons avoir suffisamment parlé.

Lorsque nous aurons terminé un certain travail sur les zoospermes, nous pourrons en dire davantage sur ce sujet physiologique de la plus haute importance dans l'histoire des fécondations ou des générations saines ou malades.



CHAPITRE XXIX.

SECONDE CATÉGORIE.

Causes secondaires ou accidentelles de l'épilepsie.

Nous devons compter premièrement, parmi les causes accidentelles, la gale, la syphilis, la sycose acquises. Ces trois affections doivent être mises en première ligne. Du moins quant à la gale et à la syphilis, Arnaud de Villeneuve, Paracelse, de Haen et beaucoup d'autres nous ont précédé dans cette opinion; tel est *Duretus*, qui compte parmi ses causes *scabies fœda curata*, c'est-à-dire répercutée.

Viennent ensuite non-seulement le lait de la mère, malade de diverses maladies héréditaires ou acquises, mais encore celui du lait d'une nourrice méchante, violente, emportée ; enfin, à tout âge, l'usage du lait

de jument, de chèvre, de brebis ou de vache, atteintes les unes ou les autres de convulsions, de tournis ou d'épilepsie. L'exemple suivant est une preuve des plus convaincantes de ce que nous avançons à ce sujet.

Seizième observation. — Le nommé M**, employé à la manufacture de produits chimiques de MM. Mollerat (Côtes-d'Or), homme d'une forte constitution, âgé d'environ quarante ans, devint veuf ; il aimait beaucoup sa femme, qui le laissait seul et sans enfants. Six mois après la mort de sa femme, il fut pris tout à coup de violentes attaques d'épilepsie. M. Emile Mollerat le conduisit à mon cabinet, où j'interrogeai avec soin ce malade, sans pouvoir m'éclairer beaucoup sur ses antécédents. Je lui fis néanmoins commencer un traitement au moyen d'une série de médicaments à prendre pendant un mois, après lequel M. Mollerat me raconta que M***, depuis la mort de sa femme, n'ayant plus personne pour lui apprêter ses repas, ne vivait, depuis plus de six mois, absolument que de pain et du lait de sa vache, mais que sa vache était épileptique. M. Mollerat, père de ses ouvriers par les soins qu'il leur donnait et les égards de toute espèce qu'il avait pour ses travailleurs, lui fit, sur mon conseil, cesser l'usage du lait de cette vache, le fit manger pendant quelques mois avec ses domestiques ; les attaques d'épilepsie cessèrent. M. Mollerat vint m'apporter cette bonne nouvelle ; mais dans l'intérêt de

l'art, comme dans celui de l'humanité, il fallait à cette observation une contre-épreuve à laquelle M. Mollerat et le malade se prêtèrent volontiers.

M*** reprit son régime alimentaire avec le lait de sa vache épileptique; six semaines après les attaques d'épilepsie reparurent. Le fait était concluant. M. Mollerat fit alors abattre la vache, en acheta une autre très-saine, dont il fit cadeau à ce malheureux et très-bon ouvrier.

M*** se remit au régime lacté de sa nouvelle vache et n'eut jamais depuis lors aucune attaque d'épilepsie. Ce fait confirme parfaitement ce que nous avons avancé; mais si le lait de la vache épileptique peut donner l'épilepsie, ne peut-il pas, lorsqu'elle est phthisique, donner la phthisie? etc. Combien n'y a-t-il pas, dans les faubourgs des grandes villes et les campagnes qui les environnent, de vaches épileptiques et phthisiques dont les besoins hygiéniques réclameraient de la police des mesures, des ordres sévères, c'est-à-dire l'abattage de ces animaux?

A ces causes accidentelles, nous pouvons ajouter l'usage immodéré ou l'abus des alcooliques; l'alcool de prunes dans la Lorraine; du kirsch dans la belle vallée des Fougerolles (Vosges); celui de l'eau-de-vie dans les départements du Haut et du Bas-Rhin et autres; celui de l'eau-de-vie de Marc, dans la partie du département du Doubs qui avoisine la Suisse,

à Pontarlier, chef-lieu d'arrondissement, et les campagnes environnantes, où les femmes mêmes consomment cette boisson comme partout ailleurs on boit du vin. Dans nos ports de mer, l'usage immodéré du rhum; dans quelques parties de la France et dans l'Afrique française, l'abus de l'absinthe; enfin, dans toute la France, l'abus du vin que font certains ivrognes; l'usage immodéré du tabac soit prisé, soit brûlé ou chiqué. Nous avons à ce sujet un exemple frappant. Un de nos consultants gratuits fut enfermé au dépôt de mendicité de Périgueux ; je lui avais fortement recommandé de se priver de tabac dont il usait sans modération; là il put le faire, et sans aucun autre traitement, ses attaques, très-fréquentes, se sont d'abord éloignées de quatre mois et ont dû cesser ensuite. Nous devons compter parmi les causes accidentelles de l'épilepsie, l'insolation ou coups de soleil qui peuvent déterminer une inflammation des membranes du cerveau et quelquefois de son parenchyme.

Après ces causes accidentelles ou acquises, nous admettons les hydatides cérébrales qui peuvent être formées dans les membranes cérébrales, dans la substance même du cerveau chez l'homme et chez les animaux, par les larves de la mouche de l'œstre et de beaucoup d'autres insectes, dont l'étude de la vie plus ou moins normale ne nous a pas encore été décelée, à

défaut d'études encore suffisantes. Les vers, dont nous pouvons indiquer le siége dans l'estomac, les intestins et même dans la matrice, toutes choses constatées avant nous par *Hippocrate*, *Galien*, *Dehahen*, *Beniventus*, *Hollerius*, *Hildamus*, *Fernel*, en un mot par une quantité d'auteurs anciens dont les observations sont d'autant plus irrécusables de nos jours que les études microscopiques et les observations les plus sévères, faites par Raspail, Mocquin-Tendon, etc., peuvent confirmer, aussi bien que celles qui nous sont personnelles, que tous ces parasites sont autant de causes morbipares de l'épilepsie, des vertiges, des tournis, des folies de toutes formes, des syncopes, et de toute espèce de malaises qui la précèdent ou la suivent.

Les hydatides cérébrales, du moins les larves qui s'en échappent pour dévorer la substance cérébrale, peuvent être atteintes par l'*aconit*, l'*agaricus muscarius*, le *datura stramonium*, les *ellébores*, la *belladone*, la *mandragore*, les *guis* et le *soufre*, administrés à l'intérieur à très-petites fractions de doses et en frictions sur le cuir chevelu, rasé par avance, aux doses de deux à trois milligrammes au plus incorporés dans trente ou soixante grammes de cérat frais, suivant la puissance intoxiquante de ces médicaments et l'âge ou la force du malade.

Après ces causes accidentelles, nous devons comp-

ter la frayeur de la mère pendant la gestation, la frayeur en général sur certains individus faibles ou excessivement nerveux ; mais dans ce second cas, la frayeur est essentiellement cause secondaire, nullement primitive.

Nous devons encore compter parmi les effets de la frayeur, l'épilepsie par imitation, qu'il est facile d'observer dans les groupes d'enfants, surtout parmi les jeunes filles, dans les pensionnats. Si une jeune personne atteinte d'épilepsie vient à tomber, beaucoup de ses compagnes, par l'effet de la frayeur que cette chute leur causera, seront prises d'épilepsie par imitation, qui cessera promptement, pourvu que l'épileptique soit soustraite à leur vue.

Chez quelques femmes enceintes, la présence du fœtus dans l'utérus provoque les éclampsies dites des femmes enceintes, convulsions épileptiformes qui ont lieu à des temps plus ou moins éloignés et se renouvellent fort souvent au moment de l'accouchement. Si la femme n'est pas épileptique héréditaire, ces accidents cessent après l'accouchement ; si elle l'est, ces syncopes prennent tous les caractères propres à l'épilepsie ; elle se représentent le plus ordinairement dans le mois qui suit l'accouchement et se renouvellent plus ou moins nombreuses jusqu'à la guérison si elle peut être obtenue.

Les passions de l'âme trop vives et les émotions qui

en sont la conséquence, la jalousie, les joies excessives, comme les chagrins subits et excessifs, les amours trop heureuses ou trop malheureuses, la nymphomanie, l'istérie, les excès de passions libidineuses, la masturbation chez le sexe féminin, l'onanisme chez l'homme ; chez lui cette passion est souvent si violente qu'elle l'abrutit, surtout dans l'âge avancé, et le jette dans l'épilepsie, la paralysie ou la folie. En général cette passion, comme nous l'avons déjà dit, est toujours et à tous les âges un très-grand empêchement à la cure de l'épilepsie, dont elle est fort souvent la cause.

Chez les jeunes personnes, beaucoup d'auteurs ont considéré comme cause accidentelle de l'épilepsie, l'absence ou l'irrégularité des menstrues, et même comme cause primitive de l'épilepsie; c'est à tort. C'est du moins notre opinion, et nous la trouvons justement confirmée par M. le docteur *Marotte*. (Recherches sur la menstruation étudiée dans ses rapports avec l'épilepsie, *Gazette médicale de Paris*, page 439, 12 juillet 1851.) L'œuvre de M. Marotte sur ce sujet est la plus complète qu'il soit possible de désirer.

Le goître est encore une cause secondaire de l'épilepsie, s'il est accidentel ; mais cause première lorsqu'il est originel, ce qui a lieu chez beaucoup de goîtreux crétins parmi lesquels on compte beaucoup d'épileptiques.

Après ces causes accidentelles, nous devons compter celles occasionnées par des coups, des blessures, des chutes sur la tête, sur la colonne vertébrale, et même en tombant d'une certaine hauteur sur la plante des pieds.

Nous avons eu bien des fois à traiter des épileptiques par suite de coups à la tête, sur laquelle on pouvait observer des dépressions osseuses d'une profondeur extraordinaire. Chez plusieurs, au moyen de l'*aconit*, de l'*arnica*, de la *mandragore* et du *soufre*, nous avons pu éloigner d'un an à un an et demi les attaques qui avaient lieu quatre, cinq, six fois par mois, et chez quelques autres, en plus petit nombre, il est vrai, nous avons pu, par ce même traitement, obtenir la guérison complète.

Nous avons vu aussi très-souvent l'épilepsie survenir compliquée de surdité après la fièvre typhoïde, nous combattons alors avec succès ce genre d'épilepsie par la poudre de *taupe* et l'*aranea diadema*.

Beaucoup d'auteurs qui ont écrit sur l'épilepsie ont, comme Dehaen, compté les maladies du cerveau, du cœur, des poumons, du foie, des intestins et autres organes ou viscères, parmi les causes accidentelles de l'épilepsie, ce qui les a conduits à établir plusieurs classes ou espèces de cette maladie, et les a entraînés à des monographies et nosographies plus ou moins classiques pour l'intelli-

gence des étudiants, mais en fait très-peu importantes en elles-mêmes relativement au traitement de cette maladie.

Toutes les épilepsies caractérisées se ressemblent tellement dans leur ensemble comme dans les irrégularités de leurs symptômes, qu'il importe beaucoup plus au médecin qui s'occupe de leur guérison de rechercher leurs causes primitives, leurs causes accidentelles, même celles produites par les coups, chutes et blessures, qui ne sont souvent que des phénomènes accessoires à leur développement. C'est ainsi que la peur, la frayeur, le chagrin, la joie excessive et toutes les passions, quelles qu'elles soient, ne développent l'épilepsie que chez les sujets tarés originellement. Tous les militaires qui vont à la guerre, quelle que soit l'émotion produite par le premier coup de canon, ne deviennent pas épileptiques ; toutes les personnes qui éprouvent des chagrins violents ou autres émotions plus ou moins désagréables ou agréables, toutes les personnes qui contractent la gale, la syphilis, ne deviennent heureusement pas toutes épileptiques ; toutes ces causes accidentelles ne font que développer, chez les malades originellement frappés, l'*Ora epileptica* plus ou moins héréditaire, en somme l'épilepsie elle-même, avec tous ses inconvénients, tous ses incidents et accidents.

Nous avons dit beaucoup sur la puissance spécifi-

que naturelle des médicaments fournis par les trois règnes de la nature applicables au traitement de l'épilepsie suivant les formes caractéristiques variables qu'elle peut affecter, d'après lesquelles les classiques ont changé sa dénomination ; c'est ainsi qu'ils en ont fait la chorée, la catalepsie, la léthargie, la folie simple, la folie furieuse, voire même la rage, suivant le fait extraordinaire que nous avons cité à la page première du chapitre premier de ce livre, toutes maladies qui peuvent être traitées et souvent guéries d'après la loi des semblables, d'après l'expérimentation sur l'homme sain, par ces mêmes médicaments administrés d'après la loi des infiniment petits, enseignée par la nature prise sur le fait dans ses actes les plus simples.

Qu'il nous soit permis maintenant de faire connaître rapidement les remarques et observations importantes que nous avons pu faire sur l'épileptique par hérédité.

CHAPITRE XXIX.

DE L'ÉPILEPTIQUE PAR HÉRÉDITÉ.

L'enfant qui naît essentiellement épileptique par hérédité est quelquefois atteint de convulsions épileptiques positives, dès le premier ou le second mois de sa naissance. Il est alors souvent trop faible pour les supporter, il meurt.

Si les convulsions surviennent à des temps plus éloignés de la naissance, elles peuvent être confondues avec les convulsions vermineuses de la première enfance. Il faut, pour éviter cette méprise, administrer des vermifuges de différentes espèces pour détruire les parasites divers de la première enfance. Si après leur destruction les convulsions épileptiques se représentent, même après avoir pris connaissance des causes accidentelles dont l'enfant peut être en-

touré et les avoir éloignées, l'enfant peut être considéré par le médecin observateur comme atteint d'épilepsie héréditaire.

Il ne faut pas non plus confondre les convulsions épileptiques essentielles avec celles produites par la première dentition, dont on obtient toujours la guérison par l'*aconit*, la *belladone*, le *mercure soluble*.

A mesure que l'enfant prend de l'âge et se développe, le médecin est fixé, pour différencier ces deux cas accidentels des convulsions de l'enfance d'avec l'épilepsie héréditaire, par deux symptômes particuliers, mais très-caractéristiques; ce sont les odeurs que répandent ces enfants; chez les uns c'est l'odeur du *chien mouillé*, chez d'autres c'est l'odeur de la *farine échauffée*, qui se manifestent d'abord dans le cuir chevelu, ensuite sur toute la surface de la peau et les sueurs des enfants. L'odeur du chien mouillé est plus remarquable chez les individus du sexe masculin et celle de la farine échauffée l'est plus chez le sexe féminin : odeurs caractéristiques plus appréciables chez les sujets manquant de propreté que chez ceux qui sont mieux tenus et à qui l'on fait user de cosmétiques plus ou moins odorants; mais livrez-les les uns et les autres à la simple nature, ces odeurs deviendront plus ou moins appréciables. Après ces observations faites, on doit se hâter d'administrer le traitement anti-psorique que nous avons indiqué, même sans

s'inquiéter des formes variables que peut affecter l'épilepsie, mais en l'appliquant essentiellement aux causes appréciables de l'hérédité.

Sous cette influence, la maladie diminue, les attaques s'éloignent de beaucoup, quelquefois d'une ou plusieurs années, le médecin expert ne doit pas pour cela considérer l'enfant comme guéri, il doit continuer toujours l'emploi des anti-psoriques, alterné avec les anti-épileptiques relatifs ou positifs, en en éloignant les doses, en laissant entre chaque série médicamenteuse d'un mois un intervalle de quatre à six semaines et même de deux mois, pour voir revenir les attaques et les étudier de nouveau si elles ont lieu.

Dans la première enfance la tête du malade n'a pu, par sa conformation, présenter aucun caractère spécial de l'hérédité épileptique; mais à mesure que l'ossification des fontanelles se complète, que la tête se développe, il est très-facile d'y reconnaître des types anormaux déjà très-appréciables vers l'âge de dix à douze ans, dont il importe de prendre connaissance.

Chez les uns la tête se développe en cône ou forme de poire, dont la base est formée par le frontal et les temporaux par la partie antérieure des pariétaux qui sont développés de telle sorte que la fosse temporale ne présente presque pas de cavité et fait ressortir en saillie les muscles qui l'occupent. A partir de la partie postérieure des temporaux et des

pariétaux, le volume de la tête devient anormal; il diminue toujours jusqu'à l'occipital qui est plus étroit que d'ordinaire, de manière à constituer le sommet du cône et d'avant en arrière. Dans cette première conformation conique d'avant en arrière, l'enfant, à quelque sexe qu'il appartienne, possède beaucoup d'intelligence; il a de l'esprit, de la mémoire, du goût pour l'étude à laquelle il se livre avec plaisir et souvent avec beaucoup de succès. Les sujets ainsi favorisés sont bons, reconnaissants envers les personnes qui les soignent, envers leurs parents, leurs amis, pour lesquels ils ont en quelque sorte de la vénération, et possèdent de grandes tendances religieuses. Ils sont gais, facétieux même, et souvent très-rusés; alors leur *facies* est, suivant *Lecat, Porta, Lavater*, presque toujours en rapport avec cette conformation de la tête. Ces qualités peuvent se maintenir exceptionnellement chez eux pendant toute la vie, mais le plus souvent elles disparaissent sous l'influence de la force et du nombre trop rapproché des attaques.

Dans cette première conformation de tête, les passions typiques du sommet du cône sont plus développées, et ces malades sont moins sujets à la folie, à l'istérie, aux pollutions, à l'onanisme, à la masturbation, qui sont toujours une grave complication de l'épilepsie.

La conformation conique de la tête se présente souvent en sens inverse de cette première; c'est alors aux

régions occipitales et temporales postérieures que se trouve la base du cône ; le front est court, très-étroit, les fosses temporales sont déprimées, ainsi que la partie antérieure du frontal et des pariétaux. Alors l'enfant manque d'intelligence, il est impropre à l'étude, il est dans un état d'hébétude qui s'accroît en raison directe du développement de la partie postérieure des temporaux, des pariétaux et de l'occipital, qui forment alors la base du cône et indiquent l'origine et le développement des passions funestes qui en sont la conséquence, et pour peu que les attaques soient nombreuses et fréquentes chez ces malades, ils ne tardent pas à être frappés d'idiotisme plus ou moins complet et meurent souvent fort jeunes. S'ils vieillissent, ils deviennent maniaques ou sont frappés périodiquement, avant ou après leurs attaques, par des accès plus ou moins graves, plus ou moins durables, de folie simple, de folie furieuse, de folie en quelque sorte rabienne. Leur physionomie est dans ce cas encore toujours typique de cette conformation cérébrale, suivant les auteurs que nous venons de citer ; car, à ne pas en douter, les systèmes de Gall, de Spurzem, ne comportent en eux-mêmes aucune valeur, s'ils ne sont complémentés par les expressions physiognomoniques qui s'y rattachent, suivant Porta, Lecat, Lavater et autres.

Plus nous avançons dans nos définitions et descriptions, plus nous nous rapprochons de la première

question soulevée à l'Académie Impériale de médecine de Paris, séance du 16 janvier 1861, par M. le docteur *Trousseau*. (Compte-rendu de la *Gazette des Hôpitaux*, 34me année, n° 7, jeudi 17 janvier 1861.)

La congestion cérébrale apoplectiforme, considérée jusqu'ici comme une maladie commune, est au contraire une maladie rare : ce que l'on prend pour de la congestion est de l'épilepsie.

« Telle est, dit le journal, la proposition que M. « Trousseau est venu hardiment formuler à la tri- « bune. Ainsi jetée brusquement en pâture à la cu- « riosité attentive de l'Académie, cette proposition a « paru l'étonner d'abord, — et par Académie, nous « entendons l'assistance tout entière. Mais bientôt, en « développant sa pensée, le savant professeur a ap- « porté à sa formule des tempéraments qui nous ont « paru disposer les esprits à l'accueillir avec un peu « moins de défiance. Il ne s'agit que de s'entendre, « et nous espérons que, la discussion aidant, ce qui « aurait pu d'abord paraître un paradoxe étrange, « pourra bien ne devenir qu'une vérité vulgaire, sous « condition toutefois de bien définir les termes sur « lesquels devra porter le débat, et de ne pas sacri- « fier entièrement, comme une erreur absolue et « constante, l'idée qu'on s'était faite jusqu'ici de la « congestion cérébrale apoplectiforme à l'idée nou- « velle que M. Trousseau voudrait lui substituer.

« Mais n'empiétons pas sur la discussion qui va « s'engager ; car nous ne saurions donner le nom de « discussion à l'échange d'explications qui ont eu lieu « au sujet d'expressions figurées dont M. Trousseau « s'est servi pour exprimer certains phénomènes cé- « rébraux qui ont déjà leur nom dans la science, il « est vrai, mais que l'on a peut-être le tort de pren- « dre trop au sens propre. Disons cependant que dans « cette petite querelle de mots, qui n'a pas à nos « yeux une grande importance, M. *Bouillaud* a acces- « soirement glissé quelques bonnes propositions qui « n'auraient pas mal figuré comme fond de son dis- « cours et que nous acceptons volontiers comme un « bon à-compte sur la discussion qui doit se conti- « nuer mardi prochain. »

Nous avons suivi avec soin les débats académiques sur cette question d'une haute importance soulevée par M. le docteur Trousseau. A l'encontre des erreurs que commettent beaucoup de médecins qui ne sont pas spéciaux dans les études et les observations pratiques de l'épilepsie, nous avons admiré la défense de M. Bouillaud, en un mot nous avons apprécié les paroles de chacun de ceux qui sont entrés dans la lice. Nous avons apprécié toute l'opportunité des observations sur des faits cités par les uns et les autres pour venir à l'appui de leurs opinions. Aucun de ces faits n'a pu nous paraître extraordinaire, nous avons depuis

nombre d'années été en position d'en observer beaucoup d'analogues ou de parfaitement semblables.

Qu'il nous soit permis, après quarante années et plus de notre existence consacrées d'une manière toute spéciale à l'étude de l'épilepsie, d'exprimer en peu de mots notre opinion sur la première proposition soulevée par M. Trousseau.

Nous admettons avec tous les médecins l'existence des congestions apoplectiformes, mais nous déclarons qu'elles sont en général bien moins fréquentes que les épilepsies, et qu'elles n'en sont pas toujours les avant-coureurs. A cela nous ajoutons que beaucoup de médecins se trompent sur leur diagnostic respectif et confondent la congestion apoplectiforme avec le *Raptus epilepticus*, duquel la congestion diffère essentiellement, dont elle est rarement le prodrome, si ce n'est dans les cas où le point de départ de l'épilepsie possède en principe son siége primitif dans le cerveau. Dans ces cas même la congestion cérébrale est très-rarement apoplectiforme; en somme, qu'elle le soit ou qu'elle ne le soit pas, nous devons toujours, dans cette circonstance, la considérer comme l'*Ora epileptica* cérébrale, vu quelle précède rapidement le *saisissement* épileptique et l'attaque.

Lorsque l'*Ora epileptica* part de la poitrine, de l'estomac, des intestins, des extrémités supérieures ou inférieures, la congestion cérébrale apoplectiforme

n'existe jamais comme prodrome, elle est secondairement symptomatique des accidents de l'épilepsie.

Ces différences étant établies et admises, il est démontré d'abord, dans l'espèce, que la congestion cérébrale apoplectiforme est beaucoup plus rare qu'on pourrait le supposer *à priori*, surtout comme prodrome, plus fréquente comme symptôme secondaire, et que, dans l'un et l'autre cas, elle réclame un traitement différent.

Depuis le mois de janvier 1861, où cette question a été soulevée à l'Académie de médecine par M. Trousseau, nous avons eu le temps de l'étudier et des occasions fréquentes pour l'apprécier, et nous concluons, d'après nos observations, que la congestion cérébrale apoplectiforme ne se présente pas plus de deux, trois ou quatre fois au plus sur plusieurs centaines d'attaques, comme prodrome de l'épilepsie; beaucoup de médecins ne partagent sans doute pas cette opinion, par la raison toute simple que, dans leur for intérieur, ils considèrent presque toutes les épilepsies comme des congestions cérébrales apoplectiformes. Erreur toujours préjudiciable aux intérêts des malades atteints d'épilepsie, qu'elle soit héréditaire ou acquise.

Nous avons vu, par suite de ces appréciations extraordinaires de la congestion cérébrale apoplectiforme, saigner des enfants épileptiques par affections vermineuses, saigner des femmes, des hommes chez

lesquels se reproduisaient plusieurs fois dans le mois des attaques produites par les différentes espèces de ténias. Ces individus ont été subitement guéris de leurs congestions cérébrales répétées, par une simple dose de *Kousso*.

C'est surtout chez les sujets qui sont atteints d'épilepsie, soit héréditaire, soit acquise vers l'âge de 40, 50, 60, 70 ans et plus, que ces médecins voient plus que jamais la congestion cérébrale apoplectique, parce que ce sont les âges où les apoplexies deviennent de plus en plus fréquentes; ils devraient cependant ne pas ignorer que l'épilepsie héréditaire peut rester souvent longtemps latente, et qu'elle n'attend, pour se manifester, que les périodes de la vie les plus rapprochées de l'âge mûr et de la vieillesse, dont les plaisirs, les excès de toute espèce, les peines morales, les chagrins, la perte de la famille, des honneurs, de la fortune, à laquelle succède même, sous un luxe apparent, la misère la plus infime, sont, comme la frayeur, la peur et autres émotions, en un mot tous les orages de la vie, autant de causes efficientes de l'épilepsie héréditaire restée longtemps latente.

Ajoutons à tout cela les observations faites par M. Herpin, de Genève, consignées dans le n° 9, 22 janvier 1861, de la *Gazette des Hôpitaux*, à l'occasion de la proposition de M. Trousseau, où il dit :

Ils admettent *à priori* la congestion cérébrale apoplectiforme, sans qu'elle soit suivie de paralysie géné-

rale ou d'hémiplégie, et sans s'enquérir des symptômes qui l'ont précédée, d'abord le cri, que Dehaen appelle *Boatus, clamor, vel mugitus*, qui cependant est variable dans les diverses formes d'acuité de son diapason, suivant l'âge et la force des sujets atteints.

Ils ne s'inquiètent pas non plus des convulsions, des symptômes caractéristiques de l'épilepsie qui ont pu succéder à ce cri, personnifiant non la congestion cérébrale apoplectique, mais bien l'attaque d'épilepsie.

Si par hasard ils ont été suffisamment renseignés sur les épiphénomènes que nous venons d'indiquer, ils sont dans le doute, n'osant encore avouer à la famille que son malade est atteint de cette maladie repoussante, que l'on nomme épilepsie, et peut-être parce qu'ils n'ont pas appris à la guérir.

Ils saignent à chaque retour des attaques, le malade devient idiot ou fou, ou meurt exsangue.

La saignée peut bien être employée dans les congestions cérébrales apoplectiformes, mais dans l'épilepsie elle aggrave toujours les accidents, quand toutefois elle ne la rend pas ou incurable ou mortelle.

M. Trousseau a très-bien fait de formuler à l'Académie Impériale de médecine sa première proposition. Elle nous met, avec beaucoup d'autres, dans le cas d'établir des différences très-opportunes entre la congestion cérébrale apoplectiforme et les prodromes de

l'épilepsie, et soulève pour l'un et l'autre cas des observations dont chaque praticien plus ou moins éloigné des grands centres académiques pourra profiter, la congestion célébrale apoplectiforme n'étant que très-rarement prodrome de l'épilepsie, et quelquefois la conséquence finale de quelques attaques.

A la suite de cette première proposition, M. Trousseau en a fait surgir une autre qui, au point de vue de la médecine légale, n'est pas d'une moins haute importance. Il s'agirait d'indiquer les cas de culpabilité ou de non culpabilité des épileptiques commettant des crimes avant et pendant l'*Ora epileptica,* après cet *Ora* et après les attaques. Cette proposition, qui concerne essentiellement les médecins légistes, ne peut trouver ici ni sa place, ni sa réponse. Si nous étions appelé en justice et qu'elle nous fût posée, nous la débattrions, soit au point de vue des observations que nous avons indiquées en parlant de la tête de l'épileptique, soit au point de vue des opinions que nous avons émises au chapitre IX, pages 210, 211, 212 et autres ; 455, 456, 457, chapitre XXIX.

Nous ne pouvons terminer ce chapitre de l'épilepsie sur l'homme, sans nous expliquer sur son pronostic.

Le *pronostic* de l'épilepsie, comme nous l'avons déjà exprimé dans quelques-unes des pages précédentes, est toujours grave, en raison directe de son hérédité, de ses prodromes et des phénomènes plus

ou moins mortels qui peuvent la précéder ou la suivre, aussi bien qu'au retour des attaques qui peuvent se représenter quelquefois même après plusieurs années par le renouvellement des causes qui l'ont produite, ou par l'effet de nouvelles causes, surtout lorsqu'elle est héréditaire. Cependant nous pourrons, malgré tout, exposer ici une pensée consolante pour le médecin comme pour le malade: c'est que souvent les épilepsies les plus graves en apparence sont quelquefois guéries très-promptement, tandis que d'autres, entourées de symptômes moins effrayants, sont guéries beaucoup plus lentement et quelquefois plus difficilement. Cela tient-il à la manière plus ou moins perturbatrice dont est frappé le malade? Cela tient-il au défaut d'appréciation positive de ses causes de la part du médecin? à des erreurs dans le choix de la médication? Tout cela est possible. Ce qui ne nous empêche pas d'affirmer que l'épilepsie héréditaire, quelle que soit la conformation de la tête, est très-souvent aussi guérissable que l'épilepsie acquise.

CHAPITRE XXX.

Traitement de l'épilepsie et ses congénères chez l'homme.

Expliquons d'abord notre opinion sur les maladies congénères de l'épilepsie, qui sont :

1° La *chorée* ou danse de St-Gui;

2° La *catalepsie;*

3° La *léthargie et la cataphore;*

4° Le *somnambulisme naturel;*

5° Les différentes formes des *vertiges héréditaires* qui la précèdent et qui suivent non-seulement l'épilepsie, mais encore le tournis ;

6° Le *tournis simple*, non précurseur ni concomitant de l'épilepsie, maladie très-fréquente autrefois, surtout chez les israélites, que Raspail et d'autres auteurs attribuent à leur séjour dans des habitations humides et malsaines pendant les grandes persécu-

tions qu'ils ont eues à supporter, et prétendent aussi que cette maladie peut être le produit d'insectes morbipares logés dans le cerveau ou autres parties du corps. Nous sommes loin de repousser cette opinion, mais nous pouvons admettre aussi que le tournis, en dehors des hydatides ou autres causes accidentelles, peut se présenter héréditaire des maladies primitives élémentaires que nous avons citées pages 427, 428, 429, 430, 431, chapitre XXVIII de ce livre, maladies toutes désignées sous le nom de *diathèses*.

Nous avons été dans le cas d'observer ce tournis héréditaire chez quelques sujets, et principalement dans quelques familles israélites, ou cette maladie se présente à des époques irrégulières et d'autres fois aussi régulières que pourraient l'être des attaques d'épilepsie ou des accès de fièvre intermittente éloignés, accompagnés d'accès de fièvre tantôt en chaud, tantôt en froid, de crampes, de vomissements, de douleurs de tête, de palpitations, d'accès de méchanceté, de pleurs, d'abattement, etc. Nous appelons cette forme de tournis : tournis *larvé*. Nous pourrions peut-être même encore placer dans l'espèce tournis certains accès de migraine héréditaire d'une curabilité très-difficile.

7° Le *tétanos*. Nous n'entendons pas nous occuper ici du tétanos traumatique, mais bien du tétanos essentiellement nerveux qui peut se présenter pen-

dant les attaques d'épilepsic, et d'autres fois isolément, à type essentiellement nerveux et subit, sans aucune autre cause appréciable que celles constituées par la transmission des maladies primitives héréditaires que nous avons indiquées. On peut encore ranger dans cette catégorie les prosopalgies, les tics douloureux intermittents ou non de la face qui donnent lieu aussi à l'épilepsie héréditaire;

8° L'*aphémie.* Que nous n'avons observée que deux fois en notre vie, mais toujours à la suite d'accès d'épilepsie essentiellement héréditaire et guéris dans les deux cas en même temps que l'épilcpsie et par le même traitement anti-épileptique;

9° Les *manies diverses;*

10° Lcs *folies simples;*

11° Les *folies furieuses*, considérées comme prodrome ou conséquence de l'épilepsie;

Que ces trois maladies, héréditaires ou non, soient ou non appréciées comme prodrome, ou accident de l'épilepsie larvée, ou comme accidents consécutifs de l'épilepsie, par le fait de commotions ou de congestions cérébrales apoplectiformes plus ou moins complètes;

12° La *congestion cérébrale apoplectiforme* elle-même, et plus spécialement à la fin des attaques;

13° L'*hydrophobie.* Le malade craint l'eau ou autres boissons. Il ne faut pas la confondre avec la *rage*, parce qu'elle est essentiellement nerveuse et jamais

contagieuse. Dans peu, nous expliquerons nos opinions sur elle et sur la rage ;

14° Enfin, l'*istérie*, affection nerveuse, qui le plus souvent n'est qu'accidentelle et cause par sa persistance des attaques d'épilepsie, mais qui en dehors de ces circonstances peut être admise comme essentielle sous l'influence héréditaire de la psore caractérisée par la scrofule.

Ces douze maladies nerveuses, toutes congénères de l'épilepsie héréditaire et héréditaires elles-mêmes, n'en sont que des formes variées et variables.

Elles peuvent se succéder entre elles comme elles peuvent succéder à l'épilepsie, et se trouver alternativement et héréditairement de génération en génération, et en laissant quelquefois une ou deux générations chez lesquelles elles sont latentes en apparence ; après quoi elles peuvent reparaître alternativement, sous l'influence des mêmes causes, mais avec leurs caractères différentiels respectifs.

Toutes ces maladies, malgré leurs différences en apparence essentielles, se ressemblent par les causes primitives héréditaires de leur origine, et se ressemblent plus parfaitement encore par le traitement qui leur est applicable à quelques très-minimes différences près ; ce qui nous confirme dans l'opinion que nous avons déjà plusieurs fois émise, qu'elles sont toutes mères ou filles les unes des autres.

Quant à leur traitement, nous ne saurions trop répéter ce que nous avons déjà dit ailleurs, que dans le traitement de l'épilepsie et ses diverses maladies congénères, comme dans celui de toutes les autres espèces de maladies livrées au médecin spécifiste qui doit les traiter suivant la loi des semblables, autrement dit suivant la médecine spécifique naturelle. le médecin véritablement praticien doit placer en première ligne l'état et la recherche des causes et diriger avant tout contre elles les premières actions de son traitement. N'oublions jamais la maxime : *Ablata causa, tollitur effectus.*

C'est ainsi que dans les différentes espèces d'épilepsie, dans les diverses formes que peuvent adopter les maladies qui lui sont congénères, il n'y a pas de guérisons solides possibles si l'on n'en attaque pas sévèrement les causes. Tous les médicaments dits nervins ou anti-spasmodiques échouent.

Ils doivent cependant être employés dans une mesure alternante, c'est-à-dire que, lorsque l'on a primitivement attaqué les causes premières et héréditaires ou acquises, on place subsidiairement, alternativement, ces médicaments spécifiques des aberrations symptomatiques, physiques ou morales qui caractérisent les phénomènes de l'épilepsie et ceux constatés dans les affections qui comptent parmi ses congénères.

Tous les médicaments applicables dans ces différentes circonstances ont assez et suffisamment été expliqués par nous dans leur application à tous les âges, depuis l'éclampsie, la convulsion de l'enfant, jusqu'à l'épilepsie la plus caractérisée des âges avancés suivant leur pathogénésie rationnelle prise dans les trois règnes de la nature, pour que tout médecin intelligent qui voudra nous suivre, d'après les avis et conseils que nous venons d'exposer, puisse y trouver un choix complet d'après leurs symptômes pathogénétiques applicables tant aux causes premières qu'aux symptômes nerveux qui en sont la personnification spéciale.

Toutes ces choses bien expliquées, nous pouvons nous dispenser d'en faire une application particulière à tous les sujets et à toutes les formes de leurs maladies, suivant les âges et les tempéraments; nous passerions alors à l'état de professeur, ce qui nous paraît au-dessus de nos forces. Nous préférons laisser à l'intelligence de chacun de nos lecteurs le choix du ou des médicaments suivant l'application des règles que nous venons de tracer.

Il nous serait facile de consigner ici un grand nombre d'observations caractéristiques de nos insuccès comme de nos succès, ce serait convenable peut-être, mais comme notre clientèle est toute civile, nous manquons du droit de désigner aucun malade

sous son nom, les initiales et les chiffres que nous pourrions accumuler à l'infini ne seraient, quant à ces explications, que des preuves que l'on pourrait toujours révoquer en doute; nous préférons nous abstenir et attendre que l'on nous juge par l'appréciation pratique des médications que nous avons proposées.

Nous devons cependant consigner encore et sous forme de questionnaire, quelques réflexions importantes sur le traitement de l'épilepsie et les diverses maladies qui lui sont congénères.

Evacuations sanguines. Faut-il en user chez les enfants éclamptiques, ou épileptiques héréditaires ou non, avant, pendant ou après les accidents?

Jamais avant l'attaque, eucore moins pendant, l'emploi de l'*aconit* devant toujours être suffisant pour équilibrer la circulation, même à la neuvième dilution.

On peut, après l'attaque, si l'on croit devoir redouter la congestion cérébrale apoplectiforme, appliquer quelques sangsues en petit nombre derrière les oreilles, mais ne jamais se servir de la lancette sur les enfants.

Doit-on saigner les adultes et les vieillards, avant les attaques, pour les prévenir? Si l'*Ora epileptica* se présente assez à temps pour que l'on puisse y recourir.

L'aconit encore doit obtenir la préférence sur la

saignée en l'administrant suivant la force, l'âge et le tempérament du malade, même à des dilutions inférieures à la neuvième, suivant l'importance des besoins. Nous avons toujours observé que l'usage plus ou moins répété de la saignée dans la première période des accidents des différentes maladies congénères qui nous occupent et de l'épilepsie spécialement, loin de supprimer ou d'interrompre les accès, les rend plus fréquents et plus difficiles à guérir. Il en est de même lorsqu'on saigne ces malades pendant les attaques. On ne doit alors user de la saignée qu'autant que l'on peut prévoir une suffocation imminente par l'apoplexie pulmonaire ou la congestion cérébrale apoplectiforme. Mais il ne faut pas trop se hâter, parce que si cette saignée a été inopportune, les attaques se renouvelleront plus fortes et plus fréquentes.

La saignée est encore applicable après les attaques, lorsqu'on peut reconnaître la congestion cérébrale apoplectiforme; dans tous les cas, elle doit être peu copieuse, peu affaiblissante, parce que, même après une très-petite saignée suffisante pour obtenir le vide des vaisseaux, on a pour procurer la réaction la ressource très-puissante de l'emploi de l'aconit et de l'arnica, et quelquefois de la belladone alternée d'heure en heure, à la dose d'une goutte de la cinquième ou sixième dilution dans une cuillerée d'eau distillée,

et lorsque le cas est pressant, les administrer de demi-heure en demi-heure, ce qui donne lieu à des résultats prompts et heureux, parce que le malade n'a pas été trop affaibli par une trop forte évacuation sanguine.

Ce que nous venons de dire relativement à la saignée nous conduit naturellement à parler des *Ora epileptica* dont on peut quelquefois arrêter la marche et prévenir l'attaque dont ils sont précurseurs.

Nous reviendrons ensuite, en peu de mots, à notre questionnaire commencé plus haut.

Lorsque l'*Ora epileptica* part directement et primitivement de la tête, nous évitons encore la saignée, nous administrons à l'intérieur soit l'aconit, soit la belladone, soit la mandragore, surtout cette dernière, lorsque nous avons à craindre l'action directe de la belladone sur les organes de la vue.

Nous faisons quelquefois sur le cuir chevelu des frictions avec quatre gouttes de teinture mère d'aconit, ou avec la teinture d'arnica étendue dans trente grammes d'eau; nous nous sommes quelquefois très-bien trouvé de cette médication.

Nous faisons encore ces frictions sur le cuir chevelu avec un ou deux grammes de sulfure de potasse pas trop cuit, c'est-à-dire savonuleux, fondu dans 30 grammes d'huile d'olives; cela réussit encore quelquefois lorsqu'on redoute la présence d'œstres ou d'hydatides.

Lorsque l'*Ora epileptica* part de la poitrine, on administre l'aconit alterné avec la bryone de la sixième à la neuvième dilution, deux gouttes de chaque dans une cuillerée d'eau toutes les demi-heures.

On peut encore, dans cette circonstance, en cas d'insuccès des médicaments sus-indiqués, employer sur la poitrine les frictions éthérées et l'olfaction de l'éther.

Lorsque l'*Ora epileptica* part du ventre, on peut employer quelquefois les mêmes moyens que ci-dessus, en ajoutant sur le ventre un emplâtre d'ail pilé avec de la térébenthine un peu chauffée et placé, soit au creux de l'estomac, soit sur l'ombilic.

Si l'*Ora* part des membres, et surtout lorsqu'il paraît fixé dans quelques ganglions, soit nerveux, soit lymphatiques, on a proposé la compression autour du membre comme le meilleur moyen pour le supprimer ou l'arrêter dans sa marche ascendante vers la tête ; ce moyen ne réussit certainement pas toujours. Il en est d'autres que nous avons employés pour le remplacer, quelquefois avec succès, d'autres fois sans succès :

1° Nous avons d'abord essayé des frictions d'une étendue de quatre à cinq centimètres carrés sur le point fixe de l'*Ora epileptica* avec la pommade fortement stibiée, de manière à développer promptement l'éruption qu'elle occasionne ordinairement. Nous n'avons pas toujous trouvé ce moyen assez prompt.

2° Nous avons placé sur la peau, et dans la direction appréciable de l'*Ora epileptica*, un emplâtre de diapalme ou de diachylon, de l'étendue de quatre à cinq centimètres carrés, pour avoir sur la peau une large et forte agglutination. Ces sparadraps ayant, avant leur application, été fenétrés d'un trou d'un demi-centimètre, nous avons mis sur la peau que cette ouverture laissait à nu, un bourdonnet de charpie ou de coton imbibé d'une suffisante quantité d'*alcali caustique*, de manière à soulever promptement l'épiderme et à y produire une vésicule, ce qui a lieu assez promptement. La vésicule aussitôt parue et déchirée, nous avons placé au centre de la petite plaie artificielle, quelquefois *un milligramme* au plus d'*aconitine*, d'*atropine*, d'*acétate* ou d'*hydrochlorate de morphine*, les deux premières substances suivant leurs rapports pathogénétiques avec les formes de l'*Ora epileptica;* les autres, suivant leurs rapports anti-spasmodiques avec cet *Ora*, car la morphine, pas plus que l'opium, n'est pas anti-épileptique positif, mais seulement anti-spasmodique. L'opium à doses minimes, pour nous servir de l'expression commune, est calmant; à doses un peu élevées et répétées, c'est la mort.

Nous avons aussi essayé d'un autre moyen qui consiste à placer dans un tube cylindrique en verre de deux centimètres de largeur et de dix centimètres de

longueur, muni à chacune de ses extrémités d'un *Stuffen Box*, et traversé par une tige de fer possédant à l'un de ses bouts un anneau attaché à la chaîne d'une machine électrique ou d'une pile galvanique, et à l'autre une pointe de deux centimètres de longueur. Nous avons alternativement rempli ce tube avec de l'aconit, soit en poudre, soit en teinture primitive, ou de belladone ou d'opium dans les mêmes conditions ; nous avons appliqué la pointe de cet instrument ainsi garni sur le siége plus ou moins direct de l'*Ora epileptica*, dans l'espoir que leurs arômes entraînés par le fluide électrique en arrêteraient ou modéreraient la marche ascensionnelle vers le cerveau. Nous n'avons obtenu que très-peu d'effets de l'aconit et de la belladone; et de l'opium, rien. Ce n'est pas étonnant : l'opium est plus résineux, par conséquent moins conducteur de l'électricité qui, du reste, appliquée seule contre les *Ora epileptica*, a toujours été nulle. On a construit contre les *Ora epileptica* et l'épilepsie elle-même, qu'elle fût originelle ou accidentelle, divers appareils électriques ; nous n'avons jamais vu produire par ces appareils, quelle que fût leur élégance et leur exacte précision, des effets positivement curatifs de l'épilepsie.

Tous ces essais contre les *Ora epileptica* nous ont quelquefois réussi, mais leur insuccès, si insuccès il y a, nous devons l'attribuer à la difficulté d'en faire

l'emploi dans la médication civile où il est toujours difficile que le médecin soit rendu assez à temps pour en faire l'application.

Une autre cause, aussi puissante, de cet insuccès est souvent l'intervalle trop court qui existe entre l'apparition de l'*Ora epileptica* et l'invasion de l'attaque qui ne permet souvent qu'une application très-imparfaite des moyens que nous venons de proposer.

Un retour à notre questionnaire, commencé p. 473.

Purgatifs. On doit purger les épileptiques :

1° Lorsque l'on a à supposer ou à craindre que l'épilepsie soit causée par la présence de vers ou d'infusoires, dont la séméïotique n'est pas suffisamment éclairée, on purge alors dans l'estomac, avec l'ipéca ou l'émétique, dans le duodeum avec le calomelas, dans le colon avec le rhéum, la manne, et à mesure qu'on s'approche du rectum, avec les sulfates de magnésie ou de soude et des lavements avec une solution de sel marin ou la teinture de spigèle, l'une et l'autre à la dose de dix gouttes dans soixante grammes d'eau froide, pour atteindre les ascarides.

2° On peut purger encore quelquefois les sujets bilieux chez qui l'on a à redouter les douves hépatiques, et rarement les sujets nerveux, à moins que cette purgation ne soit essentiellement indiquée comme perturbatrice de l'anorexie ou des appétences boulimiques extraordinaires de quelques malades.

Hors de ces cas, nous n'apprécions pas l'utilité des purgatifs.

Nous devons terminer ce chapitre par le régime applicable aux épileptiques et autres malades congénères de l'épilepsie.

Ce régime est excessivement variable suivant les divers sujets malades; celui que nous leur appliquons l'est aussi.

Hygiène. Ils doivent occuper des appartements aérés, dans lesquels il doit régner, pendant l'hiver comme pendant l'été, une température uniforme, assez basse pour éviter tout genre de surexcitation cérébrale; leurs vêtements du jour comme leur couverture pendant la nuit doivent être en rapport avec cette prescription. Cependant, ceux qui ont pour *Ora* le refroidissement extraordinaire des extrémités et souvent de tout le corps en été comme pendant l'hiver, doivent être par tous les moyens possibles promptement réchauffés. Ces malades, ainsi que ceux qui sont atteints de goutte ou de rhumatisme, doivent porter habituellement la flanelle et les bas en laine.

Promenade. Nous recommandons l'usage habituel de la promenade du matin et quelquefois du soir pendant toutes les journées où la température peut le permettre, en évitant les jours et heures où les attaques peuvent avoir lieu. Nous demandons que cette pro-

menade du matin ait lieu de bonne heure; que le malade, avant de partir, boive un verre d'eau fraîche. Bien que nous ne pensions pas que l'on puisse considérer l'ingestion de ce verre d'eau comme faisant partie d'un traitement hydropathique, les essais que nous avons vu faire de cette méthode ayant presque toujours, dans toutes leurs applications, échoué, aussi bien que l'électricité et le magnétisme qui ne nous ont jamais présenté aucune action positive contre l'épilepsie; mais l'usage de ce verre d'eau matutinal nettoie la bouche, l'œsophage et l'estomac de certaines matières saburrales, les entraîne vers les intestins et vers les selles, et débarrasse par ce seul fait les malades d'ovules ou d'infusoires morbipares.

L'épileptique peut aussi se promener, le matin et le soir, aussi près que possible de la maison qu'il habite, et dans le jour à l'ombre, pour éviter les insolations ou coups de soleil, capables d'augmenter le nombre de ses crises ou de développer chez lui des cérébrites plus ou moins passagères, plus ou moins graves.

Bains. L'usage des bains n'étant que très-secondaire dans le traitement de l'épilepsie, excepté ceux composés avec des décoctions de gui, ce que nous avons déjà dit en parlant de cette plante, nous n'avons à traiter ici que la question du bain de propreté. On le permet, aux femmes, une fois par mois, deux ou trois jours après l'accomplissement des fonctions mens-

truelles ; aux hommes, aussi une fois par mois, par propreté, mais en ayant soin, pour les uns et pour les autres, de choisir, s'il est possible, le temps moyen le plus éloigné qui peut exister entre les attaques, et en prenant pendant l'immersion du malade les précautions suivantes :

La température de l'eau de ce bain de propreté ne pouvant être fixée d'une manière générale, doit être en rapport avec l'âge, le tempérament et le sexe de ces malades, c'est-à-dire à leur constitution d'une manière relative. Ce bain ne doit être ni trop chaud, ni trop froid, parce que dans l'un et l'autre cas il les dispose aux congestions cérébrales.

Pendant ce bain, dont la durée ne doit pas dépasser vingt minutes, l'épileptique doit toujours être gardé à vue par deux personnes, toujours prêtes à l'enlever et à le transporter sur un lit placé à proximité de la baignoire, pour le cas où surviendrait une attaque imprévue ; afin de l'enlever hors du bain, on a soin de placer sur le bas de la région lombaire une longue serviette, qui dépasse les bords de la baignoire, et une autre sur la région dorsale, qui passe entre les deux aisselles, assez longue pour que l'on puisse la saisir promptement.

Les bains de mer et de rivière doivent être interdits aux épileptiques, si bien qu'ils puissent être accompagnés et surveillés.

Régime alimentaire. D'après nos observations et les opinions que nous avons déjà émises, page 434, le régime alimentaire des épileptiques et des autres malades atteints des maladies congénères de l'épilepsie, doit toujours être perturbateur, c'est-à-dire toujours inverse de celui des habitudes alimentaires contractées par le malade. S'il vit habituellement de viandes, faites-le passer peu à peu au régime végétal, et *vice-versà;* s'il mange habituellement beaucoup de poisson, de coquillages, mettez-le au régime de la viande, toutefois abstraction faite de la chair de porc qui doit être interdite, qu'elle soit salée ou fraîche et sous quelques formes qu'elle soit présentée, parce qu'elle est toujours d'une digestion difficile pour les malades et qu'elle prédispose à la scrofule ou l'entretient quand elle est saine, encore plus, lorsque le cochon est, comme on le dit vulgairement, *ladre*. Les salades et autres crudités sont aussi interdites; les fruits doux et parvenus à leur parfait état de maturité sont permis, pourvu qu'on en fasse un usage modéré au repas permis.

En général, l'épileptique, après ses attaques, mange peu, mais avant ses accès et dans leurs intervalles, il mange souvent beaucoup; ses repas doivent être espacés de manière à ce qu'il ne souffre pas de la faim; un déjeûner le matin, un bon repas au milieu du jour, le repas du soir vers six à sept heu-

res, beaucoup plus léger. Chez ceux doués d'un fort appétit et chez les enfants, un goûter, autre léger repas entre le dîner et le souper. Ceux qui ont des goûts dépravés doivent être surveillés avec soin, et corrigés plus ou moins sévèrement s'ils n'apprennent pas à résister à leurs malheureux entraînements.

Régime des boissons. L'usage du café et de toutes les boissons alcooliques doit être complétement interdit, ou supprimé peu à peu chez les personnes qui ont une habitude trop ancienne et beaucoup trop forte. Le vin ou la bière en petite quantité et étendus d'eau, l'eau sucrée, quelquefois les laits de jument, de brebis, de chèvre et d'ânesse, pourvu que ces animaux soient sains, et cela suivant les pays et les habitudes des lieux où résident ces malades.

Toutes les boissons ou drogues médicamenteuses doivent leur être strictement interdites, bien entendu excepté celles indiquées par le médecin chargé du traitement.

Ajoutons à tout cela que ces malades doivent se priver de tabac peu à peu complétement, sous quelle forme qu'ils aient l'habitude de le consommer. Ceux qui pourront se soumettre tout de suite et sans inconvénient maladif à cette privation, hâteront leur guérison.

Dans les familles où il y a des épileptiques, le lit doit être construit de manière à éviter les chutes pendant

les attaques nocturnes, et pour plus de sûreté muni d'un filet en corde solide et agrafé tout autour. On doit toujours avoir plusieurs coussins à placer sous leur tête au moment de la chute, de manière à l'élever au-dessus du tronc, pour éviter les coups et la congestion cérébrale secondaire. Si l'attaque surprend le malade pendant le repas, on doit se hâter de tirer de sa bouche, s'il y est encore, le bol alimentaire qui produit dans ce cas l'asphyxie, ce que nous avons été dans le cas d'observer.

Quelques personnes ont l'habitude d'introduire dans la bouche de leur malade un linge pour empêcher qu'ils se mordent la langue ; cette opération ne doit être faite que sur un seul côté de la bouche pour que l'épileptique, dont la respiration est toujours difficile pendant l'attaque, ne l'ait pas interceptée.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

QUATRIÈME PARTIE.

CHAPITRE XXXI.

L'épilepsie chez les animaux, ses causes et son traitement.

Beaucoup de savants professeurs aux écoles vétérinaires ont pendant longtemps mis en doute l'existence de l'épilepsie chez les animaux, et plusieurs paraissaient encore douter de son hérédité.

Quant à son existence, elle n'est plus mise en doute. Elle est admise chez le cheval, chez les races bovine, porcine et canine, etc. Chez cette dernière, où elle paraît être plus fréquente que chez les autres, elle a reçu *à priori* le nom de maladie des chiens ; elle est aussi observée chez les moutons, les chèvres, chez lesquels elle est, plus souvent que chez celles susnommées, précédée par des accès de tournis, après

lesquels elle se manifeste toujours quand ces derniers ne sont pas mortels. Si les besoins de l'homme, ses intérêts agricoles et même alimentaires n'eussent pas fixé d'une manière toute spéciale l'attention des médecins vétérinaires sur les races essentiellement domestiques, leur science et leurs observations sur ce sujet se fussent portées sur bien d'autres espèces.

Chez les oiseaux, la maladie appelée mal *subtil* ou *subit*, n'est autre que l'épilepsie dont sont souvent frappés les oiseaux en pleine liberté, qui tombent, se débattent: on les croit morts, mais ils se relèvent promptement et échappent ainsi à la main avide qui a voulu les ravir à la liberté. C'est surtout lorsqu'ils sont privés de cette liberté qu'ils sont plus sujets à cette maladie : le *passereau* apprivoisé, le *perroquet* en esclavage, le *rossignol* en cage, privés ainsi de leur nourriture normale, variable suivant chaque saison, en sont une preuve convaincante.

Beaucoup de petits quadrupèdes, les *rats*, les *mulots*, les *musaraignes*, les *taupes*, sont sujets à l'épilepsie, ainsi que les *salamandres* et les *crapauds*. Quelques araignées, telles que l'*aranea diadema*, la *tarentule*, sont épileptiques ; quant à cette dernière, nous n'avons pu l'observer nous-même, mais quant à la première, il nous est donné de ne pouvoir en douter.

Les *caméléons* d'Afrique sont, suivant nos ob-

servations, des animaux qui nous présentent le prototype de l'éclampsie chez l'espèce humaine, éclampsies qui se succèdent chez cet animal toutes les heures ou toutes les deux heures, soit le jour, soit la nuit, pendant lesquelles il change de couleur sans convulsions, si ce n'est un léger abaissement et une légère torsion de la tête tantôt à droite, tantôt à gauche. Ces éclampsies ne sont chez lui, comme chez l'homme, que des attaques d'épilepsie avortées, auxquelles il succombe promptement aussitôt qu'elles deviennent des attaques complètes, c'est-à-dire avec convulsion. Chez le caméléon, l'épilepsie, comme l'éclampsie, est héréditaire, comme elle peut l'être chez toutes les espèces atteintes de cette maladie.

On a pendant longtemps attribué le changement de volume de la poitrine du caméléon, changement qui a lieu avant, mais plus souvent après cet état maladif ressemblant à l'éclampsie, à la conformation de ses poumons et de sa poitrine, phénomène que l'on peut cependant attribuer avant la crise à l'état de contractions convulsives des muscles de la poitrine, ce qui diminue alors son volume, ce qui cause à l'animal beaucoup de gêne dans l'acte de la respiration; après la crise, cet état convulsif cessant, il respire plus à son aise, ses poumons se dilatent et se gonflent en raison directe de leur conformation et de

celle de leur thorax. Quant au changement de couleur, couleur toute maladive en apparence pendant toute la durée de la crise, on l'a attribué fabuleusement aux propriétés que posséderait cet animal d'absorber les venins des maladies et autres qui pourraient se manifester autour de lui. Ce que nous n'admettons pas, parce que les preuves nous manquent.

Nous avons gardé en cage pendant plus d'une année deux de ces animaux; le hasard, plus encore quelques idées préconçues relatives aux rapports qui nous paraissaient devoir exister entre l'état maladif intermittent du caméléon avec les éclampsies des épileptiques, nous les ont fait observer avec la plus grande attention; nous les avons vu périr à peu de distance l'un de l'autre dans les convulsions épileptiformes les plus complètes.

Ces deux exemples isolés ne sont certainement pas assez concluants pour confirmer notre opinion. Cependant, la question qu'ils viennent soulever en principe est assez importante pour qu'elle puisse intéresser quelques médecins naturalistes, spécialement quelques médecins vétérinaires aussi désireux que nous de caractériser chez ces animaux soit l'état éclamptique, soit l'état épileptique aussi bien que l'hérédité successive de ces deux affections dans l'espèce, ce qui fait que nous espérons que de nouvelles expériences seront faites afin d'arriver à une constatation

plus complète des faits que nous venons de faire connaître.

D'après la loi primitive des *signatures*, d'après la loi des semblables, nous aurions dû donner au *caméléon* une place importante parmi les anti-éclamptiques, les anti-épileptiques, tirés du règne animal ; mais à ce moment, nos expérimentations *de usu in sano corpore*, comme celles *de usu in morbis*, c'est-à-dire sur l'homme sain comme sur l'homme malade, n'étant pas encore terminées, nous avons dû nous abstenir.

L'hérédité de l'épilepsie chez les animaux a été longtemps contestée et pourrait l'être encore si l'on se refusait à établir un parallèle exact entre les causes physiques héréditaires ou acquises, les phénomènes qui caractérisent les diverses formes de l'épilepsie chez l'homme dans leur véritable rapport avec les causes héréditaires ou acquises et toutes les formes épileptiques chez les animaux. Ce que nous allons tâcher de démontrer, en ne parlant que des animaux domestiques. Si nous voulions appliquer notre proposition à beaucoup d'autres, nous serions entraîné beaucoup trop loin.

N'oublions pas que l'analogie doit toujours être un point d'appui invariable, un guide toujours sûr dans toutes les recherches, observations et comparaisons à faire dans les études de l'histoire naturelle applica-

bles à la santé et à la maladie de tous les êtres animés, et cela au point de vue de la loi des semblables et de la médecine spécifique naturelle.

Prenant cette analogie pour point de départ, nous trouvons l'épilepsie chez tous les animaux domestiques sous la pression des causes primitives élémentaires originelles que nous avons énumérées au chapitre XXVIII, page 427 et suivantes, *des causes primitives de l'épilepsie chez l'homme.*

Ces causes sont au nombre de dix-sept. On les nomme *diathèses,* toutes observables d'une manière très-appréciable chez les animaux domestiques, et sont chez eux autant de causes de l'épilepsie héréditaire, principalement celle qui prend marque au n° 17, la *scrofule,* dont la race porcine nous présente le plus complet spécimen.

Les médecins vétérinaires qui ne croient pas à l'hérédité de l'épilepsie, nous disent qu'il est des sujets épileptiques dont les fruits ne le sont pas. A cela nous répondons :

1° Que nous avons pu constater cette hérédité privée de toutes causes accidentelles dans plusieurs espèces, surtout dans les races chevaline et canine ;

2° Que sous l'influence de ces diverses diathèses, l'épilepsie peut être remplacée dans quelques générations par la phthisie, l'immobilité ou catalepsie, les tics, les tournis, la danse de St-Gui, la cataphore, la léthargie,

l'istérie, le mal subtil ou subit des oiseaux, en un mot toutes les maladies que nous avons appelée congénères de l'épilepsie, qui peuvent reparaître héréditairement épilepsie en s'alternant les unes avec les autres dans d'autres générations, absolument comme dans l'espèce humaine. C'est l'épilepsie psorique héréditaire des animaux qui admet dans son traitement d'abord les anti-psoriques relatifs à ses causes, ensuite les anti-épileptiques relatifs ou positifs aux symptômes variables des diverses formes de l'épilepsie.

Si des causes héréditaires ou primitives de l'épilepsie chez les animaux, nous passons aux causes physiques accidentelles ou secondaires, nous les trouvons toutes chez les animaux pareilles à celles de l'homme, depuis la gale acquise ou héréditaire, les coups, les chutes, les parasites cérébraux, les *œstres* cérébraux dont nous avons cité, page 244, une observation très-remarquable : les *hydatides*, les parasites pulmonaires, les *ascarides*, les parasites abdominaux, les *œstres*, les *ténias*, les *strongles*, les *douves*, les *lombrics*, les *vibrions*, les *trichomonades* vaginales, les *haxathyridies*, etc., espèces différentes que l'on doit chercher à détruire par les parasiticides que nous avons indiqués en grand nombre dans le chapitre qui les concerne, alternés avec les anti-épileptiques relatifs ou positifs appelés par les formes va-

riables de l'épilepsie, en en proportionnant toujours les doses à la taille, la force et l'âge des sujets. La race bovine est celle qui, vu la conformation de ses estomacs et la masse alimentaire qu'ils contiennent, est parmi toutes celle qui réclame en toute circonstance des doses plus élevées.

Il n'est pas possible d'admettre chez les animaux, parmi les causes accidentelles de l'épilepsie, les causes morales; cependant nous osons dire qu'il serait peut-être possible, en observant beaucoup, de reconnaître que l'épilepsie est plus fréquente chez eux en raison directe de leur intelligence, surtout chez les chevaux et les chiens, abstraction faite de toutes les causes parasitiques, ces animaux étant doués relativement d'une puissante mémoire. Nous citons à l'appui de ce que nous avançons le fait suivant, qui doit être au moins pris en certaine considération, relativement à l'effet de la peur ou de la frayeur sur un animal.

Nous avons vu un cheval attelé à gauche dans une paire, qui fut piqué aux environs de la queue par une grosse mouche; il fit une forte ruade qui plaça son arrière-train enfourché sur le timon; ce cheval continua de ruer, se débattit fortement, effraya son camarade de droite qui s'emporta, partit au galop, l'entraîna jusqu'à le faire tomber, et le traîna encore quelque temps jusqu'à ce qu'il fut arrêté par un passant; on détela les deux chevaux, le cocher les ramena en main, et

le propriétaire fit conduire à bras à son domicile la voiture dont le timon avait été brisé. Ce cheval de gauche ainsi culbuté avait la surface interne des cuisses et des jambes très-écorchées ainsi que la peau du flanc sur lequel il avait été renversé. Avec des soins opportuns, il fut bientôt guéri de ses blessures, mais il fut impossible de le réatteler. Aussitôt qu'on lui plaçait les harnais, il était pris d'un tremblement violent et subit; et dès qu'on l'approchait de la voiture, il se renversait à terre, était pris d'un accès d'immobilité cataleptique, sans perte apparente de connaissance, mais il était d'une insensibilité telle, qu'avec les coups les plus violents, administrés sans ménagements, il ne faisait aucun mouvement et ne donnait aucun signe de douleur. Cet accès durait de trente à quarante minutes, après lesquelles il se relevait seul et marchait tout vertigineux et chancelant jusqu'à son écurie, où il mangeait peu après comme s'il n'eût point éprouvé cet accident, qui se renouvela toujours chaque fois qu'on voulut essayer de l'atteler. Il fut vendu comme cheval de selle. On peut penser, d'après cet exposé, que le cheval, effrayé par la pose de ses harnais et la vue d'une voiture, avait conservé la mémoire de l'accident qu'il avait éprouvé, souvenir qui renouvelait sa frayeur et le jetait dans cette immobilité cataleptique.

La physiologie vétérinaire voudra-t-elle tenir

compte de ce fait peut-être exceptionnel dans ses études sur les animaux, nous le désirons.

Si pour compléter notre tableau analogique de l'épilepsie chez les animaux comparativement à cette maladie observée chez l'homme, nous prenons pour type les symptômes observés chez le cheval, nous notons les phénomènes suivants :

L'*épilepsie* se déclare ordinairement par un accès aussi subit qu'imprévu ; elle a peu ou point de prodromes, l'animal ne pouvant fournir de renseignements sur ses *Ora epileptica.* Il n'est qu'un seul prodrome qu'il faut encore observer très-attentivement ; c'est la tête pesante, basse et lourde, les yeux tristes, quelquefois égarés, le poil piqué, la toux, la respiration et l'expiration laborieuses et chaudes, le pouls accéléré, et souvent quelques claudications passagères qui pourraient bien être des symptômes d'*Ora epileptica* qu'il serait possible de caractériser, surtout en les observant avec soin avant chaque répétition des attaques.

Avant chaque attaque, le cheval est surpris par un tremblement ou vertige étourdissant subit ; il tombe en poussant un mugissement. Survient alors une agitation convulsive générale avec absence complète de toutes sensations physiques et morales, si ces dernières pouvaient exister chez lui. Quelques-uns restent debout, c'est rare ; mais alors cette attaque ne doit

être admise que comme éclampsie, attaque incomplète ou avortée.

L'animal une fois à terre, où il est tombé tantôt à droite, tantôt à gauche, sa tête est attirée involontairement de l'un ou de l'autre de ces côtés, les paupières sont contractées, les pupilles sont dilatées et insensibles à la lumière, les yeux se convulsent, roulent dans leur orbite avec un aspect effrayant, le bout du nez et les lèvres sont tendus, la bouche se tord, la mâchoire inférieure se convulse, tantôt à droite, tantôt à gauche, selon la traction faite sur la tête par les muscles cervicaux, la langue se gonfle, une écume abondante se présente à l'orifice de la bouche, la crinière se hérisse, les poils aussi, surtout sur le trajet de la colonne vertébrale. Les muscles d'un côté du col se contractent du côté où l'animal est tombé, de manière à produire sur le larynx et sur la région cervicale une espèce de strangulation. Les muscles du corps des membres se contractent, se détendent alternativement dans tous les sens, se convulsent, la tête est entraînée vers la terre, contre laquelle elle frappe lourdement sous l'influence convulsive de ces muscles. Les parois du thorax se soulèvent et s'abaissent avec rapidité, le pouls s'élève et devient fréquent. Les contractions musculaires semblent tétaniques, il y a dans tout l'animal insensibilité complète, des sueurs abondantes et parfois des déjections involontaires ; il

est à regretter que l'on ait négligé d'observer chez les chevaux non castrés s'il n'y a pas eu quelquefois émission de sperme. Les accidents de l'épilepsie chez les animaux comme chez l'homme, sont heureusement d'une très-courte durée, qui varie de cinq, dix, quinze à vingt minutes au plus, durée qui est d'autant plus longue que les attaques deviennent plus fréquentes et plus rapprochées.

Tous ces accidents cessent peu à peu, le cheval se relève, se secoue, marche vertigineusement comme dans l'ivresse, relève ensuite peu à peu la tête, urine quelquefois et se prend ensuite à boire et à manger.

Tels sont les symptômes caractéristiques de l'épilepsie chez le cheval qui nous a servi de type dans leur énumération descriptive. Ces symptômes sont variables chez les autres espèces domestiques : le chien hurle dans les prodromes de l'attaque, et jusqu'à ce qu'il soit tombé, il recule sur lui-même, surtout lorsque chez lui l'épilepsie a été précédée par la danse de St-Gui, *aussi maladie des chiens*. On remarque chez lui après l'accès, comme chez beaucoup de sujets de l'espèce humaine, le besoin, l'envie de fuir.

Les ruminants, suivant la conformation de leurs organes digestifs, n'ont jamais à la bouche la bave écumeuse de l'épilepsie caractérisée, elle est toujours mélangée avec les produits de la rumination. Les contractions musculaires convulsives des muscles abdo-

minaux sont beaucoup plus fortes, plus douloureuses chez eux que chez les autres animaux ; aussi sont-ils plus sujets pendant la crise aux émissions d'urine et des matières fécales. Du reste, chez eux, tous les autres symptômes sont comparativement semblables à ceux que nous venons d'indiquer pour la race chevaline.

Chez l'espèce porcine, la chute épileptique se fait toujours sans aucun prodrome, c'est le coup de foudre sans éclairs. Ce n'est pas étonnant, la *scrofule* est toujours chez elle cause prédominante de l'épilepsie. Toujours est-il que, malgré cette cause prédominante, les accès sont, chez les pourceaux, analogues dans tous leurs symptômes à ceux de tous les autres animaux.

Chez les espèces ovines et caprines, l'épilepsie est plus rare que chez les précédentes; c'est le tournis qui les affecte plus spécialement, et quand après le tournis, l'épilepsie survient chez elles, elle est toujours mortelle.

Le *pronostic* de l'épilepsie chez les animaux n'est pas aussi grave que chez l'homme, vu qu'ils sont loin de comprendre leur mal et toujours à peu près privés à son endroit de toute influence morale, non-seulement comme causes, mais encore comme effets perturbateurs, provoquant de nouveaux accès, souvent plus terribles que les premiers, qui ont fait constater l'invasion de la maladie.

Le *traitement* de l'épilepsie chez les animaux est

comparativement à peu près le même que celui recommandé pour l'homme épileptique, moins les changements dans l'alimentation, qu'il est difficile de déterminer pour les animaux, mais sur lesquels il est très-important de provoquer l'attention des *hippiatres*.

Il n'est pas douteux, du moins l'analogie nous l'enseigne, que les animaux comme l'homme puisent dans la terre, dans les plantes qui les alimentent, des arômes élémentaires alimentaires plus ou moins morbipares, de même que toutes les plantes trouvent dans la terre les éléments de leurs couleurs, de leurs odeurs et de leurs propriétés intoxiquantes ou alimentaires.

Afin de pouvoir sagement modifier le régime alimentaire des bêtes épileptiques par hérédité, de même que celui de leurs prédécesseurs mâles ou femelles, il serait de toute importance que les médecins vétérinaires apprissent à connaître par des études approfondies et par l'expérimentation isolée sur les différentes espèces domestiques saines, quelles sont les plantes qui constituent à l'état frais les prairies et à l'état sec les foins, capables de produire l'épilepsie, soit comme causes originelles primitives ou héréditaires, soit comme causes accidentelles. Il doit y en avoir beaucoup ; ce travail très-long et très-difficile serait un bien grand service rendu aux espèces animales domestiques ; mais par contre-coup, et suivant les rapports

analogiques, il rendrait, il n'y a pas à en douter, un service immense à la science en général, bien plus grand encore à l'humanité.

Ce travail des plus importants étant encore à faire, nous revenons à d'autres indications que les médecins vétérinaires apprécieront, nous l'espérons.

Les produits de père ou de mère épileptiques, soit par hérédité, soit par accident, doivent être allaités par une autre femelle non atteinte par cette maladie, si le médecin vétérinaire veut l'étudier et la traiter; dans le cas contraire, ils doivent être abattus.

Si on les conserve, après trois mois de l'allaitement par une nourrice autre que leur mère, on en rendra le lait médicinal, comme il est indiqué page 435, en doublant entièrement les doses à prendre à l'intérieur et celles indiquées pour les frictions, suivant la force et la taille de la nourrice de l'animal. Ces frictions seront faites comme il est indiqué page 436.

Après le sevrage de ce produit, le médecin vétérinaire trouvera, au dernier paragraphe de la page 436, au premier et au second paragraphe de la page 437, des indications médicinales comparatives applicables dans les différentes espèces animales domestiques, et les soins postérieurs à donner soit au jeune produit, soit au père ou à la mère, dans la prévision de l'hérédité épileptique, toujours en proportionnant les doses à la taille, la force et l'espèce des animaux.

Toutes ces choses sérieusement exposées, nous arrivons progressivement à parler de l'utilité du croisement des races, utilité que nous avons largement caractérisée en traitant de l'épilepsie héréditaire chez l'homme, pages 437, 438, 439, 440, 441, etc.

L'exécution du croisement des races est d'autant plus facile à obtenir chez les animaux, qu'elle est tout à fait indépendante de leur volonté, et tout à fait en dehors de tous préjugés sociaux. Pour faire bien comprendre les vérités physiologiques qui se rattachent au croisement des races chez l'homme, nous sommes parti du bas de l'échelle animale, en élevant peu à peu analogiquement la force de nos raisonnements jusqu'à lui. Pour faire l'application aux animaux de ce que nous avons dit quant à l'homme, le médecin vétérinaire n'a dans cette étude qu'à porter ses vues sur quelques rayons inférieurs de l'échelle, et il se trouvera comme nous dans la juste appréciation du croisement des races sur les animaux, absolument comme nous l'avons indiqué pour l'homme.

Le *traitement* de l'épilepsie chez les animaux est typique dans la description que nous avons donnée de tous les symptômes caractéristiques des médicaments spécifiques relatifs ou positifs de l'épilepsie tirés des trois règnes de la nature d'après l'expérimentation physiologique sur l'homme sain. Nous ne pouvons

douter que les conséquences médicatrices que nous avons tirées de ce genre positif d'expérimentation quant à l'homme, ne soient analogiquement applicables au traitement de l'épilepsie chez les animaux.

Pour controverser, s'il était possible, cette opinion, il faudrait que l'art vétérinaire fît, sur l'animal sain, comme nous l'avons fait sur l'homme sain, l'application de nos expérimentations à l'endroit de tous les médicaments que nous proposons, afin de nous donner un démenti que nous ne redoutons pas.

Ce travail n'est pas fait, il sera long à faire; nous désirons ardemment qu'il soit fait un jour, afin que ces médecins puissent arriver comme nous à la véritable appréciation des puissances de la médecine spécifique naturelle; mais en attendant qu'il soit fait à notre grande satisfaction, que les médecins vétérinaires, dans le traitement des épilepsies héréditaires ou acquises et de toutes les autres maladies qui leur sont congénères, fassent aux animaux l'application comparative des traitements que nous avons indiqués pour l'homme, en élevant les doses des médicaments dans les proportions des tailles, des forces et des âges des animaux sur lesquels ils voudront expérimenter, ils obtiendront, nous pouvons l'espérer, des résultats satisfaisants.

FIN DE LA QUATRIÈME PARTIE.

CINQUIÈME PARTIE.

CHAPITRE XXXII.

LA RAGE CHEZ L'HOMME ET CHEZ LES ANIMAUX.

Au premier chapitre de ce livre, sur les motifs qui nous ont fait étudier l'épilepsie et la rage d'une manière toute spéciale, nous avons cité un fait d'épilepsie compliqué de rage, nous pourrions encore en citer quelques autres au moins analogues.

Les conclusions que nous avons tirées de ce fait, relativement aux divers termes comparatifs de l'épilepsie et de la rage, soit dans leurs symptômes respectifs, soit dans leurs symptômes généraux relatifs, leurs causes et la coïncidence qui existe entre les propriétés symptomalogiques curatives des divers médicaments qui nous sont fournis par les trois règnes de la nature, tous aptes pour ainsi dire à guérir

l'une et l'autre de ces deux maladies, suivant les lois des semblables et la médecine spécifique naturelle, vont servir de base à ce que nous nous proposons de faire connaître de nos opinions sur la rage, ses causes et ses traitements.

D'abord, ne confondons pas avec la rage l'hydrophobie ou horreur de l'eau ou autres boissons, affection nerveuse passagère qui peut exister seule ou compliquée d'autres maladies ; qui cède facilement à l'emploi de l'*aconit*, de la *belladone*, de l'*arnica* et de la *pulsatille*. Nous n'avons à nous occuper ici que de la *rage* proprement dite, sur laquelle on a beaucoup dit, beaucoup écrit, et l'on aura beaucoup encore à dire et à écrire.

On n'a connu de la rage jusqu'à présent que ses symptômes effrayants et la mort qui presque toujours lui succède ; ses causes sont restées inconnues, et son traitement complet est encore loin d'être positivement tracé.

La rage peut être spontanée chez l'homme et chez les animaux, et héréditaire dans l'une et l'autre espèce.

1° *Quelles sont les causes de la rage?*

Les causes de la rage, comme celles de l'épilepsie, sont élémentaires ou primitives, secondaires ou acquises.

Élémentaires ou primitives, lorsqu'elles dépendent

originellement des dix-sept *diathèses* ou maladies primitives élémentaires précitées, depuis la *lèpre* jusqu'à la *scrofule*, maladies rudimentaires, dont nous avons démontré l'existence primitive chez l'homme et chez les animaux, en parlant de l'épilepsie chez l'un et les autres, démonstration qui nous a fait dire que ces maladies, tantôt mères, tantôt filles, alternativement, peuvent se présenter de génération en génération, tantôt *épilepsie*, et tantôt *manie*, *folie simple*, *folie furieuse* et *rage*.

L'analogie naturelle, prise sur le fait, dans tous ses termes de comparaison dans l'échelle de la nature, nous prouve qu'en fait de maladies, tout ce qui concerne l'homme est parfaitement en rapport avec ce que peuvent éprouver les animaux de premier ordre qui lui sont inférieurs, et nous en concluons qu'en prenant pour types les enseignements de la nature, nous pourrons toujours être dans le vrai.

Si des causes primitives originelles de la rage, nous passons à ses causes accidentelles ou secondaires, nous trouvons qu'elles sont généralement les mêmes que celles que nous avons indiquées pour l'épilepsie et la folie furieuse, et encore les mêmes dans la rage chez l'homme et chez les animaux.

Causes secondaires ou accidentelles. — Les *œstres* dans le nez, les *hydatides* dans le cerveau, les *ascarides*, les *filaires* dans la gorge, les bronches

et les poumons, les *lombrics*, les *œstres*, les *ascarides*, les *douves* dans l'estomac, les *douves* dans le foie, les reins, les *ténias*, les *curcubitains*, les *strongles*, en un mot tous les vers intestinaux. Le chien, qui est l'animal le plus sujet au ténia, à l'épilepsie, à la danse de St-Gui et à la rage, est parmi tous le plus fréquemment atteint de la rage. A ces causes joignons la gale acquise chez tous les animaux domestiques, *scabies*, gale de l'acarus, qu'il ne faut pas confondre avec la gale des puces que Raspail a parfaitement décrite.

A ces causes dont il est facile d'apprécier les troubles qu'elles peuvent apporter chez l'homme et les animaux, nous devons ajouter quant à l'homme les causes morales, les passions vives, le chagrin, la colère et le désespoir, qui peuvent être chez lui déterminants de la rage spontanée. (C'est l'opinion de *Enaut* et *Chossie*. Méthode de traiter les morsures des animaux enragés). Ces dernières causes n'existent pas chez les animaux.

Symptômes de la rage. — Après les indications des causes primitives et secondaires de la rage, si nous décrivons les symptômes de cette maladie chez les animaux, avec des annotations caractéristiques sur leurs rapports avec les symptômes de l'épilepsie et de la rage chez l'homme, il nous est très-facile de constater que la rage bien caractérisée, de si courte

durée qu'elle soit, présente séparément les symptômes de toutes les maladies que nous avons désignées sous le nom de maladies congénères de l'épilepsie chez l'homme et chez les animaux. Pour que nous soyons bien compris à ce point de vue, il est très-important que le lecteur se reporte au chapitre XXX.

La rage débute chez tous les animaux absolument comme l'épilepsie et se terminerait souvent d'une manière aussi favorable si son traitement était plus étudié.

A preuve de ce que nous avançons, nous établissons un tableau comparatif des symptômes de la rage et de l'épilepsie chez l'homme et chez les animaux, qui pourra, dans son identité relative, confirmer toutes nos appréciations antécédentes. Nous prenons pour type la rage chez le chien.

PREUVES POUR PREUVES.

RAGE ET SES SYMPTÔMES.	ÉPILEPSIE ET SES SYMPTÔMES.
1° L'animal est triste, abattu, la queue serrée, il n'aboie pas ; tapis dans un coin, il aime l'obscurité.	1° *Epilepsie et ses prodromes chez les animaux.*
2° Il éprouve des soubresauts, il n'aboie pas, mais il grogne souvent contre les étrangers sans cause apparente.	2° *Commencement d'épilepsie furieuse.*
3° Il refuse également la nourriture et la boisson.	3° *Hydrophobie rabienne concomitante.*
4° Il connaît encore son	4° *Il faudrait devant cette*

RAGE ET SES SYMPTÔMES.	ÉPILEPSIE ET SES SYMPTÔMES.
maître, le flatte et le caresse.	*sorte de symptôme, pouvoir tenir compte de la conformation de la tête de l'animal relativement à celle de l'épileptique.*
5° Il marche, il est tremblant, paraît dormir.	5° *Symptôme de cataphore, commencement de vertiges.*
6° Plus tard il fuit de tous côtés, mais sa démarche est incertaine.	6° *Envie de fuir des épileptiques, avant ou après la crise, augmentation du vertige.*
7° Tantôt il marche à pas lents se portant à droite, à gauche.	7° *Symptômes variables de l'épilepsie et de la paralysie commençante.*
8° Souvent il tombe. Son poil est hérissé, son œil est hagard et brillant.	8° *Prodromes de l'épilepsie chez les animaux.*
9° Sa langue est pendante.	9° *L'épileptique pendant la crise, à l'époque où il se mord la langue.*
10° Sa gueule est ouverte, tordue à droite ou à gauche, pleine d'une bave écumeuse.	10° *Symptômes d'épilepsie pendant la crise, chez l'homme et chez les animaux.*
11° Il fuit l'eau dont l'aspect semble l'irriter et augmenter ses souffrances.	11° *Symptômes d'hydrophobie rabienne.*
12° Il éprouve de temps en temps et par intervalles des accès de fureur.	12° *Commencement de folie furieuse précédant ou suivant l'épilepsie chez l'homme.*
13° Ces accès de fureur augmentent, alors il se jette sur tout ce qu'il rencontre, même sur son maître.	13° *Folie furieuse telle qu'elle se rencontre encore, avant ou après les accès d'épilepsie chez l'homme.*

RAGE ET SES SYMPTÔMES.	ÉPILEPSIE ET SES SYMPTÔMES.
14° Après trente ou quarante heures de cet état de fureur, il meurt dans les convulsions épileptiques.	14° *Attaque d'épilepsie mortelle.*
15° Son cadavre se pourrit promptement en répandant une odeur infecte.	15° *Ce qui arrive à tous les autres animaux qui meurent pendant les attaques d'épilepsie.*

Si nous poussons plus loin nos investigations comparatives, nous trouvons chez le bœuf ou la vache, après avoir exposé les épiphénomènes caractéristiques de la rage et de l'épilepsie chez la race canine, les symptômes suivants :

Le ténesme, la courbure de la région sacrée, la strangurie, alternée avec une grande émission d'urine. La région sacrée commence à se montrer paralysée ; le mouvement des membres postérieurs est chancelant ; les flancs sont affaissés ; les urines s'échappent encore stranguriquement.

Ne trouvons-nous pas encore ici les symptômes tétaniques qui accompagnent beaucoup d'épilepsies et de folies furieuses, la strangurie et la polyurie dans l'une et l'autre de ces affections ?

Chez les porcs, les mêmes accidents se présentent avec paralysie de la région sacrée, les mêmes émissions d'urine.

Il est donc très-facile d'établir entre les diver-

verses formes de la rage, les diverses formes de l'épilepsie et de la folie furieuse, un tableau comparatif de leurs symptômes, d'où l'on peut conclure que ces trois maladies, l'épilepsie, la folie furieuse et la rage, ont entre elles des analogies telles qu'elles présentent chez l'homme, comme chez les animaux, des prototypes qu'il est impossible de récuser, surtout si l'on ajoute à tous leurs phénomènes la folie hystérique, épileptique, qui se manifeste dans les diverses maladies analogues: chez l'homme par l'onanisme, chez la femme par la masturbation dans l'épilepsie, et dans la rage par un excès d'appétence amoureuse, presque indéterminable dans la quantité du coït répété inconsidérément chez l'homme et les animaux poussés par une passion érotique, qui les enflamme et les porte à un désir irrésistible de copulation, pendant lequel les derniers jettent le plus grand trouble parmi les troupeaux dont ils font partie.

Nous pensons que toutes les explications que nous venons de donner sont plus que suffisantes pour faire comprendre que l'épilepsie, la folie furieuse et la rage ne sont qu'une seule et même maladie chez l'homme et chez les animaux, à quelques différences près, très-minimes et très-peu différentielles, relatives aux espèces.

Nous pouvons penser aussi que les descriptions minutieuses que nous avons faites de ces diverses

maladies doivent avoir suffisamment éclairé les praticiens sur leur diagnostic.

Quant à leur pronostic, il est toujours des plus fâcheux quant à la rage, comme dans la folie furieuse des épileptiques.

Quant au traitement, nous avons indiqué en général les médicaments des règnes animaux, minéraux et végétaux, propres à les guérir, d'après leur symptomatologie relative et positive. Il nous restera à expliquer, à ces points de vue divers, le traitement de la rage proprement dite, chez l'homme et chez les animaux.

DE L'HYDROPHOBIE EN GÉNÉRAL.

C'est à tort qu'on a confondu l'hydrophobie avec la rage proprement dite. L'horreur de l'eau n'est qu'un symptôme de cette maladie, comme elle peut l'être de plusieurs autres (HURTREL D'ARBOVAL, *Dictionnaire de Médecine, de Chirurgie vétérinaire*).

HUFFLAND, premier médecin du roi de Prusse, distingue l'hydrophobie en trois espèces :

1° L'hydrophobie symptomatique, qui peut accompagner souvent diverses maladies aiguës dont elle n'est qu'un phénomène. C'est ainsi qu'on la rencontre dans certaines fièvres nerveuses, malignes et ataxiques, dans les phlegmasies aiguës et traumatiques du cerveau; mais elle ne constitue pas la rage proprement dite, l'horreur de l'eau cessant à mesure que la maladie primitive disparaît elle-même;

2° L'hydrophobie imaginaire, qui se développe dans l'hystérie et autres maladies nerveuses, par suite de frayeur, d'écarts d'imagination du malade qui se figure quelquefois qu'un chien enragé a pu le mordre. Dans ce cas, elle n'est qu'un symptôme d'une maladie nerveuse plus ou moins aiguë; et lorsqu'elle n'est pas guérie à temps, elle dégénère presque toujours en attaques d'épilepsie larvée;

3° L'hydrophobie miasmatique ou contagieuse, qui constitue, suivant lui, la *rage*. Comme nous l'avons dit plus haut, l'hydrophobie ou l'horreur de l'eau n'est pas la rage elle-même; elle n'en est qu'un symptôme; car un chien atteint de la rage peut transmettre cette maladie par sa morsure avant même que l'hydrophobie ou horreur de l'eau soit venue caractériser l'affection. Ceci démontré, nous allons parler de la rage spontanée proprement dite.

DE LA RAGE ET DE SES CAUSES OCCULTES.

Cette maladie se développe chez l'homme d'une manière primitive dans la folie furieuse. Quelques classes d'animaux seulement y sont plus sujettes : les loups, les chiens, les chats et les renards, les taupes, les musaraignes en sont spontanément atteints et peuvent la communiquer par leurs morsures, soit à d'autres animaux, soit à l'homme.

De même que l'on a longtemps et vainement cher-

ché un traitement rationnel applicable à la rage, l'on a aussi vainement cherché quelles en étaient les causes. L'espace nous manque pour indiquer toutes les conjectures qui ont été faites à cet égard; mais nous pouvons certainement dire que tous les auteurs qui ont traité de cette matière lui ont trouvé des causes relatives aux divers systèmes sous l'influence desquels ils ont écrit. C'est ainsi que les *Browniens* l'ont attribuée à la faiblesse des membranes de la bouche, de l'œsophage, du larynx, des bronches et des poumons réagissant sur le cerveau;

Les *Broussiens*, à l'état inflammatoire aigu de ces organes, agissant encore symptomatiquement sur le cerveau;

Les *Hahnemanniens* ou homœopathes, de même qu'HUFFLAND, l'ont attribuée à un virus miasmatique et contagieux;

RASPAIL, toujours fidèle à ses principes basés sur l'action des causes animées, attribue cette maladie à un *acarus* ou un filaire sublingual, logés sous la langue, dans des vésicules que l'on appelle *lysses*, du nom *lyssa* ou *lyta*, du nom de l'insecte, *en prenant la partie pour le tout :* insecte qui peut encore, suivant lui, se fixer dans un centre nerveux, principal de l'irratibilité. Cette opinion de RASPAIL n'est pas éloignée de celle de quelques anciens médecins grecs, qui ont dit que : lorsque quelqu'un avait été mordu

par un animal enragé, il se manifestait sous la langue des vésicules désignées sous le nom de *lysses;* et ce sont ces *lysses* qui ont fait donner à la rage le nom primitif de *lyssa* ou *lytta*, qui est celui d'un ver qu'on a pu trouver dans ces vésicules. Ce nom, *lytta* ou *lyssa*, est le plus ancien sous lequel la rage ait été définie.

Si nous considérons le mode d'action spécifique des médicaments que nous employons pour combattre la rage, nous sommes tout disposé à reconnaître que dans les travaux de RASPAIL, appuyés de ceux de *Marochetti*, sur les hommes et les animaux affectés de rage, se trouve une vérité que lui seul a dénoncée. Le virus rabien peut bien être miasmatique, mais ce miasme par quoi est-il produit? Il n'y a point dans la nature d'effet sans cause. Et puisque RASPAIL, en suivant les errements des anciens et ses nouvelles expériences, nous en a révélé une, pourquoi ne l'admettrions-nous pas, au moins jusqu'à preuve suffisante du contraire, mais dans tous les cas nous admettons cette action zoologique morbipare comme cause et non comme effet, comme beaucoup d'auteurs l'ont supposé.

Il est à remarquer que pendant que tous les phénomènes de la rage s'accomplissent, les plaies produites par la morsure se boursoufflent sur leurs bords, qui prennent une teinte violacée ; que le fond de ces plaies est d'un gris noirâtre ; que le liquide qui s'en échappe est une sérosité sanieuse. Ce qui

est plus remarquable encore, c'est que, très-souvent, celles de ces plaies qui ont pu se cicatriser pendant l'incubation du virus se rouvrent au début de la maladie et présentent les mêmes caractères.

C'est du trentième au quarantième jour ordinairement que les symptômes rabiens se manifestent. Trolliet cite des sujets chez lesquels ils se sont produits le quatorzième jour; Mathey en cite chez qui ils ont eu lieu au bout de cent dix-sept jours; Vaucham, au bout de neuf mois ; Boissier, au bout d'un an. D'autres, tels que Chirac, en citent chez qui la rage ne s'est manifestée qu'après dix ans, et pour certains motifs nous admettons complétement cette persistance du *virus rabien* dans une aussi longue incubation.

TRAITEMENT DE LA RAGE CHEZ L'HOMME ET LES ANIMAUX.

Si, après cette courte description des symptômes et des divers phénomènes qui accompagnent la rage et ses accidents, nous passons à son traitement, nous verrons combien sont hypothétiques les données curatives que nous a préconisées la médecine officielle.

On a employé des formules informes, des mixtures composées d'une foule de médicaments de propriétés différentes et même de propriétés inconnues. D'autres fois, on a cherché à agir sur l'imagination des personnes atteintes, par le mysticisme, le charlatanisme et une multitude de remèdes secrets.

Les moyens que Rhasis, médecin arabe, décrit pour parvenir à guérir la rage, paraissent un peu extraordinaires. Il proposait de fatiguer l'enragé par une marche continue, des bains d'eau froide et la boisson d'eau froide ingurgitée par force, et vers la nuit, de procurer au malade un sommeil profond pour le calmer des fatigues du jour. Celse et Boerhaave ont souvent tenté l'emploi de cette méthode, dont, de nos jours encore, les Italiens ont conservé le souvenir, car ils l'emploient assez souvent dans le traitement de la morsure de la tarentule.

La prétendue médecine *raisonnée* ou *éclectique* n'ayant vu dans les symptômes de la rage que des phénomènes nerveux, l'a combattue par les calmants, les anti-spasmodiques et toute la série des remèdes appelés *nervins*, d'une impuissance notoire.

La médecine *physiologique* ayant cru trouver le siége de la maladie dans les membranes du cerveau et des bronches, et sa cause dans l'inflammation de ces mêmes membranes, ce qui pouvait *à priori* paraître plus raisonnable, n'a pas manqué de proposer les évacuations sanguines. Elle a recommandé de saigner les hydrophobes *à blanc* et jusqu'à la mort peut-être.

Que conclure de tant d'opinions et de traitements si opposés? Pour peu qu'on y réfléchisse, on en induira que les causes de la rage, aussi bien que les moyens propres à les combattre, ont jusqu'ici

échappé à la sagacité des médecins les plus célèbres et des expérimentateurs les plus savants; car les moyens divers qu'ils ont proposés, au point de vue de leurs divers systèmes, ont toujours échoué. La mort des hydrophobes a toujours été le résultat de leurs essais.

Nous pensons que les diverses causes de l'épilepsie, de la folie furieuse et de la rage que nous avons indiquées, sont dans leur ensemble plus rationnelles et plus propres à en faire connaître le traitement rationnel aussi, entièrement trouvé dans la loi des semblables et ses médications spécifiques naturelles.

La plus importante médication conseillée par nos devanciers, lorsque l'homme ou un animal a été mordu par un enragé, consiste à cautériser hardiment avec un fer rougi à blanc, largement et profondément, les plaies produites par les morsures, après les avoir suffisamment débridées. Nous sommes loin de blâmer cette manœuvre dont nous devons les premiers essais au célèbre chirurgien Ambroise Paré. Nous avons cependant adopté un autre moyen de cautérisation dont on obtient des résultats supérieurs, plus positifs, moins douloureux et moins effrayants pour le mordu, surtout s'il appartient à l'espèce humaine. Il consiste, après avoir débridé largement la plaie, l'avoir bien lavée pour étancher le sang, à y verser, suivant son étendue, une quantité suffisante de teinture primitive et bien

chargée d'aconit, à la bourrer ensuite de charpie ou de coton, fortement imbibés de cette même liqueur, à y mettre le feu et à placer dessus une ventouse qui appelle à l'extérieur le virus. Il n'est pas besoin de dire que tout cela doit être fait promptement et en temps opportun.

Nous avons aussi essayé de faire cette cautérisation avec la teinture de belladone sur les gros animaux, mais jamais sur l'homme par crainte d'intoxication spontanée.

On recouvre ensuite la plaie d'un plumasseau imbibé avec la teinture d'aconit, et l'on fait boire au malade toutes les deux heures une cuillerée à soupe d'un mélange de deux à quatre gouttes d'aconit, *sixième dilution*, dans trente grammes d'eau distillée si c'est un homme; moins à une femme, encore moins à un enfant. Aux animaux, les doses sont rationnellement plus élevées.

On continue ces pansements et cette boisson, jusqu'à ce que l'on ait obtenu l'abaissement du pouls; ces moyens sont supérieurs à ceux indiqués par *Ambroise Paré* et plus en rapport avec ceux indiqués par *Paracelse* qui a beaucoup préconisé l'aconit contre la rage et les morsures de la vipère.

Lorsque l'on a obtenu l'abaissement du pouls par l'aconit, on substitue à ce médicament la belladone, à la neuvième dilution chez l'homme, à la sixième ou

troisième chez les animaux, toujours dans trente grammes d'eau de deux gouttes pour l'homme et de six gouttes pour les animaux, en alternant avec l'*hydrophobin*, médicament *isopatique*, recommandé par ***Albert-le-Grand*** et d'autres médecins qui se sont occupés d'expérimentations sur l'homme et sur l'animal, soit pour caractériser et apprécier la loi des semblables et la médecine spécifique. On donne de l'hydrophobin une goutte de la troisième dilution dans une cuillerée d'eau distillée, le matin à jeun ou toutes les heures au besoin.

L'emploi de ces trois médicaments suffit le plus souvent pour arrêter la marche de cette maladie.

On pourrait encore, chez l'homme, employer l'*epilepticum*, autre médicament *isopatique*, comme le *psoricum;* nous ne pouvons recommander l'*epilepticum* que pour mémoire, parce que nous n'avons jamais pu nous le procurer d'une manière convenable.

Si après l'emploi de ces médicaments essentiellement prophilactiques, l'hydrophobie ou horreur de l'eau survient, on maintient encore l'emploi de la belladone ou de la mandragore, si la bave ou l'écume à la bouche survient; on emploie le mercure soluble, sixième dilution pour les animaux, neuvième pour l'homme; si ces malades présentent des coliques, de la constipation, des urines abondantes, on donnera

hyosciamus ; si au contraire il y a suppression des urines, des accidents érotiques, un grand désir de copulation, on emploie *cantharides* ou *phosphore*.

Si les lysses se forment sous la langue, on les attaquera par *spigelia*, soit en teinture primitive étendue d'eau, soit en gargarismes ou injections à l'intérieur de la bouche à la troisième et neuvième dilutions, la spigèle étant intoxiquante des acares contenues dans les lysses sublinguales des enragés comme de beaucoup d'autres vermicules. Nous devons cependant dire que la présence de ces vermicules n'est pas toujours concomitante de la rage. Nous avons pu les observer deux fois pendant notre longue pratique, dans la sérosité de grenouillettes abcédées. Mais, dira-t-on, ces acares, ces vers, on ne les a pas toujours trouvés, comme le disent Morgani et Heydecker? C'est que lorsqu'ils les ont cherchés, ils n'y étaient plus; ils n'y sont pas toujours, cela dépend du temps ou de l'époque à laquelle on les a cherchés.

Au début de la maladie caractérisée, on y trouvera l'*acarus*. Plus tard, on y trouvera le ver; plus tard, enfin, on n'y trouvera rien, du moins on n'y croira rien trouver, parce que ce ver presque infusoire s'est enveloppé comme le ver à soie dans une ovule, très-petit cocon qui lui est propre, et tellement petit, qu'il échappe facilement aux recherches des micrographes les plus expérimentés. En un mot, il se passe dans cette

circonstance ce que l'analogie conduit à nous démontrer pour la vaccine.

Presque tous les médecins allopathes et homœopathes pensent que le *virus-vaccin* n'est qu'une substance diluée en passant et repassant dans des centaines de mille millions d'organismes, qui se reproduit toujours avec les mêmes propriétés *anti-varioliques;* mais depuis que Raspail nous a démontré, dans les pustules du vaccin, la présence de *sarcoptes*, il est permis d'expliquer les choses d'une manière toute différente et peut-être plus rationnelle. La période normale du développement de la pustule *cow-pox* est de onze jours. Si on pique le bouton du vaccin au bout de trois ou quatre jours, on n'y trouve rien qu'une sérosité sanguinolente. Si on le pique du sixième au septième jour, on y trouve l'insecte nommé *sarcopte*. Si on le pique du huitième au dixième jour, on y trouve une sérosité claire: c'est celle dont on se sert pour vacciner d'autres sujets. Cette sérosité, toute claire qu'elle est en apparence, contient des ovules atomistiques dans lesquelles le germe du sarcopte est contenu, lesquelles ovules se conservent longtemps dans cette sérosité placée entre deux verres ou dans un tube capillaire (vaccin). Si vous piquez les boutons après le onzième jour, vous n'en retirez que du pus qui ne contient ni sarcopte, ni ovules, et qui n'est propre qu'à fournir une fausse vaccine, incapable

de préserver de la variole, tandis que lorsque l'on vaccine avec la sérosité *louable* prise en temps convenable, on place ces ovules sous l'épiderme dont la température et le milieu facilitent l'éclosion, on donne lieu à une nouvelle génération de *sarcoptes*, et ainsi de suite, toutes les fois qu'on renouvelle l'opération de la vaccine. (*Mémoire sur l'action des agents imperceptibles sur les corps vivants*, par le professeur R. d'Amador, de l'école de Montpellier). Ce fait ne donne pas lieu à une dilution infinitésimale, mais à une multiplication des générations du *sarcopte vaccin*. S'il en était autrement, l'allopathie, qui a en horreur les infiniment petits, se trouverait plus passionnée pour les doses infinitésimales que les adeptes les plus infinitésimalistes de Hahnemann, car depuis qu'ils vaccinent ils pourraient compter des milliards de dilutions pratiquées dans des vases plus ou moins propres et plus ou moins sales.

Ce que nous venons de dire pour le virus-vaccin et pour le venin de la rage est applicable, toujours par analogie, aux virus rubéolique, syphilitique, psorique et autres.

Lorsque les accès de rage prennent un type intermittent régulier, ce n'est pas avec le *sulfate de quinine* qu'il faut les combattre ; c'est avec la teinture primitive de l'*aranea diadema*. La maladie étant produite par une cause animale, cette substance fé-

brifuge animale se trouve plus spécifiquement apte à combattre cette intermittence, action logiquement démontrée dans les œuvres de PARACELSE au point de vue de *la loi des semblables*.

Lorsque les accès de rage ont acquis toute leur gravité, on doit se hâter de les combattre par *mandragora*, *datura stramonium*, la *cétoine*, l'HYDROPHOBIN.

Cette dernière substance qui, comme nous l'avons dit plus haut, n'est autre chose que le virus de la rage, a été introduite dans la pharmacopée spécifique par le docteur HÉRING, de Philadelphie. Au point de vue *isopathique*, ce médicament est d'une grande puissance contre la rage, et nous conseillons de l'employer comme intercurrent dans tous ses traitements, après chaque médicament anti-rabien, quel qu'il soit.

L'*isopathie* est encore dans son enfance ; elle est destinée à rendre à la médecine de grands services. Il sera facile d'en comprendre toute l'utilité, si l'on tient compte des résultats obtenus par le docteur DUFRESNE, de Genève, dans le traitement de l'anthrax par l'*anthracine*, fait déjà cité.

Nous devons terminer cet article en indiquant les doses auxquelles les médicaments que nous avons proposés pour le traitement de la rage doivent être employés.

L'aconit, la mandragore, l'hyosciamus, la spigelia, doivent l'être en teinture mère ou primitive pour

les pansements, en faisant coïncider ces pansements avec leur administration à l'intérieur.

L'*hydrophobin*, le *datura stramonium*, les *cantharides*, le *diadema aranea*, la *cétoine dorée*, le *mercure soluble* ne doivent jamais être employés en pansements.

L'*hydrophobin*, le *diadema aranea* pourront être pris à la cinquième dilution ; tous les autres seront employés à l'intérieur à la neuvième. Pour l'homme à l'âge mûr, on pourra les employer d'une à quatre gouttes. Pour les gros animaux, tels que bœufs, chevaux, de quatre à six gouttes. Pour les animaux de petite taille, tels que chiens, moutons, etc., de deux à quatre gouttes ; et pour les enfants et les jeunes animaux, une ou deux gouttes seulement. On verse ces gouttes dans soixante grammes d'eau distillée, ou quatre-vingt-dix grammes; on agite le mélange et on donne une cuillerée toutes les deux, trois, quatre et cinq heures, suivant les besoins. La rage étant du nombre des maladies dont la marche est très-rapide, on ne doit pas négliger la répétition des doses.

Bien que de nombreux cas de rage se présentent tous les ans, il est très-difficile de faire convenablement des expériences sur son traitement : 1° parce que les secours manquent toujours ou ne sont pas assez prompts; 2° parce que les chiens enragés ou suspectés de rage sont presque toujours abattus;

3° parce que les malades que l'on conduit dans les hôpitaux, pour y chercher des soins, y viennent toujours trop tard, c'est-à-dire lorsque la vie est épuisée et l'intoxication complète.

Première observation.—Vers le milieu de juin 1835, nous fûmes appelé au château Quincey, canton de Nuits, chez M. le comte de LÉ...., grand louvetier du département de la Côte-d'Or; nous étions accompagné par M. M..., vétérinaire du département, et par M. H... père, vétérinaire du canton. Dès notre arrivée au château, nous fûmes conduits dans un chenil où on nous montra trente chiens courants de premier ordre, qui tous avaient été mordus la veille et l'avant-veille par un jeune chien âgé de neuf mois. Aucun de ces chiens ne présentait moins de six à sept morsures pénétrantes. Après cet examen, nous passâmes dans une chambre de jardinier, dans laquelle on avait séquestré, la veille, le jeune chien enragé, qui était mort pendant la nuit d'un accès de rage tellement violent, qu'il s'était rongé l'extrémité des quatre pattes et le bout de la queue. Nous procédâmes à l'autopsie. Les *lysses* existaient sous la langue; mais elles étaient toutes ouvertes et vidées; tout l'ensemble anatomo-pathologique de la bouche, de l'œsophage, du larynx, des bronches, des poumons et du cerveau et du cœur, nous donna au grand complet les symptômes caractéristiques de la *nécropsie* rabienne. Cette

opération terminée, tous les chiens furent attachés de manière à ce qu'ils ne pussent se mordre les uns les autres, ni se jeter sur la personne chargée de leur donner des soins. Toutes les plaies furent pansées avec l'aconit teinture mère, et non cautérisées; on leur administra à tous le même médicament, sixième dilution; en un mot, ils furent traités prophylactiquement, suivant les préceptes que nous venons d'indiquer, pendant cinquante à soixante jours. Durant ce traitement, aucun symptôme ne se manifesta; mais un des effets secondaires de la belladone se fit sentir d'une manière d'autant plus remarquable, que le piqueur, chargé de soigner les chiens, nous a avoué qu'il avait donné la belladone beaucoup plus fréquemment que je ne l'avais indiqué. Cet effet donna lieu, sur tous les chiens, à une cécité qui dura près de quinze jours après la cessation du traitement; ce qui démontre essentiellement que la belladone, de même que les autres médicaments que nous avons indiqués, doivent toujours, dans de semblables cas, être employés à doses très-fractionnées.

Notre opinion est que la belladone doit être employée plutôt comme prophylactique des accidents de la rage, après la morsure, que comme curatif de ses accidents, après leur développement. Aujourd'hui, nous la remplaçons, lorsque les accidents sont développés, par la *mandragore*, à cause de sa différence

d'action, parce que, dans ses actions, elle se rapproche *physiologiquement* de celle du *chloroforme*, sans entraîner avec elle les mêmes dangers; comme le démontre BARTOLOMEUS ANGLICUS, elle est simplement très-anesthésique.

Deuxième observation.— Le 1er mars 1833, un chien boule-dogue, de race anglaise, fut mordu par un chien enragé, qui, le même jour et les jours précédents, en avait mordu beaucoup d'autres, qui tous sont morts enragés. Ce chien nous appartenait. Il avait reçu un coup de dent sur le dos entre les deux omoplates. Quatre heures après cet accident, la plaie fut pansée avec la teinture d'aconit; on instilla dans la gueule de l'animal quelques gouttes de teinture de belladone, sixième dilution, jusqu'au dix-septième jour après celui de la morsure. Ce jour-là, à trois heures du matin, le chien devint furieux, se jeta sur tout ce qui l'entourait, déchira tout ce qui l'environnait, se mit à ronger la porte du lieu où il avait couché, quoique cette porte ne se trouvât pas fermée. Cet état de fureur dura pendant une heure. Redevenu calme, nous osâmes l'aborder; nous lui présentâmes de l'eau, il redevint furieux; nous fuîmes et nous le laissâmes seul au fond d'une basse-cour. Ce second accès dura encore une heure; nous lui présentâmes encore de l'eau, et il fuit. Après ce deuxième accès, on pansa la plaie avec la mandragore, troisième dilution; on lui en versa qua-

tre gouttes, sixième dilution, sur la langue; quelques heures après, on lui présenta encore de l'eau; il en but et mangea un peu. Le traitement a été continué jusqu'à entière cicatrisation de la plaie, ce qui a duré quatre-vingts jours. Ce chien a vécu bien portant trois ans encore après ces accidents.

Troisième observation. — Une jeune fille, âgée de 9 à 10 ans environ, fut mordue, en avril 1833, par un chien enragé qui était poursuivi par des paysans. Ce chien se jeta sur elle en passant, pendant qu'elle gardait des moutons. La plaie fut faite à la main droite, au premier métatarsien, à l'éminence hypothénar.

M. le baron d'An......, de Lig...., au service duquel était cette enfant, se hâta de nous l'envoyer dès qu'il connut son accident. La plaie faite par les dents incisives du chien était peu étendue; il s'en écoulait une sérosité sanieuse assez abondante; les parties qui l'entouraient étaient d'un rouge violacé et fortement tuméfiées; cette tuméfaction avait envahi toute la main. Nous pansâmes avec l'aconit, teinture mère; après l'aconit nous administrâmes la belladone, neuvième dilution, à l'intérieur. La plaie fut promptement cicatrisée. Le traitement interne fut continué jusqu'au soixantième jour, à dater de celui où elle avait été mordue. Les symptômes de la rage ne se sont jamais développés chez cette enfant.

Quatrième observation.—Dans les premiers jours de

mai 1833, nous fûmes appelé chez M. Ly..., riche propriétaire et fermier, qui faisait le commerce des bœufs. Son chien toucheur avait été mordu, il y avait environ six semaines, par un chien qui avait donné des signes de rage, et l'avait communiquée à beaucoup d'autres. Quinze jours après avoir été mordu, le chien de M. Ly... accompagna son maître dans une prairie où pâturait un troupeau de bœufs. Son maître l'employa comme de coutume à pousser son troupeau; et tout en faisant son devoir, l'animal mordit un bœuf à l'extrémité de la queue. Il est important de remarquer que ce chien n'avait encore donné aucun signe de rage; que ce n'est que huit jours après avoir mordu le bœuf qu'il cessa de boire et de manger, et qu'il quitta le domicile de son maître dans lequel il revint après une absence de deux jours. En entrant dans la cour, il mordit au bras un domestique qui voulut le caresser; il se jeta ensuite précipitamment dans la maison, où il mordit à l'avant-bras droit Mme F..., jeune femme de 22 ans, et fille de M. Ly... Les domestiques s'emparent du chien et l'enferment dans un chenil où, trois ou quatre jours après, il devint tellement furieux qu'on fut obligé de l'abattre d'un coup de fusil.

Le domestique avait été mordu au bras gauche; mais la grosse veste de bure qu'il portait l'avait préservé; les dents étaient arrivées à peine à la peau,

dont l'épiderme n'était pas même effleuré. Il n'en fut pas de même pour Mme F..., vêtue d'une robe d'indienne légère ; l'une des dents incisives supérieures avait endommagé le tissu de la peau. Tous les gens de la maison étaient dans la sécurité la plus complète, lorsque le bœuf, qui, vingt jours avant, avait été mordu dans la prairie, cessa de boire et de manger. On l'emmena à l'écurie, où, vingt-quatre heures après son entrée, au moment où un bouvier lui présentait à boire, il devint furieux.

Ce premier accès a duré deux jours, avec des instants de rémittence. M. Ly.... ayant appris que nous faisions des expériences sur le traitement de la rage, nous pria de venir voir son bœuf, que nous trouvâmes fortement attaché par les quatre pieds, le milieu du corps et les cornes ; il était redevenu furieux, écumant, et poussait des rugissements affreux. Nous lui fîmes présenter de l'eau, sa fureur s'exaspéra. Nous le fîmes attacher encore avec plus de précautions. — Nous versâmes huit gouttes de *datura stramonium*, neuvième dilution, dans une bouteille d'eau ; nous introduisîmes par les naseaux de l'animal ce mélange, qu'il avala en grande partie ; nous nous retirâmes ensuite. Deux heures après, nous revînmes auprès du bœuf : il était immobile ; il ne mugissait plus ; il écumait encore et ses mâchoires faisaient, avec une promptitude extraordinaire, le mouvement de

rumination. Nous lui fîmes présenter de l'eau, qu'il regarda sans émotion, et il en prit quelques gorgées ; il en fut de même pour le fourrage. Dans la soirée, l'animal était encore mieux ; on le débarrassa de ses liens, on ne lui laissa qu'une simple attache. Le lendemain, on administra au bœuf quatre gouttes teinture mère de belladone ; il alla toujours mieux ; mais il éprouva un amaigrissement rapide et mourut, sans aucun autre symptôme de rage, au bout de huit jours.

Il résulte de cette observation que le *datura stramonium* aurait dû être répété plus souvent, en l'alternant avec la belladone ; et que si le bœuf n'a plus eu d'accès de rage, il est probable qu'il a été intoxiqué constitutionnellement par le virus de la rage, qui a produit la mort. Mais ce qu'il y a de plus important à remarquer dans ce fait, c'est que le bœuf avait été mordu huit jours avant que le chien ne donnât signe de rage ; d'où l'on pourrait conclure qu'un animal infecté par le venin de la rage, pourrait par sa morsure communiquer ce venin, lorsque son action sur l'organisme n'est encore qu'à l'état latent, c'est-à-dire qu'elle ne s'est manifestée par aucun des symptômes caractéristiques de cette affection. C'est ce qui a lieu dans ce que quelques auteurs appellent la rage *mue*.

Cinquième observation. — Dix à douze jours environ après la mort du bœuf, Mme F..., fille de M. Ly..., dont la plaie du bras s'était cicatrisée naturellement,

éprouva à son lever du malaise, de la lassitude dans les extrémités inférieures, quelques vertiges et des frissons qui se répandaient sur toute la peau, comme par horripilation et frémissement. Tous ces phénomènes disparurent dans le cours de la journée. Elle eut dans la nuit des rêves effrayants ; et à son lever, les accidents de la veille reparurent avec plus de force; ils étaient accompagnés de soif ardente ; elle se trouvait fortement fatiguée par les reflets des rayons du soleil sur les vitres de sa chambre. Mme F.... éprouva, après l'horripilation et le frisson, une syncope qui dura quelques minutes. Lorsqu'elle reprit connaissance, elle se plaignit de nouveau de soif ardente; on lui présenta un verre d'eau sucrée qu'elle repoussa avec violence, et entra dans la fureur rabienne. Ces symptômes, pendant lesquels on était venu nous chercher en toute hâte, durèrent trois heures.

Lorsque j'arrivai, je trouvai la malade assez tranquille. Après lui avoir donné toutes les consolations en mon pouvoir, je lui fis prendre quatre gouttes de belladone, neuvième dilution, toutes les deux heures, dans six cuillerées d'eau. Le lendemain matin, tous les symptômes hydrophobiques reparurent avec la même violence que la veille; je donnai deux gouttes *stramonium*, neuvième dilution ; le lendemain, troisième jour de maladie, les symptômes reparurent, mais d'une manière moins pénible pour la malade et moins

effrayants pour les personnes qui l'entouraient. Si nous eussions connu, à cette époque, le véritable emploi de l'*aranea diadema* dans les intermittences produites par les empoisonnements vénéneux, nous avions là une belle occasion de l'expérimenter. Nous donnâmes quatre gouttes *hyosciamus-niger* dans six cuillerées d'eau, une toutes les deux heures, les accidents cessèrent presque tout de suite dès les premières doses; et, depuis lors, ils n'ont jamais reparu. Cependant, d'après l'exemple que nous avait fourni la mort subite du bœuf, pensant que le venin de la rage pouvait agir d'une manière latente, bien qu'il ne se manifestât par aucun phénomène extérieur, nous continuâmes d'administrer alternativement la belladone *hyosciamus* et *stramonium* pendant cinquante à soixante jours, à dater de l'invasion du premier accès. Les accidents de la rage ne se sont jamais représentés; depuis lors Mme F. est devenue mère de plusiéurs enfants.

Nous avons depuis appliqué notre mode de traitement à plusieurs chiens, dont l'un appartenait à M. Mollerat, déjà cité relativement à un de ses employés devenu épileptique par l'usage du lait d'une vache épileptique. Ce chien a été guéri. Nous avons traité encore quelques animaux de la race bovine; chez eux les accidents de la rage ont cessé à plusieurs reprises; mais ils sont toujours morts, même après la cessation des phénomènes de la rage. Un seul porc

enragé nous a été confié ; mais le traitement n'a pu être exécuté, à cause de la frayeur qu'il inspirait au propriétaire, qui le fit promptement abattre.

Il serait important, pour bien constater l'efficacité des traitements que nous proposons, que de nouvelles épreuves pussent être faites sur diverses espèces d'animaux, dans les conditions les plus favorables, sur les épileptiques de toute espèce, les fous furieux, et sur les enragés des espèces humaine et animale, en tenant toujours compte des rapports identiques qui existent entre ces diverses maladies, tant sous le rapport de leurs causes, de leurs symptômes caractéristiques et de la médication spécifique naturelle, tirée des trois règnes de la nature, dont nous avons donné avec le plus grand soin la symptomatologie d'après la loi des semblables, afin qu'il puisse en être conclu que l'épilepsie, la folie simple, la manie, la folie furieuse, la rage et leurs congénères ne sont qu'une seule et même maladie variable, suivant les formes qu'elle affecte, suivant les diverses espèces et les divers individus qu'elle peut atteindre, et qu'elle peut être guérie par une médication presque identique, mais assez importante dans le nombre des médicaments qui la composent, pour que tout praticien intelligent puisse y trouver des puissances curatives des plus importantes à l'endroit de ces diverses maladies.

FIN DE LA CINQUIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES.

IMPRIMERIE DE VEUVE LAMAIGNERE, RUE CHEGARAY, 39.

ERRATA.

Pages.	Lignes.	Lisez :	Au lieu de :
5	2	furieuse	urieuse
40	11	Insielden	Insieldlen
53	1re	régurgitation	régrugitation
57	18	s'anastomosent	s'anastomosient
71	24	Glauber	gauber
82	26	curules	curales
104	13	inopportune	opportune
167	10	que	bue
243	16	ce médicament	le médicament
282	2	*in sano corpore*	*in sano corporis*
284	23	à tous ces accidents	de tous ses accide
301	22	vers l'épiderme	vers le derme
382	5	*viola canina*	*rosa canina*
416	14	convulsée	convulsive
420	16	heures	ieures
508	18	Chossié	chossie
524	16	qu'elle vaccine	qu'ils vaccinent.

ADMIS

A

L'EXPOSITION INTERNATIONALE

FRANCO-ESPAGNOLE

[illegible]

A BAYONNE